

Le traitement médiatique du centre social autogéré CSOA il Molino (1996-2022)

*Une analyse des discours journalistique et politique au sein
de la presse tessinoise entre la naissance du mouvement
et le démantèlement de l'ex-Macello de Lugano*



PRÉSENTÉ PAR VITTORIA DE FEO

Directeur, Andrea Pilotti

Expert, Olivier Voirol

Session d'hiver 2023

MÉMOIRE DE MASTER EN SCIENCE POLITIQUE

Orientation en Politique et histoire internationale

Faculté des sciences sociales et politiques

Université de Lausanne

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Faculté des sciences
sociales et politiques

Image de couverture

Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *la Regione Ticino*.

Réalisation : Virginia De Feo.

Ringraziamenti

Rivolgo un ringraziamento particolare ad Andrea Pilotti, per la sua supervisione di alta qualità e per la sua grande disponibilità durante questi mesi. Ringrazio anche Olivier Voirol per aver accettato l'incarico di valutare questa tesi in qualità di esperto.

Desidero ringraziare calorosamente alcuni amici e amiche. Innanzitutto, Ana e Nadia, che hanno gentilmente accettato di rileggere le pagine che seguono. Grazie anche a Simone per i suoi consigli pratici e per essere stato un punto di riferimento in questi ultimi anni di università. Ringrazio in generale le mie amicizie più strette che mi hanno appoggiata, da vicino o da lontano.

Vorrei inoltre ringraziare tutte quelle persone che mi hanno permesso di accedere ai numerosi documenti su cui mi sono basata per scrivere questa tesi. Grazie in particolare a *Il Corriere del Ticino* e a *laRegione* per avermi accordato l'accesso ai loro archivi. Ringrazio anche per il loro tempo le persone che hanno accettato di rispondere alle mie domande.

Infine, ringrazio di cuore i miei genitori e la mia famiglia. Grazie per avermi sostenuta e per avermi permesso di portare a termine gli studi universitari. Un ringraziamento speciale va a mia sorella Virginia, per l'immagine di copertina e non solo.

Losanna, gennaio 2023

Table des matières

LISTE DES ENCADRÉS.....	7
LISTE DES GRAPHIQUES.....	7
LISTE DES FIGURES.....	7
1. INTRODUCTION.....	9
L'AUTOGESTION AU TESSIN, UNE LONGUE HISTOIRE.....	9
<i>Les origines des revendications pour un espace autogéré (1966-1996).....</i>	<i>10</i>
<i>Les expériences à l'international : entre zapatisme et mouvement no global.....</i>	<i>12</i>
<i>Les premières années du CSOA il Molino (1996-2002).....</i>	<i>14</i>
<i>Le basculement à droite de la politique institutionnelle tessinoise.....</i>	<i>15</i>
<i>L'évacuation et la démolition de l'ex-Macello (2020-2022).....</i>	<i>15</i>
PROBLÉMATISATION DU SUJET ET OBJECTIFS DU TRAVAIL.....	16
2. ÉTAT DE L'ART.....	19
MÉDIAS ET MOUVEMENTS SOCIAUX : UNE RELATION AMBIVALENTE.....	19
L'ANALYSE DES CADRES, UNE STRATÉGIE DE TRAITEMENT DU DISCOURS MÉDIATIQUE.....	22
LA FORTE COHÉSION ENTRE TESSINOIS ET MÉDIAS DANS UNE ÈRE DE CHANGEMENTS.....	23
UN ÉQUILIBRE POLITIQUE BOULEVERSÉ : LA LEGA DEI TICINESI ET LE CSOA.....	26
3. MÉTHODOLOGIE.....	29
PRÉSENTATION DES SOURCES.....	31
4. ANALYSE DES ARTICLES DE PRESSE.....	37
4.1 LES ORIGINES DU MOUVEMENT (1996-1997).....	37
4.1.1 LA FÊTE AU PARC DU TASSINO ET L'IRRUPTION AU CONSEIL COMMUNAL DE LUGANO.....	37
<i>La chronique des affrontements au Tassino.....</i>	<i>38</i>
<i>La « paura dei giovani ».....</i>	<i>40</i>
<i>L'après-manifestation du 11 mai 1996.....</i>	<i>43</i>
<i>La politique face aux revendications des jeunes.....</i>	<i>46</i>
<i>Une tension croissante entre les jeunes et la politique.....</i>	<i>47</i>
4.1.2 L'OCCUPATION DES MOLINI DE VIGANELLO.....	48
<i>12 octobre 1996 : chronique d'une journée hors du commun.....</i>	<i>48</i>
<i>L'autogestion comme « uno spazio per vivere ».....</i>	<i>50</i>
<i>L'intervention du canton.....</i>	<i>52</i>
<i>La recherche d'emplacements alternatifs.....</i>	<i>54</i>
<i>L'évacuation de Casa Cinzia et ses effets sur l'autogestion de Lugano.....</i>	<i>56</i>
<i>La « passeggiata pacifica » en faveur de l'autogestion.....</i>	<i>58</i>
4.1.3 L'INCENDIE CRIMINEL DES MOLINI DE VIGANELLO ET LE TRANSFERT AU MAGLIO.....	60
<i>La chronique et les commentaires de l'incendie des Molini Bernasconi.....</i>	<i>60</i>
<i>L'insatisfaction du transfert au Maglio de Canobbio.....</i>	<i>63</i>
<i>Mais à qui la faute ?.....</i>	<i>66</i>
4.2 L'ÉVACUATION ET LE DÉMANTÈLEMENT DU CENTRE SOCIAL (2021-2022).....	73
4.2.1 LA MANIFESTATION DU 8 MARS ET LES PRÉPARATIFS À L'EXPULSION.....	74
<i>La chronique après les affrontements du 8 mars.....</i>	<i>74</i>
<i>Les enjeux politiques entre majorité municipale et élections communales.....</i>	<i>76</i>
<i>Le rôle des institutions vis-à-vis de la bonne et de la mauvaise autogestion.....</i>	<i>79</i>
<i>La résiliation de la convention de 2002 et les discussions des autonomes.....</i>	<i>82</i>
<i>L'initiative UDC Adéss basta ! et l'avis d'expulsion.....</i>	<i>84</i>

4.2.2	29 MAI 2021 : L'ÉVACUATION ET LA DÉMOLITION DE L'EX-MACELLO.....	86
	<i>La chronique et les commentaires sur l'évacuation et de la démolition du CSOA</i>	87
	<i>Les éditions du 1^{er} juin 2021 : opération réussie ou abus de pouvoir ?</i>	93
	<i>Les éditions du 2 juin 2021 : les protestations de la Lega au Grand Conseil</i>	96
	<i>Les éditions du 3 et 5 juin 2021 : les bulldozers et l'amiante</i>	98
	<i>Les éditions du 7 juin 2021 : chronique et commentaire de la manifestation du 5 juin</i>	101
	<i>Les éditions du 9 et 10 juin : démolir oui, mais seulement le toit</i>	104
	<i>Les éditions du 11 juin 2021 : finalement l'amiante était là</i>	105
	<i>Il Corriere du 12 juin 2021 : une demi-ouverture à l'autogestion ?</i>	107
	<i>La tentative de la Regione de maintenir la question à l'ordre du jour</i>	108
4.2.3	ET APRÈS ?	110
	<i>Juillet 2021, un mois d'impasse</i>	110
	<i>Les sifflets et les protestations du 1^{er} août et le décès de Marco Borradori</i>	111
	<i>Vers le décret d'abandon</i>	114
	<i>Le décret d'abandon décidé par le procureur général</i>	118
	<i>La brève réoccupation de l'ex-Macello</i>	123
5.	DISCUSSION	131
5.1.1	COMPARAISON ENTRE LES DEUX QUOTIDIENS (1996-1997).....	131
5.1.2	COMPARAISON ENTRE LES DEUX QUOTIDIENS (2021-2022).....	136
5.1.3	COMPARAISON ENTRE LES DEUX PÉRIODES	140
5.1.4	LA GESTION DE L'EXPULSION ET DE LA DÉMOLITION PAR LES MÉDIAS TESSINOIS.....	143
	<i>La démolition de l'ex-Macello vue de l'intérieur des rédactions</i>	145
	<i>La perception de la communication des autorités par les médias</i>	151
	<i>Quel avenir pour l'autogestion au Tessin ?</i>	154
6.	CONCLUSION	159
	LE DISCOURS JOURNALISTIQUE.....	159
	LE DISCOURS POLITIQUE	163
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	169
	SOURCES PRIMAIRES.....	169
	LITTÉRATURE	169
	<i>Ouvrages et chapitres de livre</i>	169
	<i>Articles scientifiques</i>	171
	<i>Mémoires de licence</i>	172
	<i>Ressources audio et audiovisuelles</i>	172
	<i>Ressources en ligne</i>	173
	ANNEXES	175

Liste des encadrés

<i>Encadré 1 : L'histoire des journaux tessinois considérés</i>	30
<i>Encadré 2 : Numéro d'articles sélectionnés pour l'analyse (1996-1997 et 2021-2022)</i>	34
<i>Encadré 3 : L'édition du 12 mai de il Mattino della domenica</i>	45
<i>Encadré 4 : L'édition du 13 octobre de il Mattino della domenica</i>	49
<i>Encadré 5 : L'édition du 8 juin 1997 de il Mattino della domenica</i>	62
<i>Encadré 6 : L'édition du 30 mai 2021 de il Mattino della domenica</i>	92
<i>Encadré 7 : L'édition du 6 juin 2021 de il Mattino della domenica</i>	103
<i>Encadré 8 : L'édition du 31 octobre 2021 de il Mattino della domenica</i>	115
<i>Encadré 9 : La reconstruction de la magistrature</i>	119
<i>Encadré 10 : L'édition du 12 décembre 2021 de il Mattino della domenica</i>	122

Liste des graphiques

<i>Graphique 1 : Nombre d'éditions parues par mois (1996-1997 et 2021-2022)</i>	32
<i>Graphique 2 : Types d'articles en pourcentage (1996-1997 et 2021-2022)</i>	33
<i>Graphique 3 : Articles téléchargés selon le journal d'origine et la période considérée</i>	35
<i>Graphique 4 : Vue d'ensemble des articles pour l'analyse selon le type et le journal d'origine</i>	36
<i>Graphique 5 : Nombre d'articles publiés par mois (1996-1997)</i>	131
<i>Graphique 6 : Type d'articles (1996-1997)</i>	132
<i>Graphique 7 : Récurrence à la une (1996-1997)</i>	135
<i>Graphique 8 : Nombre d'articles publiés par mois (2021-2022)</i>	136
<i>Graphique 9 : Type d'articles (2021-2022)</i>	137
<i>Graphique 10 : Récurrence à la une (2021-2022)</i>	139
<i>Graphique 11 : Type d'articles (1996-1997 et 2021-2022)</i>	141
<i>Graphique 12 : Récurrence à la une (1996-1997 et 2021-2022)</i>	142

Liste des figures

<i>Figure 1 : Les premières pages de Il Corriere del Ticino et de la Regione Ticino du 6 mai 1996</i>	38
<i>Figure 2 : Les pages locales de Il Corriere del Ticino et de la Regione Ticino du 13 mai 1996</i>	44
<i>Figure 3 : Les pages spéciales de la Regione Ticino du 15 octobre 1996</i>	51
<i>Figure 4 : La une et l'approfondissement de la Regione Ticino du 9 juin 1997</i>	60
<i>Figure 5 : Les pages locales de Il Corriere del Ticino et de la Regione Ticino du 28 mai 1997</i>	64
<i>Figure 6 : L'approfondissement de la Regione Ticino du 30 juin 1997</i>	65
<i>Figure 7 : Les premières pages de Il Corriere del Ticino et de la Regione Ticino du 9 mars 2021</i>	74
<i>Figure 8 : Les premières pages de Il Corriere del Ticino et de la Regione Ticino du 31 mai 2021</i>	87
<i>Figure 9 : Les unes de Il Corriere del Ticino et de la Regione Ticino du 1^{er} juin 2021</i>	93
<i>Figure 10 : La correspondance sur l'opération de démolition</i>	99
<i>Figure 11 : Les premières pages de Il Corriere del Ticino et de la Regione Ticino du 7 juin 2021</i>	101
<i>Figure 12 : Les unes de Il Corriere del Ticino et de la Regione Ticino du 3 août 2021</i>	111
<i>Figure 13 : Les pages de Il Corriere del Ticino et de la Regione Ticino du 27 novembre 2021</i>	117

« Vedere quelle macerie, quella mattina è stata una sensazione di un pugno alla pancia, di un gesto comunque violento, inaspettato. E questo silenzio... Intravedere soprattutto anche gli oggetti all'interno... Si vedevano i materassi, i vestiti, i frigoriferi ancora pieni. Immagini del genere, così, le avevo viste solo nelle zone di guerra o dopo qualche bombardamento. Le macerie con gli oggetti dentro, ancora con la vita che senti, che percepisci, che è ancora all'interno, è qualcosa di molto forte »¹.

« La notte delle ruspe », « Lugano fa un macello, Molino demolito ». Voici les gros-titres à la une des éditions des deux quotidiens tessinois *Il Corriere del Ticino* et *laRegione* parus suite à la démolition du centre social autogéré CSOA il Molino de Lugano². Des éditions – enrichies d'éditoriaux, de dossiers spéciaux et de nombreuses photographies des décombres subissant du désormais ancien abattoir – qui seront suivies de nombreuses autres, certaines critiquant les autogérés, d'autres soulevant plusieurs doutes sur la gestion de l'évacuation par les autorités et sur la destruction du bâtiment. Le reportage médiatique de cet événement a été extrêmement riche et a eu un grand écho dans la population tessinoise, atteignant même l'actualité nationale. Mais prenons un peu de recul. Après des mois de tensions entre les autogérés et la mairie de Lugano, dans la nuit du 29 au 30 mai 2021, le siège du centre social il Molino est d'abord évacué et puis détruit. Il s'agit du point culminant des incompréhensions qui refont périodiquement surface depuis vingt-cinq ans entre ceux qui réclament et puis obtiennent un espace autogéré et ceux qui, en tant qu'autorités, semblent ne pas comprendre l'importance de ces revendications. Dans les mois qui ont suivi, la réaction de la population tessinoise a été forte. Le lundi suivant l'expulsion, a eu lieu une assemblée sur la place avec des centaines de personnes, puis une procession nocturne sous la maison du syndic **Marco Borradori**. Le samedi d'après, des milliers de personnes sont à nouveau descendues dans la rue. En outre, plus de 6 mille signatures ont été recueillies en quelques jours en faveur de l'autogestion, parallèlement à toute une série de manifestations, d'assemblées et d'activités sociales, culturelles et politiques sur les places et dans les parcs de la ville de Lugano.

[L'autogestion au Tessin, une longue histoire](#)

Pour bien comprendre les enjeux qui ont entouré l'autogestion au Tessin, il est nécessaire d'en retracer les principales étapes. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'histoire de

¹ Témoignage recueilli par Olmo Cerri dans *Macerie*, « Episodio 12: Lo sgombero », 2021-2022, min. 30:53.

² *Il Corriere del Ticino*, édition 121, lancio, p. 1 ; *laRegione Ticino*, édition 121, ouverture, p. 1.

l'autogestion tessinoise est très longue et trouve ses racines il y a plus de cinquante ans, période à laquelle sont apparues les premières revendications pour un espace autogéré³.

Les origines des revendications pour un espace autogéré (1966-1996)

Le premier projet d'espace autogéré à Lugano remonte à 1966. Proposé par **Franca Armati**⁴ dans le cadre d'une étude pour l'obtention du diplôme à l'École sociale de Lucerne, il s'agissait d'une idée pour la réalisation d'un Centro per il tempo libero, un projet qui n'a toutefois jamais été pris en considération. Quelques années plus tard, en 1970, la formation du comité pour un Cantiere della gioventù⁵ est annoncée à Locarno, dans le but de construire un grand centre expérimental temporaire dans le centre-ville pendant quelques semaines. L'idée plaît et, durant les cinq semaines d'existence du Cantiere, les activités sont totalement autogérées. En outre, une fois l'expérience terminée, certaines personnes insistent pour occuper les espaces, même si, en fin de compte, rien n'en ressort.

L'année suivante, une nouvelle idée de Centro per il tempo libero fait son apparition à Lugano. Le 27 février 1971, deux-cents jeunes se réunissent en assemblée pour réclamer un centre entièrement autogéré et envoient six-cents signatures à la mairie. Ici, se forme le Movimento per il centro autonomo giovanile et, le 25 février 1972, deux-cent-cinquante jeunes revendiquent un centre autonome dans les rues de Lugano. Une autre manifestation se déroule à Lugano le 18 mars suivant, cependant sept personnes seront arrêtées suite à des affrontements avec la police. L'année 1973 inaugure une période de grande tension. En fait, une formation de droite appelée Movimento per la dignità dell'uomo et fréquentée par la bourgeoisie catholique est créée spécifiquement pour endiguer le mouvement. Au sein de la formation, cependant, certains participants sensibles à la revendication d'un centre autogéré tentent de renverser l'inspiration catholique pour une gestion autonome. L'idée est cependant brusquement arrêtée et le mouvement est dissous par les autorités après seulement deux semaines. La réponse de ceux qui se veulent autonomes ne se fait pas attendre. Samedi 7 avril, plusieurs centaines de manifestants affrontent à plusieurs reprises la police, ce qui débouche dans quinze détentions et trois arrestations. Cette période témoigne également de la probable première occupation d'un bâtiment

³ Dans cette partie, les repères chronologiques sont issues des références bibliographiques suivantes :

- Centro sociale autogestito il Molino, *CSOA il Molino : 10 Anni Di (r)esistenza : Comunicati stampa, volantini e fotografie di 10 (e più anni) di Centro sociale : 1996-2006*, Lugano : CSOA Il Molino, 2006.
- CERRI Olmo, *Macerie*, REC, 12 épisodes, octobre 2021-février 2022.

⁴ Les références biographiques des personnalités mentionnées peuvent être trouvées dans la section index des noms dans les annexes. Les personnes citées apparaîtront en gras à la première mention.

⁵ Cf. < [Cantiere della Gioventù](#) >.

au Tessin⁶. Il s'agit de l'immeuble connu sous le nom de 'Venezia', qui était destiné à la démolition. Cette année chaude se termine sur la manifestation appelée par les anarchistes et les autonomes pour le 9 décembre à Lugano. Le syndic **Ferruccio Pelli** interdit le cortège et le disperse avec l'intervention de la police, qui procède à dix arrestations.

Par la suite, la demande d'un centre ne sera présentée à nouveau qu'en 1976-1977. Entre-temps, quelque chose bouge à Bellinzone en 1975 et à Locarno en 1977, où l'on constate l'émergence de nouveaux mouvements pour un centre autonome.

Il faut toutefois attendre le début des années 1980 pour assister à la naissance à Balerna du Centro sociale autogestito La Meridiana, promu par l'Associazione Cultura popolare⁷ dans le but précis d'encourager des expériences de vie et de travail basées sur l'autogestion ; une expérience d'environ un an. À Lugano, après de longues négociations menées par un groupe de promotion, la municipalité remet en mai 1981 les clés d'un espace situé au rez-de-chaussée de l'ancien Ospedale Civico au groupe de gestion du Centro per il tempo libero. Le centre fonctionnera pendant plusieurs années sous une forme presque autogérée.

Quelques années plus tard, le 5 octobre 1996, Casa Cinzia de Bellinzone est occupée pendant quatre mois. Comme l'explique bien le livre sur l'autogestion du CSOA, ceux qui ont vécu cette expérience s'en souviennent avec beaucoup d'enthousiasme, mais aussi pour la dureté de l'expulsion avec laquelle elle s'est terminée. En fait, la plupart des autogérés ont été arrêtés et fichés et la maison a été détruite par les autorités. Enfin, durant cette période, se forment plusieurs groupes de jeunes – dont Realtà antagonista, GAS et Robin Hood – qui, après l'occupation des Molini di Viganello, s'uniront en une seule entité.

Nous avons ainsi vu les principales étapes de la revendication d'un espace autogéré au Tessin depuis les années 1960. Toutefois, avant de se concentrer spécifiquement sur la naissance et la consolidation du centre autogéré il Molino, il est nécessaire de faire un détour par le contexte international caractérisant ces années.

⁶ La première si l'on ne tient pas compte de l'occupation de la salle de classe numéro 20 de la Scuola magistrale de Locarno le 9 mars 1968, événement marquant le début des révoltes étudiantes de '68 en Suisse. Ce sujet a été abordé par Mauro Stanga dans son mémoire de licence : STANGA Mauro, *Abbiamo seguito la nostra coscienza e siamo stati 'fuorilegge': la contestazione studentesca del 1968 nelle scuole secondarie del Canton Ticino*, Université de Fribourg, 2000.

⁷ Active depuis sa fondation le 5 décembre 1976, l'Associazione Cultura popolare promeut des activités impliquant la population du Tessin et de l'Italie du Nord. Cf. < [Associazione Cultura popolare](#) >.

Les expériences à l'international : entre zapatisme et mouvement no global

Le contexte international a en effet fortement influencé les demandes d'un espace autogéré au Tessin et ensuite la naissance du centre social il Molino. Le 1^{er} janvier 1994 – jour de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), destiné à augmenter les possibilités d'investissement entre les États-Unis, le Mexique et le Canada – la révolte zapatiste déboute au Chiapas, l'un des États les plus pauvres dans les Sud-Est du Mexique⁸. Beaucoup de personnes qui avaient participé aux revendications tessinoises ont vu dans ce mouvement de nombreux éléments qui semblaient apporter une réponse à ce qui n'était pas offert culturellement au Tessin. Plus précisément, il y avait au sein du zapatisme des connotations d'analyse socio-politique qui pouvaient également être projetées dans des contextes plus locaux, à savoir une organisation basée sur le principe d'autogestion, un fonctionnement en assemblée et une critique envers le néolibéralisme globalisé⁹. Il convient de souligner que le Tessin a lui aussi été confronté pendant cette période à l'émergence d'une politique néolibérale, promue notamment par la libérale **Marina Masoni**, responsable du Département des finances et de l'économie, et la Lega dei Ticinesi, raison pour laquelle les sympathisants du mouvement étaient interpellés par ces revendications¹⁰. En effet, comme l'explique Andrea Pilotti, le Tessin se présente pendant les années '90 comme la seule région suisse où émerge et se développe un discours qui promeut un ordre néolibéral influençant tous les aspects de la société, y compris l'économie, les finances, la fiscalité, la formation, la politique des transports et la socialité¹¹. Dans ce contexte, certains militants tessinois se sont également déplacés au Chiapas pour une période, pour rentrer plus tard au Tessin avec un idéal d'expérience qui a permis la création d'un groupe politique. Voici un témoignage recueilli par Cerri dans son podcast :

« Poi nel '95 sono partito per il Messico con sette amici e, un po' casualmente, siamo arrivati a San Cristóbal. Abbiamo preso contatto con l'ufficio che si occupava degli osservatori civili e siamo partiti per le comunità zapatiste per verificare questi accordi di pace in qualità, appunto, di osservatori civili internazionali. Andando nelle comunità zapatiste abbiamo capito l'importanza dell'autogestione, del funzionamento assembleare, l'importanza dell'ascolto e delle decisioni condivise. Il fatto che non si

⁸ EMERY Maxence, « Au Chiapas zapatiste », in *Ballast*, vol. 2, no. 3, 2015, p. 165.

⁹ DUBIGEON Yohan, « L'autogouvernement zapatiste à la recherche d'une réunification des temps de la transformation sociale : reconstruire pour mieux détruire », in *Mouvements*, vol. 2, no. 66, 2011, p. 149.

¹⁰ PILOTTI Andrea, « La diffusione delle idee economiche nel Canton Ticino. Dal keynesianesimo al neoliberalismo, tra fattori economici e politici (1950-2000) », in *Bollettino Storico della Svizzera Italiana*, série 9, vol. CIX, fascicolo II, 2006.

¹¹ PILOTTI Andrea, *L'émergence du discours néo-libéral dans le Tessin des années 1990 entre facteurs économiques et politiques*, Université de Lausanne, mai 2005, p. 117.

votasse all'interno di queste comunità. Il fatto che difendevano l'autonomia proponendo un modello completamente diverso da quello dominante »¹².

Après cette expérience, des groupes se sont formés dans lesquels les participants ont commencé à s'informer sur le mouvement zapatiste et à essayer d'en reprendre les aspects qui, selon eux, pouvaient fonctionner dans la réalité tessinoise, ce qui a fortement influencé par la suite la création du centre il Molino.

Par ailleurs, vers la fin des années 1990 et le début des années 2000, nous trouvons un autre moment de rupture et d'agitation autour du mouvement antimondialisation. Dans l'histoire de l'autogestion au Tessin, il est en effet important de consacrer un espace à ce que l'on a appelé le *anti-globalization movement*, étant donné qu'il a eu des implications à tous les niveaux. En particulier sur le plan collectif, étant donné qu'il a changé la manière dont il était possible d'imaginer une lutte politique. De plus, cette période a été vécue de manière significative par les ressortissants du mouvement tessinois. Ces mouvements no-global s'inspirent en partie de l'héritage laissé par le zapatisme, dans le sens où, pendant les révoltes du Chiapas, l'accent était également mis sur la façon dont tout est lié globalement. En fait, à cette époque, on commence à parler de la mondialisation, ou du fait qu'il n'est plus possible de penser uniquement à un pays pour apporter des changements. D'une part, le mouvement tessinois ne pouvait donc que s'inspirer de ces revendications en critiquant le néolibéralisme à l'échelle internationale.

Il faut également rappeler que, à l'époque, ce type de mouvement s'était répandu dans toute l'Europe sous l'impulsion zapatiste, entraînant la création de nombreux centres sociaux. Au niveau international, l'une des premières manifestations a lieu à Genève dans le but de contester le néolibéralisme et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Du 18 au 20 mai 1998, entre 5 et 8 mille jeunes défilent dans les rues de Genève. Un autre événement représentatif pour le mouvement tessinois a été la manifestation à Seattle entre le 30 novembre et le 4 décembre 1999, au cours de laquelle les travaux de la conférence ministérielle de l'OMC ont été perturbés par les protestations de plus de 50 mille manifestants.

Le mouvement tessinois s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans ce contexte, précisément en raison de sa position géographique qui lui permettait de servir de lien entre les mouvements suisse et italien, mais aussi avec le mouvement européen en général. De nombreuses réunions ont en outre eu lieu dans toutes les régions de Suisse avec l'objectif de sensibiliser la population et de bloquer ce type d'accords économiques impliquant le monde entier sans aucune consultation des gens.

¹² CERRI (2020-2021), *op. cit.*, « Episodio 1: Ce la prendiamo noi », min. 09:21.

Finally, before diving into the first years of CSOA il Molino, it is also worth mentioning the largely peaceful protest against the World Economic Forum in Davos on January 9, 2000, and the much more dramatic demonstration against the G8 summit in 2001 in Genoa¹³, which is remembered for the death of Carlo Giuliani, the events at the Diaz school and the numerous arrests of demonstrators.

All these international events, which characterized the end of the '90s and the beginning of the 2000s, also strongly influenced the issues that led to the birth of the Tessin experience of self-management. It is necessary to go back to 1996 to assist at the beginning of this process.

Les premières années du CSOA il Molino (1996-2002)

The real history of CSOA il Molino begins on the night of May 4 to 5, 1996, during the Fête au Tassino, a spontaneous party organized in the public park of the same name near the Lugano station. It was an event that recurred every year during the month of May, where hundreds of people gathered to spend the evening together. Until 1996, despite some complaints from the neighbors, the party was always tolerated by the authorities. However, on the night of May 4 to 5, 1996, after several attempts by the municipal police to disperse the group of young people, the armed forces in riot gear intervene with force, attacking with batons, tear gas and rubber bullets. A few months later, on July 1, 1996, some militants broke into a meeting of the municipal council of Lugano, claiming an autonomous space.

The confrontations at Tassino between the police and the festival participants in spring, as well as the break-in at the municipal council of Lugano, not only had a huge media impact, but also triggered the occupation of the old Molini in Viganello in October 1996. In this context, the Canton obtained the expulsion of the Molini occupants in June 1997, following a fire of criminal origin whose authors have never been identified. The Molino then moved to the old grotto al Maglio in Canobbio, where the autonomous groups remained for a few years despite the protests of a part of the village population, until the first forced expulsion, ordered by the Council of State on October 18, 2002. In December 2002, the autonomous groups started a protest in the center of the village and obtained

¹³ Pour en savoir plus : CAMILLI Annalisa, *Limoni*, Internazionale, 8 épisodes, juin-août 2021.

provisoirement l'ancien abattoir après la signature d'une convention¹⁴ dans laquelle la mairie de Lugano, le Conseil d'État et l'association Addio Lugano Bella (ALBA)¹⁵ – qui représente les résidents autogérés – s'engagent à trouver un lieu approprié et mutuellement acceptable pour accueillir le centre autogéré.

Le basculement à droite de la politique institutionnelle tessinoise

Par la suite, comme l'explique Olmo Cerri dans son podcast, « *nonostante l'assenza di una discussione seria con le autorità, per anni del Molino non si è preoccupato nessuno. Regolarmente, in occasione delle elezioni comunali, si tornava a parlare di sgombero, ma non era mai nulla di serio. Le attività socio-culturali e politiche sono andate avanti per anni, coinvolgendo migliaia di persone* »¹⁶. Pendant ce temps, cependant, le monde à l'extérieur du Molino changeait. En effet, c'est à cette époque que la politique institutionnelle du Tessin et de Lugano se déplace de plus en plus vers la droite. En 2008, le leghiste **Lorenzo Quadri**, directeur de l'hebdomadaire *il Mattino della domenica* organe officiel de la Lega dei Ticinesi, est élu à la municipalité de Lugano. En 2011, **Norman Gobbi**, également membre de la Lega, est élu au Conseil d'État, où il est chargé du Département des institutions (DI) s'occupant de la justice, des prisons et de la police. Finalement, en 2013, le leghiste Marco Borradori est élu maire de Lugano, marquant la fin du mandat de près de trente ans du libéral **Giorgio Giudici**. En outre, pendant la même année **Giuliano Bignasca**, fondateur de la Lega dei Ticinesi qui avait été élu dans l'exécutif de Lugano en 2000, décède. À côté du nouveau syndic Marco Borradori, il sera remplacé par le libéral **Michele Bertini** qui dirigera le Département de la sécurité. Bertini semble vouloir construire sa carrière politique sur l'ordre public et contre il Molino en faisant pression pour que l'autogestion soit à nouveau à l'ordre du jour. Ce sera donc au cours de ces années que les relations et le dialogue entre le mouvement et les autorités se briseront irrémédiablement.

L'évacuation et la démolition de l'ex-Macello (2020-2022)

Il est alors nécessaire de faire un saut en avant jusqu'en 2021 pour assister à un événement véritablement marquant dans l'histoire de l'autogestion au Tessin, à savoir l'évacuation et la

¹⁴ Cf. < [Convenzione 2002](#) >.

¹⁵ Cf. < [Statuto Associazione ALBA](#) >.

¹⁶ CERRI (2021-2022), *op. cit.*, « Episodio 8: Lo strappo », min. 09:04.

démolition de l'ex-Macello. En effet, le 8 mars a lieu une manifestation à la gare des CFF de Lugano pour attirer l'attention sur les thèmes des droits des femmes, de l'islamophobie suite à l'initiative antiburqa et du racisme. Lors de cette manifestation, qui devait être pacifique, des affrontements ont eu lieu entre la police cantonale en tenue anti-émeute et les participants. Après cette dure confrontation, dans un contexte de haute tension, chaque moment est propice à l'expulsion. Cette impression est renforcée dans les rangs des autogérés par une notification de résiliation affichée à l'ex-Macello par les autorités de Lugano prévoyant un délai de vingt jours pour libérer les locaux. Dès lors, en réponse aux ordres de la mairie, une marche est organisée le samedi 29 mai contre l'expulsion et pour la défense des espaces autogérés. Ainsi, après le déroulement pacifique du cortège et l'entrée d'une partie des manifestants dans l'ancien institut Vanoni, l'ex-Macello est d'abord évacué, puis la partie occupée par les autonomes est rasée par des bulldozers.

Dans les jours et les mois qui ont suivi, les questions et les doutes concernant les modalités et les proportions de l'intervention n'ont pas manqué, ce qui a alimenté de nombreuses discussions et débats dans les médias et au sein de l'opinion publique. De nombreux doutes subsistent, notamment parce qu'aucun fait d'importance criminelle n'a émergé après les interrogatoires selon le procureur général **Andrea Pagani**, qui a en effet conclu qu'il s'agissait d'« *errori senza rilevanza penale* » dus à une « *comunicazione improvvisata* »¹⁷.

Ainsi, après avoir parcouru les principales étapes du phénomène d'autogestion tessinoise, nous pouvons nous consacrer à la problématisation du sujet.

Problématisation du sujet et objectifs du travail

À partir de ces constats, dans ce travail, nous nous concentrerons sur le traitement médiatique de l'autogestion tessinoise à partir des deux majeurs journaux tessinois, *Il Corriere del Ticino* et *la Regione Ticino*, qui sont reconnus par l'opinion publique avec une ligne éditoriale respectivement de centre-droit et de centre-gauche. L'objectif est de nous focaliser sur deux cadres thématiques, notamment sur le discours journalistique, ainsi que sur celui politique présents dans ces deux quotidiens, en faisant une comparaison entre le début du mouvement et le démantèlement de l'ex-Macello. Par rapport au discours journalistique, qui se réfère aux routines journalistiques avec lesquelles cette thématique a été traitée par les deux quotidiens, il sera

¹⁷ *Il Corriere del Ticino*, édition 149, spécial, p. 4.

intéressant de comparer les journaux entre eux¹⁸ selon les deux périodes analysées. En ce qui concerne le discours politique rapporté dans les médias, avec lequel nous avons l'intention d'interroger les déclarations des personnalités politiques et la manière dont elles ont été présentées dans les quotidiens, nous observerons d'abord si celui-ci est remis en cause par les journaux et, ensuite, si des changements peuvent être observés dans les déclarations des ressortissants des factions politiques entre les deux périodes analysées.

La décision de considérer les phases initiales de l'expérience d'autogestion du CSOA il Molino et la démolition de l'ex-Macello est principalement due à la grande quantité de sources disponibles sur le sujet, comme nous le verrons dans la partie méthodologique de ce mémoire. Pour des raisons de faisabilité et de temps, nous avons donc décidé de ne pas nous attarder sur les années intermédiaires de ce phénomène, préférant nous axer sur le début et la fin. En outre, en décidant de nous concentrer sur les deux extrêmes, il est possible d'établir des comparaisons plus pertinentes entre les deux phases.

Ainsi, ce qui rend l'enjeu captivant est que, dans les déclarations des autorités après le 29 mai 2021, il ressort que la destruction du centre social s'est produite comme une conséquence de la 'dérive' de la manifestation, concrètement comme une réponse à l'occupation de l'ex-Vanoni. Le point central est d'interroger si et comment les politiciens impliqués, et ensuite les médias, ont justifié le fait de mettre sur le même plan les responsabilités individuelles et celles étatiques, puisque les autorités devraient normalement être garantes de la légalité, pour tous. Autour de ces interrogations, l'une des questions ouvertes reste celle des bulldozers. Selon les déclarations officielles, l'expulsion, et donc la démolition, n'ont pas été décidées à l'avance ; mais il est pourtant difficile de croire que des bulldozers ont pu être improvisés en pleine nuit, samedi, à Lugano. Ce lien ne peut qu'être frappant. Comme nous l'avons déjà mentionné, le comportement vraisemblablement illégal d'un groupe de manifestants et une réponse non proportionnelle des autorités ont été mis sur le même niveau. En d'autres mots, ce qui est particulier dans cette histoire, également au niveau journalistique, est que dans cette situation il y a au moins le doute que les autorités n'ont pas respecté les procédures légales, en termes de demande de permis de démolition du bâtiment, ou encore de vérification de la présence d'amiante ou d'autres substances dangereuses.

En ce sens, il est intéressant d'analyser le discours politique présenté par la presse et d'interroger à quel point cette contradiction a été mise en évidence dès les origines du Molino jusqu'à

¹⁸ *Il Corriere del Ticino* et *la Regione Ticino* sont reconnus par l'opinion publique avec une ligne éditoriale respectivement de centre-droit et de centre-gauche.

la destruction de l'ex-Macello. Par ailleurs, en prenant en compte les premières années d'autogestion dans l'analyse, des différences dans l'approche de ces deux journaux quotidiens vis-à-vis du centre social et de la politique peuvent apparaître. Pour résumer, la question que nous nous posons est donc la suivante : dans quelle mesure le traitement médiatique de l'autogestion tessinoise diffère-t-il selon la période et le journal considérés, en termes de couverture et de remise en question du discours politique ?

Pour répondre à ce questionnement en analysant les articles sélectionnés, nous serons aidés par deux cadres thématiques, déjà évoqués, à savoir le cadre du discours journalistique et le cadre du discours politique rapporté dans les médias.

2. État de l'art

Dans la perspective de répondre à ces questionnements, nous nous baserons sur les notions suivantes repérées dans la littérature existante sur le sujet. L'état de l'art a été divisé en quatre parties en fonction du thème abordé dans la littérature. Nous nous pencherons tout d'abord sur la relation ambivalente entre les médias et les mouvements sociaux, puis nous passerons à l'analyse des cadres comme stratégie de traitement du discours médiatique. Nous nous concentrerons ensuite sur le contexte tessinois, caractérisé par une importante proximité entre la population et les médias, pour terminer enfin avec les changements intervenus dans le paysage politique tessinois ces dernières années.

Médias et mouvements sociaux : une relation ambivalente

La médiatisation des conflits sociaux est un phénomène tellement répandu qu'il est désormais paradoxal d'étudier la conflictualité sociale sans en retenir sa dimension médiatique. Malgré le fait que difficilement les mouvements sociaux arrivent à prendre du relais sans médiatisation, il est cependant aussi avéré que la relation entre les deux est souvent loin d'être amicale. Il semble effectivement que le rôle des médias par rapport au déroulement des mouvements et des conflits sociaux est devenu crucial¹⁹.

Selon Patrick Champagne, « les malaises sociaux n'ont une existence visible que lorsque les médias en parlent »²⁰, mais leur traitement varie au cas par cas en entraînant des inévitables déformations dictées par les intérêts propres au secteur journalistique. Ainsi, d'après Fabien Granjon, l'une des principales façons pour les mouvements sociaux de s'insérer dans le débat public est de s'investir dans la scène politico-médiatique : les militants maîtrisent en effet davantage les logiques et les pratiques nécessaires à la négociation d'un espace sur ces réseaux. Ceci explique donc partiellement cette relation conflictuelle entre militants et médias, car la critique vis-à-vis de ces derniers fait partie intégrante des mouvements sociaux, tout comme la

¹⁹ LAGNEAU Éric, « Comment étudier la médiatisation des conflits ? », in DENIS Jean-Michel (sous la direction), *Le conflit en grève? Tendances et perspectives de la conflictualité contemporaine*, Paris : La Dispute, 2004, p. 59.

RIGONI Isabelle, THEVIOT Anaïs et BOURDAA Mélanie, « Médias, engagements, mouvements sociaux », in *Sciences de la société*, no. 94, 2015, pp. 3-4.

²⁰ CHAMPAGNE Patrick, « La vision médiatique », in BOURDIEU Pierre (sous la direction), *La Misère du monde*, Paris : Seuil, 1993, p. 61.

conscience d'une certaine dépendance médiatique pour la promotion des revendications²¹. Cette même notion de relation intense entre médias et mouvements sociaux est également présente dans le chapitre « Médias et protestation collective » écrit par Érik Neveu. En effet, Neveu remarque qu'« une des tendances des mouvements sociaux contemporains [...] réside dans l'attention croissante que leurs organisateurs dédient à une gestion réfléchie de leur rapport aux médias »²². Cette recherche de médiatisation par les mouvements sociaux est également dictée par la volonté de diffuser et de légitimer leurs objectifs auprès d'un public aussi large que possible, comme le souligne Cottle : « *A wide range of social organizations, single-issue campaigns, new social movements and transnational coalitions all seek out media coverage for the wider dissemination and legitimation of their aims and claims* »²³.

En ce sens, il est possible que les mouvements sociaux aspirent à faire partie de l'agenda, notamment de ce que Philippe Blanchard définit dans le *Dictionnaire des mouvements sociaux* comme étant « le ou les sujets prioritairement discutés dans l'espace public local, national ou international, ou, plus précisément, la hiérarchie des sujets les plus côtés dans chacune des arènes qui déterminent le cours de l'action publique »²⁴. De plus, chez Blanchard, le concept d'agenda se fonde sur le fait que les médias sont ressentis comme pouvant influencer la perception du monde, ce qui pourrait déterminer le cours de la politique et des mobilisations.

Par ailleurs, Éric Lagneau explique que, si d'un côté nous avons cette vision – issue de l'idéologie professionnelle des journalistes – que le travail des reporters n'a aucune influence sur le déroulement des conflits dans la mesure où ils ne sont que des observateurs, de l'autre il existe cette idée, beaucoup plus réaliste, que les fonctions de sélection et de qualification des médias ont un impact sur les groupes en lutte et même que cette influence leur est adverse²⁵.

De même, Theo Mäusli affirme qu'un événement peut difficilement être appelé tel si les médias n'en parlent pas. Il arrive toutefois que certains faits insignifiants deviennent un événement pour la seule raison que les médias en parlent, raison pour laquelle Mäusli invite à réfléchir à l'effet de cohésion, à l'ampleur de celle-ci et aux effets qualitatifs des médias dans la société²⁶.

²¹ GRANJON Fabien, « Médias », in *FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PÉCHU Cécile (sous la direction), Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris : Presses de Sciences Po, 2020, pp. 378-379 et p. 381.

²² NEVEU Érik, « 12. Médias et protestation collective », in *AGRIKOLIANSKY Éric, SOMMIER Isabelle et FILLIEULE Olivier (sous la direction), Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris : La Découverte, 2010, p. 246.

²³ COTTLE Simon, « Reporting demonstrations : The changing media politics of dissent », in *Media, Culture & Society*, vol. 30, no. 6, 2008, p. 867.

²⁴ BLANCHARD Philippe, « Agenda », in *FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PÉCHU Cécile (sous la direction), Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris : Presses de Sciences Po, 2020, p. 24.

²⁵ LAGNEAU (2004), *op. cit.*, p. 62.

²⁶ MÄUSLI Theo, « Voce e Specchio », in *MÄUSLI Theo (sous la direction), Voce e specchio : Storia della RTSI*, Locarno : Armando Dadò Editore, 2009, pp. 269-270.

Pour rester sur le thème des routines journalistiques et de la dépendance des mouvements sociaux aux médias, Guillaume Garcia identifie deux conditions qui, lorsqu'elles sont remplies, font que les journalistes cessent de couvrir massivement un enjeu. D'un côté, lorsqu'il semble que les mesures gouvernementales peuvent difficilement être améliorées, de l'autre, lorsque les médias sentent que la mobilisation s'épuise ou du moins ne s'élargira pas²⁷. Il ne faut en effet pas oublier que, comme le rappelle Marcel Burger, les pratiques des médias contemporains se caractérisent par trois objectifs principaux et fonctions de base : informer, divertir et faire de la publicité²⁸. Par conséquent, la dimension économique des médias doit également être prise en compte : leur finalité commerciale les pousse forcément à essayer d'atteindre le plus grand nombre de récepteurs possible, ce qui se fait aussi en offrant des contenus dynamiques²⁹.

En ce qui concerne leur importance dans la société, les médias représentent les cadres sociaux dans lesquels les individus agissent et occupent un rôle de constructeur de connaissances sociales. En effet, pour Marta Cola et Benedetta Prario les médias offrent « *la possibilità di acquisire quelle capacità di orientamento cognitivo e percettivo, relazionale ed emotivo, che permettono di integrarsi in un modo più o meno critico o acquiescente, conflittuale o solidale, nel proprio contesto sociale* »³⁰. À partir de ces constats, nous pouvons donc affirmer sans risque de nous tromper que les médias jouent aujourd'hui un rôle primordial dans la vie quotidienne des individus.

Cette relation entre médias et démocratie est également abordée par Angelo Agostini dans le chapitre « *Informazione, democrazia e partecipazione politica nell'epoca della globalizzazione* », où il étudie les rapports entre les médias et la politique, les influences qu'ils exercent sur les comportements et les exigences politiques des citoyens. Dès lors, il constate que peu de relations sociales ont connu dans les dernières décennies des changements aussi rapides et profonds que celles entre l'information et la démocratie. En effet, selon Agostini, alors que le monde changeait, le journal est resté synonyme de l'information comme base du développement démocratique. Agostini considère donc qu'avec la chute du mur de Berlin les médias sont devenus ce qu'il définit le 'tissu nerveux' de la société et de la démocratie, en acquérant

²⁷ GARCIA Guillaume, « Chapitre 7 : Éléments pour un modèle d'analyse du processus de médiatisation », in GARCIA Guillaume, *La cause des 'sans'*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 189.

²⁸ BURGER Marcel, « Le cadrage de la communication dans les médias », in *Communication*, vol. 27, no. 2, 2010, p. 18.

²⁹ CHARAUDEAU Patrick, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs », in *Semen*, no. 22, 2006, p. 3.

³⁰ COLA Marta et PRARIO Benedetta, *Dotazione e uso dei media : la Svizzera italiana nel contesto elvetico*, Berne : Lang, 2009, p. 13.

définitivement les caractéristiques qu'ils avaient commencé à développer de plus en plus rapidement après la fin de la Seconde Guerre mondiale. À son avis, considérer les médias comme système nerveux de la société signifie cesser de les considérer comme agent extérieur à la réalité, c'est pourquoi l'information et la connaissance restent la base d'une participation attentive et consciente à la réalité sociale³¹.

La relation entre les conflits sociaux et les médias apparaît donc dans la littérature comme étant assez ambivalente, dans le sens où, d'une part, les mouvements sociaux trouvent parfois nécessaire de s'appuyer sur les médias pour s'autopromouvoir et se légitimer, alors que, d'autre part, ils ne le souhaitent pas forcément. En outre, il peut arriver que le résultat final d'une interview ne plaise pas aux militants du point de vue de la manière dont ils ont été décrits et rapportés par et dans les médias. En ce sens, il est intéressant de se pencher sur la façon dont la médiatisation de ces mouvements peut être analysée.

L'analyse des cadres, une stratégie de traitement du discours médiatique

L'une des façons de saisir la relation entre la conflictualité sociale et sa dimension médiatique s'appuie sur l'analyse des cadres. Dans « Framing : Toward Clarification of a Fractured Paradigm », Robert Entman définit l'action de cadrer comme le fait de sélectionner « *some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation for the item described* »³². En ce sens, Entman note que, quelle que soit son utilisation spécifique, le concept de cadrage offre systématiquement un moyen de décrire la puissance d'un texte communicant³³. Pour cette raison, comme l'explique Jean-Gabriel Contamin dans le *Dictionnaire des mouvements sociaux*, l'uniformisation des cadres d'interprétation prévoit une activité de cadrage³⁴. Plus précisément, la littérature considère le cadrage (*framing*) comme étant un processus qui se rapporte aux étapes de construction et

³¹ AGOSTINI Angelo, « Informazione, democrazia e partecipazione politica nell'epoca della globalizzazione », in MAZZOLENI Oscar (sous la direction), *La politica allo specchio*, Lugano : Casagrande, 2003, pp. 273-274, p. 276 et p. 282.

³² ENTMAN Robert M., « Framing : Toward Clarification of a Fractured Paradigm », in *Journal of Communication*, vol. 43, no. 4, automne 1993, p. 52.

³³ *ibid.*, p. 51.

³⁴ CONTAMIN Jean-Gabriel, « Analyse des cadres », in FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PÉCHU Cécile (sous la direction), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris : Presses de Sciences Po, 2020, p. 40.

d'interprétation des textes, alors que le cadre (*frame*) est un élément du contenu des textes médiatiques qui orientent le sens produit par la nouvelle médiatique³⁵.

En ce qui concerne le lien entre médias et cadrage, Catherine Lemarier-Saulnier illustre que si la presse – en rapportant les nouvelles – choisit inévitablement un angle de traitement bien défini ayant une influence sur les citoyens, le cadrage sera alors considéré comme « le processus expliquant ces orientations ou encore comme expliquant le processus de construction du sens qui s'opère à la fois dans les médias et dans 'la tête' du récepteur lors de son interprétation »³⁶. En outre, dans l'article « Framing Analysis : An Approach to News Discourse », Zhongdang Pan et Gerald Kosicki conçoivent « *a news media frame as a cognitive device used in information encoding, interpreting, and retrieving; it is communicable; and it is related to journalistic professional routines and conventions* »³⁷. Le cadrage peut donc être étudié comme stratégie de construction et de traitement du discours d'information ou comme caractéristique du discours lui-même.

L'analyse des cadres pourrait ainsi être appliquée à la médiatisation de l'autogestion tessinoise. Il est en effet pertinent de recourir au cadrage en ce qui concerne l'angle de traitement de ce phénomène et son influence sur les citoyens de la région. Région qu'en tant que telle présente ses propres spécificités, comme nous le verrons dans le prochain paragraphe.

La forte cohésion entre Tessinois et médias dans une ère de changements

Venons donc au contexte tessinois dans lequel ce que nous avons vu jusqu'à présent sera transposé. Mäusli parle d'une forte cohésion existant entre la population tessinoise et les principaux médias. Pourtant, cette proximité territoriale relève une question particulièrement délicate entre médias et politique régionale. En effet, l'importante intensité du reportage cantonal entraîne inévitablement un rapprochement entre journalistes et population vis-à-vis des protagonistes de la politique cantonale. Plus précisément, Mäusli observe que le reportage politique est fortement cantonal au Tessin, ce qui n'est pas possible à ce point ailleurs. Ceci a d'un côté l'atout de permettre aux hommes et femmes politiques d'expliquer leur pensée et leur action de

³⁵ LEMARIER-SAULNIER Catherine, « Cadrer les définitions du cadrage : Une recension multidisciplinaire des approches du cadrage médiatique », in *Canadian Journal of Communication*, vol. 41, no. 1, 2016, p. 71.

³⁶ *ibid.*, p. 67.

³⁷ PAN Zhongdang et KOSICKI Gerald, « Framing Analysis : An Approach to News Discourse », in *Political Communication*, vol. 10, no. 1, 1993, p. 57.

manière différenciée, mais de l'autre risque de provoquer une complicité familière entre la politique et le journalisme, ainsi qu'une spectacularisation de la politique régionale³⁸.

À cet égard, Cola et Prario présentent dans leur ouvrage les résultats d'une recherche sur la dotation et l'utilisation des médias en Suisse italienne en montrant les caractéristiques de la consommation des médias au Tessin et en comparant le régime médiatique de cette région avec celui d'autres régions de Suisse et d'Europe. Ici, elles concluent que les ménages de la Suisse italienne montrent généralement qu'ils disposent d'une bonne dotation en médias, en termes de quantité et de variété. En fait, deux tiers des ménages interrogés affirment par exemple être abonnés à au moins un journal quotidien. De plus, en comparant la consommation médiatique de la Suisse italienne avec des autres pays européens – notamment avec Italie, Espagne, France, Allemagne et Grande-Bretagne –, Cola et Prario notent que les lecteurs de livres et de journaux quotidiens les plus fréquents sont les Suisses italiens, en précisant que cette région consomme principalement la télévision, les journaux et la radio, ce qui diffère quelque peu des autres pays³⁹.

Par rapport au panorama médiatique au niveau tessinois, dans les deux volumes dédiés au journalisme dans la Suisse italienne, Enrico Morresi s'occupe de la naissance, du développement et de la consolidation de cette profession à partir des années 1950 jusqu'aux années 2000. Ainsi, il explique qu'au cours des cinquante dernières années du XX^e siècle de nombreux événements se sont produits. En citant l'économiste Angelo Rossi, il rappelle donc que les historiens parlent des années d'après-guerre comme des 'trente glorieuses' et pour le Tessin d'un 'âge d'or' ou du 'paradis de la croissance économique'. Dès lors, Morresi évoque les mots du journaliste Gianni de Felice issus de son livre consacré au quotidien italien *Corriere della Sera*⁴⁰ :

« *La fine di un'epoca inaugurata nel XV secolo con l'invenzione di Gutenberg si consumò anche nella Svizzera italiana durante gli anni Sessanta e Ottanta. [...] La rivoluzione seguente consistette nella digitalizzazione dell'intero processo. Nei giornali attuali, le pagine, e non più i singoli articoli, sono impaginate su schermi e tutta la lavorazione può svolgersi in redazione, da dove passano direttamente al locale stampa (può essere lontano centinaia di chilometri...) »⁴¹.*

De plus, la scène de référence a également changé. Selon Morresi, la Suisse italienne a connu une explosion de vitalité dans les années '70, puis, tout en continuant à se développer, elle s'est

³⁸ MÄUSLI (2009), *op. cit.*, pp. 271-272.

³⁹ COLA et PRARIO (2009), *op. cit.*, p. 65, p. 97, p. 138 et p. 146.

⁴⁰ Cf. DE FELICE Gianni, *Corsera sconosciuto. Vent'anni dentro le stanze del più grande quotidiano*, Milano : Edizioni Gianni de Felice, 2013.

⁴¹ MORRESI Enrico, *Giornalismo nella Svizzera italiana (1950-2000)*, Locarno : Armando Dadò Editore, vol. 2, 2014, p. 60.

comme repliée sur elle-même avec un mouvement conservateur et régionaliste. En outre, à l'époque, les temps de production journalistique tenaient aussi peu compte de l'actualité. Comme l'explique Morresi, c'est dans les années '60 que le journalisme d'information s'est progressivement imposé, alimenté par la consolidation de la radio et l'avènement de la télévision. À partir des années 1970, il y a eu une ouverture au journalisme d'investigation et aux commentaires non liés à des raisons partisans. En parallèle, s'opère une professionnalisation du secteur, ainsi qu'un accès accru des jeunes à l'enseignement supérieur : c'est à cette époque que la catégorie a finalement commencé à être perçue comme telle. Pendant les années 1980, l'enregistrement des taux d'écoute pousse les responsables à poursuivre des objectifs plus proches des intérêts du grand public. En même temps, a lieu la crise des journaux de parti, qui ont fermé dans les années 1990, marquant un tournant majeur dans la communication politique. Ces journaux étaient en fait les principaux moyens par lesquels les partis façonnaient l'opinion politique de leurs militants et de leurs électeurs⁴². Par la suite, la tendance à suivre les intérêts du grand public se renforce au tournant du millénaire avec la révolution technologique avec les nouveautés du web.2 et des réseaux sociaux. Pour résumer, depuis les années 1960, au Tessin la radio a été rejointe par la télévision, le journalisme est devenu une profession, le nombre d'employés a été décuplé, la presse quotidienne des partis a disparu et les journaux commencent à être lus sur le web⁴³.

Si nous nous focalisons plus particulièrement sur le panorama des journaux quotidiens tessinois, nous observons qu'entre les années 1980 et les années 2000 on passe d'un environnement riche en quotidiens – dont trois étaient des journaux de partis – à une situation où cette variété s'est réduite à seulement trois titres⁴⁴, non directement liés à des partis politiques. Dans le chapitre « Dall'allentamento del monopolio alla sfide della convergenza (1982-2008) », Ruth Hungerbühler précise que cette évolution s'est également manifestée dans d'autres régions de Suisse à partir des années 1960 : la presse de parti a disparu et de nombreux titres ont été concentrés. Ainsi, les titres qui ont survécu ou se sont regroupés sont des journaux indépendants. Pour Hungerbühler, la réduction de la pluralité de la presse quotidienne et la

⁴² MAZZOLENI Oscar, « Oltre il consociativismo. L'evoluzione del sistema dei partiti e di governo del Cantone Ticino dagli anni Novanta ad oggi », in *Archivio storico ticinese*, vol. 157, juin 2015, p. 52.

⁴³ *ibid.*, pp. 169-171.

⁴⁴ Avec la fermeture du *Giornale del Popolo* en 2018, il ne reste aujourd'hui plus que deux journaux quotidiens au Tessin : *Il Corriere del Ticino* et *laRegione*.

Pour l'histoire de *Giornale del Popolo* voir : GILI Antonio, GANDOLLA Alberto, PANZERA Fabrizio, BERNASCONI Moreno et ABÄCHERLI Aldo, *Una Storia, Un Giornale, Un Popolo : [Giornale Del Popolo, 1926-2001]*, Lugano : Edizioni Giornale Del Popolo, 2002.

Pour l'histoire de *Il Corriere del Ticino* voir : AGLIATI Mario, *La storia del 'Corriere del Ticino'*, Muzzano : Edizioni San Giorgio, 2003.

concentration sur quelques journaux a été causée principalement par la forte fascination que les médias électroniques et plus tard les réseaux sociaux sont capables d'exercer sur les gens⁴⁵. Ces derniers temps, le Tessin a donc connu une forte baisse de l'offre de quotidiens. En effet, à ce jour, sans compter les autres types de contenus tels que la télévision, la radio et les sites d'information, la population tessinoise ne peut s'informer qu'à travers deux grands journaux imprimés, *Il Corriere del Ticino* et *laRegione Ticino*. Ces deux journaux sont en fait historiquement l'expression de deux approches opposées, étant donné que *Il Corriere* se situe sur l'aile libérale conservatrice, tandis que *laRegione* a une orientation idéologique qui peut être rattachée au champ radical et plus précisément au centre-gauche (Cf. Encadré 1).

Les caractéristiques du canton évoquées dans la littérature montrent à quel point les Tessinois et les médias de la région ont un rapport particulier qui présente des atouts, mais aussi des limites. De plus, avant et durant la période analysée dans ce mémoire, la profession de journaliste enregistre d'importants changements qui influenceront fortement la manière de traiter l'actualité. Dans ce contexte, l'équilibre politique du Tessin connaît également un bouleversement que nous traiterons dans la prochaine partie.

Un équilibre politique bouleversé : la Lega dei Ticinesi et le CSOA

En ce qui concerne le contexte politique caractérisant ces années, l'effondrement du communisme soviétique et du rideau de fer constitue une césure que nous avons déjà évoquée. Oscar Mazzoleni indique que dans les démocraties occidentales, donc aussi en Suisse, avec la fin de la Guerre froide, les alignements traditionnels et les divisions classiques entre la gauche et la droite ont été mis à l'épreuve. De plus, au début des années 1990, la plus puissante crise économique de l'après-guerre entraîne une forte hausse de l'inflation et une augmentation du chômage, particulièrement ressentie dans le canton du Tessin⁴⁶. Selon Mazzoleni, pendant ces années, s'ouvre une nouvelle saison, où les forces politiques doivent compter avec les risques croissants de désaffection des électeurs et la réémergence de nouveaux mouvements de

⁴⁵ HUNGERBUHLER Ruth, « Dall'allentamento del monopolio alla sfide della convergenza (1982-2008) », in *MÄUSLI Theo (sous la direction), Voce e specchio : Storia della RTSI*, Locarno : Armando Dadò Editore, 2009, pp. 209-210.

⁴⁶ Silvano Toppi consacre un chapitre à l'incertitude économique qui a affecté le canton du Tessin au cours de cette période : TOPPI Silvano, « L'economia: l'età delle incertezze (1975-1990) », in *CESCHI Raffaello (sous la direction), Storia del Cantone Ticino, l'Ottocento e il Novecento*, Bellinzona : Edizioni dello Stato del Cantone Ticino, 1998, pp. 641-670.

protestation motivés, d'une part, par l'environnementalisme et, d'autre part, par des idéologies nationalistes et régionalistes⁴⁷.

Parallèlement, la crise économique des années 1990 cause des changements importants dans l'équilibre politique du Tessin. En effet, Hungerbuhler relève que, comme ailleurs en Suisse, mais aussi en Europe, les nouveaux groupes de protestation politique se situent à droite, avec des nouvelles formes de populisme conservateur⁴⁸. Le Tessin ne fait pas exception. Même si la Suisse italienne s'est présentée tout au long de la période de l'après-guerre comme un exemple extrême de stabilité en termes d'équilibre des pouvoirs, les années 1990 marquent un important changement de paradigme⁴⁹. En 1991, une nouvelle force d'opposition émerge au Tessin, la Lega dei Ticinesi, qui fonde son programme politique sur l'opposition entre la périphérie et le centre, en se concentrant sur une politique d'identité. Ainsi, si en matière de politique sociale ils existent des points de contact avec la Suisse romande, dans d'autres domaines le Tessin se range pendant les années '90 du côté des cantons les plus traditionalistes de la Suisse alémanique, surtout dans le domaine des relations extérieures, des rapports avec l'Europe et de la présence des étrangers sur le territoire. À cet égard, Andrea Pilotti et Oscar Mazzoleni nous rappellent que le Tessin a vu son orientation politique sur certaines questions se transformer comme aucun autre canton suisse. Plus précisément, alors que dans les années '70 et '80 le comportement de vote du Tessin était en phase avec les autres cantons latins et plutôt éloigné des cantons suisses-allemands, entre les années 1990 et 2000, un profond changement de comportement de vote se consolide, conduisant à un alignement important du Tessin sur la Suisse alémanique⁵⁰.

Cette évolution des communautés de vote territoriales tessinoises rend donc la relation entre les électeurs et les représentants politiques de moins en moins évidente. Nous avons évoqué à plusieurs reprises le rôle crucial de la crise budgétaire touchant le Tessin pendant ces années, à laquelle il faut ajouter les politiques d'austérité qui vont se développer dans les années 1990 et 2000. Cette incertitude économique contribuera à renforcer la désaffection envers les partis historiques, qui deviendront des cibles faciles pour les frustrations engendrées par ce contexte, tout en profitant aux nouveaux partis protestataires, au premier rang desquels la Lega dei

⁴⁷ MAZZOLENI Oscar, « Dalle incertezze di fine secolo alla conquista del Consiglio degli Stati (1990-2020) », in FERRARI-ROSSINI Carolina, MARCACCI Marco et MAZZOLENI Oscar (sous la direction), *Un secolo di storia politica : Dal Partito Agrario all'UDC (1920-2020)*, Locarno : Fondazione Carlo Danzi Armando Dadò Editore, 2020, pp. 213.

⁴⁸ HUNGERBUHLER (2009), *op. cit.*, p. 203.

⁴⁹ MAZZOLENI Oscar, « Ripensare la nascita dei partiti. Il caso della Lega dei ticinesi », in *Archivio storico ticinese*, vol. 163, juin 2018, p. 122.

⁵⁰ PILOTTI Andrea et MAZZOLENI Oscar, « Analisi del voto ticinese sui temi di politica migratoria », in *Forum Svizzero per lo studio delle migrazioni e della popolazione*, vol. 9, 2017, pp. 76-79.

Ticinesi. Dans ce contexte, Mazzoleni explique que les partis historiques, à savoir le Parti libéral-radical (PLR), qui recueillait des voix principalement dans les zones urbaines et économiquement plus fortes, le Parti conservateur⁵¹, présent dans les zones paysannes et dans les vallées, et le Parti socialiste (PS), né d'une rupture avec le PLR, entrent dans une crise profonde qui favorisera la montée de la Lega, qui obtiendra pour la première fois en 2011 la suprématie dans presque toutes les districts tessinois. Ce qui a rendu ces années sans précédent, c'est le fait que le Tessin était reconnu comme un canton caractérisé par une importante stabilité politique. Comme l'affirme Mazzoleni, l'arrivée de la Lega dei Ticinesi sur la scène politique et son succès électoral ont représenté un tournant dans l'histoire politique du Tessin⁵². C'est dans ce contexte exceptionnel que, comme nous l'avons vu, naît et se consolide le mouvement d'autogestion lié au Molino de Lugano. La réponse des principaux partis à ce phénomène est certainement influencée par la période difficile que traversait alors le Tessin. En ce sens, alors que les acteurs historiques au pouvoir connaissent déjà des bouleversements politiques sans précédent, les jeunes s'affirment et n'hésitent plus à faire valoir leurs revendications, déstabilisant davantage une situation inédite.

⁵¹ Plus tard Parti démocrate-chrétien (PDC) et depuis le 1^{er} janvier 2021 Le Centre.

⁵² MAZZOLENI (2015), *op. cit.*, p. 48, p. 50 et p. 55.

3. Méthodologie

La littérature abordée jusqu'à présent nous permet de transposer ces concepts et notions dans la méthodologie que nous utiliserons tout au long de ce travail. En ce sens, pour déterminer la manière dont les enjeux liés au centre social autogéré CSOA il Molino sont perçus et présentés dans ces deux journaux quotidiens tessinois, les concepts et théories mobilisés en analyse de discours et de cadrage seront d'une utilité certaine. En effet, le 'discours' même est important à prendre en compte pour montrer la manière dont celui-ci produit des significations, voire des rapports de pouvoir. Dans cette idée, Burger relève le double aspect du discours en soulignant que celui-ci est d'une part 'communicationnel', c'est-à-dire qu'il a pour but d'informer le public des faits, et d'autre part 'langagier', à savoir construit et porteur de significations à considérer⁵³. Par différents éléments langagiers et certaines récurrences de thèmes, il est donc possible d'effectuer des regroupements et de créer des catégories d'interprétation. En ce sens, Entman met en exergue comment les 'cadres' se créent en analyse de discours : l'élaboration passe par le repérage et la mise en saillance de certaines caractéristiques ou thèmes présents dans le corpus⁵⁴. Dans le cadre d'une analyse de sources médiatiques, se focaliser sur les mots et termes employés dans le texte permet de découvrir certains thèmes récurrents mais également de montrer la manière dont le discours se crée autour d'un protagoniste ou d'un enjeu. Concrètement, comme mentionné dans la problématisation du sujet, nous utiliserons deux cadres thématiques pour analyser les articles de presse.

En outre, dans cette recherche, nous privilégions une démarche empirico-inductive, puisque en partant de l'analyse de nos sources de presse, nous tenterons d'expliquer les enjeux du phénomène de l'autogestion au Tessin, en obtenant des résultats et en formulant des conclusions. Cela nous permettra donc de saisir comment le discours journalistique et politique envers le centre social autogéré est construit, et surtout comment celui-ci varie selon les différents journaux et périodes analysés. De plus, nous allons également mobiliser une approche itérative car nous effectuerons des aller-retours entre nos données empiriques et la littérature privilégiée.

Enfin, dans cette analyse, nous nous appuyons aussi sur certaines éditions de *il Mattino della domenica*, notamment en ce qui concerne les moments marquants liés à l'autogestion, tout en interrogeant la médiatisation de ce phénomène par le biais d'entretiens avec les principales personnes ayant produit des contenus sur l'autogestion dans la presse tessinoise.

⁵³ BURGER (2010), *op. cit.*, p. 18.

⁵⁴ ENTMAN (1993), *op. cit.*, p. 52.

Encadré 1 : L'histoire des journaux tessinois considérés

CORRIERE DEL TICINO

Fondé en 1891 à Lugano par le président du gouvernement tessinois bipartite Agostino Soldati, le premier numéro de *Il Corriere del Ticino* est publié le 28 décembre de la même année. L'objectif du journal naissant était de réconcilier les factions politiques tessinoises opposées dans le nouveau cadre institutionnel qui avait succédé aux luttes du XIX^e siècle. Entre 1892 et 1907, *Il Corriere del Ticino* est dirigé par Giovanni Anastasi et devient l'organe de l'Union démocratique tessinoise pendant quelques années. Plus tard, sous la direction de longue date de Vittore Frigerio, il redevient un journal indépendant. Avec une orientation politique proche du libéralisme de droite, *Il Corriere del Ticino* exprime des sympathies pour l'Italie entre les deux guerres, ce qui l'amène à adopter des positions profascistes dans les années 1920 et 1930.

Sous la direction de Guido Locarmini entre 1969 et 1982, *Il Corriere* devient le premier quotidien du Tessin. À partir de 1983, Sergio Caratti reprend la direction. De 1998 à 2015, le directeur est Giancarlo Dillena et, à partir du 1^{er} janvier 2016, Fabio Pontiggia. Depuis 2019, le directeur est Paride Pelli, fils de l'ancien vice-syndic de Lugano Erasmo Pelli.

Le journal appartient à une fondation familiale et est désormais la société mère d'un groupe multimédia qui comprend des journaux, des stations de radio, des chaînes de télévision et des sites en ligne.⁵⁵

laRegione

Fondée en septembre 1992, *laRegione Ticino* naît de l'union du trihebdomadaire *Eco di Locarno*, publié depuis 1935, et du quotidien *Il Dovere*, fondé en 1878 et organe officiel du Parti libéral radical tessinois.

Il Dovere se positionnait sur un terrain politique intermédiaire par rapport à d'autres journaux d'orientation libérale, tels que la *Gazzetta Ticinese*, qui donnait la parole à la droite libérale, et *L'Avanguardia*, expression du courant démocratique radical et antifasciste. Au début des années 1990, *Il Dovere* se classait derrière *Il Corriere del Ticino* et *Il Giornale del Popolo* en termes de diffusion. La crise traversée par les partis politiques et leurs organes de presse au début des années 1990 et 2000 conduit finalement à la fusion avec *l'Eco di Locarno*, un journal d'importance locale.

Initialement structuré en cinq éditions régionales, le nouveau quotidien passe ensuite à une seule édition pour l'ensemble du canton et est donc rebaptisé *laRegione Ticino* sous la direction de Monica Piffaretti. Avec un tirage en constante augmentation, il était en 2009 le deuxième journal du Tessin en termes de diffusion après *Il Corriere del Ticino*. Le quotidien est imprimé à Bellinzona par l'imprimerie Salvioni arti grafiche. Depuis 2021, le directeur est Daniel Ritzer, qui a succédé à Matteo Caratti.⁵⁶



Premier périodique tessinois à paraître le dimanche et gratuitement, *il Mattino della domenica* naît en 1990 du projet éditorial de Giuliano Bignasca, fondateur de la Lega dei Ticinesi, dont il est devenu l'organe officiel en 1991.

Il Mattino della domenica est conçu à ses débuts comme un périodique d'information, dans le cadre du journalisme d'opinion. La politisation progressive à côté d'un journalisme plus traditionnel se fait sous l'impulsion du directeur Flavio Maspoli, mais surtout de l'éditeur Bignasca à partir de l'automne 1990. Depuis octobre 2007, *il Mattino della domenica* a été rejoint par le quotidien en ligne *MattinOnline*. Actuellement, le directeur est Lorenzo Quadri qui a succédé à Giuliano Bignasca après sa mort en 2013.⁵⁷

⁵⁵ Cf. AGLIATI Carlo, « Corriere del Ticino », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 18 mars 2004 ; MORRESI (2014), *op. cit.*

⁵⁶ Cf. HLS DHS DSS, « Regione, La (journal) », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 2 septembre 2010.

⁵⁷ Cf. MAZZOLENI (2018), *op. cit.* ; MORRESI (2014), *op. cit.*

Présentation des sources

Les sources littéraires traitant de l'autogestion au Tessin ne sont pas nombreuses. La référence la plus importante est peut-être le podcast *Macerie* réalisé par Olmo Cerri⁵⁸, qui retrace les vingt-cinq dernières années d'autogestion au Tessin. De plus, le livre⁵⁹ publié par le centre social il Molino lui-même – constitué principalement par documents de l'époque, dont des anciens dépliants, communiqués, affiches, écrits et photos – représente un autre point de repère qui permet d'avoir une bonne vue d'ensemble de ce mouvement. Une autre contribution se trouve dans le travail de licence de Moira Dalsecco sur l'autogestion au Tessin. Cependant, puisqu'il a été publié en 1998, ce document ne couvre que partiellement les premières années du Molino⁶⁰. Il existe également quelques autres références traitant des aspects historiques inhérents aux centres autogérés et de jeunesse, mais il s'agit à nouveau de travaux publiés pendant les dernières années du XIX^e siècle et les toutes premières années du XX^e siècle⁶¹.

Compte tenu de l'approfondissement partiel du sujet par les chercheurs, ce mémoire sera essentiellement basé sur des articles de presse sélectionnés au sein des archives de *Il Corriere del Ticino* et de *la Regione Ticino*. Ainsi, lors de la consultation des archives auprès de ces deux quotidiens, un total de 528 articles a été téléchargé. Ces articles sont parus dans 319 éditions publiées entre mai 1996 et décembre 1997, ainsi qu'entre mars 2021 et janvier 2022. En particulier, 234 articles pour 154 éditions ont été téléchargés pour *Il Corriere del Ticino*, 294 articles pour 165 éditions pour *la Regione Ticino*⁶².

Les mots-clés employés dans la recherche ont été « Molini Bernasconi », « Molino Bernasconi », « CSOA », « Mulino Bernasconi », « Mulini Bernasconi » et « Tassinio » pour les années 1996 et 1997. De même, « Macello » et « Molino » ont été les clés de recherche utilisées pour la période plus récente. Ce choix a également été opéré sur la base de l'observation des expressions les plus récurrentes et les plus utilisées par les deux quotidiens selon la période considérée.

En ce sens, ces données nous montrent déjà combien la médiatisation de l'autogestion a été extrêmement riche en produisant un nombre très important d'articles. En effet, comme

⁵⁸ CERRI (2021-2022), *op. cit.*

⁵⁹ Centro sociale autogestito il Molino (2006), *op. cit.*

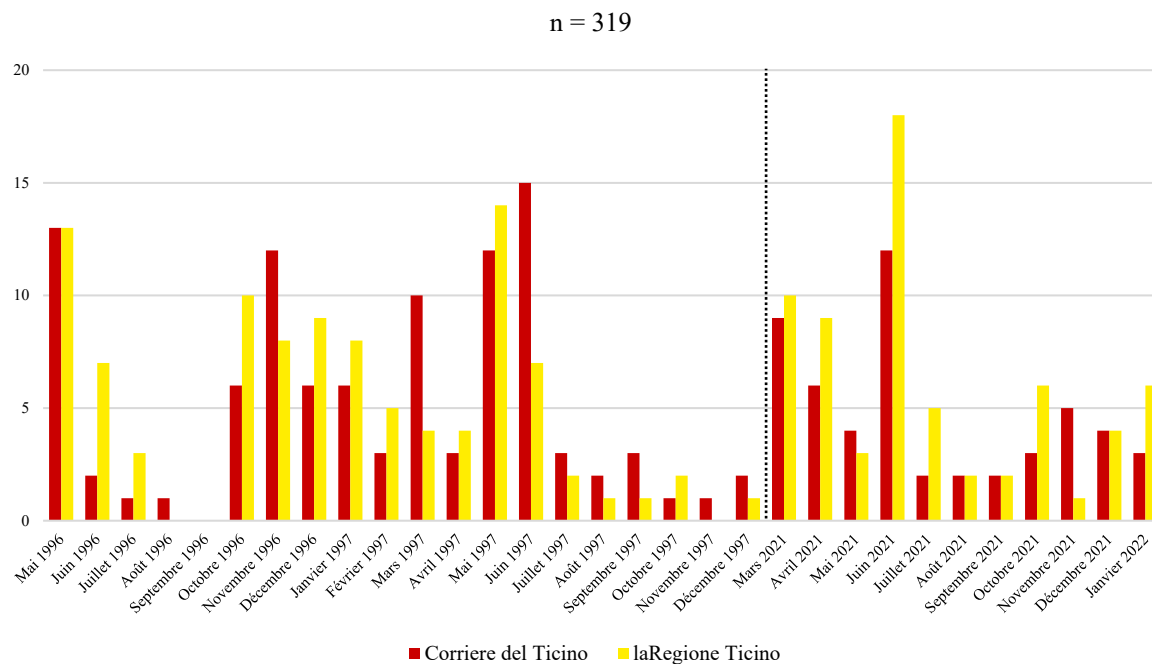
⁶⁰ DALSECCO Moira, *Nuove e vecchie tendenze nell'autogestione giovanile in Ticino*, Mendrisio : Scuola Superiore di Lavoro sociale, mai 1998.

⁶¹ DELL'AMBROGIO Michele, *Storia della politica giovanile a Bellinzona : 1976-1997*, 1997 ; RAINERISEITH Roberto, *Il luogo che non c'è : gruppi, iniziative e spazi autogestiti in Ticino dagli anni Settanta alle prime occupazioni*, Bellinzona : Casagrande, 1997 ; TESTA Camilla, *E stasera... tutti al centro! : la realtà dei centri giovanili oggi in Ticino*, Lugano : SUPSI-DSAS, Ciclo Lavoro Sociale, 2004.

⁶² Une liste complète répertoriant tous les articles téléchargés se trouve dans les annexes. Les articles qui ont été effectivement sélectionnés pour l'analyse sont marqués en violet.

mentionné, la grande quantité de contenus publiés sur le centre social il Molino est l’une des raisons pour lesquelles nous avons décidé de nous concentrer sur les phases initiales et finales de ce phénomène, préférant laisser de côté les phases intermédiaires.

Graphique 1 : Nombre d’éditions parues par mois (1996-1997 et 2021-2022)

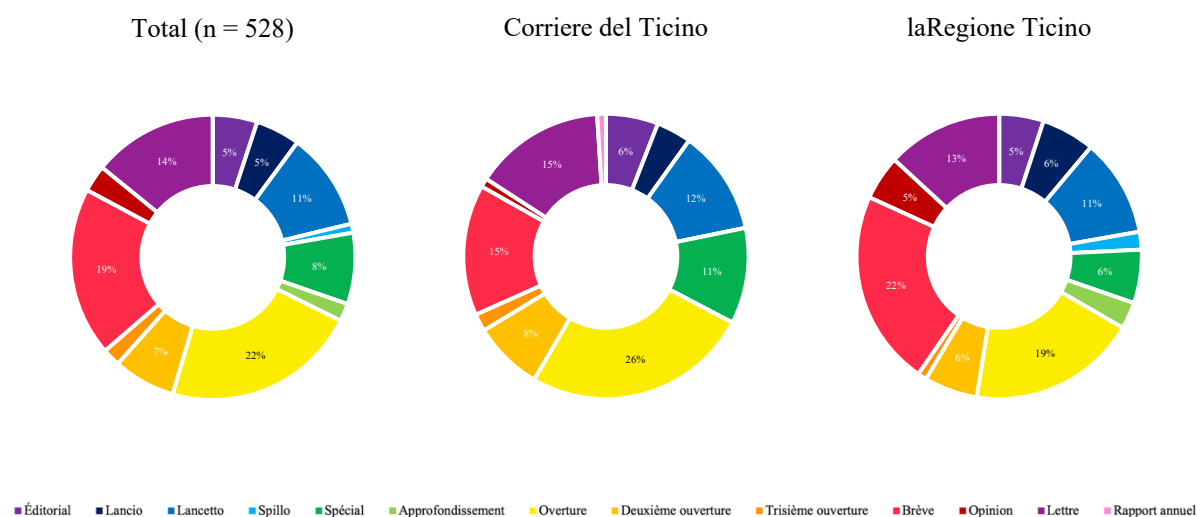


Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

Si nous regardons dans le détail le nombre d’éditions publiées par *Il Corriere del Ticino* et *laRegione Ticino* tout au long de la période sélectionnée, le *Graphique 1* nous montre que celles-ci suivent en gros la même tendance. Il ne faut cependant pas oublier qu’il s’agit de deux périodes particulièrement importantes pour l’autogestion au Tessin, raison pour laquelle les mois sans ou avec peu de publications sont relativement peu nombreux. En ce qui concerne le type de sources, les articles téléchargés ont été divisés en treize sous-catégories, notamment

éditorial⁶³, lancio⁶⁴, lancetto⁶⁵, spillo⁶⁶, spécial⁶⁷, approfondissement⁶⁸, ouverture⁶⁹, deuxième ouverture⁷⁰, troisième ouverture⁷¹, brève⁷², opinion⁷³, lettre⁷⁴, rapport annuel⁷⁵.

Graphique 2 : Types d'articles en pourcentage (1996-1997 et 2021-2022)



Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

Cette catégorisation a été identifiée sur la base de ce qui est habituellement utilisé dans les médias. En effet, ces catégories, avec évidemment des variations propres à chaque rédaction, sont en général reconnues dans le journalisme.

En ce sens, le *Graphique 2* détaille pour chaque journal et pour le total des résultats les types d'articles. Nous pouvons à nouveau constater que la répartition entre les différents types d'articles selon le journal d'origine est très similaire entre *Il Corriere del Ticino* et *laRegione Ticino*, ce qui montre que les deux quotidiens ont produit une quantité comparable de matériel. De plus, il est très intéressant de noter que, bien qu'il y ait une proportion importante d'articles

⁶³ Commentaire signé exprimant, selon le cas, l'opinion d'un journaliste ou celle de la direction du journal.

⁶⁴ Titre principal à la une de l'édition faisant référence à la/un page/s où l'article est développé dans le journal.

⁶⁵ Titre secondaire à la une de l'édition faisant référence à la page où l'article est développé dans le journal.

⁶⁶ Article court à la une non signé, dont le but est d'interpeller l'opinion publique et les personnes directement concernées.

⁶⁷ Pages spéciales consacrées à un sujet d'actualité extrêmement important et récent, souvent signées par plusieurs journalistes.

⁶⁸ Long article de fond, souvent préparé à l'avance, qui traite de sujets importants mais pas strictement d'actualité.

⁶⁹ Article publié en haut de la page consacré à l'actualité la plus importante de la rubrique.

⁷⁰ Article consacré à la deuxième actualité la plus importante de la rubrique.

⁷¹ Article consacré à la troisième actualité la plus importante de la rubrique.

⁷² Nouvelles de quelques lignes, souvent en bas de page.

⁷³ Prise de position d'une personnalité connue (politicien·ne, écrivain·e, expert·e...) sur une question dont elle est responsable.

⁷⁴ Lettre écrite par un·e lecteur·ice du journal et publiée par la rédaction pour stimuler le débat.

⁷⁵ Tour d'horizon sur les principales nouvelles caractérisant une année.

plus courts et d'actualité, il y a beaucoup d'articles spéciaux ou d'approfondissement. Cela souligne déjà la richesse de la médiatisation de l'autogestion et se prête bien à notre analyse.

Encadré 2 : Numéro d'articles sélectionnés pour l'analyse (1996-1997 et 2021-2022)

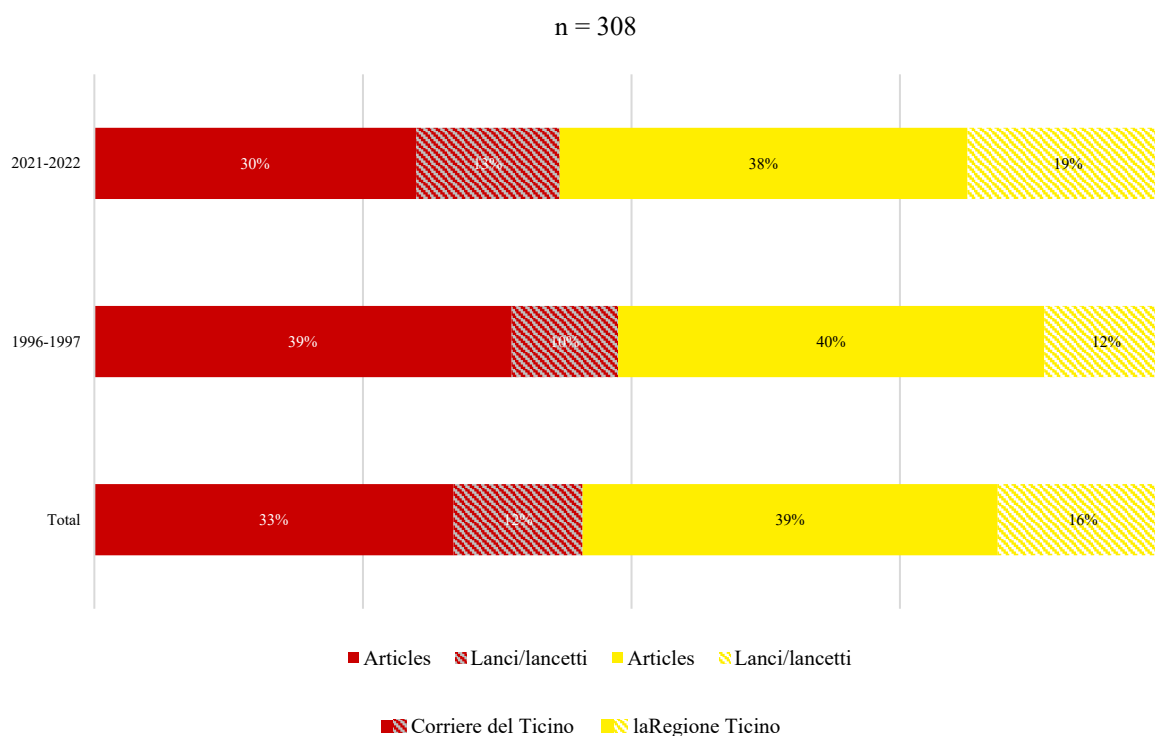
	<i>Corriere del Ticino</i>		<i>laRegione Ticino</i>		Total
	Articles	Lanci/lancetti	Articles	Lanci/lancetti	
1996-1997	47	12	48	14	121
2021-2022	56	25	71	35	187
Total	140		168		308

Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

En ce sens, dans ce mémoire nous nous focaliserons en particulier sur les articles plus longs et développés en excluant systématiquement les brèves et les lettres des lecteurs. En effet, les informations les plus intéressantes ont été recherchées tout d'abord dans les éditoriaux et dans les pages spéciales, ainsi que dans les ouvertures et les approfondissements. En ce qui concerne les deuxièmes et troisièmes ouvertures ou encore les opinions, elles ont été considérées cas par cas selon leur pertinence. Ainsi, en opérant cette sélection, nous passons d'un total de 528 articles à un corpus plus restreint de 308, dont 222 véritables articles et 86 lanci ou lancetti.

Dans le détail, comme le montre le *Tableau 1*, 121 articles ont été sélectionnés pour la période entre 1996 et 1997 et 187 pour la période entre 2021 et 2022. Au total, 140 articles ont été pris en compte pour *Il Corriere del Ticino* et 168 pour *laRegione Ticino*. Nous observons donc que pour les deux périodes, ainsi que pour les deux journaux quotidiens, le total d'articles est à nouveau assez similaire. De plus, prendre en considération les lanci et les lancetti permet de comprendre l'actualité et l'intérêt d'une thématique pour le public. En effet, lorsqu'une nouvelle apparaît à la une des journaux, il s'agit indéniablement d'un événement majeur.

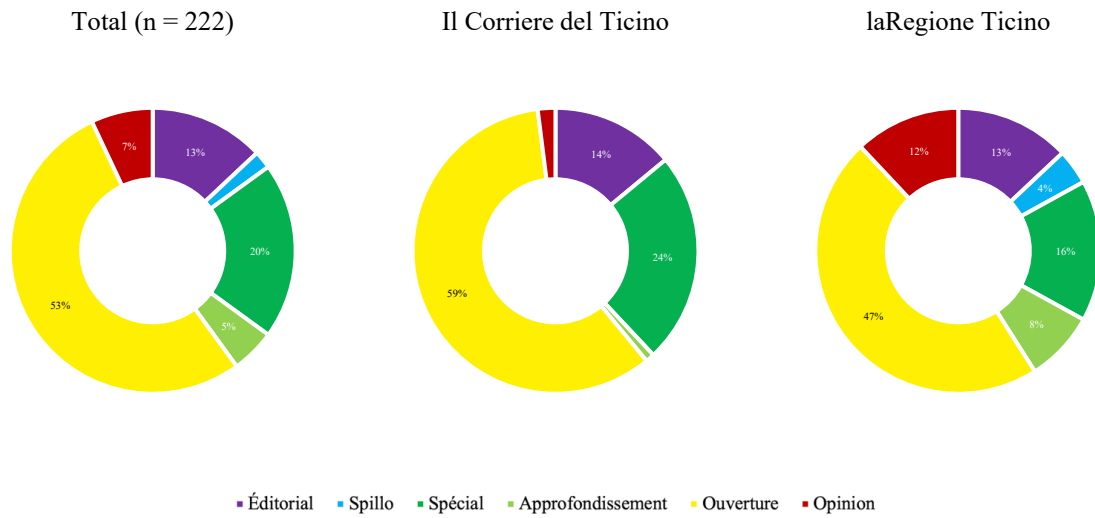
Graphique 3 : Articles téléchargés selon le journal d'origine et la période considérée



Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

Le *Graphique 3* affiche la répartition des articles sélectionnés selon le journal d'origine et la période considérée. Il en ressort que pour la période entre 1996 et 1997 la production journalistique a été similaire pour *Il Corriere del Ticino* et *laRegione Ticino*, que ce soit au niveau des articles ou des lanci et lancetti. Pendant cette période, en effet, les deux quotidiens ont produit presque le même nombre d'articles. Ainsi, en examinant les articles publiés par les deux journaux, on constate qu'environ un quart d'entre eux ont fait la une dans les phases initiales de l'autogestion. Par contre, durant la période plus récente, cette proportion augmente. Presque la moitié des articles publiés par *Il Corriere del Ticino* en 2021 apparaissent sur la première page. De même, la moitié des articles publiés par *laRegione Ticino* étaient des titres de première page. Cependant, il est nécessaire et important de souligner que parfois les lanci ou lancetti en première page concernent plus d'un article. En tout cas, le fait qu'ils soient si nombreux suggère l'importance du sujet.

Graphique 4 : Vue d'ensemble des articles pour l'analyse selon le type et le journal d'origine



Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

Pour résumer, comme le détaille le *Graphique 4*, sans tenir compte des lanci et lancetti, les articles sélectionnés pour la partie analytique de ce mémoire sont au nombre de 217, répartis entre éditoriaux, spillo, pages spéciales, approfondissements, ouvertures et opinions. Il est remarquable de noter à nouveau la distribution très similaire des différents types d'articles dans les deux journaux.

4. Analyse des articles de presse

Dans cette partie analytique nous nous pencherons sur l'étude des éléments relatifs aux discours journalistique et politique présents dans les articles de presse traitant du CSOA il Molino.

Ainsi, nous aborderons tout d'abord la période allant de 1996 à 1997, en nous focalisant sur la naissance du mouvement. Ensuite, nous nous intéresserons à l'année 2021, durant laquelle le centre social a été évacué et détruit. Finalement, nous croiserons les résultats émergés dans les sous-chapitres suivants dans une partie de discussion.

En ce sens, pour analyser les articles, nous nous appuierons sur deux cadres thématiques, celui du discours journalistique et celui du discours politique rapporté par les médias, en privilégiant une structure chronologique.

4.1 Les origines du mouvement (1996-1997)

Notre premier sous-chapitre d'analyse abordera donc les événements concernant le début du mouvement débouchant dans la naissance du centre social CSOA il Molino. Comme déjà mentionné, les articles de presse sélectionnés pour cette partie ont été publiés par les deux quotidiens entre mai 1996 et décembre 1997 : globalement, nous disposons de 121 articles, lancetti, dont 47 véritables articles pour *Il Corriere* et 48 pour *laRegione*.

Dans la partie introductive de ce travail, nous avons retracé les principales étapes de ce phénomène d'autogestion que nous retrouverons dans les pages suivantes, notamment la Fête au parc du Tassino en mai 1996, l'irruption au conseil communal de Lugano en juillet, l'occupation des Molini Bernasconi de Viganello en octobre, l'incendie criminel des Molini en juin 1997 et finalement le transfert au Maglio entre juillet et août.

4.1.1 La Fête au parc du Tassino et l'irruption au conseil communal de Lugano

Entre le 4 et le 5 mai 1996 a eu lieu la Fête au parc du Tassino de Lugano qui, comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, a été violemment réprimée par la police municipale de Lugano. Cet épisode a eu une très grande résonance médiatique et fortement frappe les citoyens de Lugano, mais aussi du canton. Dès lors, il est particulièrement intéressant de nous intéresser à la couverture journalistique de cette fête.

La chronique des affrontements au Tassinio

Une indication de l'importance de cet événement se trouve dans le fait que les journaux considérés lui dédient de l'espace sur leurs respectives premières pages de lundi 6 mai. Il convient toutefois de noter que, si d'un côté les deux quotidiens lancent les événements du week-end à la une, de l'autre *laRegione Ticino* y consacre un espace plus central que *Il Corriere del Ticino*, en ajoutant même une photo des policiers en tenue anti-émeute (*Figure 1*)⁷⁶.

Figure 1 : Les premières pages de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino* du 6 mai 1996



Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

En ce qui concerne le contenu des éditions, les journaux couvrent les événements avec un article en ouverture des pages locales de Lugano. Ainsi, les deux quotidiens reconnaissent la dureté de l'affrontement au Tassinio, en utilisant des expressions telles que « *violento scontro* » et « *durissimo scontro* ». Nous retrouvons cependant quelques différences en ce qui concerne les chiffres : selon l'article de Mauro Maestrini de *Il Corriere*, les jeunes présents dans le parc étaient initialement cinq-cents et, après l'invitation à partir de la part d'une quarantaine de policiers, au moins deux-cents sont restés, de plus l'ordre a été rétabli vers 2h30 du matin. Cependant, selon l'article de Francesca Torrani de *laRegione*, il y avait au début six-cents jeunes, réduits ensuite à cent-cinquante, et une trentaine de policiers avec lesquels la lutte a

⁷⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 1, lancetto, p. 1 ; *laRegione Ticino*, édition 1, lancetto, p. 1.

duré jusqu'à 4 heures du matin. Cette confusion est probablement due au fait que les événements étaient encore relativement récents et que la police et les autorités étaient en train de vérifier la dynamique de l'incident. À cet égard, ils existent également des différences de registre significatives entre les journaux. Malgré le fait que les deux quotients énumèrent l'arsenal des policiers – casques avec visières, boucliers, matraques, gaz lacrymogènes, lance-grenades et balles en caoutchouc –, Torrani indique clairement que ces derniers étaient « *in tenuta d'assalto* », tandis que Maestrini les décrit comme étant « *in assetto da servizio d'ordine urbano* », une expression beaucoup plus vague et moins immédiatement compréhensible pour un lecteur. En outre, dans le chapeau de son article, *Il Corriere del Ticino* écrit que, pour résoudre la situation, la police « *ha dovuto* » utiliser des gaz lacrymogènes et tirer quelques balles en caoutchouc. L'utilisation du verbe 'devoir' suggère qu'il n'y avait pas d'autre alternative, ce qui, dans les jours qui ont suivi les affrontements au Tassino, a été fortement relativisé. Enfin, les deux articles soulignent la spontanéité de la réunion, ainsi que sa périodicité. À ce sujet, Torrani s'expose en disant que la police était également intervenue les années précédentes, « *ma in modo nettamente più blando. Sabato invece, la festa è finita davvero male* »⁷⁷.

Il Corriere del Ticino et *laRegione Ticino* se penchent sur la fête du Tassino également dans leurs éditions du 7 mai. À nouveau, *laRegione* lance son article à la une, tandis que le *Corriere* présente un lancetto seulement dans les pages régionales⁷⁸. Malgré quelques différences en ce qui concerne certaines informations numériques sur les affrontements, dans ce cas les deux publications sont plus similaires. L'accent est en effet mis sur l'interpellation présentée par le conseiller communal socialiste **Marco Baudino**, ainsi que sur le fait qu'aucune déclaration officielle n'a été publiée par la mairie, à l'exception d'un communiqué de presse du syndic Giorgio Giudici. En ce sens, Baudino – qui se range du côté des participants à la fête – se demande comment est-il possible que des policiers en tenue anti-émeute soient intervenus pour disperser un groupe de jeunes, en utilisant des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et des matraques : en d'autres termes, la question qu'il pose est de savoir si les policiers ont violé le principe de proportionnalité. À cet égard, dans les deux quotidiens, les interrogations de Baudino sont exposées à peu près de la même manière. Par rapport au communiqué de Giudici, il est intéressant de noter comment dans l'article de *Il Corriere* signé par Mauro Maestrini les déclarations du syndic de Lugano sont assez relativisées. En fait, Giudici parle d'une « *massa di giovani che ha reagito violentemente attaccando gli agenti sia fisicamente che con*

⁷⁷ *Il Corriere del Ticino*, édition 1, ouverture, p. 8 ; *laRegione Ticino*, édition 1, ouverture, p. 15.

⁷⁸ *Il Corriere del Ticino*, édition 2, lancetto, p. 9 ; *laRegione Ticino*, édition 2, lancetto, p. 1.

il lancio di bottiglie e sassi ». De son côté, Maestrini écrit que, selon les reconstitutions, l'affrontement s'est produit avec une minorité de jeunes. Il émerge donc assez clairement que le journaliste cherche à contextualiser les affirmations de Giudici en fournissant des données officielles comme base. En ce qui concerne le reste de l'article, Maestrini interpelle le municipal leghiste **Giorgio Salvadè**, chef du Département des activités culturelles de Lugano, qui emploie également le Bureau des activités pour la jeunesse. Salvadè se dit prêt à discuter avec les jeunes, même s'il laisse transparaître une certaine opposition vis-à-vis d'une partie d'eux, en affirmant par exemple « *restiamo interlocutori dei ragazzi che hanno voglia di discutere e non di picchiare* » ou encore « *la festa del Tassino è stata strumentalizzata da una minoranza* ». En ce sens, le municipal leghiste semble culpabiliser une partie des jeunes pour les affrontements au Tassino, ainsi que nier l'importance de la revendication d'espaces autogérés, la qualifiant, si mise en œuvre de cette manière, de « *menzogna* » et de « *provocazione* ». Au contraire, *laRegione* préfère donner la parole aux jeunes qui ont décidé de réagir aux événements du week-end précédent en organisant un cortège pacifique – cortège mentionné seulement dans le sous-titre de l'article de *Il Corriere* – sous le slogan « *Contro l'uso della violenza da parte della polizia : Per un Centro sociale autogestito* ». Dans ce cas, le choix des interlocuteurs est révélateur de la ligne que les deux journaux adoptent dans leur couverture de l'événement : du côté de *Il Corriere* nous observons une ligne plus institutionnelle avec laquelle la parole est essentiellement donnée aux autorités et aux politiciens, *laRegione* semble au contraire vouloir donner plus de place à des personnalités moins formelles, comme les jeunes et les associations revendiquant un espace autonome. Il faut aussi noter que les journalistes de *laRegione* Francesca Torrani et Ivan Pedrazzi qui ont signé cet article tentent de souligner encore la dureté de l'affrontement, avec des expressions telles que « *sul luogo della battaglia* » ou « *una violenza a cui la città non era abituata* »⁷⁹.

La « paura dei giovani »

Les éditions du 8 mai sont particulièrement intéressantes en ce qui concerne le traitement médiatique des affrontements au Tassino. En effet, si *laRegione* y dédie un lancetto à la une⁸⁰, ainsi qu'un article d'opinion et une ouverture dans les pages régionales, *Il Corriere del Ticino* aborde la question uniquement dans les pages de Lugano avec une ouverture. Dans cette perspective, il est pertinent de se pencher sur l'article d'opinion de *laRegione Ticino* signé par

⁷⁹ *Il Corriere del Ticino*, édition 2, ouverture, p. 11 ; *laRegione Ticino*, édition 2, ouverture, p. 11.

⁸⁰ *laRegione Ticino*, édition 3, lancetto, p. 1.

l'écrivain Fabio Pusterla. En effet, Pusterla condamne sans détour l'intervention de la police, en la définissant un « *fatto grave e per più aspetti inquietante* ». Ainsi, il soulève deux remarques, la première concernant la manière dont la police est intervenue, la seconde relative à la demande d'un centre pour jeunes à Lugano. Par rapport à l'intervention de la police, Pusterla soutient que celle-ci s'est déroulée dans des conditions de « *sproporzione evidente tra il disturbo arrecato dai ragazzi alla popolazione del quartiere e l'entità dei mezzi utilizzati dalle forze dell'ordine : [...] quasi si dovesse affrontare un episodio di guerriglia urbana* ». Bien que Pusterla reconnaisse que les raisons formelles étaient probablement du côté de la police – la manifestation n'était pas autorisée, de nombreux habitants du quartier avaient téléphoné aux autorités communales, et les jeunes n'ont pas immédiatement donné suite à l'ordre d'évacuer le parc –, la question centrale qu'il pose est de savoir si une intervention aussi sévère était vraiment nécessaire. La réponse de Pusterla est que, compte tenu de la périodicité de l'événement, la fête du Tassino « *non costituiva certo un pericolo per l'ordine pubblico* ». Par rapport aux revendications d'un espace autonome à Lugano, l'écrivain tessinois explique qu'il s'agit d'une « *richiesta che si trascina avanti da anni, e alla quale le autorità cittadine non hanno mai voluto dare soddisfazione* ». Avec ces mots, Pusterla n'hésite pas à blâmer directement les autorités pour le manque de résultats. La partie finale de la réflexion de Pusterla est consacrée à ce qu'il définit la « *paura dei giovani* », dont le titre remarquable de l'article « *Aver paura dei giovani* ». En ce sens, à son avis, les raisons de cette violente intervention, mais surtout les explications du fait que les revendications d'un espace autogéré n'ont jamais été suivies d'effet, se trouvent dans cette peur d'une réalité juvénile que l'on craint de voir échapper à tout contrôle, « *allora meglio ghetizzarla, allontanarla dalla realtà, dal centro cittadino, disperderla in luoghi abusivi e alternativi : renderla fuorilegge in modo da poterla dimenticare o punire* ». Ces mots très forts sont donc révélateurs du point de vue non seulement de Pusterla, mais aussi de *la Regione*, l'ayant choisi en premier lieu comme interlocuteur et en l'ayant ensuite publié en première page. Pusterla conclut sur l'urgence de dédier un espace aux jeunes, comme en témoigne le fait qu'ils étaient si nombreux au Tassino, environ six cents⁸¹. À cet égard, il est intéressant de relier cette « *paura dei giovani* » théorisée par Pusterla à ce que nous avons pu trouver dans la littérature. En effet, comme l'expliquent notamment Pilotti et Mazzoleni, dans les années '90 les partis historiques tessinois traversent une importante crise de consensus⁸². Dans le même temps, nous avons constaté que les revendications des jeunes devenaient de plus

⁸¹ *la Regione Ticino*, édition 3, opinion, p. 1 et p. 4.

⁸² PILOTTI et MAZZOLENI (2017) ; MAZZOLENI (2018), *op. cit.* ; MAZZOLENI (2020), *op. cit.*

en plus déstabilisantes pour les autorités au pouvoir. Pour cette raison, nous pouvons supposer que nombre des réactions critiques exprimées par les partis traditionnels puissent être liées à l'érosion du consensus qu'ils connaissaient à l'époque.

Par rapport aux articles en ouverture des pages de Lugano, *Il Corriere* et *laRegione* se focalisent sur l'autorisation de la mairie de Lugano vis-à-vis de la susmentionnée marche pour protester contre l'usage de la force par la police et pour revendiquer un espace autogéré. Le feu vert, expliquent les journaux, a été donné par Giudici en réponse à une lettre recommandée envoyée à l'exécutif par **Fausto Beretta-Piccoli**, député et conseiller communal du groupe socialiste, dans laquelle il expliquait de croire « *doveroso lasciare ai giovani la possibilità di poter esprimere a livello socio-culturale e ricreativo il loro disappunto contro ogni forma di violenza* ». *Il Corriere* et *laRegione* consacrent également un certain espace à la position officielle de la section citoyenne du PS, dont le président **Marco Jermini** critique l'exécutif en déclarant que les jeunes ont choisi la voie de la protestation parce que, lorsqu'ils ont emprunté les voies institutionnelles, « *non hanno mai ricevuto risposte vincolanti e operative* ». Enfin, alors que *Il Corriere* consacre beaucoup d'espace aux prises de position socialistes, *laRegione* cite également une interview que Giudici a donnée à la Radiotélévision suisse en langue italienne (RSI) dans laquelle il se déclare contre toute forme d'autogestion à Lugano⁸³.

L'édition du 10 mai de *laRegione* et celle du 11 mai de *Il Corriere del Ticino* se penchent sur les nouvelles déclarations de Giorgio Salvadè. Le municipal leghiste, écrit Sergio Coreno pour *Il Corriere*, « *dà torto a tutti : ai giovani [...] e alla polizia* », en niant que la fête ait été organisée pour revendiquer un centre social autogéré. De son côté, Francesca Torrani ajoute que Salvadè a déclaré que « *proiettili di gomma e gas lacrimogeni dovevano a mio parere essere lasciati nel cassetto* ». Nous constatons donc que, selon les déclarations officielles de la mairie de Lugano, l'intervention de la police a été critiquée, mais que, au même temps, la responsabilité de l'incident est principalement imputée à ce qui est décrit comme un « *gruppo di irriducibili rimasti nel prato oltre le 2* ». De plus, dans son article, Coreno s'est également entretenue avec des jeunes au sujet de la manifestation organisée l'après-midi en rapport avec les événements du Tassinio qui ont déclaré que, « *pur trovandoci in una situazione di illegalità, quello che è successo ha dell'incredibile ed è inaccettabile* », tout en soulignant l'importance des revendications vis-à-vis d'un centre social. Il faut cependant mentionner que ces deux éditions contiennent essentiellement des articles d'actualité et pas d'opinion⁸⁴.

⁸³ *Il Corriere del Ticino*, édition 2, ouverture, p. 16 ; *laRegione Ticino*, édition 3, ouverture, p. 13.

⁸⁴ *Il Corriere del Ticino*, édition 6, ouverture, p. 11 ; *laRegione Ticino*, édition 5, ouverture, p. 11.

L'après-manifestation du 11 mai 1996

Le lundi suivant cette manifestation, les journaux en font le bilan. La comparaison entre les deux quotidiens est dans ce cas digne de considération. Une fois de plus, l'édition de *laRegione Ticino* est beaucoup plus riche et consacre plus d'espace à la manifestation : celle-ci est en effet lancée en première page, avec le titre « *In 2 mila per un centro e contro la violenza* » et une photo de taille moyenne du cortège⁸⁵ ; en outre, le quotidien lui dédie un éditorial du directeur adjoint Michele De Lauretis, une page entière dans la section 'Lugano e dintorni' et un article d'opinion signé par Giorgio Salvadè. Pour sa part, *Il Corriere* ne revient sur le cortège qu'avec une ouverture dans les pages locales de Lugano signée par Emanuele Gilardi.

En ce qui concerne l'éditorial de De Lauretis, le directeur adjoint reprend certains des principes exposés par Fabio Pusterla dans son article d'opinion publié le 8 mai, notamment la peur des jeunes. Cependant, Lauretis préfère se concentrer sur les aspects positifs – « *segnali felici* » – qui, selon lui, sont apparus lors de la manifestation pour réclamer un centre social. En effet, il écrit que « *la manifestazione di domenica [sic]*⁸⁶, *pur emarginata in un itinerario periferico [...], è stata una bella vittoria. Pacifica, allegra, colorata, vitale* ». En ce sens, le type de vocabulaire utilisé par le directeur adjoint dans son éditorial révèle clairement un positionnement en faveur des jeunes de la part de *laRegione*. Bien que cette tendance était déjà partiellement apparente dans les articles publiés précédemment, il s'agit en fait de la première prise de position claire du journal⁸⁷. Il convient de mentionner à ce propos que les éditoriaux constituent l'une des ressources les plus importantes pour ce travail de mémoire, car ils reflètent le positionnement officiel d'un journal. En fait, comme mentionné auparavant, les éditoriaux sont souvent signés par le directeur, le directeur adjoint ou un journaliste qui a couvert l'histoire dans le but d'exprimer une opinion critique sur un événement.

La *Figure 2* représente les pages locales des deux journaux consacrés à la manifestation pour revendiquer un centre social. Nous pouvons clairement voir que, tandis que *laRegione Ticino* couvre les événements entourant le cortège du samedi précédent sur une page entière avec de nombreuses photographies, *Il Corriere del Ticino* n'en parle que dans une ouverture avec relativement peu de texte.

⁸⁵ *laRegione Ticino*, édition 7, lancetto, p. 1.

⁸⁶ Il s'agit probablement d'une erreur de distraction, puisque le cortège a eu lieu dans l'après-midi du samedi 11 mai 1996.

⁸⁷ *laRegione Ticino*, édition 7, éditorial, p. 1.

Figure 2 : Les pages locales de Il Corriere del Ticino et de laRegion Ticino du 13 mai 1996



Source : Archives de Il Corriere del Ticino et de laRegion Ticino.

Néanmoins, le ton des deux articles est d'éloge au succès de la marche et mise sur un appel au dialogue avec les autorités de la ville. Nous découvrons ainsi que parmi les 1500-2000 participants, la manifestation comptait Fausto Beretta-Piccoli, député socialiste au Grand Conseil qui s'était porté garant auprès des autorités lors du cortège, la présidente du PS **Anna Biscossa**, ainsi que plusieurs conseillers communaux de Lugano et plusieurs députés au Grand Conseil. Il n'est donc pas surprenant que *laRegion* lui ait consacré autant d'espace, tant l'événement était participatif. Son article, signé par Guido Grilli et Ivan Pedrazzi, retrace les principales étapes de la journée en mobilisant des descriptions et des expressions positives, telles que « *è una città che canta, una città che balla quella che i gruppi giovanili di 'Realtà antagonista' hanno voluto contrapporre alla violenza esplosa una settimana fa al Tassino* », « *è un segno di responsabilità e maturità che merita considerazione e ascolto* » ou encore « *la coreografia assume un'aria festosa: palloncini colorati, striscioni, parole e note di canzoni e di ballate politiche* » et « *il vivace corteo* ». Dans leur article, Grilli et Pedrazzi interpellent tout d'abord les jeunes et moins jeunes participants, ainsi que deux personnalités politiques : le conseiller communal socialiste **Giovanni Cansani**, qui confirme la position adoptée par son parti, et **Michele Foletti**, à l'époque municipal et député au Grand Conseil avec la Lega. Ce dernier se montre sceptique quant à la réponse qui sera donnée par la municipalité après cet événement, en déclarant que « *l'autorità politica deve prendere coscienza che a manifestare oggi non ci*

sono solo drogati e alcolizzati. [...] Ho l'impressione però, che il Municipio non ne prenderà coscienza e che la prossima mossa sarà quella di limitare l'accesso al parco del Tassino »⁸⁸. Ces déclarations de Foletti sont extrêmement significatives si l'on considère qu'au moment de la destruction de l'ex-Macello il était vice-syndic de Lugano et membre de la municipalité, mais nous en discuterons dans le prochain sous-chapitre. Dans cette même édition de *la Regione*, nous retrouvons un article d'opinion de Giorgio Salvadè, dans lequel il répète certaines considérations déjà faites dans d'autres articles sur lesquels nous ne reviendrons donc pas⁸⁹.

Encadré 3 : L'édition du 12 mai de *il Mattino della domenica*



Pour les moments les plus emblématiques de l'histoire de l'autogestion tessinoise, nous avons décidé de rechercher ce qui a été écrit dans *il Mattino della domenica*, organe officiel de la Lega dei Ticinesi. La Fête au Tassino constitue en effet une étape essentielle dans les revendications des jeunes qui se consolideront ensuite avec l'occupation des Molini Bernasconi à Viganello en octobre 1996. L'édition du 12 mai de *il Mattino* s'ouvre sur une grande photo consacrée à la manifestation de la veille, dont la légende est la suivante : « hanno sfilato composti malgrado la repressione della polizia di sabato notte ». La page de couverture montre déjà que, après les événements du Tassino, *il Mattino* tend à se positionner en faveur des revendications des jeunes. C'est un fait particulièrement curieux, car, comme nous l'avons vu,

la Lega se révélera être l'un des partis les plus hostiles à l'autogestion dans les années à venir. Après un premier article très factuel⁹⁰ reparcourant la manifestation de la veille, qui est décrite en termes positifs (« Insomma, è stato un party, un pic nic. [...] Niente manganelli. Niente proiettili di gomma. 1500 giovani in festa, coscienti di essere giovani che chiedono soltanto la non violenza »), nous trouvons un éditorial signé par Giuliano Bignasca, président à vie de la Lega et directeur du journal. Dans cet éditorial, Bignasca prend la défense des jeunes qui ont participé au rassemblement du Tassino le 4 mai, ouvrant clairement la possibilité de leur attribuer un espace. Le directeur de *il Mattino* écrit en effet que « i ragazzi, da che mondo e mondo, hanno bisogno di spazi in cui trovarsi e dare libero sfogo al loro desiderio di svago e divertimento ». Cette prise de position s'inscrit dans la continuité des tonalités positives de l'article précédent et montre une fois de plus qu'à l'origine, la Lega et son président n'étaient pas contre la création d'un espace pour les jeunes à Lugano, bien au contraire⁹¹.

Source : Archives de *il Mattino della domenica*.

⁸⁸ *la Regione Ticino*, édition 7, approfondissement, p. 11.

⁸⁹ *la Regione Ticino*, édition 7, opinion, p. 13.

⁹⁰ Ici et par la suite, par factuel nous n'entendons pas un article neutre, mais que le journal rapporte principalement des faits qui ne sont pas approfondis.

⁹¹ *Il Mattino della domenica*, édition 1, lancio, ouverture et éditorial, p. 1 et pp. 24-25.

La politique face aux revendications des jeunes

Pendant les semaines suivantes, *Il Corriere del Ticino* et *laRegione Ticino* reprennent par le biais d'articles d'opinion les affrontements au Tassinio et le cortège de protestation. Nous en avons un exemple dans la prise de position du député socialiste du Grand Conseil **Raoul Ghisletta** publiée à la fois par *Il Corriere* et *laRegione* dans leurs respectives éditions du 22 et 25 mai. Ghisletta se positionne ainsi en faveur de la 'Legge giovani'⁹² – dont il est le premier signataire – en évoquant la crise économique qui touche à l'époque le Tessin : « *La crisi economica in cui si dibatte il nostro Cantone colpisce moltissimo i giovani [...]. Il mondo politico deve quindi 'darsi una mossa' capire che è importante e urgente dare una risposta ai bisogni di spazi, di finanziamenti e di consulenza delle attività giovanili* »⁹³. Nous avons en effet évoqué plus haut le contexte économique difficile dans lequel se trouvait le Tessin à la fin des années '90. Dans ce sens, dans la section suivante, nous trouverons des interventions relatives à cette situation très pertinentes pour notre analyse. Dans la même édition, *Il Corriere* juxtapose la position de Ghisletta avec un article d'opinion écrit par Luciano Cattaneo, avocat et notaire de Lugano spécialisé en droit pénal, d'avis extrêmement critique envers une partie des jeunes, notamment vis-à-vis des « *cosiddetti 'autonomi'* ». En effet, Cattaneo les qualifie d'« *estremisti dalla collocazione ideologica ben precisa* ». Dans son article d'opinion, l'avocat et notaire aligne toutes les raisons formelles pour lesquelles les jeunes présents au Tassinio étaient du mauvais côté, à savoir le fait qu'aucune demande d'autorisation n'avait été faite et qu'ils n'avaient pas quitté les lieux sur ordre de la police. Bien que Cattaneo évoque également certaines critiques de l'intervention de la police, la ligne maintenue tout au long de l'article est clairement celle de blâmer les jeunes⁹⁴. En ce sens, placer les opinions de Ghisletta et de Cattaneo côte à côte dans la même édition et sur la même page permet à *Il Corriere* de se distancier

⁹² Entrée en vigueur le 20 juin 1997, la 'Legge giovani' prévoit le soutien et la coordination des activités de la jeunesse. Cette loi consacre en effet l'importance des activités menées par les jeunes et reconnaît leur capacité à autodéterminer leurs propres projets. Plus concrètement, l'objectif de la loi est d'essayer d'assurer les conditions pour que les idées des jeunes se traduisent en projets et pour que les projets se réalisent, tout en stimulant l'esprit d'initiative, les possibilités de rencontre, la créativité et la conscience de ses propres capacités. Le fait qu'en 1996, en plein milieu des revendications des jeunes, il y ait des discussions sur cette loi, qui sera plus tard adoptée, peut être interprété comme un changement de paradigme vis-à-vis de ces questions. Il convient toutefois de noter que la loi sur la jeunesse est discutée au début du mois d'octobre 1996, donc avant que l'occupation des Molini de Viganello n'ait eu lieu. Du 12 décembre 2022 au 13 février 2023, la loi sur la jeunesse a notamment été mise en consultation en même temps que la loi sur les colonies de 1973, afin de les actualiser. L'objectif de la consultation est de vérifier le degré d'adhésion des principaux destinataires et partenaires (institutions, organisations, associations, partis), mais aussi de recueillir des suggestions. Le projet de loi propose de fusionner les deux règlements en une seule base légale, d'étendre et de renforcer leur contenu, afin que les jeunes puissent poursuivre leurs aspirations dans un esprit d'autodétermination et de participation active à la vie sociale, culturelle et politique du canton. Cf. < [Legge sul sostegno e il coordinamento delle attività giovanili](#) >.

⁹³ *Il Corriere del Ticino*, édition 11, opinion (Ghisletta), p. 10 ; *laRegione Ticino*, édition 12, opinion, p. 4.

⁹⁴ *Il Corriere del Ticino*, édition 11, opinion (Cattaneo), p. 10.

des événements tout en maintenant, en apparence, une certaine neutralité. Cependant, ce non-positionnement peut au contraire être lu comme une manière de ne pas montrer son soutien aux revendications des jeunes.

Dans deux éditions différentes, *Il Corriere del Ticino* rapporte, respectivement, une séance de travail du conseil communal de Lugano visant à assermenter et nommer des commissions parlementaires, et une séance au Grand Conseil au cours de laquelle **Alex Pedrazzini** a répondu à une interpellation sur les événements du Tassino. En ce qui concerne la première édition, publiée le 24 mai, nous retrouvons dans l'article d'Elena Agazzi la position officielle désormais familière du maire Giudici selon laquelle la police n'est intervenue qu'après plusieurs tentatives de dialogue et de dissuasion. En revanche, ce qui est nouveau, explique Giudici, c'est la création d'un groupe de travail chargé d'engager un dialogue constructif avec les jeunes, « *a patto, ovviamente, che sappiamo quel che vogliono* »⁹⁵. La seconde édition, sortie le 11 juin, se penche avec un article lancé à la une⁹⁶ sur la réponse donnée par le conseiller d'État PDC Alex Pedrazzini à une interpellation de **Marina Carobbio**, députée socialiste au Grand Conseil. En substance, Carobbio demande quelle était la position du Canton concernant les événements du Tassino, et Pedrazzini lui répond que c'est une position « *di pieno rispetto delle decisioni del Municipio e della sua autonomia* »⁹⁷. Même s'il s'agit clairement de deux articles d'actualité très factuels et qui se prêtent peu à notre analyse, il est intéressant de se souvenir de cette déclaration de Pedrazzini relative à l'autonomie des communes. Comme nous le verrons plus tard, le transfert au Maglio de Canobbio sera très critiqué par la mairie de cette commune.

Une tension croissante entre les jeunes et la politique

Finalement, le dernier événement pris en considération dans cette première partie du sous-chapitre consacré au début du mouvement est l'irruption d'une vingtaine de jeunes dans la salle du conseil communal de Lugano, invasion lancée à la une de *laRegione*⁹⁸. L'irruption, définie « *pacifica* » dans le sous-titre et le chapeau de l'article de Mauro Maestrini de *Il Corriere*, s'est déroulée le 1^{er} juillet 1996. Par rapport à l'article de *laRegione*, celui de *Il Corriere* contient beaucoup moins de détails, se limitant à expliquer que le raid visait à revendiquer à nouveau

⁹⁵ *Il Corriere del Ticino*, édition 12, ouverture, p. 15.

⁹⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 14, lancetto, p. 1.

⁹⁷ *Il Corriere del Ticino*, édition 14, ouverture, p. 8.

⁹⁸ *laRegione Ticino*, édition 21, lancetto, p. 1.

un espace autonome⁹⁹. De son côté, les journalistes de *laRegione* Francesca Torrani et Michele Trefogli mentionnent que les jeunes ont renversé un verre d'eau sur le chef du Département des activités culturelles Giorgio Salvadè, ainsi que le maire Giorgio Giudici a quitté en premier la salle, suivi temporairement par les représentants de la Lega l'accusant d'avoir « *provocato il fatto* ». Cet article mise beaucoup sur la confusion et relate également l'échange entre les jeunes et le vice-syndic **Erasmus Pelli**. En effet, Pelli les aurait définis « *incivili* », leur demandant si c'était la façon de rechercher le dialogue, et les jeunes lui auraient répondu que « *è l'unico : siamo disposti a parlare adesso* »¹⁰⁰. Ces articles nous montrent donc que la tension commence à se manifester entre les parties, ce qui dans les mois suivants ne fera qu'augmenter.

Entre juillet et octobre 1996, les articles de presse sur les revendications des jeunes connaissent un ralentissement, qui sera toutefois brusquement interrompu le 12 octobre avec l'occupation des Molini Bernasconi de Viganello, un événement sur lequel nous nous focaliserons dans la section suivante.

4.1.2 L'occupation des Molini de Viganello

Après quelques mois de calme, une manifestation est lancée à Lugano par Realtà antagonista le 12 octobre 1996. Le même jour, la ville se préparait à accueillir l'un des événements les plus importants et les plus médiatisés de la décennie, les Championnats du monde de cyclisme, qui devaient attirer des milliers de personnes et des caméras de télévision du monde entier.

12 octobre 1996 : chronique d'une journée hors du commun

En effet, la une de *laRegione* publiée lundi à l'issue des championnats de cyclisme est principalement consacrée à cet événement, objectivement très important pour le canton du Tessin. Toutefois, sur cette même première page, le journal a eu la clairvoyance d'ajouter un lancetto signalant l'occupation d'une usine à Viganello par des jeunes¹⁰¹, ce que *Il Corriere* ne fait pas. Ainsi, dans son ouverture des pages locales de Lugano signée par Michele Trefogli, *laRegione Ticino* rend compte de la marche ayant débouchée dans l'occupation de cette usine. Dans cet article, l'accent est mis sur la nature extraordinaire de l'événement : Trefogli le définit en effet « *eclatante* » et « *fuori programma* ». En parallèle, le journaliste évoque l'illégalité de cette

⁹⁹ *Il Corriere del Ticino*, édition 16, ouverture, p. 11.

¹⁰⁰ *laRegione Ticino*, édition 21, ouverture, p. 11.

¹⁰¹ *laRegione Ticino*, édition 26, lancetto, p. 1.

occupation – un élément *de facto* objectif – avec des expressions telles que « *occupazione illegale* » et « *commettendo un reato* ». En outre, dans l'article nous retrouvons une déclaration de Giorgio Giudici à la RSI où il affirme qu'il s'agit désormais d'un « *problema regionale, vista la provenienza dei ragazzi che chiedono un centro* ». C'est à peu près à partir de ce moment que la régionalité de ces revendications commencera à l'emporter en fait sur leur caractère local, devenant un enjeu cantonal depuis environ décembre 1996¹⁰². De même, *Il Corriere* consacre une ouverture à cette occupation. Dans cet article, nous retrouvons la même citation des jeunes reprise aussi par *laRegione*, à savoir « *questa occupazione, considerata come un atto violento o illegale, è in realtà il solo modo di essere ascoltati e considerati* ». Par rapport à *laRegione*, *Il Corriere* insiste beaucoup moins sur l'illégalité de l'occupation, un mot que nous ne retrouvons en effet pas dans cet article, sauf dans la prise de position des jeunes mentionnée ci-dessus¹⁰³. Cette différence est intéressante, car les deux journaux, au moment de la publication, pensaient encore qu'il s'agirait d'une occupation temporaire, d'une durée d'environ vingt-quatre heures, même si nous sommes bien conscients que les jeunes séjourneront aux Molini d'octobre 1996 à la mi-août 1997. Ainsi, la volonté de *laRegione* de se focaliser autant sur cette illégalité peut être vue comme une prise de distance par rapport aux demandes des jeunes, ou plutôt comme une manière de faire comprendre au lecteur que, malgré les nombreuses revendications du passé, le seul moyen de se faire entendre est l'action illégale. Nous comprendrons mieux de quel côté se positionne ce journal par la suite.

Encadré 4 : L'édition du 13 octobre de *il Mattino della domenica*



La une de *il Mattino* du 13 octobre est également consacrée aux Championnats du monde de cyclisme. Toutefois, sa couverture comporte un lancetto mentionnant l'autogestion. Cependant, cette édition ne mentionne pas l'occupation des Molini, probablement parce qu'elle a eu lieu la nuit précédente et était initialement considérée comme temporaire. À l'intérieur, nous trouvons un éditorial dans lequel Giuliano Bignasca réfléchit aux exigences de la jeunesse. Cet article a pour toile de fond la crise économique que traverse le Tessin, et Bignasca se demande pourquoi les associations de jeunes ne font pas pression sur les politiciens pour qu'ils trouvent des solutions incisives pour l'économie du canton, notamment en matière de chômage, préférant réclamer des espaces autogérés, ce qu'il considère une question accessoire¹⁰⁴.

Source : Archives de *il Mattino della domenica*.

¹⁰² *laRegione Ticino*, édition 26, ouverture, p. 11.

¹⁰³ *Il Corriere del Ticino*, édition 18, ouverture, p. 15.

¹⁰⁴ *Il Mattino della domenica*, édition 2, lancetto et éditorial, p. 1 et p. 4.

L'autogestion comme « uno spazio per vivere »

Pendant quelques semaines, *Il Corriere* ne revient sur la question que par des brèves, tandis que *laRegione* s'en occupe déjà le jour suivant avec un éditorial et deux pages spéciales.

Dans cet éditorial, le journaliste Luca Banfi clarifie en partie le positionnement de *laRegione*. Il explique en effet que ce type d'action a été menée par les jeunes pour signaler leur présence, mais qu'il s'agit en tout cas de modes d'action « *sulla linea pericolante e più che discutibile delle occupazioni abusive. In precario equilibrio (almeno per ora) fra l'illegalità degli occupanti e la tolleranza delle autorità* », tolérance décrite par Banfi comme au moins surprenante. À côté de ces réflexions, qui révèlent déjà une critique très partielle des jeunes, le journaliste place ces actions juvéniles dans un contexte cantonal caractérisé par des « *disagi taciuti* ». Ainsi, selon Banfi, derrière toutes ces actions nous trouvons une même nécessité – notamment « *quella di poter vivere uno spazio da condividere con altri giovani* » – due à une société « *che fatica ad assicurare loro un futuro [...] e figuriamoci tutto il resto : ideali, speranze, orizzonti* ». En d'autres mots, le journaliste de *laRegione* lie ce phénomène au contexte extrêmement fragile dans lequel se trouve le Tessin à l'époque : « *probabilmente questi fenomeni si sviluppano da noi proprio perché il Ticino, paese che si credeva ricco, oggi si trova colpito, più che altrove, dalla crisi* ». Comme anticipé il y a quelques pages, cet éditorial relate les conséquences que cette crise économique a sur les jeunes du canton et qui met sur la défensive les partis politiques traditionnels en perte de soutiens¹⁰⁵. Avec cet éditorial, nous découvrons donc que le positionnement du journal est plus critique envers une politique cantonale, qui ne sait pas comment donner des réponses aux nouvelles générations dans un contexte de crise, qu'envers les jeunes eux-mêmes, qui réclament depuis des années un espace alternatif – « *uno spazio per vivere* » – pour se rencontrer¹⁰⁶.

Les deux pages spéciales dédiées aux jeunes sont signées par Daniela Carugati, Spartaco De Bernardi, Gianfranco Helbling, Davide Martinoni et Francesca Torrani (*Figure 3*). Dans la première page de cet approfondissement, les journalistes se sont chargés d'interroger quatre « *addetti ai lavori* » : **Claudio Chiapparino**, chef du Département de la jeunesse et des événements de Lugano, **Matteo Ferrari**, conseiller communal proche des jeunes de Bellinzone, **Marco Galli**, chef du Département social de Chiasso, et **Fabio Bacchetta-Cattori**, coordinateur à l'association de jeunes Tazebeau de Locarno¹⁰⁷. Fondamentalement, ce qui ressort de ces

¹⁰⁵ HUNGERBUHLER (2009), *op. cit.* ; PILOTTI et MAZZOLENI (2017) ; MAZZOLENI (2018), *op. cit.* ; MAZZOLENI (2020), *op. cit.*

¹⁰⁶ *laRegione Ticino*, édition 27, éditorial, p. 1.

¹⁰⁷ Cf. < [Associazione Tazebau](#) >.

entretiens, c'est que ces dernières années, les demandes d'un espace pour organiser des événements ont été nombreuses de la part des jeunes – définis par Galli comme étant « *stimolanti e da stimolare* » – et que ces demandes constituent selon Ferrari « *un'importante opportunità* ». En deuxième page de ce spécial, les journalistes posent des questions – pourquoi, ce qu'ils veulent et qui sont ces jeunes – « *per capirne di più* » de cette « *primavera dei movimenti giovanili* ». Ainsi, *laRegione* traite des nombreux mouvements de jeunesse qui ont émergé au Tessin au cours de ces années-là, en consultant leurs représentants et leurs participants¹⁰⁸.

Figure 3 : Les pages spéciales de *laRegione Ticino* du 15 octobre 1996



Source : Archives de *laRegione Ticino*.

La décision de publier un reportage de deux pages au lendemain de l'occupation des Molini di Viganello est extrêmement suggestive et montre à quel point *laRegione* se sent concernée par cette question. Par ailleurs, la sélection des interlocuteurs, c'est-à-dire des personnalités favorables ou du moins très proches des revendications des jeunes, est un indicateur important du positionnement du journal. En fait, nous ne trouvons aucun avis négatif dans ces pages spéciales. De plus, le fait d'avoir décidé de consacrer deux pages entières à un approfondissement pour mieux comprendre ce phénomène est une façon de sensibiliser les lecteurs à cette question sans préjugés.

¹⁰⁸ *laRegione Ticino*, édition 27, approfondissement, pp. 2-3.

L'intervention du canton

Après cet approfondissement, *laRegione* revient sur la question le 17 octobre suite à la plainte du propriétaire du bâtiment de Viganello pour violation de domicile et dommages. Grâce à cet article, signé par Guido Grilli, nous découvrons qu'après l'occupation, les différents groupes de jeunes se sont unis en une seule entité : « *Adesso non si tratta più di un'azione firmata Realtà antagonista, GAS, Robin Hood o altri gruppi, adesso ci definiamo semplicemente occupanti, che combattono tutti per un ideale comune : possedere un centro autogestito* »¹⁰⁹. Cette ouverture ne contient toutefois aucun autre élément présentant un intérêt particulier pour notre analyse et se concentre uniquement sur la communication de l'information. Comme nous pouvons le constater déjà à partir de cet article, nous entrons maintenant dans une phase de l'occupation caractérisée par beaucoup d'incertitudes. Pendant cette période, les journaux ont couvert le phénomène essentiellement par des ouvertures d'actualité locale. Dans ces articles, nous ne trouvons en fait pas beaucoup d'éléments d'analyse car les informations sont simplement rapportées par les deux journaux. Ceci est précisément dû à l'incertitude de l'occupation qui devait initialement durer vingt-quatre heures, puis quelques semaines, puis jusqu'à la mi-décembre. De nouveaux délais pour l'abandon des lieux ont ensuite été fixés au 20 janvier 1997 avec une dérogation jusqu'au 30 octobre, avancée au mois d'août en raison de l'incendie des Molini au début du mois de juin. Toutes ces échéances soulignent donc l'instabilité de la situation.

Dans ce contexte, d'importantes discussions ont lieu à Lugano, mais aussi au niveau cantonal, sur la manière de réagir à l'occupation, en se concentrant principalement sur la recherche d'un emplacement alternatif afin que les Molini de Viganello puissent être rendus à leur propriétaire, la société zurichoise Elektrowatt. Nous pouvons en ce sens identifier un tournant avec l'intervention du canton pour régulariser l'occupation. Il faut également souligner qu'au début, l'occupation n'a rencontré aucune résistance de la part de la population de Viganello, même si au fil des mois, l'opinion des citoyens a beaucoup changé : « *Finora non ha creato problemi né al Municipio, né alla popolazione di Viganello* »¹¹⁰ affirmait en effet le maire **Sergio Macchi** le 5 novembre 1996.

En ce sens, comme le rapporte *laRegione*, le 21 novembre les occupants, l'autorité politique et les propriétaires de l'immeuble s'asseyent autour de la même table pour la première fois¹¹¹. De

¹⁰⁹ *laRegione Ticino*, édition 29, ouverture, p. 15.

¹¹⁰ *Il Corriere del Ticino*, édition 25, ouverture, p. 14.

¹¹¹ *laRegione Ticino*, édition 39, ouverture, p. 11.

nombreuses autres réunions vont suivre pour identifier un lieu alternatif, mais aucun développement n'aura lieu. Par exemple, le 27 novembre, *Il Corriere del Ticino* écrit : « *Come voleva una facile previsione, il Consiglio comunale di Lugano ha deciso ieri sera di rinviare al Municipio il messaggio sulla riattazione della ex-masseria Bernasconi, di proprietà del comune, ma situata in territorio di Davesco-Sorango* ». En fait, à l'époque, l'un des principaux problèmes était que le regroupement de Lugano avec un certain nombre de municipalités voisines n'avait pas encore eu lieu¹¹², ce qui entravait fortement le choix d'un emplacement alternatif sur les terrains d'autres municipalités. Dans ce même article, écrit par Mauro Maestrini, des tensions entre les conseillers communaux et les municipaux sont mentionnées. En outre, Maestrini explique que Giorgio Salvadè est brièvement intervenu pour nier que Lugano ignore la question de la jeunesse, en soulignant toutefois que « *l'ha già fatto moltissime volte* »¹¹³. Nous constatons donc que le climat à la mairie de Lugano n'est pas des plus détendus, voire que même les journalistes commencent à souligner que, au fil des semaines, aucun progrès n'est réalisé. À cet égard, sur sa première page du 6 décembre, *laRegione* accueille également un article d'opinion appelant à « *prendere davvero sul serio i bisogni dei giovani* ». Signé par l'enseignant et écrivain Franco Zambelloni, cet article se concentre sur le malaise des jeunes tessinois, également dû à la crise de l'emploi¹¹⁴. Une fois de plus, *laRegione* tente donc d'insister sur la nécessité de trouver une solution et de fournir un espace pour les jeunes.

Comme mentionné précédemment, les choses commencent à changer partiellement avec l'intervention du canton, ce qui arrive le 7 décembre. En effet, *Il Corriere* et *laRegione* y dédient leurs respectives ouvertures des pages locales de Lugano. Ce basculement, expliquent les deux journaux, a lieu sous l'impulsion de la mairie de Viganello après sa requête de libérer le bâtiment avant le week-end suivant. Viganello estime en fait que le risque d'accident est trop élevé compte tenu des nombreux événements organisés dans les Molini, risques émergés d'un rapport d'experts soulignant le manque de normes de sécurité. Le nouvel interlocuteur pour parler aux jeunes est ainsi identifié dans le président du gouvernement tessinois **Pietro Martinnelli**, dont le but est d'éviter l'expulsion parce que les risques seraient trop élevés¹¹⁵. Quelques jours plus tard, *Il Corriere* publie un article sur un rassemblement de jeunes qui s'est déroulé

¹¹² En 2002, le projet 'Nuova Lugano' a été approuvé lors d'une votation, prévoyant l'agrégation de plusieurs municipalités voisines à la ville. En 2004, les municipalités de Breganzona, Cureggia, Davesco-Soragno, Gandria, Pambio-Noranco, Pazzallo, Pregassona et Viganello ont été regroupées, tandis qu'en 2008, Barbengo, Carabbia et Villa Luganese ont été ajoutées. En 2013, une nouvelle phase d'agrégation a lieu et Bogno, Cadro, Carona, Certara, Cimaderna, Sonvico et Valcolla deviennent de nouveaux quartiers de la ville. Cf. < [Storia LVGA](#) >.

¹¹³ *Il Corriere del Ticino*, édition 33, ouverture, p. 15.

¹¹⁴ *laRegione Ticino*, édition 44, opinion, p. 1 et p. 4.

¹¹⁵ *Il Corriere del Ticino*, édition 37, ouverture, p. 16 ; *laRegione Ticino*, édition 45, ouverture, p. 13.

pendant le week-end aux Molini, expliquant que « *è andata bene anche sta volta, per fortuna, grazie ad una maggiore responsabilizzazione degli occupanti, ma soprattutto per l'interessamento del Governo che ha deciso di intervenire in una situazione di emergenza e illegalità* ». *Il Corriere* semble donc saluer l'intervention du canton et reconnaît également que, pendant les deux mois d'occupation, les conditions dans le bâtiment se sont améliorées : « *la vivibilità del 'centro' è notevolmente cambiata* ». Cet article ne manque donc pas de tonalités positives après une première rencontre entre Martinelli et les occupants, dans la mesure où l'on peut lire que « *le tensioni sembrano essersi sciolte, almeno per il momento. E non poteva essere altrimenti, visti anche i risvolti del recente incontro* »¹¹⁶. Un autre signe que la situation évolue lentement se trouve dans la résolution signée par une soixantaine de conseillers communaux et municipaux du PS en faveur d'un centre socioculturel dans la région de Lugano, rapportée par *Il Corriere*. Par cette résolution, les signataires s'engageaient à trouver un autre emplacement pour les Molini de Viganello sur le territoire de Lugano ou des communes voisines¹¹⁷. Pendant cette période, avec l'intervention du Conseil d'État, les discussions entre les autorités et les occupants se concentrent donc sur la recherche d'un emplacement alternatif et, comme nous l'avons vu ci-dessus, la date limite pour quitter les Molini est fixée au 20 janvier 1997.

La recherche d'emplacements alternatifs

Dans ce contexte, des bâtiments alternatifs sont identifiés dans l'ancienne Centrale Termica de Lugano, préférée par les jeunes, et dans l'ex-Grotto al Maglio de Canobbio, considéré par les occupants comme trop éloigné du centre et difficile à atteindre en transports publics. Cela nous amène au 20 janvier, la date limite pour l'abandon des Molini. Comme nous pouvons le lire dans l'article de Francesca Torrani de *laRegione*, il s'agit d'une « *data che, grazie all'intervento mediatorio del governo cantonale, non è risultata vincolante, anche se i proprietari dello stabile incalzano e lo sgombero forzato resta comunque nell'aria* ». Nous découvrons ainsi que les jeunes peuvent rester temporairement à Viganello. Dans le même article, Torrani s'est également entretenue avec les occupants et explique que leur position reste bivalente : « *da una parte chi è deciso a non mollare [...], dall'altra chi invece raccoglie positivamente l'intervento di mediazione del governo cantonale ed è disposto a discutere di soluzioni alternative* ». En outre, le voisinage commence à se plaindre du bruit et des troubles

¹¹⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 38, ouverture, p. 13.

¹¹⁷ *Il Corriere del Ticino*, édition 39, ouverture, p. 14.

à l'ordre public¹¹⁸. *Il Corriere* consacre également une ouverture à l'ajournement de l'expulsion. Ainsi, Mauro Maestrini écrit qu'il est « *ormai certo che sgombero non ci sarà : il problema verrà risolto, si spera in tempi brevi, con l'arma delle trattative e la ricerca di una sede da assegnare in autogestione ai giovani* ». La médiation entre les jeunes autonomes et les autorités publiques est confiée à **Roberto Sandrinelli**, chef du Bureau social du Dipartimento Opere sociali (DOS). En ce qui concerne la recherche d'un espace alternatif, Maestrini indique comme Torrani que le choix se portera soit sur l'ex-Termica de Cornaredo, propriété de la commune de Lugano, soit sur l'ancien restaurant du Maglio au Piano della Stampa à Canobbio, propriété du canton. Ainsi, il interroge le syndic de Canobbio **Roberto Lurati** qui se dit prêt au dialogue. De même, le vice-syndic de Lugano Erasmo Pelli soutient qu'« *entro fine gennaio anche il nostro Municipio sarà presumibilmente in grado di dare una risposta al Cantone sulla destinazione dell'ex-Termica* »¹¹⁹. Nous pouvons donc constater que les deux journaux se félicitent de l'intervention cantonale qui, selon eux, a permis d'éviter l'expulsion forcée des occupants en assurant également une médiation avec les propriétaires de l'immeuble. Ils soulignent toutefois les deux qu'il s'agit d'une solution temporaire et que la recherche d'un autre emplacement nécessitera des efforts de la part de toutes les parties.

Au cours des mois suivants, les journaux abordent la question des occupants principalement en rendant compte des discussions sur les possibles sites alternatifs. À ce moment-là, des tensions apparaissent entre les différentes municipalités qui pourraient accueillir le centre social, car toutes se disent ouvertes au dialogue, mais aucune ne souhaite réellement que les occupants s'installent sur leur territoire. À un moment donné, l'achat des Molini Bernasconi à Viganello par le canton est également proposé, mais sans grand succès. Dans un article de *Il Corriere*, nous pouvons effectivement lire que vers la fin du mois de février 1997, un accord entre les municipalités de la région de Lugano semble être proche. Pressé par Mauro Maestrini, Pietro Martinelli explique qu'il ne peut rien dire, mais que « *non verranno prese in considerazione come sedi del centro giovanile autogestito né la ex-Termica di Lugano né il ristorante del Maglio* »¹²⁰. Cette évolution est intéressante et montre clairement comment la situation et les propositions changent constamment, d'autant plus que nous savons que le centre social sera finalement déplacé vers il Maglio et y restera pendant de nombreuses années, faute d'autres emplacements alternatifs.

¹¹⁸ *laRegione Ticino*, édition 55, ouverture, p. 7.

¹¹⁹ *Il Corriere del Ticino*, édition 44, ouverture, p. 14.

¹²⁰ *Il Corriere del Ticino*, édition 50, ouverture, p. 15.

Pendant ces jours de discussions, *Il Corriere* publie son premier éditorial sur la question de l'autogestion, signé par Giancarlo Dillena, à l'époque directeur adjoint du journal. Comme nous l'avons vu plus haut, les éditoriaux sont peut-être l'élément le plus important pour connaître l'avis d'un journal sur une question particulière. En ce sens, cet article est très pertinent à examiner. Dillena se positionne en critiquant fortement l'inaction des autorités face à une situation qui « *rimane una violazione della legge* ». Selon lui, cette tolérance initiale du canton à l'égard de l'occupation est « *doppiamente inquietante* », étant donné que l'autorité publique a le devoir de « *far rispettare le leggi e di pensare all'interesse di tutta la comunità* ». Cette déclaration est particulièrement intéressante quand on sait comment s'est déroulée la démolition de l'ex-Macello. Nous verrons dans le deuxième sous-chapitre si le journal changera d'avis dans les éditoriaux consacrés à ce fait. En tout cas, cet éditorial est la première indication claire que le positionnement de *Il Corriere* par rapport aux mouvements de jeunesse et d'autogestion n'est pas particulièrement favorable¹²¹.

L'évacuation de Casa Cinzia et ses effets sur l'autogestion de Lugano

Entre-temps, a lieu l'évacuation et la démolition de Casa Cinzia à Bellinzone, événement dont nous avons parlé dans la partie introductive de ce travail et qui touche de près les occupants de Lugano. Cette évacuation est une nouvelle très importante au Tessin, comme le montrent les journaux qui lui ont consacré des pages spéciales. En ce sens, *laRegione* ouvre même son édition du 3 mars avec cette action¹²². L'une des raisons pour lesquelles cet épisode est important pour les occupants de Lugano est à rechercher dans ce qui a été décrit par *laRegione* comme « *un mini-arsenale da 'guerrigliero urbano'* », trouvé à l'intérieur de Casa Cinzia : « *Undici Molotov, fra bottigliette di birra e fiaschi di vino riempiti di benzina. Cinque manganelli di costruzione artigianale rivestiti di gomma. Due sacchi di tela nei quali erano stati infilati 25 chili di pietre. Un pezzo di cavo elettrico rigido della lunghezza di quarantasette centimetri che poteva essere usato a mo' di manganello. Un'accetta. Un coltello da cucina con una lama di quattordici centimetri. Un paio di passamontagna neri* ». Il est clair que cette découverte ne fait que détériorer l'image de l'autogestion aux yeux des Tessinois, ce qui émerge également des interviews des quotidiens. Dans le spécial de *laRegione*, signé par Spartaco De Bernardi, Luca Dattrino, Andrea Manna et Leonardo Terzi, nous retrouvons une déclaration du chef du Département des institutions Alex Pedrazzini qui affirme que « *quanto sequestrato dimostra*

¹²¹ *Il Corriere del Ticino*, édition 51, éditorial, p. 13.

¹²² *laRegione Ticino*, édition 64, lancio, p. 1.

che fra i ragazzi che si ritrovano per ascoltare della musica vi è purtroppo una minoranza di giovani con propositi non innocui. [...] Mi auguro, e con me se lo augura tutto il Consiglio di Stato, che la situazione agli ex Molini Bernasconi possa risolversi al meglio. Non vogliamo ripetere l'esercizio a meno di non esservi costretti ». Cette même citation est présente aussi dans l'approfondissement de *Il Corriere* signé par Bruno Pellandini, où il ajoute un avertissement de Pedrazzini : « *Sia però chiaro che se si intende sostituire alle parole i dadi di porfido, i manganelli o le molotov, uno Stato di diritto e democratico come il nostro non può far altro che utilizzare la forza* »¹²³. L'expulsion de Casa Cinzia représente donc un moment décisif dans l'histoire des Molini, puisque les deux phénomènes sont juxtaposés dans la presse. À cet égard, *laRegione* et *Il Corriere* reviennent sur la question dans leurs éditions du 4 et 5 mars. Interrogé par *laRegione* sur le poids de la découverte des cocktails molotov et de l'expulsion forcée sur les efforts en cours, Erasmo Pelli affirme que « *ci sono problemi in più, considerando che molti dei giovani visti a Bellinzona frequentano i Molini. Sono fatti inquietanti quelli accaduti, anche se frutto dell'agire di una minoranza. Ci spingono ad agire con maggiore cautela e a chiedere ai giovani il nostro stesso spirito di collaborazione* ». De même, Sergio Macchi observe que, si les jeunes manifestent des intentions peu pacifiques, « *l'autorità deve valutare seriamente il da farsi* »¹²⁴. D'après ces déclarations, l'expulsion de Casa Cinzia semble presque être un prétexte de la part de certains politiciens pour finalement se distancer de l'autogestion et retarder les négociations pour trouver un bâtiment alternatif. Parallèlement, les occupants organisent une conférence de presse suite aux événements de Bellinzona et aux préoccupations qu'ils ont soulevées. Dans un article d'Ivan Pedrazzi, *Il Corriere* recueille quelques déclarations avec lesquelles les jeunes se sont défendus en affirmant que « *ci sembra errato continuare ad identificare i bisogni di spazi sociali e culturali autogestiti con un problema di ordine pubblico, quando dimostriamo quotidianamente di rispondere ad esigenze socioculturali che per troppi anni le autorità hanno ignorato definendole bisogni di una minoranza* ». Les occupants se distancient également de l'arsenal trouvé à Bellinzona, en expliquant que « *non ci rappresentano, e non rappresentano neanche la realtà di Casa Cinzia* »¹²⁵.

¹²³ *Il Corriere del Ticino*, édition 52, approfondissement, p. 13 ; *laRegione Ticino*, édition 64, approfondissement, p. 2.

¹²⁴ *laRegione Ticino*, édition 65, ouverture, p. 11.

¹²⁵ *Il Corriere del Ticino*, édition 53, ouverture, p. 15.

La « passeggiata pacifica » en faveur de l'autogestion

Dans les semaines suivantes, une proposition des municipalités de l'agglomération de Lugano et du conseiller d'État Martinelli est présentée aux occupants. Quatre conditions sont ainsi posées : tout d'abord, en échange d'un emplacement alternatif, les occupants doivent se constituer en association avec des statuts et désigner un gestionnaire du centre autogéré. Ensuite, un délai doit être fixé pour le retour des Molini, de deux à trois mois, en accord avec les propriétaires. De plus, les jeunes devront aussi se conformer aux règles régissant la distribution de boissons. Finalement, des mesures de sécurité doivent être mises en place¹²⁶. Malgré cet équilibre précaire, les occupants décident alors de se constituer en association. Entre-temps, les plaintes se multiplient de la part des habitants de Viganello qui insistent pour que les Molini soient libérés au plus tard le 30 juin¹²⁷. Le choix de cette date comme limite pour libérer les Molini remonte à un contrat présenté le 6 mai aux occupants par les autorités. De toute façon, les jeunes refusent de le signer et relèvent leur offre en proposant de reporter cette échéance au 30 octobre, afin qu'un autre emplacement puisse être trouvé entre-temps et que le centre autogéré ne ferme pas, puisque « *chiudere anche solo per un giorno, sarebbe non riconoscere l'importanza di quanto fatto finora* ». En outre, en réponse à ce contrat et pour « *dire no all'evacuazione del 30 giugno* », une manifestation pacifique est prévue pour la fin du mois de mai¹²⁸.

À ce sujet, les deux journaux rapportent un discours du conseiller d'État Pietro Martinelli au Grand Conseil, dans lequel il qualifie l'adhésion des communes de décisive pour trouver une solution. En effet, les occupants avaient déjà souligné à plusieurs reprises l'incohérence des municipalités qui s'accordaient sur la nécessité d'un centre autogéré, mais aucune d'entre elles ne disait vouloir le voir construit sur son territoire. Dans son discours, applaudi par quelques occupants présents dans la salle, Martinelli explique ensuite que « *il Cantone può solo svolgere un ruolo di mediazione e contribuire in forma da definire ad un eventuale finanziamento per la sede, mentre l'attività successiva dovrebbe in buona parte autofinanziarsi. Il governo non può per contro risolvere il problema [...] perché l'adesione del comune, nel rispetto dell'autonomia locale, è determinante* ». Ces articles d'actualité nous montrent donc que, malgré les nombreux mois qui se sont écoulés depuis l'occupation et l'approche de l'échéance pour les évacuer, aucun progrès ne semble avoir été réalisé au niveau institutionnel¹²⁹.

¹²⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 54, ouverture, p. 15 ; *laRegione Ticino*, édition 66, ouverture, p. 13.

¹²⁷ *Il Corriere del Ticino*, édition 59 et 61, ouvertures, p. 14 et p. 15 ; *laRegione Ticino*, édition 68, ouverture, p. 15.

¹²⁸ *laRegione Ticino*, édition 76, ouverture, p. 15.

¹²⁹ *Il Corriere del Ticino*, édition 69, ouverture, p. 16 ; *laRegione Ticino*, édition 79, ouverture, p. 11.

Alors que les négociations se poursuivent, la date de la manifestation prévue pour la fin du mois de mai contre l'expulsion fixée au 30 juin approche. Grâce à un article de *Il Corriere* publié quelques jours plus tôt, nous apprenons que la municipalité de Lugano a refusé l'autorisation du cortège. Le journaliste Ivan Pedrazzi explique que les occupants vont alors recourir à une « *passeggiata pacifica* » sur une route entièrement piétonne, qui ne devrait donc pas nécessiter de permis. Pedrazzi note que cette promenade pacifique aura lieu « *per ribadire che il centro socio-culturale autogestito è una necessità, che soddisfa bisogni reali da parte di una fascia di popolazione, soprattutto giovanile, alternativa forse in ogni caso non trascurabile* ». Le fait que la municipalité de Lugano ait décidé de refuser l'autorisation met donc en évidence comment la question des jeunes est toujours perçue comme un problème¹³⁰.

Le lendemain de la promenade, *Il Corriere* titre « 'Passeggiata' senza incidenti » et *laRegione* « L'autogestione scuote il centro città ». Les deux journaux sont unanimes sur le fait que la promenade s'est bien déroulée, comme l'expliquent les mots de Mauro Maestrini : « *I timori della vigilia circa possibili scontri si sono dunque fortunatamente rivelati infondati* ». Maestrini retrace la journée en évoquant des commentaires positifs sur le bilan de l'événement, y compris de la part des autorités. En effet, le vice-syndic Erasmo Pelli réfléchit au fait que, bien que les manifestants aient été initialement interdits d'accès à Piazza Riforma, il a ensuite été décidé de ne pas barricader la place, en rajoutant « *più tolleranti di così non si può essere* »¹³¹. Nous retrouvons les mêmes notes positives dans l'article dans *laRegione* de Francesca Torrani, où sont également énumérés les différents slogans criés par les manifestants, dont « *Il Molino non si tocca* » et « *Il Centro sociale ce l'abbiamo, dal Molino non ce ne andiamo* ». Il faut noter que les articles des deux journaux sur la marche sont presque similaires et très axés sur l'actualité, c'est pourquoi nous n'irons pas plus loin.

Avec cette marche pacifique, nous concluons la deuxième partie de ce sous-chapitre consacrée aux premières années du centre social il Molino. L'événement qui marquera la fin de l'expérience à Viganello sera l'incendie criminel qui les frappera début juin, quelques jours après ce cortège, et qui obligera indirectement les occupants à déménager au Maglio, un transfert qui sera accueilli négativement tant par ces derniers que par la municipalité de Canobbio. Nous nous concentrerons sur le traitement médiatique de ces événements dans la section suivante.

¹³⁰ *Il Corriere del Ticino*, édition 74, ouverture, p. 15.

¹³¹ *Il Corriere del Ticino*, édition 75, ouverture, p. 15.

4.1.3 L'incendie criminel des Molini de Viganello et le transfert au Maglio

Dans cette dernière partie, nous aborderons donc l'incendie criminel des Molini et le déplacement des occupants vers il Maglio.

La chronique et les commentaires de l'incendie des Molini Bernasconi

Cet incendie se produit dans la nuit du vendredi 6 juin 1997 et, comme le montre la Figure 4, est rapporté en première page et avec un approfondissement dans l'édition du lundi suivant par *laRegione*¹³². En ce qui concerne *Il Corriere*, l'incident n'est couvert qu'en ouverture des pages locales de Lugano du mardi suivant, alors que dans les éditions précédentes, il n'était mentionné que dans des brèves.

Comme mentionné, *laRegione* couvre l'évènement avec un article approfondi de Guido Grilli et Francesca Torrani (Figure 4).

Figure 4 : La une et l'approfondissement de laRegione Ticino du 9 juin 1997



Source : Archives de *laRegione Ticino*.

Dans cette page publiée dans la section cantonale du journal, l'incident est décrit comme « *un incendio di vaste proporzioni* » et les journalistes expliquent qu'environ cent jeunes sont

¹³² *laRegione Ticino*, édition 87, lancio, p. 1.

parvenus à échapper aux flammes, ainsi que la matrice criminelle est confirmée. En ce sens, Grilli et Torrani rapportent que certains habitants du quartier ont affirmé avoir entendu une bagarre peu avant l'incendie et que, selon ces derniers, les occupants étaient donc ceux qui l'avaient déclenché.

Dans cet article, nous pouvons lire que le maire de Viganello Sergio Macchi est également d'accord avec cette thèse, une allégation toutefois réfutée tant par les jeunes que par le rapport préparé par les enquêteurs. Comme par le passé, Macchi semble donc vouloir immédiatement instrumentaliser l'incendie des Molini, en soutenant que quoi qu'il arrive, c'est la faute des occupants. Cependant, Grilli et Torrani replacent ces déclarations dans leur contexte en précisant immédiatement après que les enquêteurs ont établi que « *le esplosioni [sono] state successive alle fiamme e dunque non [hanno] originato il rogo* ». Dans la conclusion de la première partie de l'article, les journalistes décrivent les réactions des jeunes – « *Sui volti dei giovani si legge rabbia e sconforto. Qualcuno piange e non riesce a spiegarsi il perché di questo episodio* » – en écrivant : « *Che le fiamme non abbiano fermato l'esperienza d'autogestione all'interno dei Molini si capisce da subito : per tutta la giornata di sabato gli occupanti lavorano per 'costruire' nuovi spazi, ricavandoli laddove le fiamme non sono arrivate* ». Le choix de présenter les jeunes comme étant d'une part désarmés, mais de l'autre prêts à se battre et à ne pas abandonner ce qu'ils ont obtenu jusqu'à présent, donne aux lecteurs une image non négative des occupants avec laquelle il est relativement facile de solidariser. En ce sens, cet article de *laRegione* confirme une fois de plus la position du journal.

À la fin de cette page d'approfondissement, nous trouvons un encadré dans lequel les journalistes relatent une interview d'Alex Pedrazzini. Concernant la responsabilité de l'incident, le chef du Département des institutions affirme que « *la situazione sarebbe sicuramente chiara se si fosse giunti a firmare quel progetto di convenzione che il governo ha sottoposto lo scorso mese agli occupanti* ». Pedrazzini critique donc la décision des occupants de ne pas avoir signé ce contrat – qui, rappelons-le, prévoyait également l'abandon des Molini pour le 30 juin, même en l'absence d'un site alternatif –, tout en soulignant que, pour l'instant, il a été décidé d'éviter une expulsion forcée pour des raisons de sécurité, car « *i giovani hanno riconosciuto l'importanza di non accedere ai piani colpiti dall'incendio* »¹³³.

Cette édition de *laRegione* contient également un article d'opinion de **Manuele Bertoli**, alors secrétaire du PS tessinois. Bertoli dénonce fermement l'incendie criminel des Molini en affirmant que « *è tempo di reagire* » et que « *oggi è però necessario che la reazione si faccia*

¹³³ *laRegione Ticino*, édition 87, approfondissement, p. 5.

sentire forte e chiara ». Cette intervention peut être considérée comme une façon de la part de *la Regione* d'équilibrer l'entretien avec Pedrazzini, qui est plutôt critique envers l'autogestion¹³⁴.

Encadré 5 : L'édition du 8 juin 1997 de il Mattino della domenica



Il Mattino della domenica couvre également l'incendie des Molini dans son édition du 8 juin avec un lancement en première page et un éditorial. Ce dernier reprend les principaux éléments connus avant la publication, dont une éventuelle matrice criminelle, mais précise que celle-ci n'a pas encore été établie. En fait, l'article souligne que de nombreux problèmes de sécurité avaient poussé la municipalité de Viganello et les propriétaires de l'immeuble à demander l'abandon du bâtiment dans les semaines précédentes. De toute façon, selon *il Mattino*, le déclencheur de l'occupation des Molini de Viganello, mais aussi de Casa Cinzia, a été l'intervention de la police au Tassino, qui a cristallisé les revendications des jeunes. Dans ce sens, nous trouvons dans cet article un soutien explicite à l'attribution d'un espace autogéré à ceux qui le revendiquent, résumé dans la phrase suivante : « *Sui modi e sui termini della richiesta si può discutere all'infinito, ma non si può più discutere sul fatto che a questi giovani, che non rappresentano la realtà e le rivendicazioni di tutti i giovani del Ticino, bisogna dare uno spazio e lasciare che se lo autogestiscano come hanno dimostrato di saper fare in questi mesi senza creare particolari problemi* ». Ces mots contiennent donc un clair soutien à l'expérience de Viganello. Toutefois, les paragraphes suivants veulent clarifier le point de vue de la Lega. Tout d'abord, pour *il Mattino*, les Molini doivent être libérés à la date limite. En effet, selon l'auteur, il faut effectivement chercher des solutions, mais avec fermeté et en respectant les décisions et les délais. En outre, le futur centre socioculturel devrait se situer en dehors des agglomérations, car le week-end, plus de mille personnes se rassemblent dans ses environs, ce qui pose de nombreux problèmes aux riverains. Nous pouvons ainsi constater qu'à l'époque, la Lega dei Ticinesi était globalement proche des revendications juvéniles de ce type. Cependant, certains points semblent irréconciliables avec les positions des autonomes, qui ont par exemple toujours revendiqué un siège facilement accessible. Dans l'ensemble, les éditions de *il Mattino* que nous avons rencontrées jusqu'à présent nous donnent un aperçu remarquable de l'opinion du parti de Bignasca sur ce phénomène. Dans les années à venir, comme nous le verrons plus loin, l'approche de la Lega sera complètement différente, au point de se réjouir de l'expulsion et de la démolition en mai 2021¹³⁵.

Source : Archives de *il Mattino della domenica*.

Passons maintenant à l'ouverture de *Il Corriere*. L'article, écrit par Emanuele Gilardi, se base sur un communiqué de presse envoyé par les occupants des Molini, dans lequel ressortent

¹³⁴ *la Regione Ticino*, édition 87, opinion, p. 5.

¹³⁵ *Il Mattino della domenica*, édition 3, lancement et éditorial, p. 1 et p. 3.

quelques critiques à l'égard du « *falso impegno delle autorità comunali, Lugano in primis, coinvolte nel dialogo per dare una risposta concreta ad un'esperienza riconosciuta da più parti, intrapreso tre mesi or sono* ». Les occupants ajoutent également qu'ils prévoient d'organiser une manifestation de protestation dans les prochains jours. Gilardi rapporte alors dans son article les réponses de Giorgio Giudici, qui sont encore plus dures que les accusations portées contre sa mairie. Interpellé par *Il Corriere*, Giudici déclare en effet qu'il exigera que dorénavant une demande de manifestation soit soumise au moins quinze jours, voire trois semaines à l'avance. En outre, il affirme que « *l'Esecutivo non tollerà più l'utilizzo selvaggio ed arbitrario degli spazi che sono della collettività per atteggiamenti e manifestazioni che oggi hanno oltrepassato ogni limite ragionevole* ». Comme le montrent ces déclarations, et comme le dit Gilardi dans la conclusion de son article, « *il dialogo si fa difficile* »¹³⁶. En ce sens, les déclarations de Giudici sont intéressantes, car après un événement aussi grave qu'un incendie – de surcroît criminel – nous nous n'attendrions pas à ce que les propos d'un maire à l'égard d'un groupe de jeunes soient aussi durs. En effet, il semble que Giudici, comme Macchi d'ailleurs, ne voit dans les occupants qu'un problème et aucune possibilité, ce qui expliquerait aussi pourquoi, après tous ces mois, aucun progrès n'a été fait pour trouver un site alternatif.

Malgré les déclarations de Giudici, les occupants décident néanmoins d'organiser une manifestation, tout en envoyant une demande d'autorisation à la mairie. Quelques jours avant ce cortège, *laRegione* publie un article de Francesca Torrani dans lequel nous pouvons lire qu'il s'agira d'une « *manifestazione contro l'intolleranza* » qui aura lieu avec ou sans autorisation. Interviewé par *laRegione*, le vice-syndic Erasmo Pelli ne voit cependant pas d'un bon œil la volonté de la communauté des Molini d'organiser un nouveau cortège : « *Sarebbe troppo. Si tratterebbe della terza manifestazione nel giro di poche settimane e sinceramente siamo un po' stufti* »¹³⁷. Dans une édition de *laRegione* de quelques jours plus tard, nous pouvons lire que, « *visto l'insostenibile clima di tensione venutosi a creare* », les jeunes ont décidé qu'au lieu du cortège, une fête sera organisée, qui restera confinée dans le périmètre du bâtiment occupé¹³⁸.

L'insatisfaction du transfert au Maglio de Canobbio

Dans cette même édition, nous trouvons un article de Francesca Torrani dans lequel la possibilité d'un transfert vers il Maglio commence à devenir de plus en plus évidente. En effet, lors

¹³⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 81, ouverture, p. 15.

¹³⁷ *laRegione Ticino*, édition 88, ouverture et brève, p. 13.

¹³⁸ *laRegione Ticino*, édition 89, brève, p. 13.

d'une conférence de presse organisée par le président du gouvernement **Giuseppe Buffi** et le conseiller d'État Pietro Martinelli, les autorités expliquent que, dans l'attente d'un emplacement adéquat, les occupants des Molini pourraient s'installer temporairement au Maglio à Canobbio. Buffi affirme en ce sens que, « *se gli attuali occupanti del Centro di Viganello accettano questa proposta, potranno portare, in via transitoria, armi e bagagli al Maglio* », tout en soulignant que « *va detto che questa struttura è sì di proprietà dello Stato ma che il Comune di Canobbio si oppone fermamente alla trasformazione della stessa in Centro autonomo* ». Buffi ajoute aussi que « *se rifiuteranno, allora il discorso politico sarà interrotto* ». À travers ces mots, il est facile de voir qu'il s'agit d'un ultimatum, ultérieurement renforcé par les déclarations de la municipalité de Viganello, qui parle d'une « *esperienza somamente negativa* », réitérant que la date de livraison finale restera le 30 juin¹³⁹.

La confirmation définitive de ce transfert intervient le 28 juin, à travers deux articles en ouverture des pages locales de Lugano (Figure 5).

Figure 5 : Les pages locales de Il Corriere del Ticino et de laRegione Ticino du 28 mai 1997



Source : Archives de Il Corriere del Ticino et de laRegione Ticino.

Dans son article, *Il Corriere* explique que l'association ALBA – représentant les occupants – et le canton ont signé le contrat de bail lors d'une réunion à Viganello, « *al termine di una lunga e sofferta mediazione* ». Les deux conseillers d'État Pietro Martinelli et Alex Pedrazzini,

¹³⁹ *laRegione Ticino*, édition 89, ouverture, p. 13.

les municipaux des neuf communes de la région et une délégation des autogérés ont participé à la rencontre, ce qui a marqué l'entrée dans la légalité du centre autogéré. En ce sens, Ivan Pedrazzi souligne également que les jeunes ont signé sans le vouloir : « *Abbiamo firmato contro voglia, ma non c'erano altre strade. Abbiamo voluto dare un segnale di buona volontà e ribadire la disponibilità al dialogo* ». De même, le syndic de Canobbio Roberto Lurati exprime son mécontentement face à cette décision, « *che ci è stata imposta dal Cantone contro la volontà del Consiglio comunale e violando le norme del piano regolatore* ». Ces informations se trouvent dans l'article publié le même jour par *laRegione*. Ici, Francesca Torrani ajoute à la déclaration de Lurati que, selon ce dernier, il s'agit d'une « *azione illegale* ». Dans ce contexte, les occupants ont au moins obtenu la signature par les communes et le canton d'une clause dans laquelle les parties s'engagent à trouver une solution définitive et unifiée pour le futur emplacement du centre socioculturel. En effet, le contrat signé prévoit l'utilisation du Maglio par l'association ALBA pour les activités qui ne perturbent pas la paix publique : les concerts en plein air et les événements avec de grandes foules ne seront pas autorisés. En outre, celui-ci peut être résilié avec un préavis de trois mois¹⁴⁰.

Le 30 juin, date symbolique de la libération des Molini, *laRegione* consacre une page d'approfondissement intitulée « *C'era una volta il Molino - L'ora dell'addio* » (Figure 6).

Figure 6 : L'approfondissement de *laRegione Ticino* du 30 juin 1997



Source : Archives de *laRegione Ticino*.

¹⁴⁰ *Il Corriere del Ticino*, édition 90, ouverture, p. 15 ; *laRegione Ticino*, édition 92, ouverture, p. 11.

Ce grand article, écrit par Francesca Torrani, se concentre sur la première expérience d'autogestion au Tessin, en racontant les neuf mois d'occupation à Viganello entre problèmes et réponses et en le définissant. Ici, Torrani parle de l'autogestion comme d'un nouveau sujet politique et l'appelle « *un sogno* » déposé « *abusivamente* » par quelqu'un au sein des ex-Molini Bernasconi. Ce qui est particulièrement significatif dans cet article est que la journaliste consacre une page entière exclusivement aux occupants, sans consulter les autorités politiques. En ce sens, il s'agit d'un hommage à tout ce que ces jeunes ont réalisé au cours de ces mois d'autogestion.

Comme l'explique d'ailleurs Torrani, il s'agit de la première véritable expérience d'autogestion au Tessin, c'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'un journal décide d'y consacrer une page entière, ce que *Il Corriere*, en revanche, ne fait pas. Clairement, Torrani ne se limite pas seulement aux nombreux aspects positifs et aux réalisations des occupants au cours de cette période, mais évoque également certaines limites, en particulier ce qu'elle appelle « *una spaccatura interna* ». Nous avons déjà rencontré ce clivage interne dans un certain nombre d'articles, et il est lié à la manière dont les occupants ont voulu se positionner par rapport au dialogue avec les autorités, certains en faveur et d'autres plutôt contre. Dans l'ensemble, cependant, nous pouvons le considérer un approfondissement qui vise à restaurer une image positive de l'occupation des Molini, en soulignant que ce centre a été fréquenté par de nombreux jeunes pendant cette période et qu'il répond donc à un besoin réel et revendiqué depuis des décennies¹⁴¹.

Mais à qui la faute ?

Avant de conclure ce premier sous-chapitre, il est nécessaire de faire un saut en avant jusqu'en octobre 1997, exactement un an après l'occupation des Molini di Viganello. Dans *laRegione* du 10 octobre, nous trouvons en effet un article dans lequel nous lisons que Lugano minimise l'autogestion et relativise l'importance du phénomène. En effet, la ville accuse le Conseil d'État d'avoir « *dato al problema una dimensione non adeguata all'effettiva importanza della questione* », en soulignant qu'ils n'existent pas d'espaces alternatifs sur son territoire pour accueillir le centre socioculturel. À cet égard, nous tenons à rappeler que le déménagement au Maglio reste temporaire et que les parties ont signé un contrat dans lequel elles s'engageaient à trouver rapidement un autre lieu. Il n'en reste pas moins que tant les occupants que la municipalité de Canobbio étaient sceptiques, voire opposés, à cette relocalisation depuis le début. Dans ce sens,

¹⁴¹ *laRegione Ticino*, édition 93, approfondissement, p. 9.

Torrani écrit dans son article que « *dal profilo politico, la questione sembra dunque scivolare in una situazione di non ritorno da cui difficilmente si potrà uscire secondo i tempi previsti. Dal profilo 'pratico', invece, l'autogestione continua a produrre e a riprodursi* ». Avec cette phrase, le journaliste souligne une fois de plus à quel point il est surréel qu'après plus d'un an d'autogestion et d'organisation d'événements, la discussion politique porte toujours sur les mêmes questions et n'a pas été capable de proposer des alternatives efficaces¹⁴².

Le dernier article considéré pour cette période date également d'octobre 1997 et il s'agit d'un éditorial publié par *Il Corriere* et rédigé par Mauro Maestrini. En ce sens, il est important de souligner qu'il est le deuxième éditorial publié par *Il Corriere* pour le long de toute la période analysée et qu'il constitue donc un outil très important pour positionner le journal par rapport à l'ensemble de l'affaire. Maestrini revient sur les discussions évoquées par l'article de Torrani, en se basant sur le fait que la municipalité de Lugano a décidé à la dernière minute d'annuler une réunion avec les autogérés sur la recherche d'un lieu alternatif. En ce sens, le journaliste de *Il Corriere* définit cette annulation comme « *la logica conclusione di un rapporto mai nato e che non avrebbe avuto futuro. Forse è meglio così* ». Dans les paragraphes suivants, Maestrini lance une critique visant les ex-occupants, car ces derniers auraient imposé une solution de force à la ville, « *vista come simbolo di valori negativi (la ricchezza, la borghesia, l'emarginazione dei tossici e dei diversi)* ». Selon Maestrini, dans la confrontation avec la ville, les autonomes auraient préféré conquérir un espace et ne pas se le voir attribuer, raison pour laquelle certains lieux ont été refusés par les jeunes durant l'occupation de Viganello. Ce serait donc leur faute si, plus d'un an plus tard, les négociations sont toujours en cours. Dans son article, le journaliste qualifie l'opposition municipale de « *tenace* », tandis que la résistance des jeunes relève du « *diktat* ». En outre, selon Maestrini, l'occupation des ex-Molini à Viganello « *ha rappresentato probabilmente un errore strategico dalla parte degli occupanti* », car ils sont situés en dehors du territoire de Lugano. La décision de Lugano d'annuler la réunion serait due au fait que les autogérés avaient demandé que celle-ci se déroule en présence de journalistes et non à huis clos. Pour Maestrini, ce choix serait donc la faute des jeunes qui ont essayé « *di imporre qualcosa al Municipio, una condizione qualsiasi* », et non pas tant le fait que la mairie en ait profité pour annuler une réunion qui aurait certainement été utile. Cet éditorial révèle clairement le regard de *Il Corriere* sur ces mouvements de jeunesse, qui ne semblent pas

¹⁴² *laRegione Ticino*, édition 98, ouverture, p. 11.

très appréciés par la rédaction. En fait, bien que certaines critiques à l'égard de la mairie ressortent également de l'article, la faute semble être principalement imputée aux ex-occupants¹⁴³.

* * *

Pour résumer, dans ce premier sous-chapitre nous nous sommes concentrés sur les premières années du centre social il Molino, souvent décrites comme la première expérience d'autogestion au Tessin. Pendant cette période, nous avons rencontré plusieurs événements marquants et influençant le mouvement d'autogestion : tout d'abord, la fête au parc du Tassino, violemment réprimée par la police. Cette intervention brutale laissera des traces, tant sur la population que sur la politique tessinoise, marquant l'émergence de plus en plus forte de mouvements de jeunesse revendiquant un centre social. C'est dans ce contexte qui se déroule l'irruption dans la salle du conseil communal de Lugano, mais surtout, à la mi-octobre, une marche de protestation et la revendication d'un centre social aboutira à l'occupation abusive d'une usine à Viganello, les ex-Molini Bernasconi. Cette occupation, qui devait initialement durer vingt-quatre heures, se prolongera pendant neuf mois caractérisés par des hauts et des bas. Nous avons d'abord observé l'ouverture au dialogue avec les autorités de la ville et de la région, puis avec celles du canton, mais aussi des moments de forte tension. Quoi qu'il en soit, l'élément qui persiste le plus est le manque de développements et de propositions concrètes pour ramener cette occupation dans la légalité, ce qui conduira à une solution de compromis – le transfert au Maglio de Canobbio après l'incendie criminel des Molini –, à laquelle s'opposent tant les autogérés que la municipalité concernée.

À partir de nos observations, nous pouvons affirmer que, dans les phases initiales de l'autogestion, *la Regione* consacre en moyenne un espace plus central et articulé à ce mouvement que *Il Corriere*, ce que nous avons constaté à la fois dans la présence de l'autogestion en première page, mais aussi dans la longueur et la profondeur des articles.

À cet égard, un autre indicateur très important se trouve dans le choix des personnes interpellées. En fait, chaque fois que *Il Corriere del Ticino* accueille des opinions dans ses éditions, le quotidien fait très attention à ne pas pencher en faveur des revendications des jeunes. En d'autres termes, si nous prenons l'exemple de l'édition du 22 mai 1996, *Il Corriere* choisit de publier l'opinion de Raoul Ghisletta, qui est favorable à la 'Legge giovani', sur la même page de l'opinion de l'avocat Luciano Cattaneo, qui est très critique envers les jeunes¹⁴⁴. En ce sens, comme mentionné dans notre analyse, placer les opinions de Ghisletta et de Cattaneo côte à

¹⁴³ *Il Corriere del Ticino*, édition 99, éditorial, p. 14.

¹⁴⁴ *Il Corriere del Ticino*, édition 11, opinion (Ghisletta et Cattaneo), p. 10.

côte dans la même édition et sur la même page permet à *Il Corriere* de se distancier des événements tout en maintenant, en apparence, une certaine neutralité. Cependant, ce non-positionnement peut au contraire être lu comme une manière de ne pas montrer son soutien aux revendications des jeunes. Pour sa part, *laRegione* publie dans deux éditions différentes des avis en faveur des mouvements de jeunesse signés par Fabio Pusterla et Franco Zambelloni¹⁴⁵ qui, même en évoquant quelques critiques envers les modalités des revendications, se concentrent sur les lacunes présentées par les autorités pour offrir des espaces alternatifs aux jeunes, ainsi que des réponses dans un contexte de crise économique sévère. Comme mentionné, le choix des interlocuteurs est extrêmement important, tout comme la présence d'éditoriaux signés par des membres de la rédaction. En effet, les éditoriaux sont peut-être l'indicateur le plus intéressant et le mieux adapté pour comprendre le positionnement d'un journal sur un sujet donné. Nous avons en fait observé que *laRegione Ticino* a publié son premier éditorial immédiatement après la manifestation organisée par les jeunes à la suite des affrontements du Tassinio, signé entre autres par le directeur adjoint Michele De Lauretis, où il se concentre sur les aspects positifs de ce cortège¹⁴⁶. De même, après l'occupation abusive des Molini, *laRegione* publie un autre éditorial signé par le journaliste Luca Banfi, qui clarifie le positionnement du quotidien après cette action des jeunes. Nous devons en effet mentionner que dans l'article publié immédiatement après l'occupation de Viganello, même *laRegione* a utilisé des mots assez durs contre le choix de cette méthode illégale. En tout cas, avec l'éditorial de Banfi, nous apprenons que le journal lie ce phénomène au contexte extrêmement fragile dans lequel se trouve le Tessin à l'époque. En d'autres termes, comme c'était le cas pour les opinions publiées par *laRegione*, le quotidien se positionne de façon critique envers une politique cantonale, qui ne sait pas comment donner des réponses aux nouvelles générations dans un contexte de crise, qu'envers les jeunes eux-mêmes, qui réclament depuis des années un espace alternatif pour se rencontrer¹⁴⁷. De son côté, *Il Corriere* publie très tardivement son premier éditorial sur le sujet, le 1^{er} mars 1997, après presque cinq mois d'occupation. Avec cet éditorial, signé par Giancarlo Dillena, à l'époque directeur adjoint du journal, *Il Corriere* se positionne en critiquant fortement l'inaction et à la 'tolérance' des autorités face à cette situation et en se plaçant contre les mouvements de jeunesse et d'autogestion¹⁴⁸. Le dernier éditorial de *Il Corriere* pour cette période date d'octobre 1997. Écrit par Mauro Maestrini, il met une fois de plus en évidence la position peu

¹⁴⁵ *laRegione Ticino*, édition 3, opinion, p. 1 et p. 4 ; *laRegione Ticino*, édition 44, opinion, p. 1 et p. 4.

¹⁴⁶ *laRegione Ticino*, édition 7, éditorial, p. 1.

¹⁴⁷ *laRegione Ticino*, édition 27, éditorial, p. 1.

¹⁴⁸ *Il Corriere del Ticino*, édition 51, éditorial, p. 13.

favorable du journal vis-à-vis de l'occupation et des désormais ex-occupants¹⁴⁹. Par conséquent, notre analyse nous permet d'affirmer que, pour la première période considérée, *la Regione Ticino* est tendanciellement favorable aux revendications des jeunes et critique les actions des autorités, tandis que *Il Corriere del Ticino* est plutôt contre l'autogestion et exhorte le canton à prendre les choses en main.

Enfin, nous avons identifié quelques déclarations et positionnements de personnalités politiques qu'il sera intéressant de comparer avec les étapes finales de l'autogestion. En particulier, la position pro-autogestion de Michele Foletti, ou plus généralement celle de la Lega dei Ticinesi, est particulièrement intéressante¹⁵⁰. En outre, au cours de cette période, nous avons déjà pu voir des opinions très volatiles à l'égard des mouvements de jeunesse et de l'occupation. L'exemple le plus frappant est peut-être celui du maire de Viganello Sergio Macchi. Ce dernier, immédiatement après l'occupation, affirmait que les jeunes n'ont pas posé de problèmes et que le quartier les a même bien accueillis. En quelques semaines, cependant, Macchi se révéla être l'un des plus fervents opposants à l'occupation des Molini de Viganello, d'une part de manière compréhensible puisqu'il s'agit de sa commune, mais de l'autre sans jamais proposer de solutions constructives. Une autre déclaration intéressante – cette fois-ci ressortissante du cadre du discours journalistique – est faite par Dillena dans son éditorial, dans lequel il affirme que le rôle principal de l'autorité est d'appliquer les lois et de penser à l'intérêt de l'ensemble de la communauté. En ce sens, il sera intéressant de lire les éditoriaux de *Il Corriere* après la démolition de l'ex-Macello.

Finalement, pour conclure ce premier sous-chapitre, deux autres observations s'imposent. Tout d'abord, grâce à cette analyse, nous avons pu remarquer que cette période a été couverte dans la presse tessinoise par beaucoup d'articles d'actualité. En fait, nous avons trouvé relativement peu d'éditoriaux et d'articles d'opinion, ainsi que de pages spéciales et d'articles d'approfondissement. Deuxièmement, nous avons également pu constater un certain changement dans l'approche des journaux et des politiciens concernant les événements du Tassinio d'abord et l'occupation ensuite. Il est clair qu'il s'agit de deux événements aux dimensions et aux implications très différentes, tant du côté des jeunes que des autorités. Il n'est donc pas très surprenant que les deux journaux et de nombreux champs politiques aient d'abord pris la défense des participants à la fête du Tassinio, et aient puis changé d'approche après l'occupation. Il en va de même pour l'intervention du canton dans la régularisation de l'occupation, qui a été

¹⁴⁹ *Il Corriere del Ticino*, édition 99, éditorial, p. 14.

¹⁵⁰ *la Regione Ticino*, édition 7, approfondissement, p. 11.

initialement saluée par la presse et les autorités locales. Il va sans dire qu'après des mois d'impasse, les opinions peuvent changer. Quoiqu'il en soit, nous pouvons commencer par observer que *laRegion Ticino* tend à être un journal 'ami de l'autogestion', tandis que *Il Corriere Ticino* s'en éloigne davantage.

4.2 L'évacuation et le démantèlement du centre social (2021-2022)

Dans ce deuxième sous-chapitre nous nous pencherons sur les événements qui ont amené à l'évacuation et démantèlement du centre social. Comme nous l'avons mentionné dans la section d'introduction, les autogérés sont finalement restés au Maglio de Canobbio pendant plusieurs années, malgré le fait qu'il s'agissait initialement d'une solution temporaire. Ainsi, après cinq ans de permanence à Canobbio, l'expulsion forcée de l'ancien restaurant a lieu en octobre 2002 par décision du Conseil d'État. Pour protester contre cette décision, les autogérés organisent une manifestation en décembre, obtenant l'ex-Macello de Lugano, lieu d'où ils ne bougeront plus jusqu'à l'expulsion forcée en mai 2021. Il faut aussi mentionner que la fin des années 1990 et le début des années 2000 sont caractérisées par toutes les manifestations *no global* que nous avons évoquées dans l'introduction. Ces bouleversements vont également toucher de près le Tessin, exacerbant les relations entre les membres du mouvement, les autorités et la population du canton. Par la suite, au fil des années, la thématique du Molino sera de moins en moins à l'ordre du jour, sauf lors des votations. De plus, entre-temps, le Tessin connaît un important virage à droite de sa politique, ce qui fait réapparaître l'autogestion comme question centrale de l'agenda. Nous trouvons des exemples de ce basculement dans les élections des leghistes Lorenzo Quadri à la municipalité de Lugano en 2008, de Norman Gobbi au Conseil d'État en 2011 et de Marco Borradori comme syndic de Lugano en 2013. Ce sera au cours de ces années que les relations entre le mouvement et les autorités se briseront irrémédiablement.

Pour cette partie, les articles de presse sélectionnés ont été publiés par les deux quotidiens entre mars 2021 et janvier 2022 : au total, nous disposons de 187 articles, lancés et lancetti, dont 56 véritables articles pour *Il Corriere* et 71 pour *laRegione*. Dans ce chapitre également, nous diviserons l'analyse en trois sous-parties chronologiques, chacune consacrée à une phase de cette période. Ainsi, nous commencerons par la médiatisation de la manifestation du 8 mars, en passant ensuite à l'évacuation et démolition du centre social, pour terminer par les mois qui ont suivi cet événement. Avant d'entrer dans l'analyse, il est nécessaire d'apporter quelques précisions. Comme nous le verrons, en raison de l'intérêt des événements qui se sont déroulés au cours de ces mois, cette partie est plus longue que le sous-chapitre précédent. Pour cette raison, dans ce cas, il est encore plus important de privilégier une analyse chronologique afin de ne pas se perdre dans les nombreux développements. Il s'agit en effet d'une période particulièrement complexe à bien des égards et qui requiert donc une attention particulière dans sa lecture. En outre, comme nous l'avons fait dans la partie précédente, nous mentionnerons pour

presque chaque article ses auteurs afin de montrer la remarquable mobilisation des journalistes pour couvrir l'autogestion durant cette période. En effet, surtout dans cette phase d'autogestion, aux côtés des journalistes qui couvrent habituellement la chronique de Lugano, nous trouvons aussi de nombreux reporters normalement chargés d'autres sections. Sur ce point, nous verrons à travers notre analyse que dans certaines circonstances, ce sont surtout des journalistes individuels qui ont été les plus critiques à l'égard des explications données par les institutions, d'où l'importance de mentionner les signataires des articles outre au journal d'origine.

4.2.1 La manifestation du 8 mars et les préparatifs à l'expulsion

Le premier événement sur lequel nous nous pencherons dans cette partie est la manifestation du 8 mars à la gare des CFF de Lugano, lors de laquelle des violents affrontements ont eu lieu.

La chronique après les affrontements du 8 mars

Les premières pages de Il Corriere del Ticino et de laRegion Ticino du 9 mars 2021 se concentrent sur les affrontements qui ont eu lieu la veille (Figure 7)¹⁵¹.

Figure 7 : Les premières pages de Il Corriere del Ticino et de laRegion Ticino du 9 mars 2021



Source : Archives de Il Corriere del Ticino et de laRegion Ticino.

¹⁵¹ Il Corriere del Ticino, édition 103, lancio, p. 1 ; laRegion Ticino, édition 100, lancio, p. 1.

En ce qui concerne le contenu des éditions, *Il Corriere* couvre les événements avec une ouverture dans la section 'Luganese', tandis que *laRegione* leur consacre une page spéciale. Pour *Il Corriere*, nous trouvons donc un article très factuel, signé par Giuliano Gasperi, John Robbiani et Stefano Lippmann, dans lequel sont relatés les événements du soir précédent. Cependant, les journalistes utilisent des expressions relativement fortes, qualifiant la gare de « *campo di battaglia* » ou parlant de « *scene violente* ». Dans l'article, il est expliqué que la manifestation non autorisée, également promue par le centre social il Molino, était principalement organisée pour protester contre le résultat de la votation de l'initiative antiburqa, abordant plusieurs autres questions, notamment les droits des femmes et le racisme. Si, au départ, l'atmosphère n'était pas tendue, « *le cose hanno preso una brutta piega* » lorsque les manifestants se sont dirigés vers les quais de la gare et ont été encerclés par la police. Ainsi, compte tenu de l'absence de « *vie d'uscita* », écrivent les journalistes, c'est à ce moment-là que la violence a commencé. Les journalistes ajoutent ici un détail intéressant, en disant que « *i filmati parlano chiaro : sono stati i manifestanti a correre contro la polizia, cercando di creare una breccia in una delle due barriere umane* », suggérant ainsi que les affrontements sont dus aux manifestants qui ont essayé de sortir de l'encerclement et non aux policiers qui les entouraient. En réponse à la tentative de sortie de l'encerclement par les manifestants, qui auraient également jeté des pierres trouvées sur les voies, les policiers en tenue anti-émeute les ont frappés à coups de matraque et de spray au poivre. En conclusion de l'article, Gasperi, Robbiani et Lippmann interviewent trois hommes politiques de la ville de Lugano, à commencer par le municipal leghiste Lorenzo Quadri. Ce dernier réitère la demande d'expulsion immédiate déjà formulée à plusieurs reprises à l'époque, mais pas soutenue par la majorité de la municipalité. Ensuite, Michele Bertini, municipal en charge de la sécurité, intervient en disant que ces épisodes vont consolider une majorité pour l'expulsion du centre social : « *io lo auspico da diversi anni* ». Enfin, dans la même veine, le syndic Marco Borradori met en garde contre le fait que « *adesso [è] giunto il momento di prendere delle decisioni possibilmente forti* »¹⁵².

De son côté, les pages spéciales de *laRegione* sont également très factuelles et relatent à peu près dans les mêmes termes les affrontements entre manifestants et policiers. Cependant, les deux journalistes qui les ont couverts, Dino Stevanovic et Guido Grilli, ont aussi parlé avec des témoins, certains soutenant la police, d'autres les manifestants. Également selon *laRegione*, après avoir été encerclés, les manifestants auraient jeté des pierres sur les policiers en tenue anti-émeute qui les ont ensuite chargés avec des matraques et du gaz poivré. De toute façon,

¹⁵² *Il Corriere del Ticino*, édition 103, ouverture, p. 10.

les deux journalistes écrivent également que « *ad ogni azione della polizia, [corrisponde] l'azione dei manifestanti* », laissant entendre que lors des affrontements suivants, c'est plutôt la police qui a poussé les jeunes. Comme *Il Corriere*, *laRegione* interroge également Michele Bertini et Marco Borradori, soulignant toutefois que « *stando a diversi testimoni e ai manifestanti stessi, la polizia avrebbe avuto la mano un po' pesante in alcuni casi* ». Avec cette phrase, Stevanovic et Grilli remettent clairement en question l'intervention de la police en demandant des explications aux politiciens de Lugano¹⁵³.

Ces deux articles exposant les affrontements de la veille mettent en évidence une tendance que nous observerons plus ponctuellement d'ici peu, notamment le fait que *Il Corriere* préfère une approche presque exclusivement factuelle dans ses articles, ne se déséquilibrant presque que dans les éditoriaux. En revanche, *laRegione* remet en cause certaines décisions tant dans ses éditoriaux que dans ses articles d'actualité, tout en présentant précisément les faits.

Les enjeux politiques entre majorité municipale et élections communales

Il Corriere revient sur les affrontements le lendemain avec un éditorial du directeur adjoint Bruno Costantini et une page spéciale signée par Giuliano Gasperi. Dans son éditorial, Costantini se dit ennuyé par la répétitivité de ces événements, allant jusqu'à écrire que pour parler de ce qui s'est passé, il suffit de copier « *quel che abbiamo già scritto non nei mesi, bensì negli anni passati* ». En d'autres termes, le directeur adjoint critique à la fois les autogérés, qui selon lui ne quittent le centre social que pour aller « *a piantare e cercare grane in altri luoghi della città* », et la classe politique de la ville, qui « *ad ogni intemperanza degli autogestiti spara parole grosse che più grosse non si può* ». En tout cas, il faut souligner que Costantini espère en conclusion que les événements de la gare permettront de consolider une majorité au sein de l'exécutif qui conduira à l'évacuation de l'ex-Macello, également en vue du projet de réaménagement du quartier¹⁵⁴. En effet, le directeur adjoint ne nie pas qu'une ville comme Lugano devra très probablement s'habituer à des centres sociaux autogérés, comme cela se passe dans d'autres centres urbains suisses, mais il ne croit pas que cela soit possible avec les autogérés

¹⁵³ *laRegione Ticino*, édition 100, spécial, p. 2.

¹⁵⁴ À l'issue d'un concours international d'architecture, la municipalité de Lugano a choisi à la fin de 2020 le projet de réaménagement de la zone de l'ex-Macello appelé CAMPUS MATRIX, également connu sous le nom de 'Progetto Matrix'. En ce sens, l'ancien complexe des abattoirs est protégé en tant que bien culturel d'intérêt local et le quartier est inclus dans une zone de conservation municipale et cantonale. Cet espace, facilement accessible et bien desservi par les transports publics, bénéficie d'une situation centrale par rapport à l'Université, au nouveau campus de l'Università della Svizzera italiana (USI) et de l'Università professionale della Svizzera italiana (SUPSI), et au futur centre touristique de congrès de Campo Marzio Nord. Les propositions de projet pour la zone de l'ex-Macello ne prévoient cependant aucun contenu d'autogestion. Cf. < [Area ex-Macello](#) >.

en question. Cet éditorial nous montre donc que *Il Corriere* se place toujours contre le centre autogéré, mais avant l'expulsion, il est aussi très critique envers les autorités¹⁵⁵.

En ce qui concerne le spécial, Gasperi s'interroge sur l'obtention d'une majorité au sein de la municipalité pour la décision d'expulsion. Avec son analyse, le journaliste de *Il Corriere* conclut que « *il conto è presto fatto* ». En effet, du côté leghiste, les trois municipaux – Marco Borradori, Lorenzo Quadri et Michele Foletti – sont pour une expulsion immédiate. Au sein du PLR, Michele Bertini a toujours été favorable à l'évacuation, tandis que **Roberto Badaracco** est plus hésitant. Enfin, le municipal de Le Centre **Angelo Jelmini** n'approuve pas une action à court terme et la socialiste **Cristina Zanini Barzagli** s'est prononcée plusieurs fois contre l'expulsion. Comme le dit donc Gasperi, « *anche se Jelmini e Badaracco votassero no, finirebbe 4-3 a favore dello sgombero* ». Toutefois, Gasperi souligne qu'en mars 2021, Lugano se trouve dans une situation particulière, compte tenu des élections proches qui pourraient pousser les politiciens de droite et de centre-droit à prendre des décisions fortes afin d'obtenir un consensus. D'autre part, il faut également tenir compte des conséquences d'une intervention musclée de la police. En ce sens, l'article de *Il Corriere* aide le lecteur à mettre en ordre les pièces d'une situation qui est loin d'être claire, évoquant également les questions qui pourraient émerger en favorisant l'un ou l'autre scénario¹⁵⁶.

De même, *laRegione* analyse aussi l'obtention d'une majorité et les conséquences potentielles d'une expulsion forcée dans un article approfondi d'Alfonso Reggiani et Dino Stevanovic. Les deux journalistes contextualisent bien ce qui pourrait arriver, en prenant comme exemple l'expulsion forcée du Maglio en 2002. En effet, en réponse à cette action de force, de gros problèmes d'ordre public avaient suivi, avec les autonomes qui étaient sortis dans les rues de Lugano en organisant des sit-in de protestation. Comme nous l'avons également mentionné dans l'introduction, l'aggravation de la situation avait conduit le maire de l'époque Giorgio Giudici, flanqué de son collègue municipal Giuliano Bignasca, à accorder l'espace de l'ex-Macello, malgré l'opposition de la majorité du conseil communal. À partir de ces constats, Reggiani et Stevanovic écrivent que « *l'opzione sgombero immediato, come richiesto dalla Destra cittadina, potrebbe quindi ricreare quella situazione generando conflitti e manifestazioni di protesta* ». En outre, *laRegione* interpelle également Norman Gobbi, conseiller d'État leghiste et chef du Département des institutions, qui affirme qu'il faudra attendre les décisions de Lugano. Les deux journalistes insistent alors auprès du conseiller d'État, lui faisant

¹⁵⁵ *Il Corriere del Ticino*, édition 104, éditorial, p. 1 et p. 33.

¹⁵⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 104, spécial, p. 5.

remarquer que le canton est également impliqué, puisqu'il avait signé la convention de décembre 2002 avec la municipalité de l'époque et les autonomes. En effet, comme l'explique Olmo Cerri dans le septième épisode du podcast consacré au Molino, « *nei sei punti della convenzione, firmata il 18 dicembre 2002 da Giorgio Giudici e **Patrizia Pesenti** e da due rappresentanti dell'associazione ALBA, si legge in particolare che le parti si impegnano, alla scadenza della stessa, a stipularne una nuova per una sede definitiva o per un'altra sede provvisoria. Questo, in pratica, avrebbe dovuto garantire praticamente in eterno e senza grossi vincoli la possibilità all'autogestione di poter contare su una struttura messa a disposizione gratuitamente e legalmente dalle autorità* »¹⁵⁷. Gobbi répond alors aux journalistes que le canton tente de servir d'intermédiaire entre les deux parties. Les deux journalistes résument donc la situation en écrivant que « *la Città prende tempo* » et que « *si temporeggia anche a livello cantonale* », soulignant comment au deux niveaux les institutions ne semblent pas vouloir se pencher sur cette question. Dans la dernière partie de l'article, Reggiani et Stevanovic consacrent aussi quelques paragraphes à une interview avec **Bruno Brughera**, porte-parole de l'Associazione idea autogestione (AIDA)¹⁵⁸. Brughera est brièvement mentionné aussi dans l'édition du 10 mars de *Il Corriere*, mais en contraposition aux déclarations du syndicat OCST et de l'Associazione amici delle forze di polizia svizzere¹⁵⁹, les deux soutenant l'opération de police. Ainsi, dans cette page de *laRegione*, Brughera soutient que « *il dialogo deve rimanere la base* » et remet en question l'intervention de la police, précisant que « *il messaggio che è passato è che agenti in tenuta antisommossa siano stati aggrediti, ma ricordiamo che dall'altra parte c'erano dei giovani, non molti e parecchie ragazze peraltro. Mi sembra un po' surreale...* ». En accordant autant d'espace à un interlocuteur comme Brughera, qui est clairement favorable au centre social, *laRegione* nous montre à quel point elle considère cette thématique comme un enjeu central après toutes ces années. De plus, elle affirme son positionnement du côté de l'autogestion, comme souligné aussi par le porte-parole de AIDA qui soutient que « *l'autogestione è un patrimonio culturale, un bene pubblico* ». De toute façon, Brughera se charge également de lancer un appel aux autonomes du Molino, puisqu'il reconnaît que de leur côté il existe également un manque de communication. Ainsi, il affirme que « *essere antagonisti non significa non parlarsi. Significa invece punzecchiare chi ha il potere per far sì che cambi qualcosa* ». Encore une fois, le choix de donner la parole à une personnalité comme

¹⁵⁷ CERRI (2021-2022), *op. cit.*, « Episodio 7: Un macello per Natale », min. 19:42.

¹⁵⁸ L'objectif de l'association AIDA est de mettre en évidence la valeur sociale, culturelle et politique des expériences d'autogestion dans le contexte urbain suisse. Cf. < [Associazione AIDA](#) >.

¹⁵⁹ Cf. < [Associazione amici delle forze di polizia svizzere](#) >.

Brughera révèle potentiellement aussi une volonté de *la Regione* de rétablir le dialogue entre les autogérés et les autorités, afin d'éviter le recours à des solutions extrêmes¹⁶⁰.

Le 13 mars les deux quotidiens reviennent dans leurs respectives éditions sur les enjeux entourant l'autogestion. *Il Corriere del Ticino* s'en charge avec un lancetto à la une¹⁶¹ et deux pages spéciales relatant des exemples de centres sociaux ailleurs en Suisse. De son côté, *la Regione Ticino* y consacre un éditorial signé par le directeur adjoint Lorenzo Erroi. Ce dernier constate également la répétitivité des menaces d'évacuation du Molino, qui émergent « *più o meno ogni sei mesi, ma soprattutto in campagna elettorale* ». Ainsi, sans vouloir fermer les yeux sur la violence d'un groupe marginal des 'Molinari', il reconnaît que le CSOA offre une alternative à de nombreuses personnes. Pour cette raison, le directeur adjoint de *la Regione* s'interroge sur les raisons pour lesquelles les questions relatives au centre autogéré reviennent ponctuellement à proximité des élections, en disant que, « *a pensar male, viene da credere che il 'caso' Molino non sia nient'altro che un diversivo* ». En effet, selon Erroi, la ville de Lugano et ses aspirants politiciens auraient d'autres problèmes plus concrets à régler, comme le dépeuplement ou la détresse croissante d'une partie de la population, mais que « *i pistolotti legge-ordine portano voti, certi candidati hanno un gran bisogno di teste mozzate* ». Dès lors, Erroi affirme avoir du mal à croire qu'il n'y a pas de place pour il Molino, tout en reprochant également aux autogérés qu'ils pourraient traiter de manière plus cohésive avec la municipalité. En tout cas, ce qui ressort de cet éditorial est surtout une critique des routines politiques qui caractérisent les cycles électoraux à Lugano. En effet, Erroi prévient que la loi qui « *si fa manganello rischia di piombare sulla testa di tutti, prima o poi* »¹⁶². Ce sont des paroles remarquables qui visent à dénoncer l'usage de la force contre les jeunes qui ont manifesté le 8 mars.

Le rôle des institutions vis-à-vis de la bonne et de la mauvaise autogestion

Dans l'édition de *Il Corriere* du même jour, nous trouvons comme mentionné deux pages spéciales signées par Giorgia von Niederhäusern. Ces pages sont consacrées à la compréhension de la façon dont d'autres villes suisses ont traité l'autogestion au cours des décennies. Il s'agit d'un article très pertinent qui met en perspective ce qui se passe à Lugano avec une réalité beaucoup plus large. Ainsi, von Niederhäusern retrace l'histoire de la Rote Fabrik de Zurich et de la Reitschule de Berne, en mentionnant les nombreux affrontements violents qui ont eu lieu

¹⁶⁰ *la Regione Ticino*, édition 102, approfondissement, p. 13.

¹⁶¹ *Il Corriere del Ticino*, édition 106, lancetto, p. 1.

¹⁶² *la Regione Ticino*, édition 103, éditorial, p. 1 et p. 17.

avant la reconnaissance de ces centres sociaux. Ce qui saute aux yeux dans cet article est que la journaliste explique que l'un des éléments les plus importants, sinon le plus central, qui a conduit à la fin des affrontements et des tensions est le soutien politique et civique, ce qui fait défaut à Lugano¹⁶³. En ce sens, le but de cet article pourrait être celui d'inviter les parties à reprendre le dialogue, au risque autrement de se retrouver dans une impasse ou de prendre des mesures extrêmes pour y faire face, ce qui est très intéressant du côté de *Il Corriere*. Une autre interprétation de cet article pourrait être que celui-ci est une manière pour le journal de juxtaposer ce qui est décrit comme une bonne autogestion, à savoir les expériences ailleurs en Suisse, et ce qui ne l'est pas, notamment le CSOA. Nous verrons au fur et à mesure de l'analyse laquelle des deux interprétations semble être la plus plausible.

L'édition du 17 mars de *laRegione* dédie deux pages spéciales aux prochaines élections communales à Lugano. Nous rappelons que cette votation devait en principe se tenir en avril 2020. Toutefois, en raison de la pandémie de coronavirus, le Conseil d'État tessinois avait décidé à l'époque de l'annuler et de la reporter à l'année suivante. Ainsi, Alfonso Reggiani, Guido Grilli et Dino Stevanovic font le point avec les représentants des quatre partis gouvernementaux : **Guido Tognola** pour le PLR, Raoul Ghisletta pour le PS, **Lorenzo Beretta Piccoli** pour Le Centre et **Lukas Bernasconi** pour la Lega. Dans leur article, les trois journalistes expliquent que l'avenir de l'autogestion est l'une des plus grandes questions caractérisant cette campagne électorale, tout en exposant clairement les positions des partis qui se présenteront aux élections communales. Les déclarations des politiciens interrogés sont assez conformes à ce que nous pourrions nous attendre, mais il faut noter que le positionnement de la Lega est beaucoup plus marqué en 2021 qu'à la fin des années 1990¹⁶⁴. En effet, il faut rappeler qu'à l'époque, les membres de la Lega avaient des points de vue très disparates sur les revendications des jeunes et l'autogestion, ce qui en 2021 semble s'être cristallisé en une ligne plus dure. Dans ce sens, en revenant à la question de la bonne et de la mauvaise autogestion, nous pouvons voir comment la séparation entre les différents champs politiques rend difficile l'adoption d'une ligne unie vers le centre social.

À cet égard, le jour suivant, *laRegione* publie une interview de Dino Stevanovic à **Luigi Pedrazzini** qui, au moment de l'expulsion forcée du Maglio en 2002, était chef du Département des institutions. Le principal appel de Pedrazzini est que les deux parties recommencent à se parler pour résoudre la situation. En outre, l'ancien chef des institutions identifie comme

¹⁶³ *Il Corriere del Ticino*, édition 106, spécial, pp. 6-7.

¹⁶⁴ *laRegione Ticino*, édition 105, spécial, pp. 2-3.

principale différence entre 2002 et 2021 le fait qu'à l'époque il n'y avait pas « *la contestazione al diritto di esistere e di avere uno spazio degli autogestiti. A essere molto contestato era il luogo in cui si trovavano* ». En ce sens, selon Pedrazzini, il était clair pour le canton que l'expulsion aurait impliqué de devoir trouver un espace approprié à Lugano. En outre, interrogé par Stevanovic sur une éventuelle délocalisation de l'autogestion hors de Lugano, Pedrazzini explique que ce phénomène est essentiellement lié aux pôles urbains, excluant ainsi la possibilité de construire le centre social ailleurs¹⁶⁵. L'intérêt de cette ouverture réside principalement dans le choix de l'interlocuteur. Comme dans beaucoup d'autres cas, *laRegione* – mais aussi *Il Corriere* – divulgue son positionnement à travers les personnes qu'elle choisit d'interviewer. Ici, l'appel au dialogue est extrêmement clair, fait qui montre que *laRegione*, au moment de la publication, estime que la meilleure solution est de se parler à nouveau afin d'éviter une expulsion forcée qui pourrait entraîner de nombreuses conséquences.

Les éditions de *Il Corriere* et de *laRegione* du 20 mars sont extrêmement suggestives à comparer. Les deux quotidiens accueillent en première page des lancetti¹⁶⁶ se référant à des articles sur les doutes juridiques qui pourraient surgir lors de l'évacuation de l'ex-Macello. En outre, *Il Corriere* traite de l'autogestion avec un éditorial du journaliste John Robbiani et *laRegione* y dédie un spillo. Dans son éditorial, Robbiani se demande s'il vaut la peine de se battre pour sauver ce centre social. Bien que le journaliste ne donne pas de réponse claire, à la lecture de ses réflexions, il semble évident que, de son point de vue, il Molino n'est pas un exemple vertueux d'autogestion. En effet, en reprenant les exemples de l'article de von Niederhäusern, la Rote Fabrik de Zurich et la Reitschule de Berne sont citées comme des exemples de bonne autogestion, alors que nous ne pouvons pas en dire autant du CSOA. Robbiani écrit en fait que « *una larga maggioranza della popolazione il centro sociale non lo vuole. E soprattutto non lo vuole in centro. E alla parte restante della popolazione, probabilmente, del CSOA non importa nulla* ». Dans cet éditorial, d'ailleurs, Robbiani octroie la responsabilité de cette situation essentiellement au centre social lui-même, en écrivant : « *Colpa dei luganesi ? O colpa del CSOA, che negli ultimi anni si è chiuso a riccio e se l'è presa con tutti* »¹⁶⁷. À travers cet éditorial, la position de *Il Corriere* sur l'autogestion tessinoise pour cette période commence à se dessiner. Nous pouvons donc dire qu'au sein de la rédaction il n'y a pas de critique univoque envers l'autogestion. En revanche, il y en a une très forte envers cette autogestion spécifique au Molino.

¹⁶⁵ *laRegione Ticino*, édition 106, ouverture, p. 15.

¹⁶⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 109, lancetto, p. 1 ; *laRegione Ticino*, édition 107, lancetto, p. 1.

¹⁶⁷ *Il Corriere del Ticino*, édition 109, éditorial, p. 1 et p. 5.

La résiliation de la convention de 2002 et les discussions des autonomes

En ce qui concerne le spillo à la une de *laRegione*, nous y trouvons un bref commentaire sur l'avis de résiliation de vingt jours présenté par la ville de Lugano. Comme déjà mentionné, le spillo est un outil très intéressant utilisé dans le journalisme pour critiquer ou mettre en évidence anonymement, et donc au nom du journal lui-même, un événement spécifique, tout en interpellant l'opinion publique et les personnes directement concernées. Dans ce court commentaire, une réflexion est menée sur le fait que, normalement, lorsqu'un bâtiment doit être évacué par la force, cela n'est pas annoncé à l'avance, afin d'empêcher les occupants de se préparer à la défense de l'espace. En ce sens, le fait que la mairie de Lugano ait envoyé un avis d'expulsion pourrait être un moyen de faire du bruit et de parvenir à un accord avec les autogérés : « *speriamo* ». Une fois de plus – et nous le comprenons surtout avec ce « *speriamo* » – *laRegione* espère que le dialogue entre les deux parties sera rouvert, bien que le commentaire se termine en déclarant que « *dopo un eone passato a non decidere, ci aspettavamo di meglio* ». La critique des autorités est donc également toujours présente¹⁶⁸.

L'article spécial de cette édition de *Il Corriere*, écrit par John Robbiani et Giuliano Gasperi, traite des questions juridiques liées à l'accord de commodat signé par l'association ALBA, le canton et la ville de Lugano en 2002. Comme mentionné, cette convention est toujours valable et la principale condition pour y mettre fin est de trouver un emplacement alternatif à l'ex-Macello, ce qui, cependant, ne s'est pas produit en dix-neuf ans. Toutefois, nous lisons dans l'article que, malgré cela, l'exécutif de Lugano a décidé de rompre cette convention, laissant vingt jours aux autogérés pour quitter l'ex-Macello. De toute façon, de nombreux avocats sont convaincus que la procédure choisie par la municipalité comporte des failles juridiques que les 'Molinari' pourraient utiliser pour retarder ou annuler l'expulsion¹⁶⁹. L'article en question donne donc un bon aperçu des options possibles pour mettre fin à l'expérience Molino à l'ex-Macello.

Sur ce point, l'article de *laRegione* traite également de la résiliation de la convention par l'exécutif de Lugano, mais en interpellant les principaux politiciens de la ville, en commençant par Michele Bertini, qui déclare que l'État est prêt à sanctionner ceux qui ne respectent pas les lois, en passant par le maire Marco Borradori, qui se dit toujours ouvert au dialogue mais affirme que pour les autogérés c'est la dernière chance, en terminant par les protestations des socialistes et des Verts, qui voient dans cette décision un simple prétexte de part de la droite pour

¹⁶⁸ *laRegione Ticino*, édition 107, spillo, p. 1.

¹⁶⁹ *Il Corriere del Ticino*, édition 109, spécial, p. 5.

déstabiliser la ville par un expédient tactique. En outre, nous trouvons une interview très intéressante à Michele Foletti qui, comme il le dit lui-même, a toujours été « *per l'autogestione, fin dagli anni '90* ». Nous avons en fait rencontré Foletti dans notre premier sous-chapitre d'analyse. En 1996, en effet, ce dernier soutenait que la municipalité devait s'adapter et reconnaître les revendications des jeunes en comprenant leur importance¹⁷⁰. Nous voyons donc qu'en 2021 son opinion change radicalement, soutenant l'évacuation de l'ex-Macello. Foletti explique ce changement en disant que les autonomes « *questa volta hanno veramente passato il segno* » et que « *c'è un atteggiamento che nel tempo è cambiato, da parte del Molino, rendendo di fatto impossibile la permanenza degli autogestiti nell'ex Macello* ». En d'autres mots, selon Foletti, « *lo sfratto se lo sono cercato* »¹⁷¹. Ces déclarations sont très importantes et ressortent du cadre du discours politique avec lequel nous interrogeons les déclarations des hommes et femmes politiques. Le cas de Michele Foletti est donc un exemple de la manière dont les déclarations de certains politiciens à l'égard de l'autogestion ont changé fortement pendant ces années.

Les éditions des deux journaux du 22 mars se concentrent sur un compte-rendu d'une assemblée organisée par le centre social la veille. Comme l'expliquent les deux ouvertures, il s'agissait d'une « *assemblea allargata* » à laquelle pouvait participer toute personne qui le souhaitait. John Robbiani de *Il Corriere* explique que « *si è fatta vedere, e sentire, la 'vecchia guardia'. Cinquantenni, sessantenni o anche settantacinquenni [...] che hanno fatto la storia dell'autogestione a Lugano* ». *Il Corriere* et *laRegione* expliquent les deux que ces personnes ont essentiellement recommandé d'ouvrir le dialogue avec les autorités en affirmant que « *non bisogna temere il dialogo con le autorità politiche, non è per forza una posizione di debolezza* ». Les deux journaux soulignent toutefois qu'il existe un front opposé qui privilégie une ligne plus dure, mais qui n'est surtout pas disposé à discuter spécifiquement avec cette municipalité. À cet égard, *laRegione* interpelle également le syndic Marco Borradori, qui soutient que « *mi è parsa una riunione significativa nella quale si è parlato pacatamente su quello che potrà essere il futuro dell'autogestione* ». En ce sens, même en reconnaissant que cet avis d'expulsion représente un ultimatum pour les autonomes, le maire se dit toujours ouvert au dialogue¹⁷².

Dans cette même édition de *laRegione Ticino*, nous retrouvons un éditorial signé par Alfonso Reggiani. Il s'agit d'un commentaire axé sur l'avis d'expulsion décidé par la mairie de Lugano,

¹⁷⁰ *laRegione Ticino*, édition 7, approfondissement, p. 11.

¹⁷¹ *laRegione Ticino*, édition 107, ouverture, p. 9.

¹⁷² *Il Corriere del Ticino*, édition 110, ouverture, p. 9 ; *laRegione Ticino*, édition 108, ouverture, p. 8.

où le journaliste mise beaucoup sur la longévité de l'autogestion et sur la nature de ses revendications. Ainsi, selon Reggiani, il est douteux que le dialogue puisse être rétabli entre les deux parties, notamment en raison du délai si court pour prendre une décision aussi importante. En ce sens, des critiques sont adressées à la municipalité – « *che esce da questa vicenda lacerata* » – qui a tout de même choisi de résilier la convention de 2002 malgré une majorité aussi faible¹⁷³. Nous voyons donc que, pour *laRegione*, ces vingt jours représentent une voie sans issue pour l'autogestion et que, toujours selon le quotidien, la faute du manque de dialogue n'incombe pas seulement aux autonomes, mais aussi aux politiques de la municipalité qui ont souvent rompu les négociations.

L'initiative UDC Adéss basta ! et l'avis d'expulsion

Le 27 mars les deux quotidiens nous apprennent que la section de Lugano de l'Union démocratique du centre (UDC) a lancé une initiative intitulée 'Adéss basta ! No a un'autogestione al di sopra della legge' qui doit atteindre 3 mille signatures avant juillet dans la perspective d'aller voter sur une réglementation plus stricte. Nous en reparlerons dans les prochaines parties de ce sous-chapitre, mais nous pouvons déjà mentionner que l'initiative est promue par les conseillers communaux UDC **Alain Bühler**, **Raide Bassi** et **Tiziano Galeazzi**, et que le comité qui la soutient comprend le maire de Lugano Marco Borradori, les municipaux leghistes Lorenzo Quadri et Michele Foletti, les conseillers communaux leghistes Lukas Bernasconi et **Andrea Censi**, ainsi que les PLR **Martina Caldelari** et **Urs Lüchinger**. Sur ce point, il est important de noter comment, d'un côté, le syndic et la mairie se disent ouverts au dialogue, mais encouragent en même temps ce genre d'initiative qui ne peut qu'alimenter les malentendus avec les autonomes. Les deux éditions mentionnent également que la mairie a décidé d'afficher l'avis d'expulsion à côté de la porte principale du centre social. À cet égard, Robbiani de *Il Corriere* et Stevanovic de *laRegione* rapportent que les 'Molinari' ont décidé de répondre à cet affichage par un communiqué de presse ironique, très pertinent en ce qui concerne notre cadre du discours politique. Les autonomes écrivent en effet que cet avis contient des « *incomprensibili enigmi matematici* », notamment en raison du fait que la mairie leur donne vingt jours pour quitter les lieux et, en même temps, trente pour faire appel au Conseil d'État¹⁷⁴. En ce sens, l'incohérence de cet avis d'expulsion dénote déjà en partie l'incapacité de la municipalité à communiquer, ce qui culminera après la démolition du centre social. Dans les prochaines

¹⁷³ *laRegione Ticino*, édition 108, éditorial, p. 1.

¹⁷⁴ *Il Corriere del Ticino*, édition 111, ouverture, p. 13 ; *laRegione Ticino*, édition 110, ouverture, p. 10.

pages, nous verrons en effet comment les déclarations et les prises de position des autorités deviendront de plus en plus confuses, voire contradictoires.

Avant d'arriver à l'expulsion proprement dite, nous entrons à nouveau dans une période de grande incertitude caractérisée par un compte-rendu médiatique assez factuel et peu approfondi. Tout d'abord, bien que le délai de vingt jours pour libérer les locaux de l'ex-Macello ait expiré le 12 avril¹⁷⁵, dans un premier temps rien ne se passe, ce qui est un autre exemple de la façon dont ce qui est décidé par les autorités n'arrive souvent pas. Diverses propositions d'emplacements alternatifs émergent alors, dont une fois encore le Maglio à Canobbio¹⁷⁶. Entre-temps, un autre délai de dix jours est fixé, qui ne sera cependant pas respecté. Parallèlement, l'assemblée du Molino fait savoir qu'elle n'entreprendra aucune action en justice pour faire appel de l'avis d'expulsion. Néanmoins, les autogérés commentent les aspects juridiques de cette question dans les termes suivants : « *Ma di che leggi parlate ? Tutto quello che state facendo le scavalca allegramente, infischiosene del vostro caro concetto di 'legalità' al quale tanto vi appellate* »¹⁷⁷. Il s'agit d'une prise de position très importante qui commence à mettre en évidence le fondement fragile sur lequel se base le fonctionnement de l'opérat de la municipalité de Lugano.

Vers la fin du mois d'avril, *laRegione* publie une ouverture suite à une assemblée du centre social. L'article, signé par Guido Grilli, expose les raisons pour lesquelles, selon les autonomes, il est important que le centre social reste à l'ex-Macello. En effet, les participants à l'assemblée expliquent « *come il Molino sia da anni uno spazio unico, di libertà, di lotte sociali ed ecologiche, di resistenza, di cultura* ». La municipale socialiste Cristina Barzagli Zanini, à titre personnel, et Fausto Beretta-Piccoli, ancien conseiller communal et ancien député au Grand Conseil pour le PS, le Partito del Lavoro (PdL) et les Verts qualifié « *da sempre fervido sostenitore dell'autogestione* », ont également participé à l'assemblée. Il s'agit d'un article très intéressant car, à une époque de grandes tensions caractérisées par une vision majoritairement négative de l'autogestion tessinoise, il met en évidence de nombreux points positifs de ce phénomène, rappelant à travers les témoignages des autonomes mais aussi de ces politiciens comment, depuis vingt-cinq ans, de nombreux événements culturels et pas seulement ont eu lieu grâce au CSOA. Beretta-Piccoli souligne en effet la nécessité de l'espace du Molino, capable d'offrir une culture alternative « *indispensabile per il tessuto cittadino* »¹⁷⁸.

¹⁷⁵ *laRegione Ticino*, édition 112, ouverture, p. 13.

¹⁷⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 113, ouverture, p. 11 ; *laRegione Ticino*, édition 113, ouverture, p. 11.

¹⁷⁷ *Il Corriere del Ticino*, édition 114, ouverture, p. 13.

¹⁷⁸ *laRegione Ticino*, édition 118, ouverture, p. 9.

Les dernières éditions que nous analyserons dans cette partie sont publiées par les quotidiens le 14 mai. Les deux ouvertures sont lancées à la une à la fois par *laRegione* qui y dédie un lancio¹⁷⁹ et par *Il Corriere* qui y consacre un lancetto¹⁸⁰.

Dans l'ouverture de *laRegione*, écrite par Leonardo Terzi et Alfonso Reggiani, il est expliqué que la voie de l'évacuation semble tracée. Les journalistes rappellent qu'entre-temps ont eu lieu les élections municipales et que, même si l'on pensait que l'équilibre au sein de la municipalité aurait pu changer, les favorables à l'expulsion restent majoritaires : seuls Cristina Zanini Barzaghi du PS et Roberto Badaracco du PLR restent opposés, tandis que les trois municipaux de la Lega – Borradori, Foletti et Quadri – y sont favorables. Quant aux deux nouveaux élus, **Karin Valenzano Rossi** du PLR a exprimé son intention de poursuivre le processus d'expulsion, tandis que **Filippo Lombardi** du Centre ne s'est pas encore exprimé.

De son côté, *Il Corriere* intitule son article « Da oggi ogni giorno è buono per lo sgombero ». En effet, comme l'écrit le journaliste Federico Storni, la procédure judiciaire devrait se terminer par l'exécution de l'expulsion, dont le document devrait être affiché aux portes de l'établissement dans la journée¹⁸¹.

Les derniers articles pris en considération pour cette première partie montrent comment les deux journaux se sont intéressés à la question de l'autogestion avec des contenus purement informatifs. Cela est dû en partie, comme nous l'avons déjà mentionné, au fait qu'il s'agit de semaines de grande incertitude durant lesquelles tout peut arriver à tout moment et qu'il est donc contre-productif pour un quotidien de s'exposer à des prédictions. Tout changera radicalement après le 29 mai, date à laquelle auront lieu l'évacuation et la démolition du bâtiment de l'ex-Macello qui abritait depuis dix-neuf ans le centre social autogéré il Molino, dont nous parlerons dans la partie suivante.

4.2.2 29 mai 2021 : L'évacuation et la démolition de l'ex-Macello

Les mois et les semaines qui précèdent l'évacuation et la destruction du centre social sont donc caractérisés par des tensions entre toutes les parties. Après les durs affrontements à la gare CFF de Lugano, nous avons vu que chaque moment semble propice à l'expulsion. Cette impression est renforcée dans les rangs des autogérés par la notification de résiliation affichée à l'ex-Macello par les autorités de Lugano prévoyant un délai de vingt jours pour libérer les locaux.

¹⁷⁹ *laRegione Ticino*, édition 119, lancio, p. 1.

¹⁸⁰ *Il Corriere del Ticino*, édition 119, lancetto, p. 1.

¹⁸¹ *Il Corriere del Ticino*, édition 119, ouverture, p. 15.

Dès lors, en réponse aux ordres de la mairie, une marche est organisée pour samedi 29 mai contre l'expulsion et pour la défense des espaces autogérés. Ainsi, après le déroulement pacifique du cortège et l'entrée d'une partie des manifestants dans l'institut Vanoni, l'ex-Macello est d'abord évacué, puis la partie occupée par les autonomes est rasée par des bulldozers.

La chronique et les commentaires sur l'évacuation et de la démolition du CSOA

Il Corriere del Ticino et de laRegion Ticino se penchent sur la démolition dans leurs éditions du 31 mai. La Figure 8 nous montre que les deux quotidiens ont décidé de consacrer un lancement¹⁸² à ces événements, la position la plus importante dans tout journal imprimé, et un éditorial. En outre, ces deux éditoriaux sont signés par les respectifs directeurs adjoints, Bruno Costantini et Lorenzo Erroi, c'est-à-dire des personnalités de premier plan au sein de la rédaction. Ainsi, en un coup d'œil, nous pouvons déjà constater que l'espace consacré par laRegion est plus grand et plus central que celui de Il Corriere, que ce soit en termes de taille des titres ou des photos, mais aussi de longueur de l'éditorial. Cela peut clairement être dû à des limitations dans le choix des mises en page disponibles pour chaque journal.

Figure 8 : Les premières pages de Il Corriere del Ticino et de laRegion Ticino du 31 mai 2021



Source : Archives de Il Corriere del Ticino et de laRegion Ticino.

¹⁸² Il Corriere del Ticino, édition 121, lancement, p. 1 ; laRegion Ticino, édition 121, lancement, p. 1.

Si nous analysons les deux éditoriaux, celui de *Il Corriere* s'intitule « La corda doveva spezzarsi », un titre éloquent qui montre comment, de la part de ce journal, ce qui est arrivé était inévitable. En effet, Costantini écrit que « *era chiaro che a furia di tirare la corda qualcosa dovesse succedere ma era difficile immaginare un blitz così preciso e radicale anche sul piano simbolico* ». Déjà dans cette phrase nous trouvons peut-être un élément, un mot, qui nous fait comprendre comment le positionnement de *Il Corriere* après cet événement important semble initialement virer en faveur des autorités. Ce « *così preciso* » est en effet le premier d'une série d'expressions qui semblent louer le travail des institutions. D'autres exemples sont en fait les expressions « *un'operazione ben studiata* » et « *fulminea demolizione* », qui ont toutes une connotation positive. En outre, le directeur adjoint suggère d'abord que la manifestation des autonomes était au début ordonnée, mais « *frutto di un'astuta strategia per mettere in imbarazzo il Municipio* », dans le sens que l'occupation de l'ex-institut Vanoni était une « *provocazione* ». Ainsi, Costantini rejette une fois de plus la responsabilité de ce qui s'est passé sur les autogérés, sans en faire autant pour les autorités. De plus, bien qu'il soit mentionné qu'un « *polo urbano con una certa importanza e ambizione* » comme Lugano devra s'habituer à des espaces autogérés comme cela se passe ailleurs en Suisse, en lisant nous comprenons à nouveau qu'il n'y a aucun soutien du quotidien pour ce centre autogéré. Bien que le positionnement de *Il Corriere* ressorte déjà de cet éditorial, il est le premier d'une longue série qui nous permettra de comprendre la ligne du journal sur ces faits¹⁸³.

En ce qui concerne l'éditorial de *laRegione*, le directeur adjoint écrit un commentaire particulièrement dur envers les actions des autorités. Lorenzo Erroi n'hésite en effet pas à qualifier la démolition d'« *atto di forza deliberatamente programmato* », prévu parce que le journaliste soutient que la décision a été prise pour un « *futile pretesto, a meno che non si voglia credere che gli escavatori si possano spostare come utilitarie* ». Pour Erroi, « *la demolizione smaschera la burbanza del Municipio e fa capire la facilità con la quale le autorità abusano del loro potere* », et il compare la déclaration du maire pour justifier l'incident – selon laquelle « *abbiamo dovuto tirar giù tutto per non farli rientrare* » – à une célèbre interview d'un marine après une attaque au napalm au Vietnam qui disait avoir dû détruire un village pour le sauver. De plus, le journaliste insiste beaucoup sur la description des décombres, opposant la perplexité et la tristesse de quelques 'Molinari' aux rires d'un groupe de « *fascistelli* » qui chantaient « *Bella ciao* » sur un ton moqueur, « *tanto per ricordarci che la mamma dei cretini è sempre incinta* ». En ce sens, pour Erroi, cela montre comment « *hanno vinto loro* », comparant les

¹⁸³ *Il Corriere del Ticino*, édition 121, éditorial, p. 1.

décombres de l'ex-Macello à un « *un sogno bagnato di un Salvini qualsiasi* ». Le directeur adjoint considère que l'occupation de l'ex-institut Vanoni de la part des manifestants était « *simbolica* » et « *una goliardata di poche ore* », mais qu'elle a été utilisée comme une ruse par la mairie « *non solo per sgomberare il centro sociale, ma anche per raderlo al suolo* », ce qui dévoile « *il volto di un'amministrazione cittadina – ma verosimilmente anche cantonale – che ha perso completamente ogni senso del limite, inebriata com'è da un potere finito in mano ai boriosi e ai mediocri* ». À cet égard, Erroi évoque cette contradiction consistant à comparer les éventuelles actions illégales des autogérés à une réponse tout aussi discutable de l'autorité, en faisant valoir que « *nessuna provocazione da parte dei molinari – episodi tutt'altro che clamorosi – può ancora giustificare l'equivalenza tirata da alcuni osservatori tra la loro violenza e quella delle istituzioni* ». Enfin, reprenant la mise en garde qu'il avait formulée dans son éditorial du 13 mars¹⁸⁴, Erroi avertit que « *chi agisce in modo così spregiudicato non si farà problemi a opprimere chiunque lo intralci o si trovi in una posizione di debolezza* »¹⁸⁵. À travers toutes ces citations très fortes, il est clair que *laRegione* est extrêmement critique vis-à-vis de la décision de démolir le centre social. Il s'agit en ce sens d'un éditorial remarquable qui expose sans équivoque le point de vue du journal. Il n'est en effet pas acquis de publier un tel article qui remet si ouvertement en cause les institutions. Encore une fois, cet éditorial est le premier d'une longue série qui nous permettra d'analyser en détail le positionnement de ce quotidien. En outre, ces deux éditoriaux montrent clairement les deux lignes extrêmement différentes adoptées par *Il Corriere* et *laRegione*. En effet, le premier salue initialement l'opération de police sans poser trop de questions, tandis que le second critique ouvertement l'intervention en soulevant divers doutes sur la manière dont elle a été menée.

Dans son édition du même jour, *Il Corriere* consacre trois pages entières à l'évacuation et au démantèlement du centre social. Le premier article, signé par Giuliano Gasperi, récapitule les événements de samedi soir, le second, écrit par John Robbiani, s'interroge sur un éventuel abus d'autorité dans la démolition du centre social, tandis que le troisième, rédigé par Stefano Lippmann, oppose les points de vue de la gauche et de la droite. Si nous examinons les trois articles, nous constatons que celui de Gasperi est globalement assez factuel, dans le sens où il s'agit d'un compte-rendu chronologique de ce qui s'est passé. Parmi les passages notables de cet article, nous trouvons, par exemple, le fait que cette expulsion concrétiserait la décision prise dans les semaines précédentes par la municipalité : « *[l'ex-Macello] è stato sgomberato*

¹⁸⁴ *laRegione Ticino*, édition 103, éditorial, p. 1 et p. 17.

¹⁸⁵ *laRegione Ticino*, édition 121, éditorial, p. 1.

tramutando in realtà la decisione presa dal Municipio delle scorse settimane ». Il est intéressant de noter comment cette affirmation sera démentie dans les jours suivants par la mairie de Lugano, mais aussi dans les autres articles de cette édition. De plus, dans cet article, nous trouvons un petit paragraphe consacré à la police, dans lequel nous pouvons lire que la raison pour laquelle des policiers en tenue anti-émeute sont arrivés de Suisse romande est que la manifestation annoncée pour soutenir l'autogestion devait avoir lieu le même jour que le Giro d'Italia. Selon cet article, les agents romands ont été appelés en renfort de la police tessinoise, qui était partiellement occupée par le Giro. Toutefois, dans son éditorial, Erroi ironise en disant que ces policiers sont arrivés « *coi manganelli al posto delle borracce, come no* »¹⁸⁶. La différence entre les deux journaux est encore une fois très claire, car d'une part les faits sont rapportés tels qu'ils ont été reçus, tandis que de l'autre il y a une tentative de remettre en question les informations reçues des institutions.

Concernant l'article de Robbiani, ce dernier explique que la question qui divise le plus l'opinion publique tessinoise est la décision de démolir l'ex-Macello. À cet égard, il apparaît que Cristina Zanini Barzaghi et Roberto Badaracco, respectivement municipaux PS et PLR, n'ont pas été consultés avant de recourir à la destruction du centre social. En ce sens, il aurait été considéré comme acquis qu'étant en minorité – deux à cinq – il n'était pas nécessaire de les avertir au préalable. De plus, comme mentionné auparavant, nous trouvons une contradiction avec ce qui a été écrit par Gasperi. En fait, dans l'article précédent, avons vu que l'expulsion aurait concrétisé une décision prise des semaines plus tôt par la municipalité, tandis que dans l'article de Robbiani nous lisons que l'expulsion et la démolition n'avaient pas été planifiées à l'avance : Marco Borradori et Karin Valenzano Rossi ont en effet expliqué aux journalistes que « *l'intervento è stato deciso solo dopo che gli autogestiti hanno occupato, commettendo un reato, l'edificio ex Vanoni* ». À la fin de l'article, Robbiani s'est entretenu avec l'avocat et ancien procureur public **Paolo Bernasconi**, selon lequel un abus d'autorité a eu lieu et les responsables seraient ceux qui ont donné l'ordre, c'est-à-dire les membres de la municipalité, et ceux qui l'ont suggéré et exécuté, notamment le chef du DI Norman Gobbi. Dans cette direction, Bernasconi conclut en disant qu'il faut se soucier de ce qui c'est passé, « *altrimenti prima si comincia con loro (gli autogestiti, n.d.r.), poi toccherà anche a noi* »¹⁸⁷. L'article de Robbiani est très intéressant et met en évidence les problèmes que posent cette expulsion et cette démolition. En effet, en s'adressant à l'avocat Bernasconi, le journaliste a choisi un

¹⁸⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 121, spécial (Gasperi), p. 2 ; *laRegione Ticino*, édition 121, éditorial, p. 1.


¹⁸⁷ *Il Corriere del Ticino*, édition 121, spécial (Robbiani), p. 3.

interlocuteur d'un certain calibre et reconnu par l'opinion publique. En ce sens, le choix de Bernasconi comme interlocuteur, une figure notoirement proche de questions comme celle de l'autogestion, montre comment, malgré certains éditoriaux très durs, des journalistes individuels tentent de remettre en question ce qui s'est passé même au sein de *Il Corriere*.

Finalement, en ce qui concerne toujours cette édition de *Il Corriere*, Stefano Lippmann a parlé avec Manuele Bertoli, président du Conseil d'État tessinois, qui affirme « *sono rimasto sorpreso da quanto successo. Non tanto dall'intervento allo stabile Vanoni, ma da quello all'ex Macello che non sembrava dell'ordine delle cose e dalla susseguente parziale demolizione, di cui non si è mai parlato* ». De ces mots, il ressort clairement qu'aucune communication n'a été envoyée au canton par la mairie de Lugano concernant l'éventuelle démolition du bâtiment de l'ancien abattoir. Cela ne prouve évidemment pas que l'intervention n'était pas prévue, notamment parce que, comme nous l'avons dit, déplacer des bulldozers la nuit à Lugano n'est pas si simple, mais témoigne surtout qu'aucune demande n'a été faite au Conseil d'État. L'avocat Bernasconi expliquait en fait dans l'article de Robbiani que « *l'esecuzione di un ordine di sfratto e, a maggior ragione, di un ordine di demolizione può avvenire solo sulla base di un ordine alla Pretura* ». Outre que Bertoli, une autre position critique sur l'opération est exprimée par le recteur de l'USI **Boas Erez**, qui affirme que « *la distruzione non era necessaria* » et que « *l'occupazione pacifica dello stabile in via Simen [l'ancien institut Vanoni] non può essere il pretesto per una distruzione lungo il Cassarate [l'ex-Macello]* ». Erez avait en effet été proposé comme médiateur entre les autonomes et la ville, médiateur qui n'a finalement jamais été nommé. Dans le même article, Lippmann oppose les points de vue critiques de Bertoli et Erez aux positions favorables du municipal leghiste Lorenzo Quadri et du conseiller communal Alain Bühler, président de la section de Lugano de l'UDC. Quadri se félicite de ce qui s'est passé, en disant « *finalmente è sgombero* », tandis que Bühler ne remet pas en cause le déroulement de l'opération, affirmant que « *il Municipio ha chiarito in conferenza stampa cosa ha fatto e perché sia arrivato alla decisione di procedere con la demolizione* »¹⁸⁸. Cet article met donc en évidence le clivage qui se dessine entre la droite et la gauche tessinoise sur la gestion de l'expulsion et de la démolition du CSOA. En fait, si avant cette opération il y avait une sorte de consensus sur l'importance de chercher un dialogue avec les autonomes, après la démolition deux champs irréconciliables se créent.

¹⁸⁸ *Il Corriere del Ticino*, édition 121, spécial (Robbiani), p. 3 ; *Il Corriere del Ticino*, édition 121, spécial (Lippmann), p. 4.

Encadré 6 : L'édition du 30 mai 2021 de il Mattino della domenica



Puisqu'il s'agit d'un autre moment décisif pour l'autogestion tessinoise, nous sommes allés voir ce qui a été écrit dans *il Mattino della domenica*. Rappelons-nous que *il Mattino*, organe officiel de la Lega dei Ticinesi, est un journal du dimanche, raison pour laquelle dans son édition du 30 mai il ne parle pas de la démolition, mais uniquement de l'expulsion. Au moment de la mise sous presse, en effet, la démolition n'avait pas encore eu lieu. En première page et dans la section consacrée à Lugano, le rédacteur Lorenzo Quadri se félicite donc de l'expulsion avec des expressions telles que « *finalmente è sgombero!* », « *era ora!* », « *la festa è finita* » et « *föö di ball!* »¹⁸⁹. Nous savons déjà que *il Mattino* privilégie un vocabulaire et des expressions très provocants, à la limite du vulgaire, et le ton de l'article de Quadri n'est donc pas surprenant. Comme il arrive dans les éditions du lendemain de *Il Corriere* et de *laRegione*, vu que les nouvelles sont très fraîches et, dans le cas de *il Mattino*, encore incomplètes, Quadri retrace dans son article uniquement les principales étapes de la soirée, mais en utilisant toujours un vocabulaire provocateur et en se réjouissant de l'éviction des autonomes. Nous verrons plus loin comment l'édition suivante est plus riche en détails et plus approfondie.¹⁹⁰

Source : Archives de *il Mattino della domenica*.

Pour sa part, *laRegione* dédie deux pages spéciales à l'évacuation et démolition du CSOA. Signé par Lorenzo Erroi, Alfonso Reggiani, Dino Stevanovic et Leonardo Terzi, l'article retrace les principales étapes de ce qui s'est passé le samedi nuit. Bien qu'il s'agisse d'un compte-rendu, nous trouvons divers éléments et expressions dont le but est d'entrer en empathie avec les autonomes. En effet, les journalistes insistent sur la consternation et la déception de ceux qui ont assisté à la démolition, en utilisant des expressions telles que « *osservano la scena increduli* », « *non mancano le lacrime* », « *sbigottimento e rabbia* », « *c'è profondo sconforto* » ou encore « *per queste persone è uno choc* ». Comme *Il Corriere*, *laRegione* rapporte également les déclarations du chef du gouvernement Manuele Bertoli, expliquant que cette « *notte lascia tanti interrogativi e un senso di amarezza di chi nel Molino ha sempre creduto* ». De même, sur ces pages, nous retrouvons les positionnements favorables de la Lega et contrarié du PS, ainsi que des questionnements sur la légalité de cette opération. À cet égard, les journalistes de *laRegione* rapportent les explications données par la municipalité, selon lesquelles « *lo sgombero del Molino era la sera stessa un'opzione sul tavolo nel caso in cui la manifestazione fosse degenerata, ma non era previsto, mentre la demolizione dell'ex Macello*

¹⁸⁹ Expression vulgaire en dialecte tessinois pour dire « Dégage ! ».

¹⁹⁰ *Il Mattino della domenica*, édition 4, lancement et ouverture, p. 1 et p. 6.

di Lugano è stata sottoposta in tarda serata dalla Polizia cantonale al Municipio di Lugano, che l'ha avallata con un voto a maggioranza »¹⁹¹. En ce sens, selon cette citation, c'est donc la police cantonale – organe du DI dont le chef est Norman Gobbi – qui a proposé les bulldozers à la mairie. Dans les éditions suivantes, les deux quotidiens s'attarderont sur ces questions et tenteront de comprendre quelles ont été les possibles irrégularités de l'opération.

Les éditions du 1^{er} juin 2021 : opération réussie ou abus de pouvoir ?

Les éditions des quotidiens du 1^{er} juin sont également riches d'articles sur l'autogestion. Les deux journaux y font référence avec des lancements en première page¹⁹², ainsi qu'avec des éditoriaux et des articles d'opinion (Figure 9).

Figure 9 : Les unes de Il Corriere del Ticino et de laRegion Ticino du 1^{er} juin 2021



Source : Archives de Il Corriere del Ticino et de laRegion Ticino.

Il Corriere propose deux éditoriaux, le premier du directeur Paride Pelli et le second de son adjoint Bruno Costantini. Ainsi, Pelli oriente son commentaire sur le fait que « la demolizione si è conclusa senza un graffio alle persone », justifiant ainsi l'intervention des bulldozers. Pelli reproche également aux Verts d'avoir déposé une plainte pénale contre la municipalité de

¹⁹¹ laRegione Ticino, édition 121, spécial, pp. 2-3.

¹⁹² Il Corriere del Ticino, édition 122, lancement, p. 1 ; laRegione Ticino, édition 122, lancement, p. 1.

Lugano, en suggérant qu'il s'agit d'un geste visant à déstabiliser la politique de la ville, et critique aussi l'autogestion du Molino. En effet, comme par le passé dans les pages de *Il Corriere*, l'expérience du CSOA est mise en contraste avec la « *'vera' [...] autogestione* » des autres villes suisses. En outre, Pelli mise beaucoup sur le fait que, à son avis, les autogérés n'ont jamais voulu se donner des règles et ont à plusieurs reprises manqué à la loi. En ce sens, il est nécessaire de se demander pourquoi, dans cet éditorial, le directeur de *Il Corriere* ne remet pas en cause les éventuelles irrégularités dans la démolition du centre social. Dans le même ordre d'idées, Pelli semble justifier ce qui s'est passé en affirmant que, puisque les 'Molinari' n'ont jamais eu de personne de contact ou de responsable pour entamer le dialogue, cela donne alors une motivation pour légitimer l'expulsion : « *Sono, queste, gravi mancanze di cui poi, volenti o nolenti, si arriva a pagare le conseguenze* »¹⁹³.

De son côté, l'éditorial de Costantini est extrêmement significatif car il contient une évidente réprimande à l'égard des autorités de la ville. En effet, malgré le clair éloge de l'opération de police, décrite comme « *scientifica* » et « *un colpo da manuale* », le directeur adjoint critique la communication de la mairie de Lugano, affirmant que « *son due giorni che sentiamo parlare confusamente di chi sapeva cosa e di chi abbia deciso cosa su indicazione di chi* ». En ce sens, il ne va pas de soi qu'un journal comme *Il Corriere* adopte une position aussi ouverte dans ces situations. Il faut toutefois préciser que cette prise de position justifie les choix de l'exécutif de Lugano, puisque Costantini affirme que « *non c'è nulla di male, è chiaro che queste cose si pianificano* ». Il est également clair que le but de cet éditorial est d'inciter les autorités à « *difendere la scelta senza tentennamenti* », car il est « *sicuramente condivisa da un'importante fetta dell'opinione pubblica* ». Cette dernière affirmation sera ensuite contredite par les manifestations de solidarité organisées dans les jours qui ont suivi l'expulsion et par le fait que l'initiative de l'UDC ne réussira pas à recueillir les 3 mille signatures nécessaires pour être soumise à une votation populaire, mais nous en reparlerons plus tard. Un autre passage particulièrement intéressant concerne ce que Costantini appelle la « *Lega dalla memoria corta che esulta per i 'brozzoni' sloggiati facendo finta di non ricordare che il Nano [Giuliano Bignasca] li aveva voluti e sempre difesi a costo di feroci liti in Municipio e dimenticando, in tema di legalità, manifestazioni come la 'carovana della libertà'* »¹⁹⁴ « *che paralizzò l'autostrada da Airolo a Chiasso* »¹⁹⁵. Cette critique envers un parti comme la Lega de la part de *Il Corriere* est remarquable, mais pas surprenante. En fait, ce journal se positionne plutôt dans une

¹⁹³ *Il Corriere del Ticino*, édition 122, éditorial (Pelli), p. 1 et p. 8.

¹⁹⁴ Pour approfondir : < [La storia della Lega dei Ticinesi](#) >.

¹⁹⁵ *Il Corriere del Ticino*, édition 122, éditorial (Costantini), p. 1 et p. 8.

orientation libérale, c'est pourquoi, malgré la gravité objective des événements, nous n'avons pas trouvé et ne trouverons jamais des critiques dirigées spécifiquement contre Karin Valenzano Rossi, comme c'est le cas avec *laRegione*, mais uniquement envers la municipalité dans son ensemble.

Dans l'édition du même jour de *laRegione*, nous trouvons un spillo dans lequel la destruction du centre social est décrite comme « *un gesto bolsionarista* » à partir duquel « *emerge, smascherata, [...] tutta l'ignobile prepotenza delle autorità cittadine* » y compris du Département des institutions. En ce sens, grâce à ce spillo, nous pouvons comprendre que pour *laRegione* l'opération de police est à condamner et à considérer comme une décision injustifiée¹⁹⁶. Sur la même page, *laRegione* publie un éditorial écrit par le journaliste Claudio Lo Russo, dans lequel il soutient que « *ci vuole uno smisurato candore per deglutire le parole del sindaco. Pretendere che si creda che la demolizione del Macello sia la conseguenza improvvisa della sgangherata occupazione di sabato è un attentato all'intelligenza dei luganesi* ». En ce sens, comme dans d'autres articles publiés par *laRegione*, pour le journal la version selon laquelle l'expulsion et la démolition de l'ex-Macello n'ont eu lieu qu'après l'occupation pacifique et temporaire de l'ancien institut Vanoni ne tient pas la route¹⁹⁷.

En ce qui concerne les articles dans les éditions des deux journaux, dans *Il Corriere* John Robbiani se concentre sur le troisième jour de protestations après la destruction du centre social. En fait, nous pouvons lire que les manifestants sont allés jusqu'à la maison du maire Marco Borradori, mais sans créer de troubles sérieux. Dans cet article, le journaliste donne la parole aux sympathisants de l'autogestion qui expliquent comment les récents événements ont « *rinvigorito le fila dell'autogestione e, per certi versi, dato nuova linfa al movimento* ». Les autonomes annoncent également un nouveau cortège de protestation pour le samedi suivant, le 5 juin, dont nous parlerons ici quelques pages¹⁹⁸.

Pour sa part, *laRegione* consacre une page entière à une interview à la municipale PLR Karin Valenzano Rossi, chef du Département de la sécurité et des espaces urbains. Signé par Lorenzo Erroi, Guido Grilli et Dino Stevanovic, cet article se propose de mettre en ordre les points les moins clairs de cette histoire. Les journalistes posent à la municipale des questions très ciblées sur le déroulement des opérations et sur la présence éventuelle de matières dangereuses dans la structure démolie, soulevant de nombreux points auxquels une personne dans sa position devrait être en mesure de répondre. Cependant, Valenzano Rossi se contente de donner des

¹⁹⁶ *laRegione Ticino*, édition 122, spillo, p. 1.

¹⁹⁷ *laRegione Ticino*, édition 122, éditorial, p. 1.

¹⁹⁸ *Il Corriere del Ticino*, édition 122, spécial (Robbiani), pp. 3-5.

réponses évasives, affirmant que « *la polizia si è occupata di tutto* » et qu'elle ne sait pas s'il y avait de l'amiante dans le bâtiment. En outre, les journalistes signalent à Valenzano Rossi que certains juristes estiment qu'il y a eu un abus de pouvoir et une intervention disproportionnée pour lesquels le ministère public pourrait intervenir. La municipale répond alors qu'elle est « *amareggiata* » pour cette même raison et demande à son tour « *ma davvero il tema è che a non rispettare la legge siamo stati noi e non molti autogestiti ?* ». Le simple fait qu'une personne travaillant dans les institutions pose ce genre de question est extrêmement grave et dénote une incompréhension de ce que signifie enfreindre la loi en tant que citoyen privé et de ce que signifie faire de même en tant qu'autorité. Il s'agit en ce sens d'un argument qui ne tient pas la route, ce qui sera fortement souligné dans les semaines à venir¹⁹⁹.

Sur la page suivante, *laRegione* publie un article de Dino Stevanovic, qui a parlé à l'une des rares personnes qui se trouvaient à l'intérieur du centre social au moment de l'expulsion. Comme la majorité des autonomes étaient d'abord à la manifestation et ensuite à l'occupation temporaire de l'institut Vanoni, il y avait peu de personnes dans l'ex-Macello, dont beaucoup de mineurs et d'enfants. En fait, un témoin affirme que, compte tenu du grand nombre de policiers en tenue anti-émeute, ceux qui se trouvaient à l'intérieur du CSOA ont décidé de ne pas opposer de résistance. Dans tous les cas, la personne interrogée soutient que c'était « *atroce da subire : vent'anni di autogestione che se ne vanno in un soffio di forza repressiva* ». Ce témoignage est très important car il présente les autogérés comme des gens ordinaires qui, dans un moment de tension, n'ont rien pu faire pour empêcher la destruction d'un lieu symbolique comme l'ex-Macello. En effet, ce portrait permet au lecteur de sentir de l'empathie pour ce qui vivent ces personnes, avec le but de donner une image humaine de l'autogestion²⁰⁰.

Les éditions du 2 juin 2021 : les protestations de la Lega au Grand Conseil

Les éditions du 2 juin de *Il Corriere* et de *laRegione* sont très similaires dans la mesure où elles comportent un lancio à la une renvoyant à deux pages spéciales. Ces pages spéciales sont consacrées à un historique des expériences passées d'autogestion dans tout le canton et au compte rendu d'une récente session au Grand Conseil²⁰¹.

En ce qui concerne *Il Corriere*, il contient plusieurs articles spéciaux signés par Giuliano Gasperi, John Robbiani, Alan Del Don, Barbara Gianetti Lorenzetti, Nico Nonella et Paolo

¹⁹⁹ *laRegione Ticino*, édition 122, spécial, p. 2.

²⁰⁰ *laRegione Ticino*, édition 122, spécial, p. 3.

²⁰¹ *Il Corriere del Ticino*, édition 123, lancio, p. 1 ; *laRegione Ticino*, édition 123, lancio, p. 1.

Gianinazzi. Dans le premier de ces articles spéciaux, les journalistes reviennent sur ce qui avait déjà été rapporté par *laRegione* la veille, à savoir la prise de position de la municipale Karin Valenzano Rossi, qui regrette que les délits commis par les autogérés ne soient pas poursuivis avec la même célérité : « *Mi piacerebbe che venissero perseguiti con la stessa sollecitudine anche tutti i reati commessi, e non solo in questi giorni, dagli autogestiti* ». En effet, à travers cet article, nous apprenons que la magistrature a ouvert une enquête pénale sur la démolition du centre social autogéré coordonnée par le procureur général Andrea Pagani et le procureur public **Arturo Garzoni** – définis « *il numero uno e il numero due della Procura ticinese, a dimostrazione della delicatezza del caso* » – afin de vérifier deux hypothèses de délit : « *violazione intenzionale, o perlomeno colposa, delle regole dell'arte edilizia e infrazione della Legge federale sulla protezione dell'ambiente* ». Dans cet article, *Il Corriere* a également interrogé le maire Marco Borradori sur cette question, qui se dit surpris par ces procédures contre la municipalité. De la même opinion que Valenzano Rossi, le syndic déclare « *adesso noi sembriamo i cattivi* », montrant ainsi de ne pas prendre au sérieux la gravité d'un éventuel abus de pouvoir de l'autorité. Dans les deux autres articles spéciaux, qui sont plus courts, les journalistes de *Il Corriere* retracent l'histoire de l'autogestion au Tessin, en mentionnant l'exemple de Casa Cinzia que nous avons rencontré dans le sous-chapitre précédent, et la séance de la veille au Grand Conseil, au cours de laquelle le groupe parlementaire de la Lega dei Ticinesi a quitté la salle. Cette décision a été annoncée au plénum par le chef de groupe **Boris Bignasca** pour protester contre le fait que le Parlement n'a pas condamné l'« *assalto in via Motta, dove abita il sindaco di Lugano Marco Borradori, da parte dei teppisti del Centro sociale autogestito* »²⁰².

Comme mentionné, *laRegione* publie également le même jour un spécial sur la longue histoire de l'autogestion tessinoise, signé par Daniela Carugati, Cristina Ferrari, Davide Martinoni et Marino Molinaro. Par rapport à l'article de *Il Corriere*, celui-ci est beaucoup plus long et plus détaillé, reprenant beaucoup plus d'exemples touchant les régions de Bellinzone, Locarno et Mendrisio²⁰³. Tant l'article de *laRegione* que celui de *Il Corriere* contiennent des éléments intéressants pour comprendre le traitement médiatique de cette affaire. En effet, en reprenant tous ces exemples de différentes revendications des jeunes au fil des années, le phénomène de l'autogestion est mis en perspective, ce qui souligne comment ces demandes d'espaces autogérés ont une longue histoire et sont apparues dans différentes parties du canton, mais n'ont jamais été prises au sérieux.

²⁰² *Il Corriere del Ticino*, édition 123, spécial, pp. 2-3.

²⁰³ *laRegione Ticino*, édition 123, spécial, p. 2.

En deuxième page du spécial, *laRegione* publie un article de Jacopo Scarinci et Guido Grilli dans lequel les journalistes s'entretiennent avec les députés après la sortie des parlementaires leghistes de la salle. Là encore, l'article de *laRegione* est plus long et plus approfondi que celui de *Il Corriere*. En ce sens, Scarinci et Grilli reprennent la déclaration faite devant le plénum par **Nicola Pini**, président du Grand Conseil, dans laquelle il affirme vouloir condamner « *ogni forma di violenza, sia fisica sia simbolica, ed esprimere solidarietà a chi ha subito violenze e minacce in questi ultimi giorni* ». Un discours qui semble toutefois inefficace, comme l'écrit également *Il Corriere*, au chef du groupe leghiste Boris Bignasca et de son adjointe **Sabrina Aldi**. Dans cet article, Scarinci et Grilli expliquent également que des procédures ont été ouvertes contre des inconnus par la magistrature et précisent les positions de certains partis²⁰⁴.

Toujours dans l'édition du 2 juin, *laRegione* publie un éditorial de Jacopo Scarinci, où il critique fortement le choix de la Lega de quitter la séance du Grand Conseil. Dès lors, il commence son propos en disant que « *la Lega non è mai stata, non è, non sarà mai un partito come gli altri* ». Ainsi, même en critiquant ce qui s'est passé près de la maison du maire, Scarinci déclare que « *risulta quantomeno grottesco, però, che chi deve buona parte delle sue fortune anche a certi 'trattamenti domenicali'*²⁰⁵ *riservati a una lunga fila di avversari politici, categorie di persone, varie etnie arrivi a non partecipare più ai lavori del Gran Consiglio in segno di protesta per aggressioni verbali e fuori dalle righe* ». C'est pourquoi, tout en espérant voir les députés de la Lega revenir à la prochaine séance du Grand Conseil, Scarinci fait valoir que « *quando si impronta la propria attività al puro attacco, poi i colpi bisogna essere anche disposti a riceverli e incassarli* »²⁰⁶. Scarinci, comme d'ailleurs Costantini, critique ainsi le comportement d'un parti qui pendant des années s'est fait connaître pour des actions et des prises de positions douteuses, mais qui ne semble pas être capable de se confronter de manière constructive avec certains enjeux touchant le canton.

Les éditions du 3 et 5 juin 2021 : les bulldozers et l'amiante

Le lendemain, *laRegione* ouvre son édition avec un lancio²⁰⁷ et un éditorial du directeur Daniel Ritzer. Il s'agit d'une intervention particulièrement sévère à l'égard des autorités de Lugano et

²⁰⁴ *laRegione Ticino*, édition 123, spécial, p. 3.

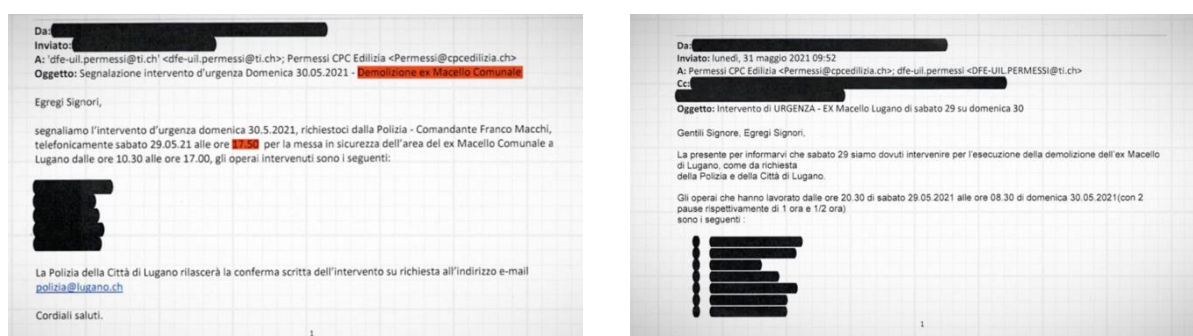
²⁰⁵ Le journaliste fait référence au journal dominical de la Lega dei Ticinesi *il Mattino della domenica*, qui est souvent tribune pour des articles de moquerie et d'offense envers des personnalités, des groupes politiques ou encore des décisions.

²⁰⁶ *laRegione Ticino*, édition 123, éditorial, p. 1.

²⁰⁷ *laRegione Ticino*, édition 124, lancio, p. 1.

du canton. Ritzer met immédiatement en doute la version selon laquelle l'expulsion et la démolition subséquente du centre social ont été organisées, décidées et exécutées au dernier moment, arguant que « *anche qualora [...] fosse veritiera, la questione resterebbe gravissima dal punto di vista istituzionale* ». En ce sens, pour le directeur, la meilleure version est celle selon laquelle la municipalité se serait laissée convaincre par la police dans un moment de haute tension, tandis que le pire scénario est que les autorités ne disent pas la vérité. Selon Ritzer, le second cas semble le plus plausible, car certains éléments indiquent que des entreprises de démolition ont été contactées à l'avance. En ce sens, un document cité par le directeur semble prouver qu'au moins une des trois entreprises impliquées dans les travaux de démolition a été avertie par téléphone de l'intervention par la police municipale de Lugano à 17h50 du 29 mai, soit près d'une heure avant l'occupation de l'ancien institut Vanoni (Figure 10).

Figure 10 : La correspondance sur l'opération de démolition



Source : Falò²⁰⁸.

Toutefois, il est important de souligner que, selon les conclusions de l'enquête, ce document est le résultat d'une erreur de compilation de la part de l'entreprise de démolition, raison pour laquelle, rétrospectivement, cet argument perd partiellement son autorité. De toute façon, sur la base de cette documentation, Ritzer n'hésite pas à définir la démolition comme « *un gesto di una violenza istituzionale inaudita alle nostre latitudini* » qui remet en question l'État de droit et la relation entre les citoyens et les autorités. En fait, le directeur conclut sa réflexion par des mots très durs, expliquant que « *sabato notte le ruspe non hanno insomma abbattuto soltanto uno stabile: hanno colpito le fondamenta del rapporto di fiducia tra popolazione e istituzioni* »²⁰⁹. Ce commentaire du directeur de *laRegione* est remarquable dans la mesure où il remet très directement en cause les déclarations des autorités suite à l'expulsion, déclarations

²⁰⁸ Cf. < 29.05 Operazione macello >.

²⁰⁹ *laRegione Ticino*, édition 124, éditorial, p. 1.

qui, comme nous l'avons déjà mentionné, sont particulièrement confuses et parfois contradictoires pendant ces jours.

Dans cette édition, des pages spéciales sont consacrées à une interview de Davide Martinoni avec **Peter Schrembs**, porte-parole de Lokarno Autogestita²¹⁰, et à une analyse des processus décisionnels qui ont conduit à la démolition du centre social, signée par Federica Ciommio, Guido Grilli, Daniel Ritzer et Dino Stevanovic. Une fois de plus, l'article sur les revendications de Locarno est très pertinent et s'inscrit dans le sillage de réflexions publiées par *laRegione* qui contribuent à construire une image d'autogestion positive en fournissant des exemples constructifs²¹¹. L'article d'analyse sur la gestion de l'expulsion et de la démolition est consacré à une notification du président de la section de Lugano du PS, Raoul Ghisletta, qui a demandé l'intervention de la Sezione enti locali (SEL)²¹² du Département des institutions. L'instance de Ghisletta à la SEL demande donc que cette dernière fasse lumière sur la légalité ou l'illégalité des processus décisionnels et administratifs de la ville dans la démolition de l'ex-Macello. À cet égard, les journalistes interrogent plusieurs personnages clés – dont le commandant de la police cantonale **Matteo Cocchi**, la municipale Valenzano Rossi et le maire Borradori – ayant géré l'intervention, sans obtenir des réponses au motif qu'une enquête pénale est en cours. Toutefois, le conseiller d'État Manuele Bertoli réitère une fois de plus sa position, en expliquant que « *la polizia può preparare tutti gli scenari che desidera, ma per metterli in pratica ha bisogno del nullaosta della politica, altrimenti saremmo uno stato di polizia* »²¹³.

Les éditions du 5 juin sont consacrées au fait qu'aucune trace d'amiante n'a été trouvée dans les débris de l'ex-Macello et qu'une nouvelle manifestation a été convoquée pour l'après-midi²¹⁴. Jacopo Scarinci et Dino Stevanovic précisent toutefois que l'analyse a été effectuée sur des échantillons incomplets, ce qui implique que l'inspection est partielle en raison de

²¹⁰ Le groupe Lokarno Autogestita est surtout connu pour avoir réalisé cinq jours d'autogestion en occupant l'ancien abattoir de Locarno entre le 5 et le 12 septembre 2004. Cf. < [Siamo venuti per restare](#) >.

²¹¹ *laRegione Ticino*, édition 124, spécial, p. 2.

²¹² La Sezione enti locali (SEL) est le service du canton qui est principalement chargé de la surveillance administrative et financière des communes, des patriciats et des consortiums de communes. Ces tâches comprennent la ratification, selon les procédures et les formes prévues par la loi, des actes et décisions émis par les organes de ces entités, tels que les règlements, les conventions, les statuts, les mandats de prestations, les concessions de crédit, etc. La section des collectivités locales intervient également, sur notification ou de sa propre initiative, lorsque des cas de mauvaise administration ou des violations majeures des devoirs découlant de la fonction sont constatés dans les actions des organismes locaux (mairies, patriciats, délégations de consortium, etc.) et de leurs membres. Dans les cas les plus graves, la SEL soumet au Conseil d'État l'ouverture de procédures de sanction ou d'enquêtes administratives à l'encontre des administrateurs locaux. Cf. < [Sezione degli enti locali](#) >.

²¹³ *laRegione Ticino*, édition 124, spécial, p. 3.

²¹⁴ *Il Corriere del Ticino*, édition 124, spécial, p. 3.

l'impossibilité d'accéder à tous les matériaux impliqués dans les travaux de démolition, détail qui s'avérera par la suite très important²¹⁵.

Les éditions du 7 juin 2021 : chronique et commentaire de la manifestation du 5 juin

Les éditions du 7 juin reviennent sur la manifestation de protestation contre l'évacuation et la démolition du centre social qui a eu lieu le samedi précédent (Figure 11).

Figure 11 : Les premières pages de Il Corriere del Ticino et de laRegione Ticino du 7 juin 2021



Source : Archives de Il Corriere del Ticino et de laRegione Ticino.

Outre les lances²¹⁶ en première page publiés par les deux quotidiens, *Il Corriere* en traite également dans un éditorial signé par le directeur Paride Pelli. Ainsi, Pelli définit cette marche de « *segnale incoraggiante* », mais en même temps il développe un grand discours penché sur le fait que personne ne peut ignorer le cadre de la légalité, en l'adressant toutefois uniquement aux autonomes et non pas aux autorités : « *mantenendo un quadro di legalità da cui nessuno può prescindere. Nemmeno chi reclama, anzi, pretende, un'autogestione tutta diritti e niente dovere* ». Cette phrase est particulièrement suggestive car elle montre, conformément à ce que nous avons observé dans les pages précédentes, à quel point, dans ses éditoriaux, *Il Corriere*

²¹⁵ *laRegione Ticino*, édition 125, spécial, p. 3.

²¹⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 125, lancio, p. 1 ; *laRegione Ticino*, édition 126, lancio, p. 1.

fait ressortir sa position critique envers l'autogestion et le soutien aux autorités. En ce sens, il est vrai que *Il Corriere* a précédemment critiqué la communication de la municipalité, mais en laissant entendre qu'il soutenait ses actions. En outre, bien qu'il parle d'un « *clima sostanzialmente pacifico* », le directeur énumère ce qu'il appelle « *qualche grave deriva* » au début de l'éditorial. Il s'agit d'une ambivalence quelque peu forcée, car nous pouvons nous demander quel sens cela a de parler d'un climat pacifique tout en mentionnant précisément ces dégâts mineurs, qui ont également été condamnées par les 'Molinari'. Par-là, nous ne voulons pas dire que ces exemples doivent être occultés, mais qu'il n'est pas nécessaire de les mentionner au début d'un éditorial si la manifestation s'est déroulée de manière ordonnée. En conclusion, Pelli espère que les problèmes issus du démantèlement du centre seront bientôt résolus, car « *la Città si trova confrontata con altri dossier urgenti* »²¹⁷. Comme nous l'avons expliqué précédemment, c'est possible qu'il y ait d'autres problèmes urgents, mais il est intéressant de se demander, compte tenu de l'enquête pénale impliquant la municipalité, si à ce stade l'autogestion n'est pas une question à traiter sérieusement par les autorités.

Dans leurs éditions respectives, *Il Corriere* et *laRegione* publient des pages spéciales couvrant l'après-midi de manifestation. Les deux journaux ne tarissent pas d'éloges, car des milliers de personnes ont pris part au défilé en faveur de l'autogestion. En interrogeant de nombreux participants, dans son article signé par Guido Grilli, Andrea Manna et Dino Stevanovic, *laRegione* parle d'un « *spettacolo impressionante* », étant donné que « *la manif di sabato è stata indubbiamente la più grande nel cantone dallo sciopero delle donne del 2019 e rientra di diritto fra le più partecipate degli ultimi vent'anni* ». Les trois journalistes ajoutent que le cortège de « *sabato 5 giugno rientrerà nei giorni storici da ricordare per l'autogestione* ». Ces phrases nous montrent dans quelle mesure le vocabulaire ou les expressions utilisés par les journalistes sont positifs. Dans la même veine, l'article de *Il Corriere* écrit par John Robbiani retrace les principales étapes de la manifestation, mentionnant comme *laRegione* la remarquable participation au cortège, ainsi que son déroulement pacifique. En ce sens, comme il se doit, les deux articles font état de dégâts mineurs survenus samedi, en précisant toutefois qu'ils ont été causés par une minorité condamnée par les manifestants. En outre, les journaux expliquent que le lendemain de la marche, certains jeunes ont spontanément commencé à nettoyer les inscriptions sur les murs²¹⁸.

²¹⁷ *Il Corriere del Ticino*, édition 125, éditorial, p. 1

²¹⁸ *Il Corriere del Ticino*, édition 125, spécial, p. 2 ; *laRegione Ticino*, édition 126, spécial, p. 2.

Encadré 7 : L'édition du 6 juin 2021 de il Mattino della domenica



Pour revenir à *il Mattino*, comme évoqué, son édition du 6 juin est beaucoup plus riche que celle publiée après l'expulsion. En effet, celle-ci contient deux pages dédiées uniquement à l'autogestion. En ce sens, Lorenzo Quadri, signataire des deux articles, maintient les mêmes tons en appelant les autonomes « brozzoni »²¹⁹. Dans son premier article, le directeur de *il Mattino* s'en prend à la « stampa di regime » qu'il qualifie de « vergognosa ». Quadri affirme en effet que « l'atteggiamento tenuto nei giorni scorsi dal Sinistrume, dalla stampa di regime (Pravda di Comano²²⁰ in primis) e da gran parte della partitocrazia è a dir poco vergognoso. Costoro hanno avviato una shitstorm (=tempesta di cacca) di proporzioni immani contro il Municipio di Lugano per un unico motivo: la maggioranza relativa è dell'odiata Lega, ed il sindaco è Leghista! ». Avec cette phrase, il soutient que le fait que *la Regione* et la RSI ont immédiatement critiqué l'action des autorités lors de la démolition – rappelons-nous que *Il Corriere* avait initialement soutenu l'intervention la considérant une opération scientifique – est essentiellement dû au fait que la municipalité est à majorité leghiste et non au fait que, lorsqu'un bâtiment est soudainement démoli, il n'est pas étonnant que les médias posent des questions²²¹. Dans le deuxième article, Quadri se consacre aux soi-disant dérives de la manifestation de la veille. Tant *Il Corriere* que *la Regione* expliquent dans leurs éditions de lundi que certains manifestants ont effectivement commis quelques actes de vandalisme, notamment en graffitant des murs. Toutefois, les quotidiens mettent l'accent sur le fait que, dans l'ensemble, le cortège s'est déroulé de manière pacifique, rassemblant plusieurs personnes. *Il Mattino*, cependant, affirme que la manifestation « non è affatto andata bene » et que la ville a été « conosciuta da sbatter via »²²². Il est particulièrement intéressant de noter que dans cet article Quadri écrit que « non sta né in cielo né in terra che questi 70mila [habitants de Lugano] debbano essere tenuti in ostaggio da qualche centinaia (magari anche meno) di brozzoni ». Cette phrase est remarquable car c'est sur cette même idée qui se basent plusieurs éditoriaux de *Il Corriere*, notamment celui du directeur Pelli publié le 7 juin, dans lequel il affirme que la ville ne peut pas se bloquer à cause de l'autogestion. Comme nous le verrons, le directeur adjoint Bruno Costantini est aussi du même avis (Cf. Annexe 10.2). En ce sens, un autre point de convergence entre *il Mattino* et *Il Corriere* est le fait que leur position critique à l'égard de l'autogestion est justifiée par le souci du bien-être des citoyens de Lugano. Cette sensibilité à l'égard des habitants de la ville est probablement due en partie au fait que les deux journaux sont nés et se sont consolidés dans la région. Leur lectorat est donc composé des personnes qui, en raison de leur proximité géographique, sont les plus concernées par les problèmes liés à l'autogestion. En même temps, cette sensibilité est intéressante car elle les conduit à avancer des arguments et un discours très similaires²²³.

Source : Archives de *il Mattino della domenica*.

²¹⁹ Expression vulgaire en dialecte tessinois pour dire « sale ».

²²⁰ En s'inspirant du journal russe organe officiel du Parti communiste, *il Mattino della domenica* définit la RSI comme la « Pravda di Comano » à partir de son siège. car son siège est à Comano

²²¹ *Il Mattino della domenica*, édition 5, lancement et ouverture, pp. 1-2.

²²² Expression en dialecte tessinois signifiant « ruiné pour être jeté ».

²²³ *Il Mattino della domenica*, édition 5, ouverture, p. 3.

Les éditions du 9 et 10 juin : démolir oui, mais seulement le toit

Les éditions des semaines suivantes présentent principalement des articles d'actualité sur les pages de la région de Lugano. Toutefois, les deux journaux publient encore quelques éditoriaux et des reportages approfondis, sur lesquels nous nous concentrerons pour conclure cette section.

L'édition du 9 juin de *laRegione* publie en première page un spillo dans lequel le journal critique sévèrement la communication de la municipalité et du Département des institutions qui, rappelons-le, est responsable de la police. Selon *laRegione*, le fait que la manifestation du samedi précédent ait été si bien suivie montre à quel point les citoyens du canton, et non pas seulement les 'Molinari', se sentent également concernés par la démolition du centre social. En effet, bien qu'une enquête soit en cours, selon ce spillo, les explications politiques font défaut. Dès lors, pour *laRegione*, « *se le ruspe tirano giù un centro sociale in piena notte e all'improvviso, poi è ragionevole farsi venire qualche dubbio circa l'uso del potere e della forza* »²²⁴. En ce sens, ce spillo s'inscrit dans la lignée de l'éditorial du directeur Daniel Ritzer sur lequel nous nous sommes attardés il y a quelques pages. En d'autres termes, selon cette réflexion, la véracité des déclarations des autorités est une fois de plus remise en question et des explications sont exigées, bien que difficiles à trouver.

Le même jour, *Il Corriere* publie un article de John Robbiani dans lequel le journaliste formule plusieurs hypothèses sur les raisons possibles de la démolition de l'ex-Macello en les soumettant à plusieurs entreprises spécialisées dans la démolition. Ainsi, il est proposé un scénario selon lequel l'idée initiale était de ne démolir qu'une partie du toit, mais qu'en raison des problèmes de sécurité causés par l'instabilité du bâtiment, il a ensuite été opté pour une démolition totale²²⁵. Il s'agit certainement d'une hypothèse intéressante, mais qui dissimule les véritables problématiques de ce qui s'est passé. D'une part, il est bon de préciser que le problème n'est pas la démolition du centre social en soi, mais la manière dont elle s'est produite. Si les autorités avaient suivi et ensuite expliqué clairement les pratiques à adopter dans de tels cas, la démolition peut aussi être justifiée du point de vue formel. Toutefois, le fait qu'aucune des personnes responsables ne soit en mesure de fournir une explication sans ambiguïté montre à quel point cette question est problématique. Il est également évident que, puisqu'une enquête pénale est en cours, le secret de l'instruction oblige les personnes impliquées à s'abstenir de tout commentaire, mais il est aussi vrai que l'enquête est en cours précisément parce que les autorités

²²⁴ *laRegione Ticino*, édition 128, spillo, p. 1.

²²⁵ *Il Corriere del Ticino*, édition 127, ouverture, p. 15.

n'ont pas été en mesure de justifier la dynamique du processus décisionnel qui a conduit à la démolition du centre social²²⁶.

À cet égard, l'édition du jour suivant de *Il Corriere* propose un éditorial signé par Bruno Costantini qui s'interroge sur qui a finalement voulu la démolition. Ainsi, le directeur adjoint affirme qu'il existent deux réponses à ce « *giallo grottesco* », à savoir que la décision a été prise soit par une partie de l'exécutif, soit par la police. Dans ce sens, Costantini présente également les conséquences des deux options : « *Nella prima ipotesi la maggioranza municipale avrebbe mentito e non avrebbe più credibilità, nella seconda saremmo di fronte a una grave deriva istituzionale* ». Avec ces mots, Costantini ne cache pas que les deux scénarios sont graves d'un point de vue institutionnel. Dans l'ensemble, il s'agit d'une critique directe aux autorités, mais il est aussi important de noter comment l'éditorial du directeur adjoint commence par minimiser les chiffres de la manifestation du samedi précédent. En fait, le point de départ des réflexions de Costantini est de dire que les 'Molinari' représentent une minorité à Lugano et que les gens sont descendus dans la rue uniquement à cause de l'effet « *operazione ruspa* » et non à cause d'un réel partage des valeurs de l'autogestion : « *I numeri della partecipazione di sabato scorso non devono trarre in inganno* »²²⁷. En outre, il est remarquable comment le discours a changé depuis les éditoriaux publiés après la démolition, dans lesquels Costantini élogiait la manière dont l'expulsion et la démolition ont eu lieu, soutenait qu'il n'y a rien de mal à prendre ces décisions et exhortait l'exécutif à défendre ses choix. En ce sens, il semble que le changement de position de *Il Corriere* soit presque une conséquence du fait que, après quelques jours, il est clair pour tous que cette affaire comporte des points sombres²²⁸.

Les éditions du 11 juin 2021 : finalement l'amiante était là

Les éditions du 11 juin des deux journaux portent sur les résultats des analyses commandées par le ministère public sur la zone saisie. En rappelant que les analyses partielles ordonnées par la ville de Lugano avaient donné un résultat négatif quant à la présence d'amiante, Alfonso Reggiani et Guido Grilli de *laRegione* expliquent que, au contraire, les analyses du parquet indiquent la présence de cette substance dans les décombres de l'ex-Macello. Les deux

²²⁶ La réalisatrice Anna Bernasconi, autrice du reportage sur la démolition de l'ex-Macello publié par Falò, nous a expliqué que le secret de l'instruction n'est pas une prérogative d'une enquête et que c'est le procureur général qui doit prévoir une clause sur ce point. Clause qui n'a apparemment pas été demandée dans ce cas. Dès lors, il semblerait que les institutions n'étaient pas obligées de ne pas faire des déclarations sur la démolition.

²²⁷ *Il Corriere del Ticino*, édition 128, éditorial, p. 1.

²²⁸ *Il Corriere del Ticino*, édition 121, éditorial, p. 1 ; *Il Corriere del Ticino*, édition 122, éditorial (Costantini), p. 1 et p. 8.

journalistes précisent toutefois qu'il n'a pas encore été établi si ces découvertes représentent réellement une menace pour l'intégrité des personnes et de l'environnement. Néanmoins, malgré les explications de Borradori et Valenzano Rossi, selon lesquelles la démolition totale a été causée par l'instabilité du bâtiment et que la municipalité n'avait donné son feu vert que pour la démolition du toit, Reggiani et Grilli soutiennent que « *un fatto è tuttavia certo : l'autorità politica non ha tenuto conto della possibile presenza di amianto nello stabile né della relativa messa in pericolo della salute pubblica. Una lacuna grave questa che non si può scaricare sulle forze dell'ordine né sulla ditta o sulle ditte coinvolte nella demolizione. Tanto che potrebbe aggravare la posizione della maggioranza del Municipio nell'inchiesta penale* »²²⁹. Il s'agit sans aucun doute d'un commentaire sévère, renforcé par le spillo de la première page dans lequel le journal demande pourquoi, si nous nous retrouvons face à un « *grottesco* » accident sur le chantier, il n'a pas été expliqué plus tôt par les autorités. En ce sens, peut-être que désormais ce ne sera plus qu'un « *sbadato pachérista* » qui en paiera les conséquences. Sur cette question, critiquant clairement les choix de communication de la municipalité, *laRegione* écrit que « *a questo punto qualche municipale fresca di nomina potrà ben dirgli che è anche colpa sua se poi lui, insieme ad altri ventidue colleghi, si è ritrovato a respirare aria inquinata d'amianto : poteva evitare di buttare giù tutto* ». Il est clair que cette phrase est adressée à la nouvelle élue Karin Valenzano Rossi, tout comme il est clair que ce changement de version n'est pas particulièrement apprécié par le journal, qui le critique ouvertement²³⁰. De même, *Il Corriere* se penche aussi sur la découverte de l'amiante. Dans l'article publié dans cette édition, signé par Giuliano Gasperi et Nico Nonella, il souligne que, d'après les images qui circulent sur le web, les moyens utilisés pour la démolition ne semblent pas idéaux pour une intervention ciblée sur le toit²³¹. Cette même observation est également faite par *laRegione* et montre que les raisons invoquées par les autorités ne convainquent aucun des deux journaux.

À cet égard, Alfonso Reggiani n'est pas du tout persuadé par ces prises de position et ces changements de version. En effet, dans un éditorial publié par *laRegione* le 12 juin, il commence en disant que, « *invece di chiarire, la presa di posizione del Municipio di Lugano ha gettato ombre oscure sul funzionamento delle istituzioni* ». En ce sens, pour le journaliste, le fait que la majorité des municipaux ait donné son feu vert à la démolition du toit sans se soucier des procédures ou même de la présence potentielle de substances nocives est « *difficile da digerire* » et « *sta sgretolando la fiducia della cittadinanza nello Stato e nei rappresentanti*

²²⁹ *laRegione Ticino*, édition 130, spécial, p. 3.

²³⁰ *laRegione Ticino*, édition 130, spillo, p. 1.

²³¹ *Il Corriere del Ticino*, édition 129, spécial, p. 3.

eletti dal popolo ». Dans le même ordre d'idées, Reggiani qualifie le choix d'accepter le démantèlement du 'seul' toit de « *decisione messa in atto nel più sfaccettato dispregio delle regole edilizie* ». En outre, il ajoute : « *Complimenti, davvero un bell'esempio da dare al cittadino e agli operatori attivi nell'edilizia che loro, sì, le regole le devono rispettare* ». Par ces mots, Reggiani laisse entendre que les règles de la part des autorités n'ont pas été respectées et répond aux nombreuses déclarations, notamment des politiciens leghistes, qui défendent la légalité alors que, possiblement, il y a eu un abus de la part de la municipalité elle-même. Pour réfuter la version selon laquelle l'intention était seulement d'enlever le toit, Reggiani s'appuie sur une vidéo²³² publiée sur le site de *laRegione*, qui montre « *chiaramente il braccio dell'escavatore che distrugge lo stabile partendo dalle mura* ». Pour ces raisons, le journaliste de *laRegione* n'hésite pas à demander « *se non sia il caso, per i quattro municipali coinvolti, di pensare seriamente a rassegnare le dimissioni* »²³³. Celui-ci est peut-être l'un des passages les plus durs publiés par l'un des deux journaux. En effet, la démission des municipaux concernés n'est évoquée que deux fois dans l'ensemble des articles analysés, et cette fois seulement, il s'agit d'une option invoquée par un journaliste.

Il Corriere du 12 juin 2021 : une demi-ouverture à l'autogestion ?

La dernière édition de *Il Corriere* sur laquelle nous nous baserons pour cette section, ainsi que la dernière publiée par le journal au cours du mois de juin avec des articles sur l'autogestion au premier plan, contient un éditorial écrit par le journaliste Carlo Silini. Ce dernier se demande quel genre de ville Lugano veut être sur la base des déclarations de l'architecte tessinois **Mario Botta** suite à la manifestation de soutien aux 'Molinari' du samedi 5 juin. Selon Botta, Lugano est redevenue une ville après ce cortège, car les rues étaient enfin remplies de piétons. L'architecte salue et espère donc le retour de l'autogestion dans la ville, car la présence de réalités non conformes à l'ordre suisse serait la preuve qu'une ville sait inclure quelque chose de différent. En ce sens, Silini considère les positions de Botta comme partageables ou non, mais proposant une idée noble de la ville. La présence de cet éditorial à la une est très intéressante car, bien qu'il le fasse à travers les mots d'une personne extérieure à *Il Corriere*, il prône le retour de cette autogestion qui a eu tendance à être critiquée par la rédaction du journal. En fait, nous avons vu dans les pages précédentes que la ligne de *Il Corriere* n'est pas de nier l'autogestion en tant que telle, mais plutôt de critiquer spécifiquement cette autogestion. En ce sens, que le

²³² Cf. < [Ex Macello: 'Un tetto si smonta a mano, non con le ruspe'](#) >.

²³³ *laRegione Ticino*, édition 131, éditorial, p. 1.

retour de l'autogestion soit proposé en première page est remarquable. Ce positionnement peut probablement être vu de deux façons : d'une part, c'est une manière de se distancer de la communication contradictoire de la mairie et de renouer avec les lecteurs qui ont pu prendre leurs distances durant les premières semaines après la démolition ; d'autre part, nous pouvons l'interpréter comme une manière de présenter la ville Lugano sous un jour positif si elle décidait de rouvrir à l'autogestion. Dans tous les cas, il est important de rappeler que la municipalité s'est également déclarée ouverte au dialogue immédiatement après la démolition de l'ex-Macello. Une proposition qui, cependant, ne vaut probablement rien ou presque pour les autonomes, étant donné la dynamique avec laquelle ils ont été expulsés²³⁴.

La tentative de laRegionne de maintenir la question à l'ordre du jour

Contrairement à *Il Corriere*, *laRegionne* publie plusieurs éditions supplémentaires au cours de la seconde moitié du mois de juin, présentant des articles de premier plan sur l'autogestion. C'est le cas, par exemple, de l'édition du 16 juin, dans laquelle nous trouvons deux pages d'approfondissement signées par Dino Stevanovic et Simonetta Caratti. Nous avons vu il y a quelques pages comment la couverture médiatique de l'autogestion est lentement retombée dans les articles d'actualité publiés dans les pages régionales, avec de moins en moins de pages spéciales. En fait, après les deux premières semaines qui suivent l'expulsion et le démantèlement, il est normal que, en raison des routines journalistiques, le sujet ne soit plus aussi actuel, sauf si de nouveaux développements émergent. Dès lors, un bon moyen de garder le sujet à l'ordre du jour est de le couvrir par des articles approfondis. Dans ce cas, les deux journalistes de *laRegionne* se sont occupés de traiter d'autres exemples d'autogestion en Suisse, en se concentrant principalement sur la Rote Fabrik de Zurich²³⁵. S'il est vrai que *Il Corriere* avait déjà publié un article dans ce sens après les affrontements du 8 mars à la gare CFF de Lugano²³⁶, nous pouvons supposer que, malgré la similitude des deux articles, les deux journaux envoient un message différent. En effet, en ce qui concerne l'article de *Il Corriere* du 13 mars et les éditoriaux qui ont suivi, nous avons vu comment il semblait opposer ce qui était considéré comme une bonne autogestion, notamment ce qui se passe ailleurs en Suisse, à ce qui était considéré comme une mauvaise autogestion, c'est-à-dire le CSOA. Cependant, dans le cas de l'article de *laRegionne*, sorti plusieurs semaines après l'expulsion de fin mai, l'objectif de

²³⁴ *Il Corriere del Ticino*, édition 130, éditorial, p. 1.

²³⁵ *laRegionne Ticino*, édition 134, approfondissement, pp. 2-3.

²³⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 106, spécial, pp. 6-7.

publier un approfondissement pourrait être une façon de continuer à parler et à faire parler d'autogestion. En effet, les développements et les nouvelles les événements du 29 mai commencent à se faire de plus en plus rares, notamment parce que les enquêtes ont besoin de certains délais pour suivre leur cours. C'est d'ailleurs pour cette raison que ni *Il Corriere* ni *laRegione* ne publient un seul article d'actualité sur l'autogestion dans les semaines suivantes, car il n'y a pas d'évolution. La différence entre les deux journaux est donc que *Il Corriere* décide de ne pas s'en occuper tant qu'il n'y a pas de nouvelles, tandis que *laRegione* veut garder le sujet chaud, ce qu'elle fait par le biais d'approfondissements, d'éditoriaux²³⁷ et d'articles d'opinion²³⁸. En ce sens, il est vraiment remarquable que *laRegione* décide de continuer à publier des articles sur l'autogestion, alors que *Il Corriere* préfère attendre de nouveaux développements. Cela nous montre bien à quel point il est essentiel pour *laRegione* de continuer à parler et de rester concentrée sur le sujet, alors que *Il Corriere* n'a pas la même exigence.

Dans cette section nous avons donc reparcouru les principaux articles publiés par les deux quotidiens pendant le mois de juin 2021, notamment pendant les semaines immédiatement après l'évacuation et le démantèlement du centre social il Molino. Il s'agit sans aucun doute d'une couverture médiatique importante et variée, riche de pages spéciales et d'éditoriaux, caractérisée par des changements de version et des prises de position fermes.

Pour faire le point, en ce qui concerne l'évacuation et la démolition du CSOA, les autorités de Lugano affirment dans un premier temps qu'il s'est agi d'une décision prise à la dernière minute en accord avec la police, en conséquence directe de l'occupation temporaire de l'ex-institut Vanoni. Plus tard, la municipale du PLR Karin Valenzano Rossi, déclare que c'est la police qui s'est occupée de tout, contredisant la version selon laquelle les municipaux favorables ont donné conjointement le feu vert. Il s'avère, pour être ensuite démenti, qu'au moins une des entreprises impliquées dans la démolition a été appelée avant l'occupation du Vanoni. Enfin, la dernière version présentée par la mairie est que l'autorisation avait été donnée pour la démolition du toit uniquement, étant donné qu'il aurait pu présenter un danger si les autonomes y étaient montés, et que la démolition du bâtiment était nécessaire en raison de l'instabilité créée par les travaux sur le toit. Cependant, une vidéo semble montrer que les bulldozers ont commencé à démolir les murs du bâtiment sans avoir encore touché le toit.

Dans la prochaine section, nous examinerons les mois qui ont suivi, en essayant de comprendre comment les journaux ont abordé la question et quels nouveaux développements ont eu lieu.

²³⁷ *laRegione Ticino*, édition 138, éditorial, p. 1

²³⁸ *laRegione Ticino*, édition 135, opinion, p. 1 ; *laRegione Ticino*, édition 136, opinion, p. 1.

4.2.3 Et après ?

Dans cette dernière partie, nous aborderons donc les mois qui ont suivi l'expulsion et la démolition du centre social, en nous concentrant notamment sur les protestations des autonomes, la poursuite de l'enquête et la réoccupation temporaire de l'ex-Macello. Nous traiterons donc des articles publiés entre juillet 2021 et janvier 2022.

Juillet 2021, un mois d'impasse

Tout au long du mois de juillet, cette tendance de *laRegione* à continuer à publier des contenus sur l'autogestion malgré l'absence de développements tangibles se poursuit. En effet, si *Il Corriere* au cours de ce mois ne publie qu'une seule édition sur la démolition²³⁹, *laRegione* en publie trois.

De son côté, *laRegione* publie des approfondissements, des ouvertures et des articles d'opinion. C'est le cas par exemple de la page d'approfondissement sortie le 1^{er} juillet et signée par Alfonso Reggiani et Dino Stevanovic, où les deux journalistes reparcourent ainsi les principales étapes et les points obscurs de l'évacuation et démolition ayant eu lieu plus d'un mois auparavant²⁴⁰. Dans cette direction, *laRegione* publie deux articles d'opinion dans ses éditions du 3 et du 7 juillet. Ces contenus, rédigés par l'écrivain Alberto Nessi et l'historien Danilo Baratti, se placent dans la catégorie pour laquelle le choix de l'interlocuteur parle pour les choix éditoriaux du journal. En fait, les deux sont très critiques à l'égard des modes d'intervention et de leurs conséquences²⁴¹. De plus, dans l'ouverture publiée dans la même édition de l'article d'opinion de Baratti, *laRegione* rapporte que, comme nous l'avons déjà mentionné, l'initiative de l'UDC Adéss basta ! n'a pas réussi à recueillir les signatures nécessaires pour être soumise au vote²⁴². Tous ces articles de *laRegione* s'ajoutent au sillage de ceux mentionnés dans la section précédente dont l'objectif semble être de continuer à parler et faire parler de l'autogestion malgré le manque de développements. En ce sens, comme il est prévu, puisqu'il s'agit d'une enquête en cours, les personnes concernées ne peuvent faire aucune déclaration à ce sujet. De plus, les enquêtes prennent un certain temps pour être conclues, c'est pourquoi aucune nouvelle n'émerge de ce côté pendant quelques semaines, voire quelques mois.

²³⁹ *Il Corriere del Ticino*, édition 134, ouverture, p. 10.

²⁴⁰ *laRegione Ticino*, édition 140, approfondissement, p. 11.

²⁴¹ *laRegione Ticino*, édition 141, opinion, p. 1 et p. 15 ; *laRegione Ticino*, édition 142, opinion, p. 1 et p. 13.

²⁴² *laRegione Ticino*, édition 142, ouverture, p. 11.

Les sifflets et les protestations du 1^{er} août et le décès de Marco Borradori

Le 1^{er} août 2021, lors du traditionnel discours de la Fête nationale, la municipale Karin Valenzano Rossi est vivement contestée et huée par la foule. À cette occasion, *Il Corriere* et *laRegion* décident de publier des éditoriaux, rédigés respectivement par le directeur adjoint Bruno Costantini et le journaliste Dino Stevanovic, ainsi que des ouvertures²⁴³ (Figure 12).

Figure 12 : Les unes de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegion* Ticino du 3 août 2021



Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegion* Ticino.

Avant de se plonger dans l'analyse de ces éditoriaux, il est déjà intéressant de noter le choix des nouvelles à l'ouverture des éditions. En effet, *laRegion* décide de consacrer son lancement²⁴⁴ aux contestations de Valenzano Rossi, tandis que *Il Corriere* le consacre à l'arrivée à Bellinzone du nageur tessinois Noè Ponti, de retour des Jeux olympiques de Tokyo. Que les résultats de Ponti soient exceptionnels ne fait aucun doute, cependant décider de consacrer un lancement à son retour au Tessin est un choix discutable, d'autant plus que c'est la première fois dans l'histoire récente de Lugano qu'un discours pour la Fête nationale est contesté.

En ce sens, l'éditorial de Costantini dissipe tous les doutes sur les raisons de ce choix. Ainsi, le directeur adjoint commence sa réflexion en soulignant à nouveau que l'autogestion n'est pas

²⁴³ *Il Corriere del Ticino*, édition 136, ouverture, p. 9 ; *laRegion* Ticino, édition 145, ouverture, p. 11.

²⁴⁴ *laRegion* Ticino, édition 145, lancement, p. 1.

le principal problème de Lugano. Dans cette direction, il affirme que « *non bisogna enfatizzare oltre misura l'episodio dell'altra sera in piazza delle [sic] Riforma con i sonori fischi dei simpatizzanti dei 'molinari' rivolti alla municipale Karin Valenzano Rossi durante il suo discorso del 1. agosto* ». Comme en d'autres occasions, l'intention de cet éditorial paraît celle de minimiser ce qui s'est passé. En ce sens, même le choix de placer le nageur Noè Ponti en couverture semble une façon de détourner l'attention de ce que Stevanovic appelle un « *brutto spettacolo [... che] si doveva e poteva evitare* ». Pour sa part, Stevanovic soutient fermement que, compte tenu de la situation tendue, le discours pour la Fête nationale aurait tout aussi bien pu ne pas être prononcé par une personne issue de la municipalité, expliquant que « *non sarebbe stata la prima volta e mai come quest'anno sarebbe stato giustificabile. Ospiti politici, di qualsiasi orientamento, ce ne sono potenzialmente a bizzeffe. Un discorso pronunciato non da un politico sarebbe stato evidentemente meglio visto il contesto. E se poi si voleva proprio un politico locale, c'è una giovane prima cittadina che ben avrebbe potuto rappresentare il 50esimo del diritto di voto alle donne* ». Avec ces explications, le journaliste ne se limite pas à critiquer le choix de Karin Valenzano Rossi, mais expose également de nombreuses options alternatives qui auraient permis de calmer le jeu. En ce sens, Stevanovic estime que « *il Municipio ha perso l'occasione per iniziare, dopo mesi di altissima tensione, ad abbassare i toni. Non si dialoga parlando di dialogo, contano i fatti* ». En outre, Stevanovic souligne qu'après la présentation du programme avant le 1^{er} août, de nombreux mécontentements avaient déjà émergé, ainsi que des appels à se rendre sur la place pour huer la municipale. Dans ce sens, le journaliste se demande pourquoi il n'a pas été ensuite décidé de changer le programme, affirmant que « *l'unica conclusione possibile purtroppo è che quindi quanto successo sia stato, se non proprio cercato, quantomeno passivamente voluto anche da chi la serata l'ha organizzata* » et ajoute « *sembra quasi che il clima di tensione fra tifoserie lo si voglia* ». À partir de ces réflexions, il est intéressant de noter que pour Costantini aussi « *il dissenso autogestito era annunciato e prevedibile* ». Cependant, le directeur adjoint ne semble pas se soucier de savoir pourquoi, compte tenu de la prévisibilité des contestations, la mairie n'a pas décidé de remplacer la municipale PLR par une personnalité moins controversée²⁴⁵.

Au milieu du mois d'août, un autre événement inattendu change cependant brusquement les cartes sur la table, détournant toute l'attention des médias et de l'opinion publique. En effet, mardi 10 août en fin de soirée, les différentes rédactions des médias tessinois reçoivent un communiqué indiquant que le maire Marco Borradori a été admis au Cardiocentro de

²⁴⁵ *Il Corriere del Ticino*, édition 136, éditorial, p. 1 ; *laRegione Ticino*, édition 145, éditorial, p. 1.

Lugano dans un état grave après avoir subi un arrêt cardiaque pendant son jogging. Le lendemain, après une conférence de presse organisée le matin depuis l'hôpital, au cours de laquelle l'état extrêmement grave du syndic est confirmé, la mairie de Lugano annonce en fin d'après-midi que Marco Borradori est décédé. En tant que personnalité connue et très respectée, la nouvelle suscite un énorme écho dans tout le canton. Dans les jours et les semaines qui ont suivi, cet événement occupe une place de choix dans tous les journaux et émissions d'information du Tessin.

À cet égard, si nous revenons aux deux journaux pris en considération pour notre analyse, un élément est particulièrement pertinent. En effet, dans les éditions du 11 août, les deux journaux contiennent le mot 'Molino'. La différence, toutefois, réside dans le fait que pour *laRegione* le mot fait partie d'une citation de Gobbi affirmant que le maire était tendu à cause des événements du Molino, tandis que *Il Corriere* parle d'une fatigue qui s'est dégagée des dernières interviews du maire. En ce sens, en première page, *Il Corriere* écrit : « *Prima le elezioni, poi i fatti del Molino e tutto ciò che ne è conseguito, dalle proteste sotto casa all'inchiesta della Magistratura. Non sappiamo cos'ha causato il malore del sindaco, ma indubbiamente gli ultimi mesi sono stati molto difficili per lui* ». Ce « *non sappiamo, ma* » semble suggérer un lien entre le décès de Borradori et ce qui s'est passé le 29 mai. Il convient toutefois souligner que cette édition est le seul moment où cette causalité semble être évoquée par *Il Corriere*²⁴⁶. En ce sens, après la mort du maire, de nombreuses personnes et des médias majoritairement de centre-droite mentionnent à plusieurs reprises ce lien, qui – même s'il était vrai – n'est pas déterminant. Parmi eux, le journaliste et ami du maire **Andrea Leoni** qui, lors de la cérémonie funéraire retransmise en direct par les principaux médias tessinois, tient à souligner combien la bataille politique autour de l'affaire de l'ex-Macello avait fait de Borradori dans les derniers mois de sa vie « *un uomo ferito* »²⁴⁷, mais aussi l'ancien député **Franco Denti** qui déclare « *non voglio azzardarmi a dire che Borradori sia morto a causa di quello [la question de l'ex-Macello]. Ma ha sicuramente avuto un peso sul suo stato di salute psicofisico generale. Gli è piombato addosso qualcosa di diverso, d'imprevisto. Improvvisamente si è ritrovato colpevolizzato a priori e indifeso* »²⁴⁸. Sur ce point, plusieurs personnes se sont indignées de l'instrumentalisation de la mort de Marco Borradori. L'exemple le plus flagrant est peut-être celui du municipal de Lugano Filippo Lombardi, qui, lors d'un débat télévisé sur le thème de la pandémie, réagit après certaines insinuations selon lesquelles Borradori serait mort à cause

²⁴⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 137, lancetto et spécial, p. 1 et p. 3.

²⁴⁷ Cf. < [Déclaration de Andrea Leoni](#) >.

²⁴⁸ Cf. < [Déclaration de Franco Denti](#) >.

du vaccin en affirmant de ne pas accepter que « *Borradori venga strumentalizzato in questo dibattito, era un amico molto caro ! Non accetto che lo si utilizzi né per questo né per dire che è colpa dei molinari se lui non c'è più. È morto perché è successo quello che è successo. Non strumentalizzatelo, né a destra né a sinistra* »²⁴⁹. En ce sens, comme mentionné, le décès de Borradori constitue une césure dans l'attention médiatique accordée au Molino. En effet, en raison de l'énorme signification symbolique de sa mort, beaucoup ont considéré qu'écrire à ce sujet était un choix peu opportun.

Vers le décret d'abandon

Entre la fin du mois d'octobre et la moitié du mois de décembre, la couverture médiatique relative au centre social se concentre sur les résultats de l'enquête.

Le 30 octobre, les deux journaux publient deux articles assez longs sur l'annonce par le procureur général Andrea Pagani de la clôture imminente de l'enquête. La page spéciale de *Il Corriere*, écrite par John Robbiani et Federico Storni, et l'ouverture de *laRegione*, signée par Leonardo Terzi et Giacomo Agosta, expliquent donc comment la magistrature envisage de délivrer un décret d'abandon, puisqu'elle n'a identifié aucun élément criminel. Les deux éditions consacrent beaucoup d'espace aux réactions des personnes impliquées et aux commentaires des parties. D'une part, les municipaux de Lugano concernés – Karin Valenzano Rossi, Michele Foletti et Filippo Lombardi – se disent évidemment soulagés, tout comme le chef du Département des Institutions Norman Gobbi. De l'autre, les réactions critiques ne manquent cependant pas. Par exemple, le chef du groupe des Verts au Grand Conseil **Nicola Schönenberger** affirme que le sort de cette enquête était déjà écrit, expliquant dans *laRegione* « *non mi sorprende, anzi è stata la prima cosa che ho pensato il giorno dopo aver presentato la denuncia : il Municipio di Lugano è 'too big to fail'* ». Toujours selon Schönenberger, l'avocat engagé par la mairie « *sarebbe riuscito a costruire una narrativa per arrivare fin lì* ». Dans les pages de *Il Corriere*, Schönenberger espère que l'exécutif expliquera, maintenant qu'il n'est plus tenu au secret judiciaire, pourquoi l'organisme public a violé toutes ces règles, arguant que « *sarà interessante leggere le motivazioni ed è probabile che il Ministero pubblico dovrà fare delle belle arrampicate sui vetri per giustificare il decreto d'abbandono* » et soulignant que « *in altri posti, questo porterebbe alle loro dimissioni* [des leaders politiques dirigeant les polices cantonale et communale] ». Au niveau du contenu, l'article de *Il Corriere* et celui de

²⁴⁹ Cf. < [Déclaration Lombardi](#) >.

laRegione expliquent les résultats de l'enquête et les principales réactions à celle-ci dans des termes plus ou moins identiques. La seule différence qui mérite peut-être d'être mentionnée concerne la structure des articles. En effet, *Il Corriere* présente cette décision dans un article principal, consacré à la clôture de l'enquête et aux réactions de soulagement des principales personnes impliquées, et dans un article secondaire, qui se concentre sur les prises de position les plus critiques. En revanche, *laRegione* publie un seul grand article, commençant par la nouvelle de la décision de la magistrature, mais se consacrant d'abord aux réactions douteuses, puis à celles soulagées des politiciens. En ce sens, la hiérarchisation de ces contenus, c'est-à-dire le choix du point de vue à privilégier, montre clairement quelles sont les questions les plus importantes pour les rédactions respectives²⁵⁰.

Encadré 8 : L'édition du 31 octobre 2021 de *il Mattino della domenica*



Il Mattino della domenica publie également un article sur le probable décret d'abandon envisagé par le procureur général Andrea Pagani. Écrit par le directeur Lorenzo Quadri, l'article met l'accent sur le fait que cette décision était la seule possible dès le départ. Quadri affirme en effet que « viene così confermato quel che si sapeva fin dall'inizio. Ovvero che nell'iper-mediatizzata ed iper-pompata vicenda, di responsabilità penali del municipio non v'era traccia ». Dans cette optique, Quadri n'est pas du même avis que ceux qui sont critiques et affirme que le décret d'abandon était déjà écrit, bien au contraire, il s'en félicite et soutient que l'enquête était essentiellement due à une instrumentalisation politique et non à de réelles accusations. Dès lors, pour Quadri, la RSI et *laRegione* – « faziosamente schierate dalla parte dei cosiddetti autogestiti » – seraient « in lutto ». Suivant le même raisonnement, le directeur de *il Mattino* suggère que la crédibilité de la municipalité n'a jamais été en danger, écrivant, précisément, que « contrariamente alla narrazione dei giornalisti, la credibilità del municipio non è mai stata a rischio ». Cet article nous montre donc que *il Mattino* et, par conséquent, la Lega dei Ticinesi critiquent ouvertement la médiatisation de cette affaire, en visant notamment la RSI et *laRegione*. De plus, il ressort clairement de cet article et des autres que pour *il Mattino* la municipalité était innocente dès le départ. Cela n'est évidemment pas surprenant, notamment parce que tous les articles sélectionnés pour la deuxième partie de l'analyse sont signés par Lorenzo Quadri, municipal leghiste à Lugano. En ce sens, il est important de rappeler que, puisque Karin Valenzano Rossi n'a pas contacté Quadri le soir de la démolition supposant qu'il était d'accord, le directeur de *il Mattino* ne fait pas partie des personnes interrogées par la magistrature²⁵¹.

Source : Archives de *il Mattino della domenica*.

²⁵⁰ *Il Corriere del Ticino*, édition 142, spécial, p. 3 ; *laRegione Ticino*, édition 154, ouverture, p. 11.

²⁵¹ *Il Mattino della domenica*, édition 6, lancement et ouverture, pp. 1-2.

À cet égard, *Il Corriere* publie également un éditorial du directeur adjoint Bruno Costantini, qui commence par dire que « *il macello dell'ex Macello è un po' meno un macello* », étant donné que « *la comunicazione del procuratore generale [...] toglie il sospetto di implicazioni penali a carico del Municipio di Lugano per la demolizione del centro sociale autogestito* ». En ce sens, Costantini qualifie cette décision de « *eccellente notizia perché zittisce quel fronte politico che aveva tacciato una parte dell'Esecutivo di essere una banda di mascalzoni delinquenti* »²⁵². Par ces mots, le directeur adjoint se félicite de la clôture prochaine de l'enquête, car Lugano pourra enfin s'occuper à nouveau de ce qui n'est pas de l'autogestion. De toute façon, Costantini reconnaît encore une fois à quel point l'affaire a été mal gérée, tant par la mairie que par la police, et explique qu'il faudra également attendre les éventuelles plaintes, puis le jugement de la SEL. De facto, formellement l'enquête n'est pas encore close. En effet, les parties ont pour encore quelques jours le droit de soumettre de nouvelles preuves et de demander des compléments, puisqu'elles ont désormais accès aux documents. Par la suite, les parties peuvent s'opposer au décret d'abandon et faire appel devant la Cour des plaintes pénales, qui décidera de confirmer la procédure suivie par la magistrature ou d'ordonner la réouverture du dossier. En même temps, une fois l'enquête pénale close, l'enquête administrative au sein de la ville de Lugano et celle de la SEL, demandée par le PS, peuvent commencer.

Entre-temps, *Il Corriere* publie dans son édition du 7 novembre un article de Robbiani répertoriant la disponibilité d'espaces pour les jeunes à Lugano et dans d'autres régions tessinoises et un article de Gasperi sur des contradictions entre les versions des municipaux et de la police. Le spécial de Robbiani est très captivant car il montre comment dans les années '90 il n'y avait rien pour les jeunes à Lugano. Ensuite, avec les revendications juvéniles, plusieurs espaces ont ouvert entre Bellinzzone, Chiasso, Locarno et Lugano. Cependant, ces dernières années, un nombre important de ces réalités a dû fermer, d'une part à cause de la bureaucratie, de la concurrence et de la politique, et d'autre part en raison de deux années de pandémie. Dans cette veine, Robbiani dresse une longue liste de tous les établissements actuellement fermés et déclare « *logico che i giovani si lamentino della mancanza di spazi* ». Dans cet article, le journaliste de *Il Corriere* souligne comment, malgré quelques années d'activité intense, Lugano a été peu prêt et ouvert aux activités organisées par les jeunes pour les jeunes, mettant en contexte avec cette liste combien d'espaces ont fermé ces dernières années. De son côté, Gasperi commence son article en affirmant que « *quello sulla demolizione del Molino rischia di essere uno dei decreti d'abbandono meno risolutivi mai firmati dal Palazzo di giustizia* ». En effet,

²⁵² *Il Corriere del Ticino*, édition 142, éditorial, p. 1.

Gasperi explique que même si l'enquête sera officiellement clôturée dans peu de temps, de nombreuses questions restent sans réponse, « e sono questioni di un certo peso, perché viene messa in dubbio l'onorabilità di persone che rappresentano le istituzioni »²⁵³.

Le 27 novembre, les deux quotidiens expliquent qu'une partie de la demande formulée par l'avocat **Costantino Castelli** au nom de l'association ALBA a été acceptée par le ministère public. En conséquence, Valenzano Rossi ne sera plus interrogée par le procureur général Paganini en tant que personne informée des faits, mais en tant qu'accusée. Il est extrêmement intéressant de comparer l'espace consacré à cette nouvelle par les deux journaux : d'une part, *Il Corriere* ne la mentionne que dans une brève dans les pages régionales de Lugano, tandis que *laRegione* lui consacre un lancetto en première page et une page spéciale (*Figure 13*).

Figure 13 : Les pages de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino* du 27 novembre 2021



À cet égard, *Il Corriere* se limite à expliquer que l'avocat Costantino Castelli a demandé un complément d'enquête et a proposé au procureur général d'interroger à nouveau la responsable de la police Karin Valenzano Rossi et de convoquer également l'ancien municipal Michele Bertini, le chef du Département des institutions Norman Gobbi, le commandant de la police cantonale Matteo Cocchi et le commandant de la police municipale de Lugano. En ce sens, la

²⁵³ *Il Corriere del Ticino*, édition 143, spécial, p. 4 ; *Il Corriere del Ticino*, édition 144, ouverture, p. 9.

magistrature aurait accédé à une partie des demandes en décidant de convoquer Valenzano Rossi, pour laquelle un décret d'abandon serait déjà envisagé²⁵⁴.

De son côté, dans sa page spéciale signée par Guido Grilli, Dino Stevanovic, Alfonso Reggianti et Andrea Manna, *laRegione* interviewe **Elio Brunetti**, avocat de Karin Valenzano Rossi, le municipal Michele Foletti et, à nouveau, Nicola Schönenberger, chef des Verts au conseil communal de Lugano. Ainsi, Brunetti accuse l'association ALBA de vouloir instrumentaliser la position de Valenzano Rossi à des fins politiques. À ces accusations, le représentant de ALBA Costantino Castelli répond que le dossier fourni par le ministère public révèle un nombre plus que suffisant d'éléments pour que la municipale de Lugano ait le rôle d'accusée, et non de personne informée des faits. Du même avis que Brunetti, Michele Foletti indique qu'il a toute confiance en sa collègue et que, selon lui, la plainte contre Valenzano Rossi a été déposée « *più per ragioni politiche che per volontà di accertare la verità* ». Au contraire, Schönenberger réserve des mots très durs à la magistrature en déclarant que « *se la Procura è obbligata a riaprire un fascicolo che considerava chiuso e ad arrivare addirittura all'imputazione di una municipale, significa forse che nell'istruttoria ci sono state delle manchevolezze. [...] significa che quest'ultima [la magistrature] non ha approfondito sufficientemente. Trovo piuttosto grave che sia stata comunicata l'imminente decisione di un decreto di abbandono, senza che l'inchiesta sia stata portata a termine come si deve* ». En outre, comme mentionné également par *Il Corriere*, le procureur général, sur la base des constatations de fait et de droit qui sont déjà apparues, a suggéré d'émettre toute de suite un décret d'abandon pour Valenzano Rossi. Sur ce point, Schönenberger déclare qu'il s'agit d'une décision « *perlomeno molto poco elegante. E poco professionale : verso il pubblico si veicola l'idea che sia tutto un gioco già fatto* »²⁵⁵. Cet article de *laRegione* confirme sa position sur cette question. D'une part, comme il s'agit d'un contenu très approfondi, nous pouvons voir comment la question est toujours ressentie au sein de la rédaction. D'autre part, le fait qu'elle ait donné un espace important à ceux qui critiquent les décisions du procureur général montre qu'elle remet partiellement en question les résultats de l'enquête, ce qui du côté de *Il Corriere* n'arrive pas.

Le décret d'abandon décidé par le procureur général

Nous arrivons ainsi à l'11 décembre, jour où les médias rapportent que le procureur général Andrea Pagani a signé le décret d'abandon pour les événements qui ont conduit à la démolition

²⁵⁴ *Il Corriere del Ticino*, édition 147, brève, p. 10.

²⁵⁵ *laRegione Ticino*, édition 155, ouverture, p. 14.

du centre social. Les deux journaux couvrent bien entendu ce moment crucial pour l'autogestion après l'expulsion et la démolition du 29 mai. Cependant, une approche différente peut être observée entre *Il Corriere* et *laRegione*. *Il Corriere*, en effet, n'en parle que dans une page spéciale signée par John Robbiani, dans laquelle la priorité absolue est donnée aux faits. En ce sens, nous ne trouvons dans l'article qu'une liste des dates et des événements importants répertoriés par l'enquête et présentés lors d'une conférence de presse par Pagani (*Encadré 9*). Cela ne signifie pas que ce n'est pas un bon article, au contraire, il expose avec précision les différentes étapes qui ont conduit au 29 mai et énumère les explications mobilisées par le procureur général pour justifier certains points obscurs de l'affaire, mais il ne discute pas les résultats. Toutefois, par rapport à *laRegione*, il y a une manière différente d'aborder la nouvelle de l'officialisation du décret d'abandon. En effet, cette dernière publie deux pages spéciales signées par Alfonso Reggiani et Prisca Colombini, commençant par une question à Pagani concernant les critiques de ceux qui parlent d'un décret d'abandon déjà écrit. À cette allégation, le procureur général répond qu'il est « *qualcosa di molto offensivo. L'inchiesta è stata eseguita con rigore e senza lasciare nulla di non accertato* ». Rien qu'avec cette première question, nous pouvons déjà deviner que l'approche de *laRegione* est plus directe et veut apporter des réponses à ceux qui ont critiqué ce qui s'est passé. Dans cet ordre d'idées, contrairement à *Il Corriere*, *laRegione* consacre un espace considérable aux réactions des principales personnes impliquées, en interviewant Michele Foletti, Karin Valenzano Rossi et Norman Gobbi. De plus, un espace est également réservé à un communiqué de presse du CSOA et à une prise de position de la section de Lugano du PS²⁵⁶.

Encadré 9 : La reconstruction de la magistrature



Les deux quotidiens expliquent l'ordre des événements qui ont conduit à la démolition, mais nous pouvons reprendre la chronologie de *Il Corriere* qui reparcourt très clairement les propos d'Andrea Pagani. En ce sens, tout remonte à une réunion tenue l'11 mars, deux jours après les affrontements entre manifestants et policiers à la gare de Lugano. À cette date, la municipalité de Lugano décide d'expulser le centre social pour la première fois. Le lendemain, le 12 mars, l'état-major de la police commence à étudier les possibilités d'intervention. Le 18 mars, cependant, la municipalité change d'avis à la suggestion du Bureau juridique, qui souligne qu'une expulsion immédiate ne serait pas légalement correcte. Pour cette raison, la mairie décide de rompre l'accord de 2002 permettant aux autogérés de rester à l'ex-

²⁵⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 149, spécial, p. 4 ; *laRegione Ticino*, édition 156, spécial, pp. 4-5.

Macello. Dans ce contexte, la mairie révoque l'expulsion et la police met de côté les plans d'intervention, indiquant que celle-ci n'aura probablement pas lieu avant l'automne. Cependant, entre le 20 et le 22 mai, des tracts commencent à circuler annonçant une manifestation dans la ville le 29 mai. L'état-major se réactive et, le 27, les municipaux décident à la majorité que, si la manifestation dégénère, la police peut expulser le centre social. Ainsi, le samedi 29 mai après-midi, la manifestation pour l'autogestion commence, surveillée par les polices cantonale et communale, renforcées par des agents romands. Le cortège, comme nous le savons, se déroule initialement dans le calme et l'ordre. Concernant la fameuse déclaration rendue publique par UNIA selon laquelle au moins une des entreprises de démolition avait été appelée bien avant que les manifestants n'occupent temporairement l'ex-institut Vanoni, comme mentionné auparavant, Pagani explique que l'enquête a établi qu'il s'agissait d'une erreur de compilation de la part de la firme. Entre-temps, les manifestants occupent le Vanoni et, à 21h20, le chef de l'état-major téléphone à Karin Valenzano Rossi, responsable du service de sécurité de Lugano, pour lui demander l'autorisation de démolir le toit et éventuellement un mur du bâtiment. Elle parvient ensuite à obtenir le feu vert de trois de ses collègues municipaux – Marco Borradori, Michele Foletti et Filippo Lombardi – mais ne demande pas l'avis des autres, pensant que Lorenzo Quadri y serait favorable, tandis que Roberto Badaracco et Cristina Zanini Barzaghi s'y opposeraient, tout en restant minoritaires. Sur ce point, écrit Robbiani, la SEL s'occupera d'apporter clarté. Mais c'est à ce moment-là que les choses prennent une tournure inattendue et que la machine organisationnelle de la police se bloque. C'est pour cette raison que Pagani parle de « *claudicante passaggio di informazioni* » et d'« *improvvisazione comunicativa* » entre le chef de l'état-major sur place à Lugano et un officier à Bellinzone. En fait, les deux ne se comprennent pas. L'officier de Bellinzone ordonne une démolition partielle, conformément à la décision de la mairie, sans clarifier quelle zone du bâtiment doit être touchée. À ce moment-là, l'agent sur place reçoit via WhatsApp un plan de l'ex-Macello, avec une section surlignée en jaune, ce qui le convainc que c'est la partie à démolir, alors qu'il s'agit en fait uniquement de la zone où le toit doit être enlevé. Finalement, l'un des points contradictoires soulevés dans les pages précédentes concerne la raison pour laquelle il a été fait appel à des bulldozers pour une opération aussi délicate que l'enlèvement d'un toit. À cet égard, Pagani affirme que l'officier sur place ne savait pas que l'opération ne concernait que le toit et que la police n'a pas eu initialement de contact direct avec l'entreprise appelée. C'aurait été une autre firme, qui était censée se charger de briquer les portes et les fenêtres du centre social, à servir d'intermédiaire²⁵⁷.

Source : Archives de *Il Corriere del Ticino*.

Sur cette décision et cette reconstruction, les deux journaux décident de publier des éditoriaux. Pour *Il Corriere*, John Robbiani écrit que l'enquête révèle « *imperizia e superficialità* » qui ont conduit à de nombreuses erreurs, mais « *non penalmente rilevanti* ». Malgré le fait que le journaliste pose de nombreuses questions sur les raisons pour lesquelles personne n'a douté que les ordres ont été mal interprétés, Robbiani affirme que le décret d'abandon révèle également des éléments qui semblent « *rassicurare e smentire chi in questi mesi ha parlato di 'spedizione*

²⁵⁷ *Il Corriere del Ticino*, édition 149, spécial, p. 4.

punitiva e di *'punizione esemplare'* voluta da Municipio e polizia nei confronti dei molinari »²⁵⁸.

De son côté, Lorenzo Erroi écrit un éditorial dans lequel il commente de façon sarcastique le décret d'abandon. Il s'agit d'un article remarquable dans la mesure où il remet fortement en question la décision du procureur général. Erroi imagine un jeu de société fictif inspiré du Monopoly, s'agissant également d'une image très immédiate pour tout lecteur qui peut facilement suivre le discours. Le directeur adjoint explique alors comment ce jeu fonctionne :

« Come funziona ce lo conferma il decreto d'abbandono per la demolizione dell'ex Macello: pianificate con largo anticipo uno sgombero nel bel mezzo di una manifestazione, casomai degenerasse (cosa potrebbe mai andare storto?); eseguitelo nottetempo; accorgetevi che a quel punto occorre tenere le posizioni; decidete di farlo demolendo una parte dell'edificio. Alla fine un giocatore un po' sordo abbatte tutto, ma nessuno si prende la responsabilità ».

À partir de ces mots, le fait que Erroi ne soit pas d'accord avec les motivations du décret d'abandon est clair. Il ajoute également que *« per la Procura quel domino di 'improvvisazione comunicativa' non ha rilevanza penale »*, en définissant ce qui s'est passé *« uno scoppiettante esempio di ottusità organizzata: politici che non colgono le conseguenze di giocare a Risiko coi piani di sgombero »* se référant tant à la municipalité de Lugano tant au gouvernement cantonal. Erroi commente également *« lo 'stato di necessità esimente' »* – notamment le fait que les 'Molinari' auraient pu tenter de réoccuper l'ex-Macello par le toit – qui aurait justifié la décision de démolition, en objectant que *« la città non era in fiamme, che lo spostamento simbolico all'ex Vanoni era una 'degenerazione' piuttosto contenuta, che prevedere uno sgombero durante una manifestazione non era esattamente inevitabile né geniale, perfino che la 'necessità esimente' presuppone un reato (sennò da cosa esime?) »*. Le directeur adjoint conclut en déclarant qu'il s'agissait d'une enquête *« destinata da tempo a morte certa »* et en souhaitant que les personnes impliquées commenceront enfin à parler et à expliquer publiquement ce qui s'est passé, maintenant que l'enquête est close. Comme mentionné, il s'agit d'un article extrêmement pertinent sur les différences de traitement de la question par les deux journaux. En ce sens, Erroi ne cache pas son amertume face à une décision prise sur des bases qui, selon lui, et selon *laRegione*, sont réfutables²⁵⁹.

²⁵⁸ *Il Corriere del Ticino*, édition 149, éditorial, p. 1.


²⁵⁹ *laRegione Ticino*, édition 156, éditorial, p. 1.

Encadré 10 : L'édition du 12 décembre 2021 de il Mattino della domenica

8
www.mattino.ch
casella

Adesso è ufficiale: le denunce penali contro il Municipio erano solo politichetta

Ex Macello: il partito del sabotaggio ancora asfaltato



La critica

Il direttore del giornale, Lorenzo Quadri, critica le testate ticinesi, in particolare la RSI e la Regione, definendole «giornale di servizio del partito delle tasse».

Quadri sostiene che l'indagine penale è il risultato di un «tentativo dei ro\$soverdi di abusare della giustizia a scopo di politichetta con denunce farlocche contro l'Esecutivo».

Il direttore del giornale, Lorenzo Quadri, critica le testate ticinesi, in particolare la RSI e la Regione, definendole «giornale di servizio del partito delle tasse».

Quadri sostiene che l'indagine penale è il risultato di un «tentativo dei ro\$soverdi di abusare della giustizia a scopo di politichetta con denunce farlocche contro l'Esecutivo».

La critica

Il direttore del giornale, Lorenzo Quadri, critica le testate ticinesi, in particolare la RSI e la Regione, definendole «giornale di servizio del partito delle tasse».

Quadri sostiene che l'indagine penale è il risultato di un «tentativo dei ro\$soverdi di abusare della giustizia a scopo di politichetta con denunce farlocche contro l'Esecutivo».

ALBERTI EZIO
 Impianti Elettrici
 Consulente in Sicurezza
 Certificazione HSE
 Consulenti d'Impianti

Donna 8, Dottorato 22
 10130 Chiasso
 Tel. 051 842 57 22

Fabris
 Idraulico

Vai sul sicuro, scegli la massima qualità!

Fabris Samuele
 Via G. P. 11, 10130 Chiasso
 Tel. 051 842 57 22

Après l'officialisation du décret d'abandon par la magistrature, *il Mattino* publie également une ouverture signée par Lorenzo Quadri. Dans cet article, le directeur critique les médias tessinois en particulier, mais pas seulement la RSI et *laRegione* – définie le « *giornale di servizio del partito delle tasse* [le Parti socialiste] » – comme il a l'habitude de le faire, mais aussi *Il Corriere*. Dans ce sens, Quadri soutient que l'enquête pénale est le résultat d'un « *tentativo dei ro\$soverdi di abusare della giustizia a scopo di politichetta con denunce farlocche contro l'Esecutivo* ». Par ces mots, il veut dire que la critique de la mairie de Lugano a émergée uniquement et exclusivement parce que la majorité de celle-ci est leghiste, et que, pour cette raison, pour les médias l'exécutif devait être coupable a priori. La reproche à *Il Corriere* vise en particulier l'éditorial publié le 11 décembre et signé par John Robbiani. Pour *il Mattino*, « *è incredibile che il Corrierino PLR permetta la pubblicazione di simili castronerie in un editoriale di prima pagina. Ennesima dimostrazione del declino della testata. [...] Forse il compagno giornalista in questione farebbe meglio a concorrere per un posto alla Pravda di Comano o al giornale di servizio del partito delle tasse (laRegione). Risulterebbe meno a sbalzo* ». Le fait que *il Mattino* critique certains médias, notamment la RSI et *laRegione*, considérés par ce dernier comme des produits de gauche, n'est pas nouveau. Il n'est certainement pas rare que *il Mattino* adopte également des positions critiques envers *Il Corriere*. Il faut toutefois préciser que cela arrive plus rarement, étant donné que *Il Corriere* se positionne plutôt au centre-droit, donc plus proche de la Lega dei Ticinesi. Ainsi, qu'il y ait une critique explicite d'un éditorial publié dans *Il Corriere* est très significatif. Il est toutefois tout aussi intéressant de noter que la critique est plutôt dirigée contre le journaliste que contre le journal lui-même. En ce sens, le fait qu'un éditorial relativement moins critique sur l'autogestion publié par *Il Corriere* soit qualifié « *a sbalzo* » en dit long sur la véritable ligne du journal²⁶⁰.

Source : Archives de *il Mattino della domenica*.

Dans la même veine, *laRegione* publie un spillo dans son édition du 13 décembre, dans lequel le journal écrit de manière sarcastique que c'est probablement le mythe d'Ulysse et de Polyphème qui a inspiré les municipalités de Lugano lors de leur interrogatoire par la magistrature. À partir de cet exemple, cette épingle fait une comparaison entre l'histoire d'Ulysse et Polyphème et les raisons invoquées par Andrea Pagani pour justifier le décret d'abandon : « *Nessuno ha dato l'ordine di abbattere 'tutto' il centro sociale del Molino ('claudicante passaggio d'informazioni');* *Nessuno ha chiamato le ruspe alcune ore prima che gli autogestiti occupassero il Vanoni ('errore di compilazione da parte della ditta');* *Nessuno, insomma, ha infranto la legge nella notte tra il 29 e il 30 maggio 2021* »²⁶¹. Ce spillo est également remarquable et s'ajoute à la ferme position d'Erroi contestant les résultats de l'enquête.

²⁶⁰ *Il Mattino della domenica*, édition 7, ouverture, p. 8.
²⁶¹ *laRegione Ticino*, édition 157, spillo, p. 1.

122

La brève réoccupation de l'ex-Macello

Au cours des derniers jours de décembre, la tension monte à nouveau entre les 'Molinari' et les autorités de Lugano. Cette situation culmine avec la brève réoccupation de l'ex-Macello commencée le 29 décembre, exactement sept mois après l'expulsion et la démolition.

Les journaux relatent donc cet événement dans leurs éditions du jour suivant et s'en occupent dans des articles spéciaux : *Il Corriere* dans une page signée par Giuliano Gasperi et John Robbiani et *laRegione* dans deux pages signées par Alfonso Reggiani, Dino Stevanovic, Leonardo Terzi et Guido Grilli. Dans l'ensemble, il s'agit de deux articles très factuels, puisque, au moment de la mise sous presse, la situation est toujours en cours et l'occupation semble se poursuivre. Dès lors, les quotidiens contextualisent ce qui est en train de se passer en faisant un historique de la dernière année évoquant les moments clés de l'autogestion.

Pour en venir aux faits, *Il Corriere* et *laRegione* expliquent que tout commence en début d'après-midi, lorsque quelques jeunes se rassemblent près des décombres et placent des banderoles, une table pour les boissons et un système de musique. Il s'agit donc au départ d'un rassemblement festif et fondamentalement pacifique, comme il y en a eu beaucoup au cours des mois précédents. Dans l'après-midi, une dizaine de manifestants parviennent cependant à entrer dans la partie du bâtiment qui n'a pas été démolie mais qui n'abritait pas le centre social, et d'autres montent sur le toit. La tension augmente une première fois vers 19h30, lorsque les policiers arrivés sur les lieux commencent à tirer des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc, chargeant les manifestants les plus résistants. En parallèle, dans l'après-midi, deux jeunes sont arrêtés par la police près de l'école Lambertenghi, une détention à laquelle s'opposent certains des manifestants. D'après certaines vidéos documentant la scène, nous pouvons voir clairement que la police utilise du gaz poivré contre certains jeunes et ceux qui filmaient²⁶². Entre-temps, les deux journaux expliquent qu'il y a eu deux tentatives de dialogue, lorsque les 'Molinari' ont appelé téléphoniquement le vice-syndic Roberto Badaracco et lorsque la conseillère municipale du PS **Mattea David** est escortée à l'intérieur du bâtiment par la police. Au moment de la mise sous presse, toutefois, les négociations n'avaient pas encore abouti. De toute façon, *Il Corriere* et *laRegione* s'accordent à dire que l'autogestion regagne avec cette occupation les premières places de l'agenda politique de Lugano. La ville réagit cependant dans la soirée en déposant une plainte contre des inconnus pour intrusion, malgré une préoccupation apparente pour la sécurité des manifestants²⁶³.

²⁶² Cf. < [Ex Macello, mani in faccia e spray al pepe nel video di un fermo](#) >.

²⁶³ *Il Corriere del Ticino*, édition 150, spécial, p. 2 ; *laRegione Ticino*, édition 158, spécial, pp. 2-3.

Les éditions du jour suivant apportent plus de lumière sur l'occupation commencée le 29 décembre. Dans les deux journaux, nous pouvons lire comment pendant la nuit, à 5 heures du matin, la police fait une descente en faisant dégager les quelques manifestants restants. *Il Corriere* et *laRegione* expliquent cependant comment cette intervention s'est reproduite dans la confusion générale. En effet, les deux articles spéciaux – signés respectivement par Giuliano Gasperi et John Robbiani, ainsi que par Prisca Colombini, Andrea Manna, Dino Stevanovic et Alfonso Reggiani – expliquent comment, suite aux discussions en mairie, la majorité des municipaux ont confié au maire Michele Foletti la tâche de traiter les éventuels scénarios d'expulsion avec la police, tout en accordant au vice-syndic Roberto Badaracco de poursuivre le dialogue ouvert par un appel téléphonique de la veille de la part des 'Molinari' à son numéro personnel. Cependant, alors que Badaracco assure par message aux occupants qu'ils ne seraient pas expulsés pendant la nuit, Foletti donne son feu vert à l'intervention de la police. En d'autres termes, si cette fois-ci, au niveau de la prise de décision, tous les municipaux étaient informés et d'accord vis-à-vis de leurs rôles respectifs, en même temps l'intervention de la police décidée par le maire empêche la poursuite du dialogue ouvert avec le vice-syndic²⁶⁴.

Sur les dysfonctionnements de la communication au sein de la municipalité, Alfonsi Reggiani écrit un éditorial pour *laRegione*. Le journaliste affirme en fait que « *non possiamo non mettere in evidenza l'ennesimo pasticcio di un esecutivo, la cui maggioranza pare non voglia saperne di affrontare la problematica, se non con l'uso della forza* », soutenant que « *alla luce del fatto che gli sgomberi precedenti non hanno portato alla soluzione del problema, ci si poteva e doveva aspettare un approccio diverso. Invece no. La risposta è sempre la stessa: decine di poliziotti in tenuta antisommossa, dietro ai quali è stata tentata, sì, la via del dialogo, [...] ma poi, ha prevalso la linea dura del sindaco Michele Foletti* »²⁶⁵. Comme dans de nombreux autres cas, *laRegione* est donc très dubitative quant au fonctionnement des autorités et critique ouvertement leurs choix.

Il Corriere, de son côté, publie également un éditorial dans cette édition. Signé par Bruno Costantini, cet article se concentre toutefois sur les autogérés et, plus précisément, sur la femme qui est restée seule sur le toit, alors que toutes les autres personnes avaient déjà été évacuées. Costantini insiste une fois de plus sur le fait que l'autogestion n'est pas le principal problème de Lugano et critique la décision de réoccuper l'ex-Macello, affirmant que « *non è stata una grande trovata a favore della causa 'molinarà'* ». En ce sens, le directeur adjoint indique que

²⁶⁴ *Il Corriere del Ticino*, édition 151, spécial, p. 5 ; *laRegione Ticino*, édition 159, spécial, p. 2.

²⁶⁵ *laRegione Ticino*, édition 159, éditorial, p. 1 et p. 12.

la réoccupation du bâtiment ne favorisera probablement pas la recherche du dialogue. Il est toutefois intéressant de noter qu'un canal de négociation a été ouvert pendant l'occupation par les 'Molinari' avec le vice-syndic Badaracco, mais que l'arrivée de la police et l'expulsion subséquente validée par le maire Foletti ont empêché la poursuite de cet échange. Le fait que cette occasion ait été manquée est bien contextualisé par les articles spéciaux publiés dans les deux journaux. Par exemple, Robbiani écrit que « *erano anni che non accadeva* » que le dialogue avait été ouvert par les autogérés²⁶⁶.

Dans les semaines suivantes, qui sont aussi les derniers jours pris en considération pour la sélection des éditions à analyser pour ce mémoire, les deux journaux parlent de l'autogestion principalement à travers des articles d'actualité. En ce sens, les thèmes abordés vont de la recherche classique du dialogue et d'un nouvel emplacement à la critique du comportement adopté par les autonomes ces dernières années. En ce sens, il est clair que ce phénomène a fortement évolué depuis le début de notre analyse, changement également confirmé par Olmo Cerri dans son podcast ou par le porte-parole de l'association AIDA Bruno Brughera²⁶⁷.

Avec cette brève occupation de l'ex-Macello et avec cette ultérieure expulsion des autogérés, nous concluons notre analyse des articles publiés par *Il Corriere del Ticino* et *laRegione Ticino*. Il est particulièrement intéressant de noter que si beaucoup de choses se passent et changent entre 1996 et 2022, nous nous trouvons finalement toujours dans un contexte d'instabilité où l'autogestion n'a toujours pas de place reconnue dans la société tessinoise, ce qui d'un côté est extrêmement curieux, mais de l'autre aussi paradoxal. Cette situation nous renseigne peut-être davantage sur les institutions tessinoises que sur l'évolution du phénomène d'autogestion au cours de la période analysée.

* * *

Pour faire le point, dans ce sous-chapitre, nous nous sommes concentrés sur les derniers mois d'autogestion à l'ex-Macello de Lugano. Pendant cette période, nous avons repris plusieurs événements marquants et influençant le mouvement d'autogestion tessinoise : tout d'abord, nous nous sommes penchés sur la manifestation du 8 mars 2021 à la gare CFF de Lugano, organisée aussi par le CSOA pour protester contre le racisme et pour les droits des femmes après la votation de l'initiative antiburqa, au cours de laquelle des manifestants et des policiers

²⁶⁶ *Il Corriere del Ticino*, édition 151, éditorial et spécial, p. 1 et p. 5 ; *laRegione Ticino*, édition 159, spécial, p. 2.

²⁶⁷ *Il Corriere del Ticino*, édition 152, ouverture, p. 8 ; *Il Corriere del Ticino*, édition 153, ouverture, p. 7 ; *Il Corriere del Ticino*, édition 154, ouverture, p. 11 ; *laRegione Ticino*, édition 162, ouverture, p. 11.

en tenue anti-émeute se sont affrontés. Cette confrontation n'a pas tant été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, mais elle s'ajoute à toute une série de moments de tension conduisant la municipalité de Lugano à décider de l'expulsion du centre social. En fait, comme le révéleront par la suite les enquêtes visant à faire la lumière sur ce qui se passera quelques mois plus tard, les municipaux décident pour la première fois que l'ex-Macello doit être expulsé le 11 mars, deux jours après cette manifestation. Pendant les semaines et les mois suivants, le sentiment est que le centre social pourrait être évacué d'un jour à l'autre. En effet, la municipalité décide unilatéralement de mettre fin à la convention, signée avec l'association ALBA et le canton en 2002, qui garantissait la permanence du centre social à l'ex-Macello tant que le bâtiment était disponible ou qu'un autre emplacement n'était trouvé. Renforçant ce sentiment, un avis d'expulsion de vingt jours est adressé aux 'Molinari' par la mairie. Cependant, entre la fin du mois d'avril et le début du mois de mai, la question de l'autogestion est à nouveau au point mort, car le délai d'expulsion expire, mais rien ne se passe. En outre, entre-temps, le 18 avril ont lieu à Lugano les élections communales, reportées d'un an en raison de la pandémie, mais qui, malgré l'élection de nouveaux municipaux, ne modifient pas la majorité qui s'était créée en faveur de l'expulsion. Une faible majorité, toutefois, qui contribue au fait que, au départ, aucune décision irréfléchie n'est prise. Ce qui semble changer la donne, c'est l'organisation d'une manifestation en faveur de l'autogestion le 29 mai, qui ramène les projecteurs sur la question.

Le 29 mai, en effet, quelques centaines de personnes descendent dans la rue pour manifester en faveur du centre social. Dans un premier temps, le cortège se déroule dans le calme et l'ordre, jusqu'à ce que certains des autonomes décident d'occuper symboliquement et temporairement l'ancien institut Vanoni. C'est à ce moment-là, comme le diront les autorités dans les jours suivants, qu'il est décidé que le centre social doit être évacué et démoli, étant donné que la manifestation a dégénéré. À ce stade, un domino de malentendus de communication entre ceux qui prennent les décisions et ceux qui les mettent en pratique fait que, en raison du principe du « *stato di necessità esimente* » évoqué par le procureur général Andrea Pagani – selon lequel le toit a dû être enlevé pour préserver la sécurité des 'Molinari' qui auraient pu courir des risques en y grimant pour tenter de réoccuper le bâtiment –, les responsables de l'opération comprennent tout à la place du toit. Le résultat est que le lendemain, dimanche 30 mai, Lugano se réveille avec un centre social réduit à des décombres.

Dans les semaines qui ont suivi, les doutes sur la légalité de l'opération ne manquent pas, tout comme la solidarité d'une grande partie de la population tessinoise, qui descendra dans la rue le samedi 5 juin pour protester contre cette décision. Entre-temps, une enquête est ouverte par

la magistrature, dont les résultats définitifs seront présentés à la mi-décembre. Tout au long du mois de juin, la tension reste très élevée, pour finir par s'atténuer à partir de juillet. La décision de la mairie de choisir la municipale Karin Valenzano Rossi – considérée par l'opinion publique et les autonomes comme la principale coupable de ce qui s'est passé en tant que responsable de la sécurité de la ville de Lugano – pour prononcer le discours à l'occasion de la Fête nationale enflamme à nouveau les esprits. Le 1^{er} août, pour la première fois dans l'histoire récente de Lugano, le discours et la municipale sont bruyamment hués et contestés par la population. Quelques semaines plus tard, le maire de Lugano de l'époque Marco Borradori meurt d'un arrêt cardiaque, un événement qui, en raison de sa portée symbolique, contribue à détourner l'attention de la démolition de l'ex-Macello pendant quelques semaines.

Fin octobre, le procureur général Andrea Pagani présente pour la première fois les résultats de l'enquête, envisageant de délivrer un décret d'abandon, car aucun élément criminel n'a été identifié. Les réactions à cette nouvelle sont disparates. D'un côté, les personnes concernées sont clairement soulagées, mais de l'autre les critiques et les doutes ne sont pas rares. Le ministère public accepte toutefois une partie de la demande formulée par l'avocat Costantino Caselli au nom de l'association ALBA : Pagani réinterrogera Valenzano Rossi en tant qu'accusée et non plus en tant que personne informée des faits. Cet interrogatoire n'apportera cependant aucun fait d'intérêt pénal et le décret d'abandon sera finalement signé à la mi-décembre par le procureur général.

La dernière action de l'autogestion dans la période que nous avons analysée est une brève ré-occupation de l'ex-Macello entre décembre 2021 et janvier 2022. Les autogérés sont en effet expulsés par la force par des policiers en tenue anti-émeute en moins de vingt-quatre heures. Ce fait contribue toutefois à souligner une fois de plus les difficultés de communication au sein de la municipalité, puisque la décision du nouveau maire Michele Foletti de donner son feu vert à l'expulsion se heurtera à la petite fenêtre de dialogue ouverte par les 'Molinari' avec le nouveau vice-syndic Roberto Badaracco.

À partir de nos observations, nous pouvons affirmer que, aussi dans les phases finales de l'autogestion à l'ex-Macello, *la Regione* consacre en moyenne un espace plus central et articulé à ce mouvement que *Il Corriere*, ce que nous avons constaté à la fois dans la présence de l'autogestion en première page, mais aussi dans la longueur et la profondeur des articles. Par rapport aux premiers stades de l'autogestion à Viganello, nous avons également pu observer une médiatisation plus variée, caractérisée par un nombre extrêmement élevé de pages spéciales publiées précisément en raison de la nature extraordinaire de ce qui s'était passé.

En ce sens, une autre différence majeure peut être trouvée dans le choix du traitement de ces développements. *Il Corriere* opte pour des articles purement factuels, dans lesquels le positionnement du journal ne transparait que très rarement, alors que *laRegione*, outre que les faits, présente également des critiques et remet en question la manière dont cette opération a été menée et l'approche des autorités vis-à-vis du centre social.

Il faut également souligner que les deux journaux promeuvent de toute façon leur positionnement avec des éditoriaux très durs des deux côtés. En ce sens, il est bon de dire que *Il Corriere* et *laRegione* critiquent tous deux les actions de la municipalité : *laRegione* dès le début, tandis que *Il Corriere* fait d'abord un éloge de l'opération de démolition et exhorte la municipalité à défendre sa décision, en réalisant par la suite combien la communication institutionnelle est problématique. Cependant, même en critiquant et en remettant en question ce qui s'est passé, nous pouvons observer des différences entre les deux quotidiens. Plus précisément, la critique de *Il Corriere* est certes sévère, mais dans l'ensemble plus diplomatique, par contre *laRegione* choisit un vocabulaire très fort qui diffère des expressions utilisées par exemple dans un article de presse. En d'autres termes, si les deux journaux publient des éditoriaux sévères, *Il Corriere* adresse des mots plus durs aux autogérés qu'aux institutions, tout en critiquant celles-ci. En même temps, *laRegione* publie des éditoriaux particulièrement durs en visant davantage les autorités, mais reprochant toujours aussi les autonomes vis-à-vis de certains comportements. En ce sens, cela semble suggérer que, pour *laRegione*, le fait que les autorités n'aient potentiellement pas respecté la loi n'est pas comparable aux illégalités commises par quelques autogérés, car les institutions sont les garantes de la légalité et il est absolument plus grave qu'il y ait un comportement illégal de leur part. *Il Corriere*, en revanche, tout en reconnaissant la gravité d'un éventuel abus de pouvoir ou du non-respect de la loi, se présente plutôt comme un journal peu favorable à l'autogestion.

Si nous passons du cadre du discours journalistique à celui du discours politique, comme le soulignent ces deux journaux, l'affaire de l'ex-Macello révèle de graves dysfonctionnements dans la coordination de l'intervention entre le 29 et le 30 mai. En fait, au niveau de la communication entre les décideurs et ceux qui ont procédé à l'expulsion et au démantèlement, puis sur le plan des raisons présentées plus tard lors de la conférence de presse, il est clair que la machine décisionnelle s'était enrayée. Si nous pensons également à la décision du décret d'abandon signé par le procureur général Andrea Pagani, il est remarquable que l'enquête soit autant discutée : en d'autres termes, comme l'écrit Erroi dans l'un de ses éditoriaux, « *destinata da tempo a morte certa* » et, comme le définit Gasperi, « *uno dei decreti d'abbandono meno*

risolutivi mai firmati dal Palazzo di giustizia »²⁶⁸. Sur ce point, le simple fait que, avant même d'interroger Karin Valenzano Rossi en tant qu'accusée, Pagani annonce qu'un décret d'abandon sera probablement émis en sa faveur, dénote un type de communication institutionnelle qui transmet aux citoyens que tout est déjà décidé. Ce mémoire n'a évidemment pas pour but de remettre en cause les considérations et les conclusions auxquelles est parvenue la magistrature, mais il est indéniable que, s'agissant d'une affaire aussi suivie par les médias et ressentie par la population du canton, la communication institutionnelle aurait pu être présentée différemment.

Dans le même ordre d'idées, comme nous l'avons déjà mentionné, la deuxième expulsion met également en évidence un problème dans la gestion de la question par la municipalité. Cette dynamique ne peut que donner une mauvaise image de la ville de Lugano, en sapant sa crédibilité et la confiance de la population. Et qu'en est-il du Département des institutions dirigé par Norman Gobbi ? Pendant tous ces mois, le DI n'a pratiquement jamais pris position ou expliqué son implication dans la démolition. Rappelons-nous que la police cantonale est un organe dépendant du département dirigé par Gobbi et que, selon le décret d'abandon, ce sont deux agents de l'état-major qui ont mal interprété les ordres et donné le feu vert à la démolition de l'ensemble du bâtiment et pas seulement du toit.

²⁶⁸ *laRegione Ticino*, édition 156, éditorial, p. 1 ; *Il Corriere del Ticino*, édition 144, ouverture, p. 9.

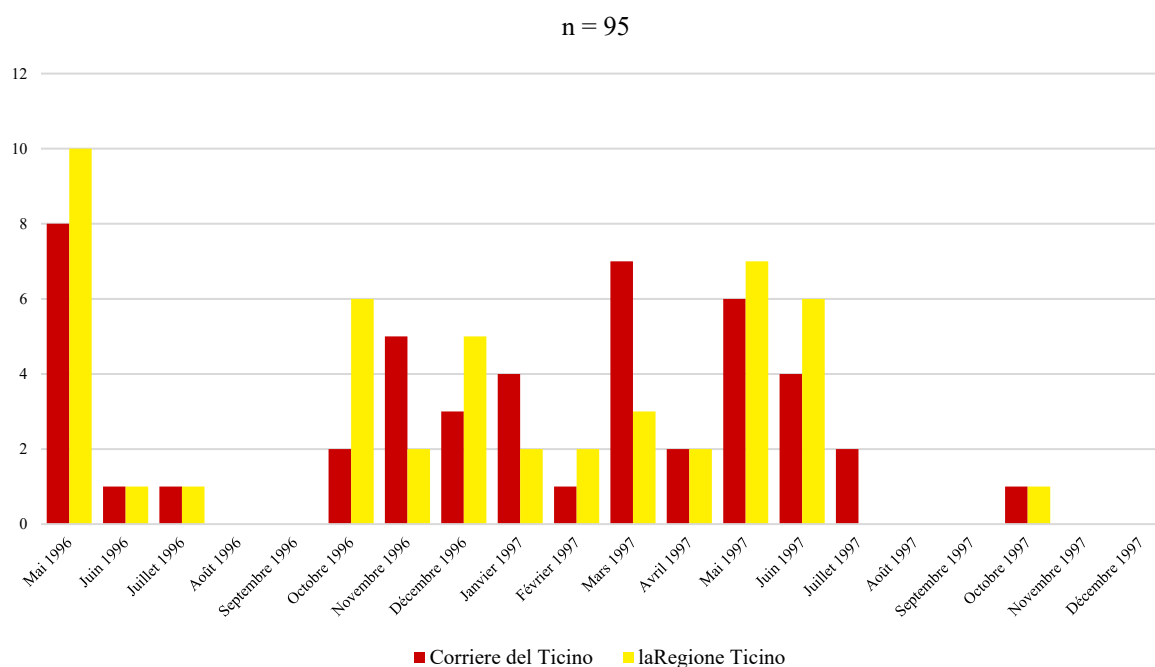
5. Discussion

Dans ce dernier chapitre, nous nous occuperons de croiser les résultats obtenus dans les parties précédentes. Nous allons donc commencer par une comparaison entre les deux journaux pour chaque période, pour terminer par une comparaison entre les deux périodes. De plus, une dernière section sera dédiée à la discussion des entretiens menés avec certaines personnes ayant produit du matériel médiatique sur l'autogestion. Ce chapitre nous permettra ainsi de mettre de l'ordre dans toutes les informations que nous avons repérées dans la partie analytique, dans le but de saisir dans quelle mesure le traitement médiatique de l'autogestion tessinoise diffère selon la période et le journal considérés.

5.1.1 Comparaison entre les deux quotidiens (1996-1997)

En plus de l'analyse que nous avons effectuée dans le chapitre précédent, il est donc intéressant de faire une comparaison visuelle au niveau quantitatif de ce qui a été publié par les journaux. Ainsi, le *Graphique 5* illustre le nombre d'éditions publiées au début de l'autogestion.

Graphique 5 : Nombre d'articles publiés par mois (1996-1997)

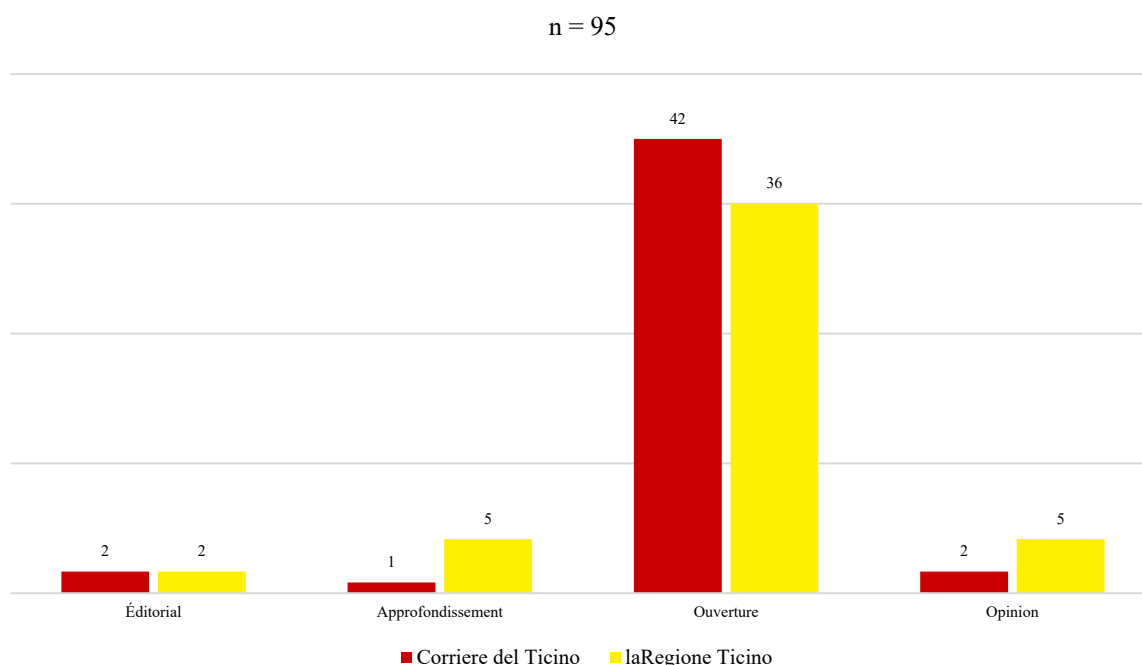


Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

Ce graphique nous montre qu'entre mai 1996 et décembre 1997, le quantitatif d'articles publiés par les deux journaux est comparable d'abord en chiffres absolues, mais aussi en ce qui concerne la tendance : nous observons en effet des pics pendant les mois les plus mouvementés, notamment en mai avec la fête au Tassino et en octobre-novembre avec l'occupation des Molini de Viganello. En outre, l'attention des deux quotidiens reste élevée tout au long des mois d'occupation, pour ne diminuer qu'après le déménagement des jeunes au Maglio de Canobbio. Cela peut s'expliquer par les deux conditions identifiées par Garcia pour lesquelles les journalistes cessent de couvrir un événement : comme mentionné auparavant, cette situation se produit lorsqu'il semble que les mesures gouvernementales peuvent difficilement être améliorées et lorsque les médias sentent que la mobilisation s'épuise ou du moins ne s'élargira pas²⁶⁹. Avec ce transfert, nous sommes en fait dans un moment d'impasse pour le mouvement, et nous pouvons donc affirmer que ces circonstances remplissent les deux conditions de Garcia.

En termes absolus, le *Graphique 5* montre que les journaux ont produit la même quantité d'articles pour la même période. Toutefois, il est intéressant d'examiner le type d'articles publiés, car, comme nous l'avons vu, ceux-ci ne sont pas égaux et n'ont pas le même poids (*Cf. Graphique 2*). Le *Graphique 6* résume le type d'articles publiés au cours de cette première période.

Graphique 6 : Type d'articles (1996-1997)



Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

²⁶⁹ GARCIA (2013), *op. cit.*, p. 189.

Pour ce graphique, nous devons nous concentrer non pas tant sur les ouvertures, mais plutôt sur tout le reste. En ce sens, les ouvertures sont effectivement un indicateur pour comprendre l'importance d'un certain sujet pour la presse, mais il s'agit souvent d'articles purement informatifs dans lesquels le journaliste a tendance à se déséquilibrer très rarement. Le positionnement se fait donc principalement dans les éditoriaux, mais aussi dans les pages spéciales ou d'approfondissement. En effet, en ce qui concerne les éditoriaux, nous avons vu à plusieurs reprises comment ils sont une indication irréfutable du positionnement d'un journal. Durant cette période, les deux journaux ont publié le même nombre d'éditoriaux, ce qui nous a permis de clarifier l'opinion des deux journaux à l'égard de l'autogestion.

Le nombre d'approfondissements publiés par *laRegione* est un autre élément très intéressant. En effet, la rédaction d'articles d'approfondissement nécessite plus de temps et de ressources qu'un article d'actualité. Un article d'approfondissement est en effet souvent plus long et est signé par plusieurs journalistes qui y travaillent pendant une longue période. Le fait que *laRegione* ait cinq fois plus d'articles d'approfondissement que *Il Corriere* est donc un indicateur de la manière dont les revendications des jeunes et l'occupation sont un sujet qui engage la rédaction. En ce sens, les articles d'approfondissement offrent souvent aux lecteurs un aperçu qui va au-delà du simple reportage et se plonge dans un phénomène qui nécessite plus d'espace pour être saisi. En d'autres mots, le fait que *laRegione* ait un nombre plus élevé d'articles de fond que *Il Corriere* montre donc que ce journal accorde une place plus centrale à l'autogestion. Les raisons de ces différences sont à chercher du côté de la ligne éditoriale des deux journaux. En fait, dans l'état de l'art et dans la méthodologie nous avons vu que *Il Corriere del Ticino* se positionne sur l'aile libérale conservatrice proche du PLR. À cet égard, il est nécessaire de rappeler comment, à la fin des années 1990, les partis traditionnels tessinois, y compris le PLR, traversaient une profonde crise politique. Dans ce contexte inédit – rappelons que le Tessin était considéré comme un canton à la stabilité politique profondément ancrée – la Lega dei Ticinesi consolide son attractivité²⁷⁰. Il n'est donc pas surprenant qu'un journal comme *Il Corriere*, associé au PLR, ait suivi les premières étapes de l'autogestion avec potentiellement moins d'intérêt par rapport à d'autres questions caractérisant ces années-là. Dans le même temps, il est nécessaire de constater que même *laRegione*, bien que couvrant le sujet de plus près, n'a pas produit un nombre d'articles beaucoup plus important. Comme mentionné, cela peut être en partie dû au fait que les débuts du CSOA sont moins spectaculaires que la

²⁷⁰ MAZZOLENI (2018), *op. cit.*, p. 122 ; MAZZOLENI (2015), *op. cit.*, p. 48, p. 50 et p. 55.

démolition de 2021 et ne représentent donc pas un événement à suivre avec de nombreux articles spéciaux, mais plutôt avec des ouvertures.

Les éditoriaux et les approfondissements, les articles d'opinion de ces deux journaux représentent en outre des éléments pertinents pour répondre à notre questionnement de départ. Pour rappel, nous nous interrogeons sur la mesure dans laquelle le traitement médiatique de l'auto-gestion tessinoise diffère-t-il selon la période et le journal considérés, en termes de couverture et de remise en question du discours politique. Nous avons déjà mentionné dans l'analyse les positions exprimées par les deux journaux dans leurs respectifs éditoriaux. Si nous nous tournons maintenant vers les articles d'opinion, nous pouvons voir sur le *Graphique 6* que *Il Corriere* n'en a publié que deux, un en faveur des revendications²⁷¹ des jeunes et un très critique²⁷² à leur égard. De son côté, *laRegione* en a publié davantage, pour un total de cinq. Dans l'analyse, nous avons vu que quatre de ces opinions tendent à être en faveur des revendications²⁷³, tandis qu'une seule est plus critique, celle écrite par Giorgio Salvadè²⁷⁴. La sélection des interlocuteurs est donc très représentative du positionnement des deux quotidiens, puisqu'il s'agit d'un choix conscient d'allouer un espace dans leurs publications. À partir de ces constats, nous pouvons donc affirmer que, pendant les premières années du centre social, *laRegione* consacre un espace plus central à ce phénomène que *Il Corriere*.

Une autre représentation à l'appui de cette affirmation peut être déduite du *Graphique 7*, qui résume la récurrence à la une. Avec cette expression nous entendons le nombre de fois qu'un article relatif au Molino a été signalé dans un *lancio* ou *lancetto*. Pour la période entre 1996 et 1997, il convient d'ajouter que *Il Corriere* proposait une page de garde pour les pages locales, que nous avons indiqué avec *lancetto* régional. De plus, afin de lire ce graphique, il est nécessaire de reprendre la notion de mise à l'agenda de Blanchard, à savoir « le ou les sujets prioritairement discutés dans l'espace public local, national ou international, ou, plus précisément, la hiérarchie des sujets les plus côtés dans chacune des arènes qui déterminent le cours de l'action publique »²⁷⁵. En d'autres termes, la présence massive d'une thématique à la une implique qu'il s'agit d'une question prioritaire sur laquelle les médias mettent l'accent dans le but d'entraîner une action politique. Sur ce point, le choix des sujets à mettre à la une n'est pas une fatalité et est souvent le résultat d'une discussion au sein de la rédaction, notamment en ce qui

²⁷¹ *Il Corriere del Ticino*, édition 11, opinion (Ghisletta), p. 10.

²⁷² *Il Corriere del Ticino*, édition 11, opinion (Cattaneo), p. 10.

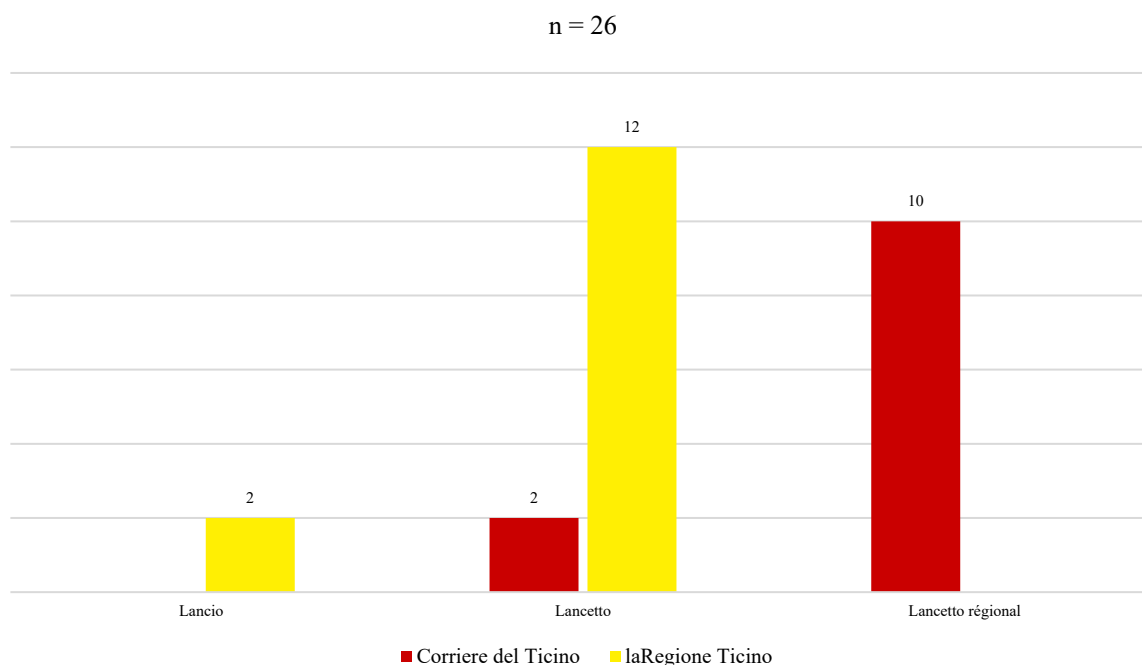
²⁷³ *laRegione Ticino*, édition 3, opinion, p. 1 et p. 4 ; *laRegione Ticino*, édition 12, opinion, p. 4 ; *laRegione Ticino*, édition 44, opinion, p. 1 et p. 4 ; *laRegione Ticino*, édition 86, opinion, p. 11.

²⁷⁴ *laRegione Ticino*, édition 7, opinion, p. 13.

²⁷⁵ BLANCHARD (2020), *op. cit.*, p. 24.

concerne l'événement pour le lancio. De plus, cette sélection et cette hiérarchisation se font également selon la sensibilité du journal, c'est-à-dire en fonction de la ligne éditoriale.

Graphique 7 : Récurrence à la une (1996-1997)



Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

Le *Graphique 7* nous montre ainsi que 14 articles sur les revendications des jeunes ont été lancés dans les unes de *laRegione*, alors que cela n'arrive que deux fois pour *Il Corriere*. En outre, *laRegione* consacre deux lanci, c'est-à-dire la position la plus importante de tout journal papier, à ces articles, alors que *Il Corriere* ne le fait jamais. D'une part, il est vrai que *Il Corriere* propose de nombreux lancetti régionaux, mais il faut souligner que ceux-ci sont vraiment très étroits et latéraux en ce qui concerne les articles sur l'autogestion. En revanche, les lancetti à la une de *laRegione* ont tendance à être assez centraux et visibles au premier coup d'œil.

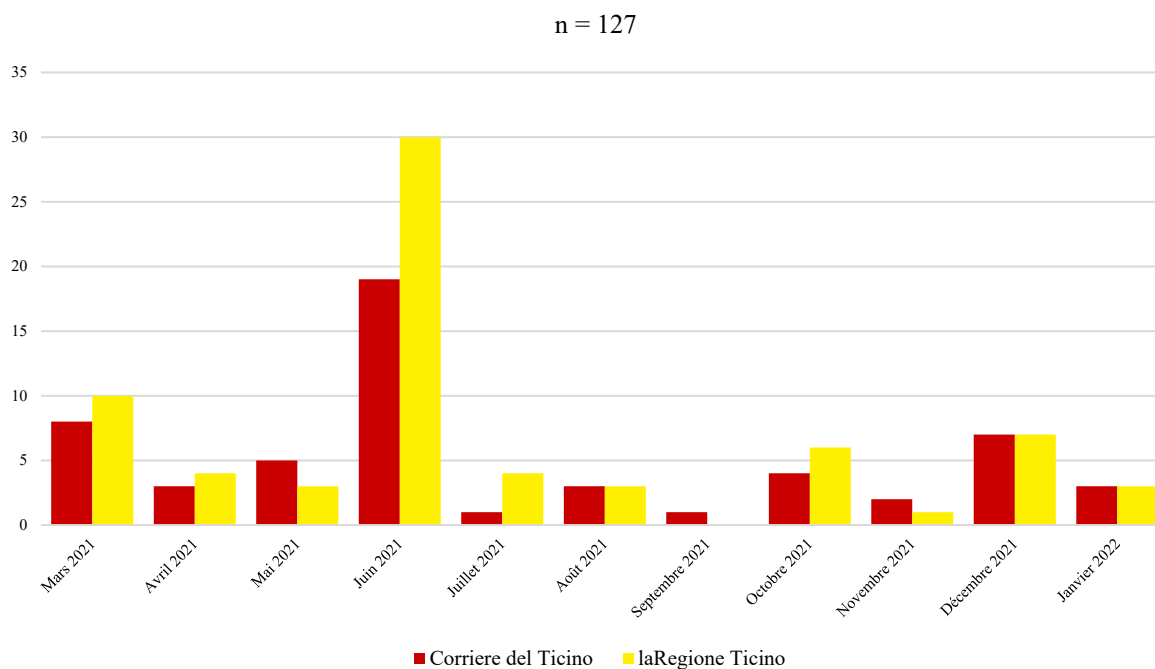
En ce qui concerne donc la première partie de notre analyse, nous pouvons dire que l'espace consacré à l'autogestion est plus central dans *laRegione Ticino* que dans *Il Corriere del Ticino*, et que ce dernier est plutôt critique vis-à-vis de ce phénomène, tandis que *laRegione* se range favorablement.

5.1.2 Comparaison entre les deux quotidiens (2021-2022)

Il est intéressant de faire la même comparaison entre *Il Corriere del Ticino* et *laRegione Ticino* pour la deuxième période analysée.

Le *Graphique 8* résume les articles publiés par mois de mars 2021 à janvier 2022.

Graphique 8 : Nombre d'articles publiés par mois (2021-2022)



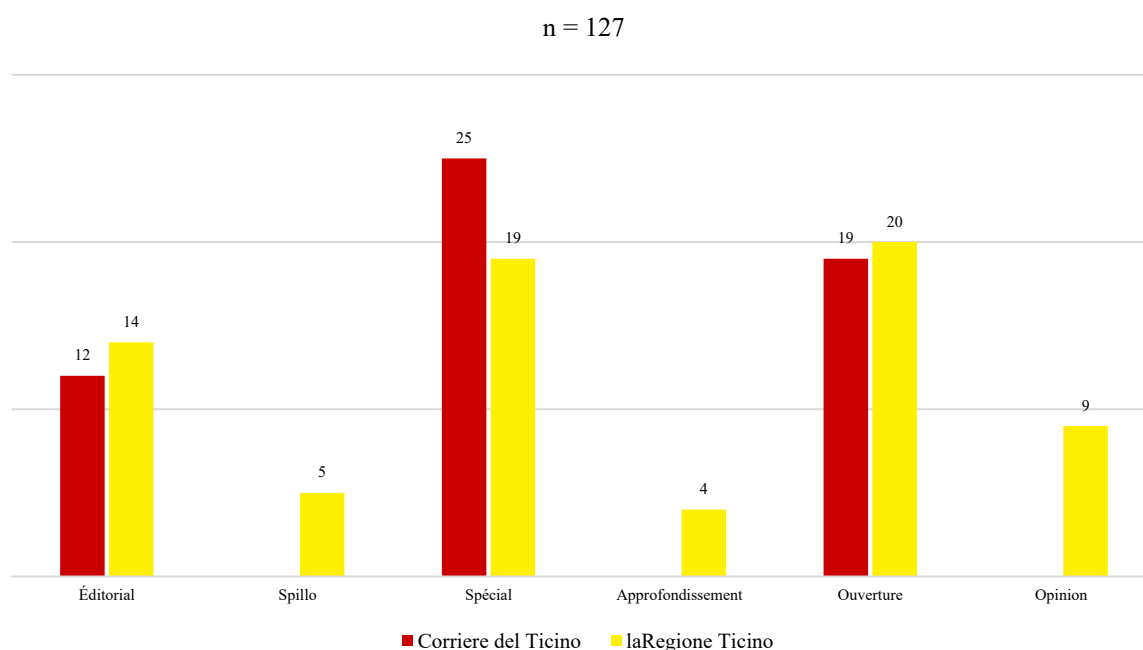
Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

Nous pouvons constater que même pour la période la plus récente, les deux journaux publient au total globalement le même nombre d'articles par mois, en suivant les mêmes tendances. Ici, juin 2021 constitue une exception intéressante, car *laRegione* produit presque deux fois plus d'articles que *Il Corriere*. C'est un indicateur très important, puisqu'il s'agit d'articles sortis immédiatement après l'expulsion et la démolition du centre social. En ce sens, le fait que *la-Regione* ait publié autant d'articles supplémentaires indique à quel point la question est encore ressentie au sein de la rédaction après vingt-cinq ans d'expérience autogérée. En d'autres termes, au cours du mois de juin 2021, *laRegione* publie un total de 30 articles, notamment une moyenne d'un par jour sans tenir compte du fait que les journaux ne sortent pas le dimanche. Plus précisément, si nous considérons le nombre d'éditions publiées en juin présentant des articles sur l'expulsion, *laRegione* en a publié 18, tandis que *Il Corriere* 12, soit un tiers de moins, une proportion non négligeable. Les raisons de cette différence ont fait l'objet

d’hypothèses dans le chapitre précédent, mais il est important de les rappeler. L’un des motifs pour lesquels *laRegione* décide de continuer avec la publication des articles peut être une façon pour cette dernière d’essayer de garder le sujet chaud, car il s’agissait d’un événement significatif en termes d’implication institutionnelle et de ce qu’il a été perçu par les citoyens du canton. D’autre part, *Il Corriere* a peut-être préféré décider de ne publier des articles qu’en cas de développements tangibles, en minimisant cependant ce qui s’est passé. En effet, il est bon de rappeler que, surtout pour la deuxième moitié du mois de juin – période pendant laquelle *Il Corriere* ne publie aucun article – les contributions de *laRegione* ne sont pas des ouvertures, mais des éditoriaux ou des approfondissements. En même temps, comme déjà mentionné à plusieurs reprises, il est d’autant plus curieux que *Il Corriere* cesse presque du jour au lendemain de publier des articles sur l’autogestion. L’une des raisons pourrait-elle être l’implication de la conseillère municipale PLR Karin Valenzano Rossi ou des institutions en général ?

Comme dans la partie précédente, pour comprendre quel type de médiatisation a reçu l’autogestion pendant ces mois, il est nécessaire de s’intéresser au type d’articles publiés, comme l’illustre le *Graphique 9*.

Graphique 9 : Type d’articles (2021-2022)



Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

Entre mars 2021 et janvier 2022, nous pouvons observer une médiatisation très variée, dans le sens où les deux quotidiens publient de nombreux éditoriaux, de nombreuses pages spéciales

et de nombreuses ouvertures. Il est intéressant de noter que *Il Corriere* publie plus des pages spéciales que *laRegione*, mais au détriment des éditoriaux et des approfondissements. Dans ce contexte, les spéciales sont et restent des articles extrêmement importants grâce auxquelles les lecteurs peuvent saisir un événement important. Cependant, les prises de position à travers les éditoriaux restent la méthode la plus efficace pour mettre de l'ordre et critiquer ou louer ouvertement la dynamique d'un événement.

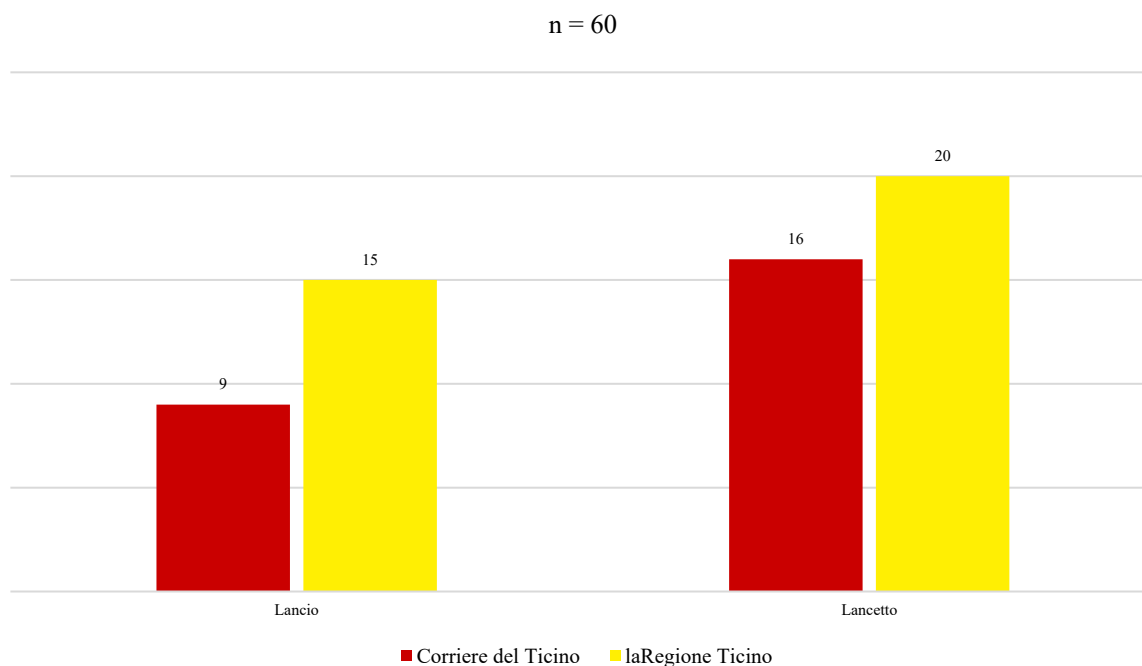
Il est également intéressant de constater que, pendant ces mois, *Il Corriere* ne publie pas d'approfondissements, c'est-à-dire des articles qui permettent au lecteur de contextualiser un événement particulier. Dans ce sens, *laRegione* place à plusieurs reprises l'autogestion tessinoise dans un contexte plus large permettant de mettre ces événements en perspective avec ce qui se passe ailleurs. De même, il convient de noter que, d'après les articles sélectionnés, il semblerait que *Il Corriere* n'ait pas accueilli d'articles d'opinion de politiciens ou de personnes reconnues dans leur propre sphère. Ceci peut être dû soit à une erreur de recherche manuelle dans les archives soit à une volonté du journal de ne pas donner de place à une opinion autre qu'un éditorial.

Enfin, un autre type d'article très intéressant est le spillo, un format uniquement proposé par *laRegione* avec sa rubrique 'Formica rossa'. Ces petits paragraphes anonymes publiés en première page contiennent des prises de position très explicites sur une question précise. Le fait qu'ils ne soient pas signés permet au journal de s'exposer conjointement sans qu'une seule personne le fasse, comme c'est le cas pour les éditoriaux. En effet, bien que les éditoriaux visent également à parler au nom de l'ensemble de la rédaction, il arrive souvent qu'ils soient interprétés comme une prise de position personnelle.

En résumé, la couverture médiatique de l'autogestion de *laRegione* apparaît clairement plus riche et plus variée par rapport à *Il Corriere*, tant en termes d'articles d'actualité que de prises de position. En ce sens, ces observations quantitatives sont conformes à ce qui a été constaté dans l'analyse. En effet, si *Il Corriere* publie des articles dans son édition qui sont globalement bien écrits en termes de contenu et d'exposition des faits, nous avons remarqué que le ton change diamétralement dans les éditoriaux. En général, nous pouvons dire que l'élément qui fait peut-être le plus défaut dans les articles de *Il Corriere* est la discussion des faits, qui sont énoncés très clairement, mais rarement remis en question.

Finalement, la récurrence à la une est très parlante aussi pour la période plus récente. Comme le montre le *Graphique 10*, *laRegione* publie davantage des lanci et lancetti que *Il Corriere*.

Graphique 10 : Récurrence à la une (2021-2022)



Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

Plus précisément, *laRegione* présente 15 lanci à la une, tandis que *Il Corriere* seulement 9, c'est-à-dire plus d'un tiers en moins. Au niveau des lancetti, *laRegione* en propose 20, soit presque un quart en plus des 16 publiés par *Il Corriere*. En d'autres termes, la présence à la une de l'autogestion est évidemment plus importante dans *laRegione* que dans *Il Corriere*.

Il est nécessaire de souligner que, dans l'ensemble, les deux journaux ont présenté l'autogestion à la une très souvent, ce qui montre que durant ces mois ces questions ont été un thème central de l'actualité tessinoise. Il sera intéressant de comparer la médiatisation de ce phénomène entre les deux périodes analysées, comparaison que nous aborderons dans la section suivante.

Dans cette partie, nous nous sommes chargés de comparer ce qui a été produit par *Il Corriere del Ticino* et *laRegione Ticino* au cours des derniers mois d'autogestion à l'ex-Macello. Nous avons constaté que, en termes absolus, les deux journaux ont produit approximativement la même quantité d'articles suivant les mêmes tendances, à l'exception notable de juin 2021. De plus, pour cette période, nous avons une couverture médiatique très variée, avec de nombreuses ouvertures, pages spéciales et éditoriaux. Ici, la différence essentielle est que *laRegione* présente d'autres types d'articles que *Il Corriere* ne propose pas, par exemple les spilli, les approfondissements et les articles d'opinion, ce qui montre comment ce quotidien consacre un espace plus varié et central à l'autogestion. De même, en ce qui concerne la récurrence à la une,

laRegione publie un tiers de lanci et presque un quart de lancetti de plus que *Il Corriere* : là encore, le thème de l'autogestion est plus présent dans les premières pages de *laRegione*.

5.1.3 Comparaison entre les deux périodes

Après avoir opéré une comparaison entre les journaux, dans cette section nous nous focalisons sur les différences ou similitudes entre les deux périodes analysées selon le quotidien considéré. Cela nous permettra de comprendre si, en vingt-cinq ans d'autogestion au Tessin, il y a eu un changement en termes de couverture médiatique.

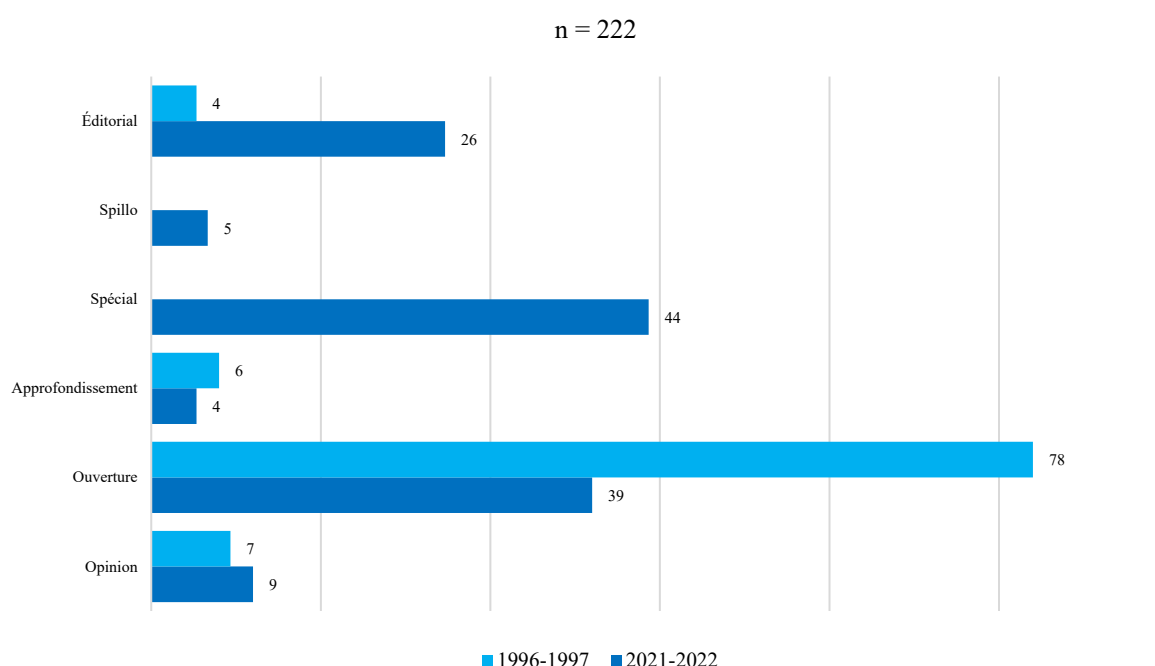
Comme dans les parties précédentes, nous pouvons commencer avec le nombre total d'articles publiés tout au long des deux périodes. Il faut avant tout préciser dès le départ que la première période est plus longue que la seconde. En effet, en ce qui concerne les débuts du centre social, nous avons analysé les articles publiés entre mai 1996 et décembre 1997, c'est-à-dire pendant un an et huit mois. Pour les dernières étapes de l'autogestion à l'ex-Macello de Lugano, en revanche, les articles ont été sélectionnés entre mars 2021 et janvier 2022, soit pour une période de huit mois. Déjà en termes absolus, nous pouvons déterminer que durant les mois les plus récents la production journalistique a été significativement plus élevée, puisque pour une période de moins de la moitié les articles publiés sont plus nombreux. Plus précisément, pour la première période nous avons sélectionné 95 articles, et pour la seconde 127. En moyenne, au cours de la première période les deux journaux publient 6 articles par mois, tandis que dans la seconde la proportion passe à un peu plus de 23. Autrement dit, au cours de la deuxième période analysée, les deux journaux sélectionnés produisent en moyenne près de quatre fois plus d'articles par mois qu'au début du mouvement. Comme mentionné, ces chiffres nous donnent une fois de plus la mesure du caractère exceptionnel des faits de mai 2021. En effet, le fait qu'un plus grand nombre d'articles aient été publiés en un laps de temps plus court montre à quel point les événements les plus récents ont affecté les journaux, la politique et l'opinion publique. Dans l'introduction et dans les sections précédentes, nous avons mentionné les catégories pour lesquelles un événement n'est plus suivi assidûment par les médias formulés par Garcia, notamment lorsque les mesures gouvernementales ne s'améliorent pas et les médias sentent que la mobilisation s'épuise²⁷⁶. En ce sens, le fait qu'un si grand nombre d'articles aient été publiés indique que le sujet était toujours intéressant pour le public et qu'il évoluait continuellement, fournissant de nouvelles perspectives aux journalistes pour continuer à couvrir les

²⁷⁶ GARCIA (2013), *op. cit.*, p. 189.

développements. Nous avons en effet vu qu'au cours de 2021 les rebondissements n'ont pas manqué, contribuant à une couverture médiatique durable. En ce sens, il est important de préciser que la décision de conclure l'analyse au début du mois de janvier 2021 est d'une part due au choix de la brève réoccupation de l'ex-Macello comme événement sur lequel il était pertinent de terminer la sélection des articles. Toutefois, la couverture de l'autogestion ne s'est pas arrêtée à ce moment-là ; dans les mois suivants, bien qu'avec une couverture médiatique moins importante, les médias tessinois ont continué à produire du matériel sur le sujet. Toutefois, au vu de la couverture de la démolition très riche, pour des raisons de faisabilité, la deuxième période analysée a forcément dû être plus courte.

Dans ce sens, il est extrêmement intéressant de faire une comparaison entre les deux périodes analysées en termes de type d'articles publiés. Commençons par préciser que certaines catégories ne sont présentes que dans la deuxième période considérée, à savoir les pages spéciales et les spillo. Le *Graphique 11* illustre selon le journal d'origine et la période considérée le type d'articles publiés.

Graphique 11 : Type d'articles (1996-1997 et 2021-2022)



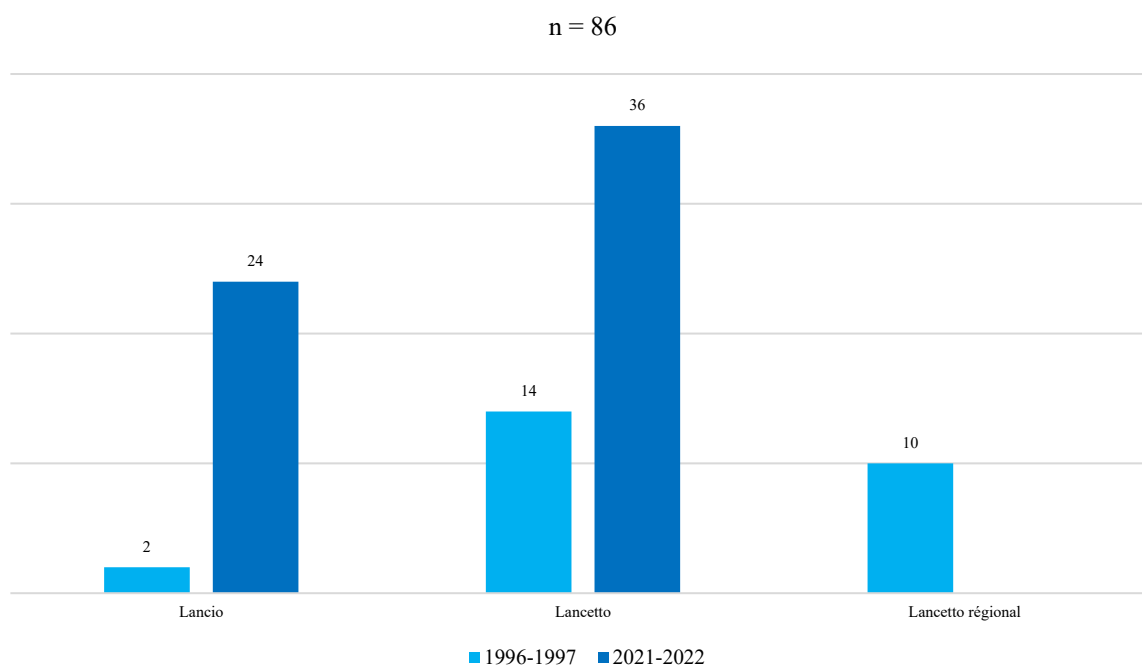
Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *la Regione Ticino*.

L'élément le plus frappant et intéressant est que le nombre d'ouvertures publiées entre 1996 et 1997 est beaucoup plus élevé par rapport à la période allant de 2021 à 2022. En ce sens, nous avons déjà noté dans la dernière section que la couverture médiatique de l'expulsion et de la

démolition du centre social était très variée et riche, mais à travers ce graphique nous pouvons voir comment au début de l'autogestion les contenus publiés étaient principalement des articles d'actualité, tandis que dans les étapes finales nous trouvons de nombreux articles plus développés dans lesquels il est possible de structurer et transmettre un positionnement en tant que rédaction. Cela signifie que la médiatisation de l'autogestion est beaucoup plus engagée dans la période récente que dans les premières années et montre à quel point l'expulsion a été un événement sans précédent. En effet, un élément démontrant le caractère exceptionnel de cette période se trouve dans le nombre très élevé de pages spéciales publiées par les deux journaux et dans les éditoriaux. Sur ce point, outre le caractère exceptionnel de ce qui s'est passé à la fin du mois de mai 2021, il convient de rappeler que la situation particulière qui a caractérisé le Tessin dans les années '90 peut être l'une des principales raisons de la différence dans la couverture médiatique de l'autogestion. En effet, la crise économique de ces années-là entraîne des changements majeurs dans l'équilibre politique au Tessin. Il se peut donc que, compte tenu de la situation, les revendications des jeunes ne soient pas au centre des agendas médiatique et politique du canton²⁷⁷.

Ainsi, il est important de s'intéresser à la récurrence à la une, résumée par le *Graphique 12*.

Graphique 12 : Récurrence à la une (1996-1997 et 2021-2022)



Source : Archives de *Il Corriere del Ticino* et de *laRegione Ticino*.

²⁷⁷ MAZZOLENI (2018), *op. cit.*, p. 122 ; PILOTTI et MAZZOLENI (2017), *op. cit.*, pp. 76-79.

Visuellement, il est extrêmement clair que l'autogestion apparaît beaucoup plus à la une entre 2021 et 2022 que dans la période de 1996 à 1997. En effet, comme nous l'avons vu plus haut (Cf. Graphique 7), pour la première période analysée, seule *laRegione* avait consacré des lances aux revendications de ces années, alors que dans la dernière phase cela arrive beaucoup plus souvent (Graphique 10). Sur ce point, il convient de rappeler l'intérêt de l'espace du lancio pour un journal papier. Nous avons en effet déjà souligné à plusieurs reprises que dans la hiérarchie des nouvelles, celle qui apparaît en première page avec le titre principal est la plus importante de toute l'édition. En ce sens, il est nécessaire de mettre l'accent sur combien le choix de la nouvelle à lancer en première page n'est pas évident. Pour cette raison, le fait que l'autogestion apparaît si souvent, non seulement à la une, mais aussi dans le lancio signale à quel point cette question a gagné en importance au fil des ans et combien les événements de l'été 2021 sont exceptionnels.

Dans cette section, nous avons donc vu comment la couverture médiatique de l'autogestion a évolué au fil des ans. En effet, nous avons observé une augmentation en termes absolus, mais aussi au niveau de la qualité des articles auxquels se sont ajoutés, outre les ouvertures, de nombreux éditoriaux et pages spéciales. Nous avons également déterminé que, en partie en raison du caractère extraordinaire de ce qui s'est passé le 29 mai 2021, l'autogestion apparaît beaucoup plus souvent à la une en position centrale. À cet égard, afin de mieux comprendre les processus qui ont conduit à ce traitement médiatique, nous avons interrogé dans la partie suivante les principales personnes qui ont joué un rôle dans la production journalistique liée à l'autogestion.

5.1.4 [La gestion de l'expulsion et de la démolition par les médias tessinois](#)

Avant de passer aux conclusions, dans cette dernière section nous nous concentrerons sur la manière dont la phase finale de l'expérience d'autogestion à l'ex-Macello de Lugano a été gérée au sein des rédactions des deux journaux que nous avons analysés pour ce mémoire. Pour ce faire, nous avons contacté les principales personnes qui ont participé à la production de matériel médiatique concernant l'autogestion. Afin de mieux comprendre comment l'expulsion et la démolition du centre social ont été traitées sur le plan journalistique, nous avons donc rencontré Lorenzo Erroi, directeur adjoint de *laRegione Ticino*, Bruno Costantini, directeur adjoint de *Il Corriere del Ticino*, John Robbiani, au moment des faits responsable des pages de Lugano de *Il Corriere*, et Olmo Cerri, réalisateur du podcast *Macerie*.

La pertinence des entretiens avec Lorenzo Erroi et Bruno Costantini – rencontrés séparément aux rédactions centrales des deux quotidiens à Bellinzzone et à Muzzano – réside naturellement dans leur place au sein des respectifs journaux. En fait, étant les deux directeurs adjoints, ils ont abordé la question de l'autogestion à plusieurs reprises, notamment en écrivant beaucoup d'éditoriaux. En ce sens, compte tenu de leur rôle, ils ont légitimement pu parler au nom des journaux pour lesquels ils travaillent en présentant la manière dont l'affaire a été traitée et vue de l'intérieur. De même, Robbiani était à l'époque le rédacteur en chef des pages du Sottoceneri pour *Il Corriere*, il a donc lui aussi été souvent confronté au centre social. En ce sens, malgré le fait que la réunion ait été déplacée sur Zoom, il a pu revenir sur les points les plus emblématiques de la gestion de la démolition par *Il Corriere*. Enfin, nous avons décidé de nous adresser à une personne extérieure à la presse écrite tessinoise et relativement proche des revendications de l'autogestion, en choisissant de contacter Olmo Cerri, rencontré au siège de l'association de communication audiovisuelle REC à Lugano. Ce dernier, en plus d'avoir réalisé le podcast *Macerie* à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du CSOA, a également fréquenté l'ex-Macello de Lugano pendant plusieurs années. En ce sens, le profil de Cerri est particulièrement captivant, car il est proche du Molino, mais s'en est aussi éloigné ces dernières années, gardant toujours un regard attentif sur la politique de la ville et les changements dans l'autogestion. À cet égard, il est clair que les propos de Cerri ne doivent pas être interprétés de la même manière que ceux d'Erroi, Costantini et Robbiani, car ils proviennent de contextes aux implications différentes. Cependant, il est remarquable de voir comment Cerri s'est potentiellement exprimé plus librement en soulignant des dynamiques extrêmement suggestives. En effet, si d'un côté il faut souligner que toutes les rencontres ont été retranscrites (Cf. Annexe 10), mais aussi révisées et éditées par les personnes interrogées, de l'autre Cerri a apporté moins de changements à ce qui a été dit oralement par rapport aux autres. En ce sens, comme nous le verrons ici peu, l'une des préoccupations majeures des journalistes était de maintenir un ton prudent, afin d'éviter « *ri-percussioni e denunce penali* » ou « *incidenti diplomatici* ».

Ainsi, pour mieux comprendre ces aspects, nous nous intéresserons tout d'abord aux processus décisionnels qui ont eu lieu au sein des quotidiens à l'annonce de la démolition du centre social, en abordant également la complexité de la période d'un point de vue journalistique et le traitement par les médias du phénomène de l'autogestion au fil des années. Nous verrons ensuite comment la communication des autorités a été perçue et comment les médias ont décidé de la traiter. Enfin, nous nous concentrerons sur les changements qui ont caractérisé l'autogestion ces dernières années et sur ce que l'avenir lui réserve.

La démolition de l'ex-Macello vue de l'intérieur des rédactions

Il est intéressant de se demander si, après la démolition, il y a eu une discussion dans les rédactions sur la manière de couvrir l'événement et les développements suivants. En fait, cela peut être un indice pour savoir si cette nouvelle a représenté ou pas une rupture avec les lignes habituelles des journaux ou si elle s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait au cours des semaines, des mois et des années précédents. Étant donné que la démolition a eu lieu dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 mai, les éventuelles discussions sur la manière de gérer l'événement ont eu lieu un dimanche, jour où les rédactions des quotidiens tessinois sont par définition presque vides. En effet, puisque *Il Corriere* et *laRegione* ne publient pas l'édition du dimanche, seuls les journalistes de garde travaillent ce jour-là. Cependant, Bruno Costantini et Lorenzo Erroi étaient de service et étaient donc responsables de l'édition du lundi.

Sur la façon dont les respectifs journaux se sont comportés le lendemain, Erroi explique que ce dimanche-là « *c'è stata una discussione su come coprire la demolizione, nel senso che abbiamo deciso come allocare le risorse: chi doveva commentare, chi doveva andare a seguire la conferenza stampa* ». En tout cas, le directeur adjoint de *laRegione* rapporte qu'il n'y a pas eu de discussion particulière sur le sujet du moment que, « *anche parlando con il direttore, non abbiamo avuto dubbi. Anzi, l'abbiamo trovato un atto di una tale violenza istituzionale che in sede di commento si poteva solo condannare* ». Comme il s'est traité d'un événement qui a fortement marqué l'imaginaire de la ville et du canton, Erroi affirme que *laRegione* a tenté d'enquêter et d'en parler car « *ci è sembrata una cosa molto grave, ci sembra ancora una cosa molto grave. [...] Quindi, a prescindere dalla nostra valutazione, [...] abbiamo ritenuto che dovesse essere un tema al quale dare una grande priorità, in quanto un evento di tale portata non si poteva minimizzare* ».

Même à *Il Corriere* le lendemain il n'y a pas eu beaucoup de discussions, se souvient Costantini, car le journal avait déjà exprimé sa position sur l'autogestion à plusieurs reprises au cours des mois précédents : « *Abbiamo sempre scritto che il comportamento di una parte dell'autogestione – il cercare costantemente la provocazione, lo scontro e, soprattutto, la non volontà e disponibilità al dialogo – era inaccettabile. Per questo, a mio avviso, a un punto di rottura prima o poi saremmo inevitabilmente arrivati* ». En assumant que « *quello che è successo è stato grottesco e che la demolizione è arrivata fulminea* », le directeur adjoint de *Il Corriere* admet qu'au début « *ci è parsa un'operazione scientifica approfittando dell'occupazione del Vanoni per demolire l'ex-Macello. Quello che è emerso in seguito, ovvero che il centro sociale è stato demolito per sbaglio, ha ridicolizzato il municipio* ». Selon les

deux directeurs adjoints, la démolition du centre social ne semble pas avoir marqué un changement dans l'approche à l'autogestion, car les éditions qui ont immédiatement suivi n'ont pas nécessité beaucoup de discussions. Ce fait est particulièrement important, car il nous montre d'une part à quel point les respectives deux lignes éditoriales diffèrent indépendamment du discours sur il Molino.

De son côté, le journaliste responsable du Sottoceneri pour *Il Corriere* John Robbiani, se référant aux semaines suivantes, indique cependant que « *c'è stata una discussione tra colleghi su come seguire gli eventi. Perché era una situazione giornalmisticamente complicata* ». Robbiani ne cache en effet pas que, de son point de vue personnel, cette période a été très complexe sur le plan journalistique, vu qu'il était également très facile de tomber dans le piège. Pour cette raison également, le journaliste soutient que, finalement, il a été décidé d'opter pour une ligne éditoriale se limitant aux faits, « *lasciando alla direzione il compito di scrivere commenti e editoriali* ». En d'autres termes, *Il Corriere* choisit de traiter l'évacuation et la démolition de l'ex-Macello comme n'importe quel autre fait d'actualité. Robbiani explique également que, à côté du récent rajeunissement des journalistes, qui a largement contribué à un changement de sensibilité sur le sujet, *Il Corriere* s'est surtout distingué au fil des ans comme l'un des journaux les moins favorables à l'autogestion. Il est vrai que la grande majorité des éditoriaux que nous avons sélectionnés ont en effet été écrits soit par le directeur Paride Pelli, soit par son adjoint Bruno Costantini. Ce choix est très évocateur du type de ligne adoptée par *Il Corriere*, qui a préféré donner la parole à la direction plutôt que de laisser les journalistes s'exprimer individuellement. Pour autant que la décision soit justifiée, il est possible que ce fût le moyen plus simple d'éviter des malentendus et des tensions internes. En fait, Robbiani explique d'avoir délibérément évité d'écrire des éditoriaux sur le sujet, « *anche perché probabilmente non sarebbero stati molto paralleli alla linea editoriale* ».

En rappelant les difficultés au niveau journalistique, Robbiani indique aussi que, « *durante quel periodo, abbiamo constatato tante pressioni da parte della destra e della sinistra, in quanto ogni schieramento auspicava che i media arrivassero da qualche parte. [...] C'erano delle persone di sinistra che volevano che arrivassimo assolutamente a 'inchiodare' per quanto successo il municipio, la polizia o addirittura Norman Gobbi. Da destra invece c'era chi voleva che si smettesse di parlarne o elogiare l'operato della Polizia 'per aver risolto il problema una volta per tutte', arrivando addirittura ad affermare che i giornalisti che si occupavano del tema fossero socialisti o anarchici* ». En effet, comme nous l'avons vu, John Robbiani a également été la cible d'un article de *il Mattino della domenica* qui soutenait qu'il était honteux qu'un quotidien comme *Il Corriere* permette à ses éditoriaux d'être publiés en première page,

lui conseillant d'aller travailler plutôt pour la RSI, considérée comme un média plus proche de l'autogestion²⁷⁸ (Cf. Encadré 9). Robbiani insiste donc sur la difficulté de travailler pendant cette période, en déclarant que « *con i miei colleghi abbiamo provato a seguire la questione come per tutti gli altri fatti di cronaca, limitandoci alle prove, non è però stato facile lavorare in modo oggettivo durante quel periodo* ».

Sur ce point, nous lui avons demandé si, après la démolition de l'ex-Macello, il y a eu des pressions au sein de la rédaction pour ne pas donner trop de place au sujet. Cette question surgit presque spontanément lorsque nous observons la différence flagrante entre le nombre d'éditions publiées par *laRegione* et *Il Corriere* au cours du mois de juin (Cf. Graphique 8). Robbiani nous invite à adresser la question à la direction et, à cet égard, Costantini reconnaît que *Il Corriere* a reçu des plaintes externes de la part de certains lecteurs à propos de l'approche plutôt factuelle des articles, en expliquant que « *alcuni lettori avrebbero preferito che il giornale mettesse in evidenza solo i torti dell'autogestione e la bontà della demolizione dell'ex-Macello, altri invece avrebbero voluto più indulgenza verso i molinari, se non addirittura l'assoluzione. [...] Questo non ci ha impedito di fare sempre, liberamente il nostro lavoro, riferendo delle notizie, che possono piacere o non piacere ma sono notizie, e distinguendo i fatti dai commenti* ». Ainsi, à cette même question de l'espace accordé au Molino pendant le mois de juin, Costantini se dit convaincu que toute histoire a un début et une fin. Par rapport à d'éventuelles pressions internes, il répond que « *no, sia perché credo che abbiamo lavorato con equilibrio e professionalità, sia perché non si trattava di creare una nuova linea del giornale, bensì di proseguire quella già tracciata. [...] La linea del Corriere è stata ribadita anche in seguito dal direttore Paride Pelli, ma essere anche molto critici con una certa autogestione non significa ignorare gli errori dell'altra parte* ». Si ces explications confirment que la ligne de *Il Corriere* n'a pas changé à la suite de la démolition, ces raisons nous semblent pour le moins curieuses, d'une part parce que le journaliste préfère ne pas aller trop loin par rapport à d'éventuelles pressions internes, et d'autre part parce que la différence du nombre d'éditions publiées par *Il Corriere* et *laRegione* au cours du mois de juin est frappante. En tout état de cause, sans explications officielles, il ne nous est évidemment pas possible de conclure ce qui se passe à l'intérieur des rédactions, c'est pourquoi nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses.

²⁷⁸ Il est intéressant de noter que Robbiani a ensuite effectivement quitté *Il Corriere del Ticino* pour rejoindre la RSI, où il travaille actuellement.

L'un des points centraux sur lequel il est pertinent de se concentrer est de comprendre comment la question a été globalement traitée par les différents médias tessinois et comment ce traitement a été respectivement perçu. Selon Erroi, qui donne une réponse très diplomatique, « *ci sono state evidenti differenze nelle valutazioni fatte da noi e da altre testate, che magari hanno ritenuto l'episodio meno grave da un punto di vista istituzionale. È ovviamente una questione di prospettive. Diciamo che a laRegione non c'è stata una valutazione politica nel senso stretto del termine, quanto piuttosto la contestazione della gravità dei fatti* ».

Costantini, quant à lui, revient plus en détail sur les positions prises par les principaux médias : « *Credo che laRegione, che è sempre stata piuttosto schierata da una certa parte, e la RSI abbiano sempre avuto un approccio più comprensivo verso l'autogestione, mentre noi non lo siamo stati altrettanto. [...] Va poi detto che noi siamo il giornale di Lugano e per primi siamo stati confrontati con la quotidianità della popolazione anche di fronte all'autogestione. Anche la testimonianza diretta dei lettori è molto importante per capire l'aria che tira nella società* ».

Les considérations formulées par les deux directeurs adjoints correspondent donc très bien à ce que nous avons observé au travers de l'analyse dans le chapitre précédent, en particulier à ce que nous avons remarqué à travers les éditions de *il Mattino della domenica*. En effet, nous avons vu précédemment comment la proximité géographique entre l'autogestion d'un côté et de l'autre le territoire et la population cible de *Il Corriere* et de *il Mattino* a été l'un des motifs les plus mobilisés par ces journaux pour justifier leur ligne anti-autogestion.

Sur le type de couverture, Olmo Cerri mène une réflexion plus large en partant du principe que, en général, les médias tessinois ont fait leur travail avec les mêmes paramètres avec lesquels ils rapportent toutes les autres nouvelles, « *quindi superficialmente e in maniera faziosa* ». En effet, Cerri a eu l'impression que les médias ont tous eu tendance à être assez critiques à l'égard du Molino et que les aspects problématiques de l'histoire aient été soulevés par des journalistes individuels : « *Secondo me laRegione ha fatto un lavoro non male, in particolare con Lorenzo Erroi che si è esposto facendosi sentire in certi dibattiti. Anche il nuovo portale naufraghi.ch²⁷⁹, seppur con delle critiche rispetto all'autogestione, ha cercato di riportare il dibattito in una direzione interessante* ». En revanche, selon Cerri, l'appartenance de *Il Corriere del Ticino* à un groupe de médias très proche de la politique rend difficile qu'un tel journal s'expose en faveur d'un mouvement comme l'autogestion qui, par définition, est critique envers la société : « *Se pensiamo solamente al cognome Pelli o alla famiglia Soldati, si tratta di figure che*

²⁷⁹ *naufraghi.ch* naît comme un portail dont l'idée est d'offrir des informations qui s'éloignent des reportages des principaux médias tessinois. Cf. < [Naufraghi, perché](#) >.

ritroviamo in diversi ambiti della società ticinese, la stessa società ticinese che rappresenta il sistema economico e politico bersaglio delle critiche del Molino. [...] Penso che al Corriere del Ticino tutti i giornalisti che si esprimevano in maniera personale siano stati fatti fuori. Il Corriere non è in effetti un giornale indipendente, non c'è un dibattito interno e, in fondo, rappresenta la voce del padrone ». Ces mots de Cerri sont extrêmement évocateurs et rejoignent parfaitement ce que nous avons remarqué dans notre analyse. Sur ce même point, Cerri explique qu'au Tessin s'exposer publiquement comme 'Molinario' ou comme sympathisant est encore problématique, surtout en tant que travailleur pour le canton ou dans certaines sphères publiques et parapubliques. Il affirme en effet qu'il s'agit d'une position « *problematica e stigmatizzante. [...] So di docenti che sono stati convocati dalle rispettive direzioni, di gente che lavora in istituti sociali che hanno avuto delle ripercussioni per essersi esposti con il Molino* ». Même le fait que *il Mattino della domenica* publie périodiquement des articles dans lesquels il écrit que certains journalistes ont été vus lors de ces manifestations ne facilite pas le travail des personnes employées dans ce domaine. Pour Cerri, il est donc clair que « *c'è una certa preoccupazione da parte di alcuni giornalisti che, seppur vicini alle questioni del Molino, rinunciano a partecipare alle manifestazioni non volendosi esporre per paura delle conseguenze. Sicuramente questo in qualche modo influisce* ».

Le tableau dressé par Cerri n'est donc pas des plus rassurants pour le journalisme tessinois, même s'il n'est pas si surprenant. Comme nous l'avons vu, surtout ces dernières années, le journalisme traverse une période particulièrement sombre en raison de la crise de l'information. En fait, le Tessin est passé d'un paysage médiatique relativement prospère à une réalité partagée par deux grands journaux imprimés, ainsi que par la télévision et la radio²⁸⁰. Il est important de souligner, comme évoqué auparavant, que *Il Corriere* fait partie d'un groupe de médias particulièrement important et puissant, qui comprend également TeleTicino, ticinonews, radio3i, *La Domenica del Corriere*, *l'Illustrazione ticinese* et la *Tessiner Zeitung*. En outre, et c'est un point central, le conseil d'administration du groupe *Corriere del Ticino* comprend des personnalités particulièrement influentes dans la société tessinoise, au premier rang desquelles le directeur adjoint du groupe Filippo Lombardi, député au Conseil des États de 1999 à 2019 et actuellement municipal à Lugano avec le Centre²⁸¹. En d'autres termes, le fait que *Il Corriere del Ticino* fasse partie d'un groupe éditorial aussi important, au sein duquel des personnes très influentes occupent des positions centrales, compromet son indépendance en conditionnant sa

²⁸⁰ MORRESI (2014), *op. cit.*

²⁸¹ Cf. < [Gruppo Corriere - Consiglio di amministrazione](#) >.

ligne éditoriale. Le but de ce travail n'est évidemment pas de juger négativement les choix éditoriaux pris par les deux journaux, aussi parce qu'il s'agit en fin de compte de décisions personnelles et justifiées. Cependant, dans le même temps, il est bien connu que le monde politique et des secteurs de la société tessinoise exercent une influence sur certains médias, en particulier sur *Il Corriere del Ticino*, et ce au prix d'une information souvent biaisée ou particulièrement partisane.

Avant de passer à la façon dont la communication des autorités a été perçue par les médias tessinois, nous avons demandé à Bruno Costantini, qui travaillait pour *Il Giornale del Popolo* en 1996 au moment de la première occupation des Molini de Viganello, comment la médiatisation de l'autogestion a évolué au cours de ces années. Pour Costantini, peu de choses ont changé durant cette période. En fait, le directeur adjoint explique que, « *all'epoca era appena nata la Regione, che si schierava già molto dalla parte degli autogestiti, come pure la RSI. Il Giornale del Popolo, dove io lavoravo allora, e Il Corriere erano sensibili anche al malumore della popolazione, alle tensioni che si stavano creando nella popolazione e che non potevano essere sottovalutate* ». Comme nous l'avons en effet vu, pour les deux périodes analysées, *Il Corriere* et *laRegione* ont respectivement eu tendance à être plutôt contre ou plutôt pour l'autogestion. Il convient toutefois de préciser qu'il s'agit de deux périodes spécifiques et que, pour les années intermédiaires, nous n'avons pas examiné ce qui a été publié. Par ailleurs, Olmo Cerri a par exemple remarqué un changement dans la manière dont les questions relatives au Molino sont traitées dans les pages de *laRegione* sous la direction de Daniel Ritzer. En effet, Cerri estime que, depuis 2021, l'attitude de *laRegione* à l'égard de l'autogestion est devenue plus amicale, rappelant notamment que, « *durante gli anni in cui c'era Michele Bertini in municipio, le pagine di Lugano de laRegione erano molto critiche rispetto al centro sociale, cosa che secondo me è cambiata con la nuova direzione. Anche il modo di scrivere degli stessi giornalisti, se vai a leggere gli articoli della pagina di Lugano prima e dopo il cambio di direzione, a mio avviso è cambiato* ».

Par rapport à cela, il est clair que les sensibilités des journalistes individuels ont une influence sur le choix des sujets et la manière dont ceux-ci sont traités, mais, en même temps, c'est souvent la ligne éditoriale qui pèse le plus lourd. Comme nous l'avons vu, les deux quotidiens comptent vraisemblablement dans leurs rangs des journalistes relativement proches de l'autogestion. En ce sens, cette proximité peut parfois se traduire par une plus grande sensibilité dans le traitement du sujet. À d'autres moments elle peut cependant être perçue comme étant en décalage avec la ligne du journal et par conséquent être dépassée par celle-ci.

La perception de la communication des autorités par les médias

L'un des points centraux pour saisir la manière dont les deux journaux sélectionnés ont couvert l'autogestion au fil des ans et, en particulier après la démolition de mai 2021, est de comprendre comment ceux-ci ont perçu la communication des autorités après le 29 mai et comment ils l'ont couverte. En d'autres termes, il s'agit d'interroger si et comment ces déclarations – qui, comme nous l'avons longuement vu dans le chapitre précédent, étaient particulièrement contradictoires – ont été remises en question.

Selon le directeur adjoint de *laRegione*, il s'est traité d'« *un susseguirsi di giustificazioni spesso incoerenti, tali da fare a volte sospettare anche dei tentativi di copertura* ». Erroi porte donc un jugement particulièrement sévère sur la communication de la municipalité, la qualifiant d'inopportune et en affirmant « *a noi è parso un balletto veramente imbarazzante, ma non tanto per il susseguirsi di diverse versioni, quanto per la mancata volontà di prendersi la responsabilità di un gesto che era comunque stato compiuto [...]: si sono comportati con una tale approssimazione nel loro dare versioni e relazionarsi con i media, approssimazione mista poi a vittimismo, che ne dimostra la mancanza di stoffa come classe dirigente* ». De même, le fait que le Département des institutions et son chef Norman Gobbi ne se soient jamais exprimés est également considéré par Erroi comme « *un silenzio istituzionale, dal mio punto di vista, assordante* ». Bruno Costantini est également d'un avis similaire, car il estime que l'autorité doit être crédible lorsqu'elle décide d'agir et que la gestion de la municipalité ne l'a pas été. Le directeur adjoint de *Il Corriere* déclare en fait que « *il municipio non ha fatto una bella figura, nelle prime balbettanti e contraddittorie dichiarazioni ha dato un'immagine dilettantesca ed è pure finito nel grottesco quando s'è scoperto che il tutto pare sia avvenuto per un disguido nella comunicazione* ». De même, Costantini considère que « *il Dipartimento delle istituzioni se ne è lavato le mani* ».

Il est intéressant de voir comment les deux directeurs adjoints s'accordent sur ce point. En effet, si d'un côté nous avons vu dans le chapitre précédent que les deux journaux critiquaient la communication des autorités, en même temps, de l'autre, il est aussi vrai que les tons utilisés dans les éditoriaux sont finalement très différents. De plus, comme mentionné auparavant, nous avons également constaté que pour les deux quotidiens les articles à l'intérieur des éditions étaient basés essentiellement sur des faits. Or, la sélection des faits et de la narration est un facteur fondamental dans le rendu de l'information et de sa compréhension par le public. Choisir de s'appuyer uniquement sur des faits ne signifie en effet pas que le récit est objectif. Au contraire, le manque de approfondissement peut aussi impliquer un traitement superficiel

d'une histoire, transmettant une image incomplète aux lecteurs. En ce sens, il n'est pas surprenant que les deux directeurs adjoints pensent globalement la même chose de la communication des autorités, la différence réside toutefois dans ce qui a été véhiculé par leurs éditoriaux.

À cet égard, Cerri n'a pour sa part pas été surpris par la mauvaise communication de la municipalité et encore moins par la façon dont les journaux en ont parlé. En ce sens, il estime qu'il y avait des problèmes flagrants dans la démolition qui, jusqu'à ce que les Verts portent plainte, n'ont été soulignés que par peu de personnes. En fait, Cerri se serait attendu à ce que « *un buon giornalista spieghi cosa è successo, soprattutto quando c'è qualcosa che non torna. In molti hanno invece ripreso la narrazione 'mainstream' del municipio, ovvero che lo sgombero è avvenuto come conseguenza dell'occupazione del Vanoni, nonché per ragioni di sicurezza* ». En fait, l'aspect de cette affaire qui, selon Cerri, est le plus problématique est l'incapacité de tant de journalistes à comprendre ou à expliquer le véritable problème : « *Il vero problema non è un'occupazione di una notte di uno stabile, il vero problema è che, senza rispettare le leggi, è stato abbattuto uno spazio. Un abuso di potere e di autorità. È quello il vero problema. In fondo, si può anche essere contrari all'autogestione, ma quello è un altro discorso* ».

Une différence d'approche entre les deux journaux se retrouve cependant dans les réactions à la signature du décret d'abandon par le procureur général Andrea Pagani. Erroi déclare en fait que cette décision « *ha dato l'impressione di una certa generosità da parte della Procura nei confronti degli interessati. Invocare il principio dello stato di necessità esimente è stato, almeno dal mio punto di vista, quantomeno piuttosto bizantino e arzigogolato come modo di uscire dalla questione* ». En revanche, bien qu'il considère le processus décisionnel privilégié dans la nuit du 29 au 30 mai comme « *una pagliacciata* », Costantini estime que la décision tient la route, car les motifs du décret d'abandon expliquent une grande partie de ce qui s'est passé. Robbiani est également d'accord que l'analyse de Pagani est valable, car dans le domaine du droit pénal les résultats se basent sur l'existence ou non de preuves. Sur ce point, cependant, le journaliste rappelle qu'une réponse à la plainte concernant le décret d'abandon est toujours en attente. En fait, comme l'explique Olmo Cerri, la plainte est toujours en cours et il n'y a pas eu de développements récents. En tout cas, Cerri relativise en déclarant de ne pas croire « *ci sia interesse a dare una risposta troppo presto, ma neanche troppo tardi perché poi si rischia di arrivare alle comunali* ». En d'autres termes, cela pourrait encore prendre des années car il existe également la possibilité, en cas d'échec de la plainte, de faire appel auprès du Tribunal fédéral. En outre, Cerri souligne comment les affaires pénales soient imprescriptibles, raison pour laquelle il n'y a pas de délai pour obtenir un résultat.

Un point intéressant à clarifier avec ceux qui ont produit du matériel médiatique sur les conséquences de la démolition est la question de la légalité. En effet, immédiatement après les événements, la municipale Karin Valenzano Rossi se déclarait attristée par les fortes protestations vis-à-vis des actions de la municipalité liées aux potentielles irrégularités de l'intervention, affirmant que le même empressement n'avait jamais été mis à dénoncer les actions du Molino. Une position similaire avait également été adoptée par le maire de l'époque, Marco Borradori. Sur ce point, tous nos interlocuteurs s'accordent à dire que les actions des autogérés et celles des autorités se situent à deux niveaux très différents, ces dernières étant garantes de l'État de droit et du recours à la force. Robbiani présente un argument particulièrement pertinent à cet égard, en déclarant que, « *dal punto di vista giornalistico – e agli occhi di un'opinione pubblica che si aspetta che lo Stato agisca correttamente – vedere la polizia che all'una di notte di un sabato demolisce in centro a Lugano un immobile, in parte protetto, in cui si poteva presumere ci fosse dell'amianto, vicino a una scuola, senza che sul momento vi fosse perlomeno una reale necessità di difesa dello stabile, è un fatto che non può passare inosservato* ». En effet, l'un des principaux reproches adressés à la municipalité de Lugano est de ne pas avoir compris la portée symbolique du geste de démolition du centre social. Dès lors, dans les mois qui ont suivi, la mairie de Lugano a dû faire face à une perte de crédibilité sans précédent, dont la manifestation la plus flagrante a probablement été la contestation lors du discours du 1^{er} août. Toujours au sujet de la légalité, la Lega dei Ticinesi a pris position à plusieurs reprises pour dénoncer les actions des 'Molinari'. En évoquant entre autres la caravane de la liberté organisée par la Lega en 1991, Costantini rappelle toutefois qu'au début des années 2000 l'autogestion s'est poursuivie sous l'impulsion de Giuliano Bignasca. En ce sens, il affirme que « *Bignasca era un anarcoide, per cui posso capire che avesse una simpatia per gli autogestiti. Quelli della Lega in passato ne hanno fatte di ogni contro la legalità, ma almeno il Nano [Giuliano Bignasca] qui ha dimostrato una certa coerenza* ». Par ces mots, Costantini met en évidence une sérieuse contradiction et, surtout, un changement de perspective de la part de la Lega dei Ticinesi, s'étant imposée ces dernières années comme le principal parti anti-autogestion. Par ailleurs, la Lega dei Ticinesi a également soutenu l'hypothèse selon laquelle l'arrêt cardiaque de Marco Borradori aurait été causé par les manifestations devant sa maison après la démolition du centre social. À cet égard, Costantini estime qu'il s'agit de « *fesserie* » et que le parti du maire de l'époque a voulu instrumentaliser sa mort : « *Conoscevo personalmente molto bene Borradori, da oltre trent'anni, e nella sua carriera politica ha vissuto bufere politiche ben peggiori di questa. [...] Posso capire che magari, insieme ad altre cose, questo fatto gli abbia creato uno stress, però a me non pareva così traumatizzato* ». Ce souvenir de Costantini

est particulièrement évocateur, car le lien entre ces événements et la mort du maire a également été mentionné par une édition de *Il Corriere* avec les phrases qui suivent : « *Prima le elezioni, poi i fatti del Molino e tutto ciò che ne è conseguito, dalle proteste sotto casa all'inchiesta della Magistratura. Non sappiamo cos'ha causato il malore del sindaco, ma indubbiamente gli ultimi mesi sono stati molto difficili per lui* », « *Marco Borradori, ultimamente, è apparso piuttosto stanco* » et « *Le polemiche sulla demolizione del centro sociale l'hanno senza dubbio sottoposto a stress* »²⁸². Certaines de ces phrases contredisent même la déclaration de Costantini selon laquelle le maire ne semblait pas particulièrement perturbé par l'affaire. Sans vouloir clairement tirer des conclusions sur les causes du décès de Marco Borradori, nous pouvons nous demander pourquoi *Il Corriere del Ticino* décide de publier un article entier sur l'éventuel lien entre la gestion de la question de l'autogestion et son arrêt cardiaque. D'autant plus si le directeur adjoint du journal déclare que, « *in fin dei conti, era il suo mestiere* ». En effet, puisqu'il est impossible de déterminer les causes précises d'un arrêt cardiaque, consacrer un article entier aux événements susceptibles de le déclencher est un choix discutable.

Quel avenir pour l'autogestion au Tessin ?

Enfin, pour conclure ce chapitre de discussion, il est pertinent de s'arrêter brièvement sur le phénomène de l'autogestion en tant que tel. Nous avons vu à plusieurs reprises combien le mouvement a profondément changé depuis l'occupation des Molini Bernasconi à Viganello en 1996. Comme l'explique Olmo Cerri, ces dernières années, la mairie de Lugano s'est déplacée de plus en plus vers la droite, passant d'une majorité libérale à une majorité leghiste. En parallèle, un élément qui est également émergé dans le podcast est le fait que, au fil du temps, les composants qui faisaient partie du Molino ont également changé, passant de groupes qui voulaient interagir avec la population et les institutions, à des groupes qui avaient une vision différente de la lutte politique avec des stratégies plus radicales et individualistes. En même temps, Cerri rappelle que les gens participant au Molino se sont rendus compte que cette lutte populaire sur le modèle de Gênes n'a finalement servi à rien car ces manifestations n'ont pas permis de construire un monde meilleur. En ce sens, le documentariste affirme pouvoir comprendre que « *ci sia qualcuno che si dica pronto a provare un'altra modalità di lotta, soprattutto se si tiene conto che quindici anni di trattative, di dialogo e di riunioni con il municipio non hanno portato a niente. Quindi come dare torto* ». D'une part, toutes ces réunions et discussions ratées

²⁸² *Il Corriere del Ticino*, édition 137, lancetto et spécial, p. 1 et p. 3.

prouvent que tant qu'il y avait une volonté de la part de la municipalité d'entretenir des relations saines, il y avait aussi une attitude d'ouverture de la part des 'Molinari'. Récemment, cependant, en partie à cause de ce glissement vers la droite de la politique de Lugano, il est devenu de plus en plus difficile de parler et d'interagir. Cerri note, par exemple, que tant le municipal Lorenzo Quadri que l'actuel maire Michele Foletti ont souvent décrit les autogérés avec des expressions peu appropriées pour des représentants des institutions : « *Quadri definisce i molinari 'brozzoni' e Foletti ha spesso parlato di 'molinari delinquenti', tu avresti voglia di parlare con qualcuno che ti squalifica in questa maniera? Non dico che bisogna per forza piacersi, ma è chiaro che se vengono a mancare le basi di un sano confronto non bisogna sorprendersi se poi una parte preferisce lasciar perdere* ». Dans ce sens, nous avons vu dans la littérature que selon Burger le discours est caractérisé par un double aspect, en étant en même temps 'communicationnel' avec le but d'informer le public des faits et 'langagier' en tant que porteur de signification²⁸³. À cet égard, le choix des expressions ou des mots est extrêmement important. En particulier dans les éditoriaux publiés par les deux journaux, nous avons en effet assisté à des prises de position extrêmement dures soulignées par le vocabulaire privilégié.

Pour Costantini, cependant, ce changement a été une « *involuzione* » et affirme que ces dernières années il Molino est devenu un club fermé. Le directeur adjoint de *Il Corriere* est d'accord avec Cerri qu'en 1996 et pendant les années suivantes, il y avait toujours quelqu'un pour discuter, « *che magari era anche inaffidabile, ma almeno c'era. Poi non c'è più stato nessuno. [...] A un certo punto si sono emarginati da soli* ». De toute façon, selon Costantini, les manifestations qui ont eu lieu dans les semaines qui ont suivi la démolition ont cependant montré qu'il s'est traité davantage d'un soutien dû au mode d'intervention des autorités que d'un réel soutien à l'autogestion, car « *neanche sette mesi dopo, quando i molinari hanno provato a rioccupare nel dicembre scorso i locali non demoliti, alla gente non è fregato più niente* ». Sur ce point, Cerri fait ressortir que de nombreux facteurs doivent être pris en compte : « *Prima di tutto, il Molino è antagonista, è quindi inevitabile che rappresenti una piccola parte della società. Come è il caso di tutte le idee di nicchia, è una parte marginale della società che vi partecipa. Non è dunque sorprendente che molte volte ci sia stata poca gente a manifestare* ». Selon Cerri, en fait, beaucoup ont participé à la manifestation plutôt par principe : « *Non credo che le tremila persone che sono scese in strada il 5 giugno fossero tutte lì per il Molino. Erano lì perché l'ingiustizia compiuta era troppo grande e non tanto perché pensavano che il Molino, quel Molino là, fosse per forza da difendere* ». Dans le même temps, Cerri estime que les

²⁸³ BURGER (2010), *op. cit.*, p. 18.

changements sociaux majeurs sont souvent le fait d'une petite partie de la population qui force et accélère le changement social dont tout le monde bénéficie ensuite. Pour cette raison, il est très peu probable que les masses soutiennent il Molino.

Nous pouvons toutefois supposer que, au sein de la société tessinoise, ceux qui sympathisent avec l'autogestion, ou du moins ceux qui y sont indifférents, sont bien plus nombreux que ceux qui la détestent. Comme nous l'avons vu, l'initiative de l'UDC n'a par exemple pas réussi à recueillir les signatures nécessaires pour être soumise au vote. Cependant, les détracteurs de l'autogestion ont une grande visibilité publique et médiatique, car ils disposent d'un journal – *il Mattino della domenica* – et donc d'une voix forte avec laquelle ils se font entendre. Néanmoins, selon Costantini, « *fino a quando non ci saranno delle persone che ci mettono la faccia per cercare il dialogo, fino a quando chi invoca l'autogestione disprezzerà il rispetto di un minimo di regole, non si andrà da nessuna parte* ». En conséquence, si les conditions restent les mêmes, pour Costantini il est peu probable qu'il y ait de la place à Lugano pour l'autogestion dans un avenir proche. En d'autres termes, bien que Costantini ait écrit à plusieurs reprises qu'une réalité urbaine comme Lugano devrait avoir la capacité d'offrir un espace à l'autogestion, s'il n'y a personne avec qui dialoguer, il sera difficile que les choses changent dans un avenir proche, puisque « *non si può affermare di detestare il sistema e di volerlo abbattere, ma allo stesso tempo pretendere che quel sistema metta a disposizione uno spazio* ». Sur ce point, tout en espérant qu'il y aura un avenir pour l'autogestion à Lugano, Cerri n'est pas sûr que les bonnes conditions soient bientôt recréées et que les autorités soient assez sensibles pour comprendre la valeur que ce type d'espace représente pour la société, en concluant que « *per me è stata davvero una delle esperienze più belle e più formative della mia vita. Mi piacerebbe davvero tanto che le nuove generazioni non avessero questa possibilità* ».

Les propos des personnes interrogées sont extrêmement intéressants pour compléter notre analyse et donnent une portée plus large à nos résultats. La plupart des explications qui nous ont été données concordent assez bien avec ce que nous avons constaté dans le chapitre d'analyse. Tout d'abord, le fait qu'il s'agissait d'une période complexe sur le plan journalistique est cristallisé par le nombre considérable d'articles produits et leur variété. En outre, l'ampleur exceptionnelle de la démolition a certainement contribué à une plus grande difficulté à traiter le sujet sans tomber dans le travers des faits. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que les lignes éditoriales respectives n'aient pas changé après la démolition mais aient continué à dicter le ton des éditoriaux et des articles. En effet, *Il Corriere* et *la Regione* sont deux journaux qui rendent compte de l'actualité du canton de deux manières différentes, indépendamment de l'autogestion. Sur

ce point, il est remarquable de noter que s'exposer en tant que sympathisant du Molino soit si problématique dans certains milieux au Tessin.

En même temps, il est intéressant de voir que les deux directeurs adjoints sont finalement d'accord sur plusieurs points, mais comment le type de couverture choisie par leurs respectifs journaux diffère. Le processus décisionnel des autorités est en effet très critiqué soit par Costantini, soit par Erroi, tout comme le discours de Karin Valenzano Rossi sur la légalité. C'est donc plutôt la manière dont l'information est présentée par les deux quotidiens qui change. En ce sens, nous ne devons pas oublier le rôle central que jouent les médias dans nos sociétés, étant donné que l'information et la connaissance restent la base d'une participation attentive et consciente à la réalité sociale et que l'angle de traitement influence les citoyens²⁸⁴. Enfin, l'avenir de l'autogestion est considéré par beaucoup comme sombre, pour certains à cause du manque de volonté de dialogue des 'Molinari', pour d'autres à cause d'un manque de sensibilité de la part des autorités.

Avec la discussion de ces entretiens, nous terminons ce dernier chapitre et, dans les pages suivantes, nous tirerons des conclusions dans une partie conclusive.

²⁸⁴ AGOSTINI (2003), *op. cit.*, pp. 273-274, p. 276 et p. 282 ; LEMARIER-SAULNIER (2016), *op. cit.*, p. 71.

6. Conclusion

Dans le cadre de ce travail de mémoire, nous avons retracé les principales étapes de l'autogestion tessinoise à partir du mois de mai 1996 jusqu'au mois de janvier 2022. Nous nous sommes toutefois concentrés sur deux périodes principales, à savoir les premières étapes du mouvement et celles plus récentes. À travers l'analyse des deux journaux quotidiens pris en considération – *Il Corriere del Ticino* et *la Regione Ticino* –, nous avons pu constater que les deux périodes ont été caractérisées par de nombreux événements qui ont profondément interpellé l'opinion publique tessinoise et la politique cantonale. Cependant, nous avons également remarqué à quel point les choses ont radicalement changé, tout en restant les mêmes. En effet, malgré vingt-cinq ans de CSOA il Molino et plus de cinquante ans de revendications, à ce jour l'autogestion n'a toujours pas de place reconnue dans la société tessinoise. Au contraire, ces dernières années en particulier, l'existence même du phénomène a été contestée et remise en question, jusqu'à l'expulsion et la démolition de l'ex-Macello à Lugano, abritant le centre social depuis 2002. Cette démolition est peut-être le point culminant de l'incompréhension de la part des institutions de ce que représente l'autogestion, ce qui a conduit des centaines de personnes à manifester dans les rues de Lugano en raison de la façon dont l'opération a été menée. Dans notre analyse, afin de répondre à notre questionnement – à savoir dans quelle mesure le traitement médiatique de l'autogestion tessinoise diffère selon la période et le journal considérés –, nous nous sommes donc concentrés sur deux principaux types de discours : le discours journalistique, c'est-à-dire la manière dont les deux journaux sélectionnés ont couvert ce sujet, et le discours politique, notamment la façon dont les autorités se sont exprimées et dont cela a été rapporté dans les médias. À cet égard, comme le relève Burger, le discours est caractérisé par un double aspect, dans le sens qu'il est à la fois 'communicationnel' en ayant pour but d'informer le public des faits, mais aussi 'langagier' en tant que porteur de significations²⁸⁵, raison pour laquelle il est pertinent de s'y intéresser.

Le discours journalistique

En ce qui concerne le discours journalistique, il Molino a toujours reçu une large couverture médiatique, réapparaissant d'une part parmi les sujets à l'ordre du jour à l'approche des élections municipales de Lugano, et étant d'autre part affecté par divers événements marquants.

²⁸⁵ BURGER (2010), *op. cit.*, p. 18.

Parmi ces moments nous nous rappelons de la première occupation des Molini de Viganello en octobre 1996 ou l'incendie en juin suivant, mais aussi l'expulsion forcée en 2002. Cependant, la démolition en mai 2021 représente un événement d'une telle force symbolique que sa médiatisation peut être considérée comme inédite. À cet égard, nous avons vu dans l'introduction comment la relation entre les mouvements sociaux et les médias n'est pas simple. En effet, selon Patrick Champagne, « les malaises sociaux n'ont une existence visible que lorsque les médias en parlent »²⁸⁶. Toutefois, si d'une part l'un des meilleurs moyens de se faire entendre pour les mouvements sociaux est celui de s'insérer dans le débat politico-médiatique, de l'autre les routines journalistiques font que leur médiatisation entraîne d'inévitables distorsions par rapport aux revendications initiales²⁸⁷.

En ce qui concerne les routines journalistiques, nous avons en effet constaté – tant dans l'analyse que dans la discussion – que le type de couverture entre les deux périodes considérées est profondément différent, passant d'un rendu essentiellement basé sur la communication des informations à un rendu plus varié, approfondi et engagé. En même temps, cependant, nous avons noté des différences importantes dans la manière dont ce phénomène a été traité par les deux journaux pris en considération. Tout d'abord, pour les deux périodes, nous pouvons affirmer que, dans l'ensemble, *Il Corriere* a été plus critique envers l'autogestion, tandis que *laRegione* a eu tendance à y être plus favorable. Ainsi, même si au cours de ces années les deux journaux ont adressé des critiques à l'autogestion comme aux autorités, en général nous pouvons définir la ligne de *Il Corriere* comme anti-autogestion et celle de *laRegione* comme pro-autogestion. Or, comme nous l'avons dit, les critiques n'ont pas manqué d'une part et de l'autre, mais certains éléments nous orientent vers cette conclusion.

Tout d'abord, les personnalités choisies comme commentateurs sont un élément qui en dit long sur la position d'un journal vis-à-vis d'une question. En effet, pour les deux périodes, nous avons constaté que, en plus des personnes directement impliquées, *laRegione* a préféré interroger des personnalités plus ouvertes au sujet, capables de discuter et de mettre en perspective le phénomène de l'autogestion, en expliquant également ses aspects positifs. Au contraire, *Il Corriere* a donné plus d'espace à des personnes plutôt critiques envers le mouvement tessinois, qui ont surtout souligné les limites du centre social.

De même, l'espace et la quantité de matériel médiatique consacrés à un sujet sont évocateurs de la façon dont un journal se positionne sur une question : dans le cadre de notre

²⁸⁶ CHAMPAGNE (1993), *op. cit.*, p. 61.

²⁸⁷ GRANJON (2020), *op. cit.*, pp. 378-379 et p. 381.

travail, nous avons souligné comment, en moyenne, *laRegione* traite de l'autogestion avec un plus grand nombre d'articles, articles qui sont à leur tour plus longs, approfondis et présents dans les pages les plus importantes du journal.

Enfin, le type d'articles est un autre élément extrêmement important pour saisir la ligne d'un journal, les éditoriaux en premier lieu. En effet, si la quantité de pages spéciales, d'approfondissements et d'opinions est un indicateur très utile pour comprendre ce positionnement, les éditoriaux sont la ressource la plus évidente pour le découvrir. Les éditoriaux écrits par les deux journaux cristallisent parfaitement leur positionnement pendant la période analysée. *Il Corriere* se montre donc très critique envers un certain comportement des autogérés, à savoir le fait qu'ils n'ont pas choisi une personne pour établir le dialogue. Pour sa part, *laRegione*, en particulier pendant la période plus récente, remet fortement en question les modalités d'action des autorités. Nous avons en tout cas constaté que la ligne des deux journaux est différente indépendamment de la question de l'autogestion, étant historiquement l'expression de deux approches opposées : *Il Corriere* se situe en effet sur l'aile libérale conservatrice, tandis que *laRegione* a une orientation idéologique qui peut être rattachée au champ radical et plus précisément au centre-gauche.

La littérature sélectionnée nous a également montré qu'il existe une forte cohésion entre la population tessinoise et les principaux médias, imputable à la proximité territoriale à l'importante intensité du reportage cantonal entraînant un rapprochement entre journalistes et population vis-à-vis des protagonistes de la politique. Cependant, cette particularité comporte toute une série de dangers pour l'autonomie des médias tessinois. La forte cantonalisation du reportage risque en effet parfois de provoquer une complicité familière entre la politique et le journalisme, ainsi qu'une spectacularisation de la politique régionale²⁸⁸. Pensons par exemple à la famille Pelli, qui a occupé pendant des décennies les échelons les plus importants de la politique de Lugano et qui est aujourd'hui présente dans deux des principaux médias tessinois²⁸⁹ ; mais aussi au groupe *Corriere del Ticino*, au sein duquel nous retrouvons plusieurs médias de la région, ainsi que des personnalités très influentes de la société tessinoise. Nous avons vu que cette même société tessinoise est la cible des critiques et des protestations du Molino. Il n'est donc pas surprenant qu'un journal comme *Il Corriere* n'ait jamais été particulièrement favorable à l'autogestion. Dès lors, la présence de ces personnalités si influentes au sein de l'un des

²⁸⁸ MÄUSLI (2009), *op. cit.*, pp. 271-272.

²⁸⁹ Paride Pelli, actuel directeur de *Il Corriere del Ticino*, et Matteo Pelli, actuel responsable du département Programmes et Image de la RSI, sont les fils du vice-syndic de Lugano de 1996 à 2016 Erasmo Pelli et les petits-fils du maire de Lugano de 1948 à 1968 Paride Pelli.

deux quotidiens d'information les plus importants du canton implique que certains sujets ne sont pas forcément traités de manière totalement indépendante. À cet égard, dans certains domaines professionnels, y compris celui du journalisme, il semble que le fait de s'exposer comme 'Molinaro' ou comme sympathisant de l'autogestion est encore un problème qui peut même avoir des conséquences, ce qui ne facilite clairement pas une approche constructive au sujet.

Comme nous l'avons déjà mentionné, ce mémoire n'a pas pour but de porter un jugement moral sur les respectives lignes éditoriales, cependant, à travers notre analyse, il est clair lequel des deux quotidiens a une approche plus large et critique du sujet. En fait, il est important de comprendre quel est le véritable problème. Ce qui est problématique n'est pas d'être pour ou contre l'autogestion, positionnement qui a finalement des raisons personnelles et légitimes. Le problème est qu'un bâtiment a été démoli par les autorités du jour au lendemain sans respecter les procédures. Ce point a été particulièrement souligné et discuté par *laRegione* et beaucoup moins par *Il Corriere*, au sein duquel ce n'est qu'à travers l'initiative de quelques journalistes que la question a vraiment été problématisée, alors que la direction du quotidien ne l'a pas vraiment fait.

À cet égard, surtout dans la période la plus récente, *Il Corriere del Ticino* a préféré couvrir la démolition de l'ex-Macello et les enquêtes qui ont suivi en se concentrant presque exclusivement sur les faits ; décision qui nous a été confirmée à la fois par le directeur adjoint et par le rédacteur en chef des pages de Lugano de l'époque. Le choix de se consacrer à une question en se basant exclusivement sur des faits n'implique pas pour autant que la couverture soit exhaustive. Au contraire, le risque d'être superficiel est extrêmement élevé. De son côté, *laRegione*, tout en critiquant parfois l'autogestion, choisit une approche par laquelle elle discute et questionne les actions des autorités. En fin de compte, le point peut-être central de toute cette affaire est qu'il s'agit effectivement d'un fait divers, mais d'un fait divers de nature politique. Les potentielles implications des modalités de démolition, ainsi que la gestion de l'expulsion lors de la réoccupation en décembre 2021, montrent de sérieuses failles dans le processus de communication des autorités tessinoises ; failles internes, mais aussi externes vis-à-vis des médias et de la population du canton. En raison de ces implications, il n'est pas exhaustif de traiter les dernières étapes de l'autogestion à l'ex-Macello comme n'importe quel autre fait divers. En ce sens, l'un des éléments les plus emblématiques qui nous amène à affirmer que *laRegione* a abordé le sujet de manière plus critique que *Il Corriere* est la production médiatique de juin 2021. Au cours de ce mois, en effet, *laRegione* publie plus d'un tiers d'éditions incluant des

articles sur cette affaire que *Il Corriere*, une proportion très importante si nous tenons compte du fait qu'il s'agissait des semaines qui ont suivi la démolition.

En ce sens, il n'est donc pas difficile de dire que le traitement médiatique de l'autogestion varie profondément d'une période à l'autre et entre les deux journaux sélectionnés. De même, le discours politique rapporté dans les médias connaît également des évolutions dans le temps et selon le quotidien considéré.

Le discours politique

En ce qui concerne le discours purement politique, les deux périodes analysées montrent comment les institutions locales et cantonales ont souvent omis de traiter la question de l'autogestion. En fait, dès les premières années à Viganello, l'incapacité des autorités à trouver une solution alternative et définitive pour le bâtiment occupé était déjà manifeste. Il est emblématique, comme nous l'avons dit, que vingt-cinq ans plus tard, la situation soit parfaitement comparable, dans le sens où un bâtiment définitif n'a jamais été choisi malgré des années de négociations et de revendications.

La différence peut-être essentielle entre la première et la deuxième période est que, d'un point de vue institutionnel, initialement la négation de l'existence de l'autogestion ne faisait pas partie du discours politique. Ces dernières années, en revanche, celui-ci semble s'être polarisé autour du débat 'autogestion oui, autogestion non'. De plus, nous pouvons également noter un changement important dans les termes et les expressions utilisés pour décrire le phénomène de la part des groupements politiques. Dans les anciennes éditions de *il Mattino della domenica*, par exemple, les autogérés n'étaient pas classés comme « *brozzoni* », au contraire il y avait un certain soutien pour les revendications juvéniles. N'oublions pas que *Il Mattino* est l'hebdomadaire de la Lega dei Ticinesi et qu'en 1996 il exprimait, par la voix de son président à vie puis municipal de Lugano depuis 2000 Giuliano Bignasca, une position de relative ouverture à l'égard des revendications des jeunes. En 2021, en revanche, la Lega est la principale force politique à Lugano, exprimant le maire et deux autres municipaux. En outre, le conseiller d'État en charge des institutions est d'ailleurs un ressortissant de la Lega. Par rapport à la fin des années '90, dans les dernières années, les positions de la Lega sont très critiques et fermées à l'autogestion, un changement évident dans les pages de *Il Mattino*. En ce sens, le poids de la Lega dei Ticinesi dans le paysage politique cantonal, ainsi que la diffusion de son hebdomadaire, font partie des éléments qui entraînent une médiatisation aussi importante de l'autogestion.

En outre, dans la période récente, nous avons constaté qu'ils existent de sérieux problèmes au niveau du processus décisionnel et de la communication à l'intérieur et à l'extérieur des institutions. En effet, avant la démolition de l'ex-Macello, à chaque fois qu'il se passait quelque chose à Lugano, certains politiciens ne blâmaient que les 'Molinari'. En même temps, les autorités de la ville promettaient de grandes mesures, mais rien ne changeait vraiment. Par ailleurs, à plusieurs reprises, des rassemblements juvéniles se sont terminés avec des violents affrontements entre les manifestants et les policiers en tenue anti-émeute. Celui-ci est un autre élément qui amène à se demander s'il n'y a pas souvent eu une disproportion entre l'intervention et la menace concrète que représentaient ces rassemblements. Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, le fait que les enquêtes aient montré que la démolition de l'ex-Macello a eu lieu à cause d'une erreur de communication révèle à quel point cet événement soit grave, en sapant la crédibilité des institutions tessinoises. En effet, si le simple fait que cette erreur se soit produite est déjà inquiétant en soi, la manière dont les autorités ont fourni des explications ne l'est pas moins.

En ce sens, au niveau des modalités dont ce discours politique a été rapporté par les médias, nous avons souligné à quel point la communication et les justifications des autorités ont été discutées principalement par *laRegione*. S'il est vrai que même *Il Corriere* a parfois critiqué la communication de la mairie de Lugano, cette critique est souvent mise sur le compte de l'autogestion. En effet, il n'est pas rare que *Il Corriere* minimise le soutien à l'autogestion de la part de la population tessinoise ou encore l'implication de certains municipaux dans l'affaire. Minimiser, c'est peut-être le meilleur mot pour décrire l'approche de *Il Corriere* concernant l'implication des institutions.

En effet, il ne faut pas négliger que les actions des autorités ne peuvent être mises sur le même plan que les actions d'un groupe autogéré. Dans cette direction, il convient de rappeler que la gestion de la force et l'État de droit relèvent de la responsabilité des institutions qui, dans l'éventualité d'une erreur de leur part, agissent à un tout autre niveau. Le fait que les autorités aient même potentiellement commis un abus de pouvoir aurait dû attirer l'attention de tous les médias, quelle que soit leur ligne éditoriale. Il est bien sûr clair que tant qu'il n'y a pas de condamnation officielle, il s'applique la présomption d'innocence, mais cela n'exclut pas que les journaux effectuent des recherches et posent des questions. Sur ce point, la journaliste et philosophe Ida Dominijanni, interviewée par Annalisa Camilli dans le podcast *Limoni*, réfléchit à la signification de la violence exercée par certains manifestants et par les autorités lors du G8 de Gênes. En fait, Dominijanni explique que dans ce genre de situation, parler de manière générique de la violence est une astuce du discours politique, « *in modo da fare di ogni erba un*

fascio ». À son avis, cependant, « *la prima violenza da analizzare era il fatto che uno stato di diritto era completamente collassato e si era trasformato in uno stato di polizia* »²⁹⁰. Bien que ce qui s'est passé lors du G8 de Gênes et la démolition de l'ex-Macello soient deux événements différents à bien des égards, le discours de Dominijanni se prête bien à notre analyse. En effet, ce qui s'est passé à l'ex-Macello de Lugano a été qualifié de succession d'erreurs sans pertinence pénale dues à une communication improvisée, précisément parce que les institutions n'ont pas su gérer la situation à un moment certes compliqué, mais qui très probablement, rétrospectivement, ne nécessitait même pas l'intervention du toit.

Pour résumer, nous pouvons donc dire que le journal qui a soulevé le plus de questions sur une situation exceptionnelle qui exigeait des explications claires est *laRegione* qui, en allant peut-être parfois un peu trop loin – par exemple en demandant la démission des municipaux impliqués²⁹¹ –, a joué un rôle plus déterminant pour faire la lumière et mettre en question ce qui s'était passé. Il faut également préciser que *Il Corriere* a également fourni des faits globalement importants pour la compréhension de cette affaire, toutefois sous la houlette de quelques journalistes spécifiques qui ont poussé à suivre les développements en profondeur.

Pour conclure, il est nécessaire de mentionner certaines limites de ce mémoire. Tout d'abord, la sélection des articles à télécharger et leur classification ont été effectuées manuellement. Il n'est donc pas exclu que certaines éditions aient échappé à la sélection ou que des articles aient été mal classés. En outre, pour des raisons de faisabilité, nous nous sommes concentrés sur deux périodes spécifiques. En ce sens, nous ne savons pas comment la médiatisation du CSOA s'est déroulée dans la période intermédiaire. En fait, comme Olmo Cerri a expliqué lors de notre entretien, dans les années où Michele Bertini était membre de la municipalité de Lugano, il semblerait que *laRegione* ait été très critique envers l'autogestion. Dans ce sens, afin d'élargir et de compléter cette recherche, il serait également pertinent de saisir comment les années entre 1998 et 2020 ont été couvertes, non seulement par *laRegione* et *Il Corriere*, mais aussi par les autres médias tessinois. De plus, il serait également pertinent d'examiner le contexte politique, économique et social qui caractérise le canton pendant ces années intermédiaires.

Enfin, il convient de noter qu'un recours auprès de la Cour des plaintes pénales est toujours en cours, ce qui pourrait éventuellement passer par le Tribunal fédéral, et que la procédure de la SEL sur l'analyse de ce qui s'est passé entre le 29 et le 30 mai 2021 n'a pas encore commencée. Certains aspects devront donc encore attendre des développements pour être précisés.

²⁹⁰ CAMILLI (2021), *op. cit.*, « Le ferite », min. 33:35.

²⁹¹ *laRegione Ticino*, édition 131, éditorial, p. 1.

Enfin, le seul point clair de toute cette affaire semble être le fait qu'il reste encore beaucoup d'éléments à comprendre, même si nous ne saurons peut-être jamais ce qui s'est véritablement passé. En ce sens, une impression récurrente que nous avons eu pendant de la rédaction de ce mémoire est que les personnes ou les institutions approchées pour demander des informations se sont parfois montrées très réticentes. Par exemple, l'intégralité de l'épisode de Falò diffusé le 17 juin 2021 n'est pas disponible sur le site de la RSI. À cet égard, nous avons demandé une explication à la RSI, qui nous a répondu par mail que « *per ragioni interne abbiamo potuto pubblicare solo il servizio* ». En effet, sur les quelque soixante-dix minutes de l'épisode, seules les quarante minutes du reportage de Anna Bernasconi peuvent être visionnées²⁹². Dès lors, l'intégralité du débat entre Tiziano Galeazzi, à l'époque conseiller communal UDC, et Mattea David, conseillère municipale PS est absente. Il est donc naturel de se demander pourquoi un programme diffusé à la télévision publique tessinoise n'est plus accessible au public. Même si nous ne connaissons pas ces 'raisons internes'²⁹³, cet exemple est emblématique de comment le discours relatif au Molino est encore perçu comme très problématique à différents niveaux de la société tessinoise.

²⁹² Cf. < [29.05 Operazione macello](#) >.

²⁹³ Nous avons également consulté Anna Bernasconi à ce sujet, qui nous a informés d'être consciente que le débat ne peut plus être reproduit. Cependant, elle a été informée que cela était dû à des problèmes techniques.

Références bibliographiques

Sources primaires

- Articles de presse sélectionnés dans les journaux quotidiens suivants :
 - o *Corriere del Ticino*
 - o *laRegione Ticino*
 - o *il Mattino della domenica*

Littérature

Ouvrages et chapitres de livre

- AGLIATI Mario, *La storia del 'Corriere del Ticino'*, Muzzano : Edizioni San Giorgio, 2003.
- AGOSTINI Angelo, « Informatione, democrazia e partecipazione politica nell'epoca della globalizzazione », in MAZZOLENI Oscar (sous la direction), *La politica allo specchio*, Lugano : Casagrande, 2003, pp. 271-283.
- BLANCHARD Philippe, « Agenda », in FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PÉCHU Cécile (sous la direction), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris : Presses de Sciences Po, 2020, pp. 24-31.
- Centro sociale autogestito il Molino, *CSOA il Molino : 10 Anni Di (r)esistenza : Comunicati stampa, volantini e fotografie di 10 (e più anni) di Centro sociale : 1996-2006*, Lugano : CSOA Il Molino, 2006.
- CHAMPAGNE Patrick, « La vision médiatique », in BOURDIEU Pierre (sous la direction), *La Misère du monde*, Paris : Seuil, 1993, pp. 61-79.
- COLA Marta et PRARIO Benedetta, *Dotazione e uso dei media : la Svizzera italiana nel contesto elvetico*, Berne : Lang, 2009.
- CONTAMIN Jean-Gabriel, « Analyse des cadres », in FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PÉCHU Cécile (sous la direction), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris : Presses de Sciences Po, 2020, pp. 38-46.

- DE FELICE Gianni, *Corsera sconosciuto. Vent'anni dentro le stanze del più grande quotidiano*, Milano : Edizioni Gianni de Felice, 2013.
- DELL'AMBROGIO Michele, *Storia della politica giovanile a Bellinzona : 1976-1997*, 1997.
- GARCIA Guillaume, « Chapitre 7 : Éléments pour un modèle d'analyse du processus de médiatisation », in *GARCIA Guillaume, La cause des 'sans'*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013, pp. 183-206.
- GILI Antonio, GANDOLLA Alberto, PANZERA Fabrizio, BERNASCONI Moreno et ABÄCHERLI Aldo, *Una Storia, Un Giornale, Un Popolo : [Giornale Del Popolo, 1926-2001]*, Lugano : Edizioni Giornale Del Popolo, 2002.
- GRANJON Fabien, « Médias », in *FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PÉCHU Cécile (sous la direction), Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris : Presses de Sciences Po, 2020, pp. 378-385.
- HUNGERBUHLER Ruth, « Dall'allentamento del monopolio alla sfide della convergenza (1982-2008) », in *MÄUSLI Theo (sous la direction), Voce e specchio : Storia della RTSI*, Locarno : Armando Dadò Editore, 2009, pp. 197-261.
- LAGNEAU Éric, « Comment étudier la médiatisation des conflits ? », in *DENIS Jean-Michel (sous la direction), Le conflit en grève ? Tendances et perspectives de la conflictualité contemporaine*, La Dispute : Paris, 2004, pp. 59-95.
- MÄUSLI Theo, « Voce e Specchio », in *MÄUSLI Theo (sous la direction), Voce e specchio : Storia della RTSI*, Locarno : Armando Dadò Editore, 2009, pp. 263-273.
- MAZZOLENI Oscar, « Dalle incertezze di fine secolo alla conquista del Consiglio degli Stati (1990-2020) », in *FERRARI-ROSSINI Carolina, MARCACCI Marco et MAZZOLENI Oscar (sous la direction), Un secolo di storia politica : Dal Partito Agrario all'UDC (1920-2020)*, Locarno : Fondazione Carlo Danzi Armando Dadò Editore, 2020, pp. 211-257.
- MORRESI Enrico, *Giornalismo nella Svizzera italiana (1950-2000)*, Locarno : Armando Dadò Editore, vol. 2, 2014.
- NEVEU Érik, « 12. Médias et protestation collective », in *AGRIKOLIANSKY Éric, SOMMIER Isabelle et FILLIEULE Olivier (sous la direction), Penser les mouvements*

sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines, Paris : La Découverte, 2010, pp. 245-264.

- RAINERI-SEITH Roberto, *Il luogo che non c'è : gruppi, iniziative e spazi autogestiti in Ticino dagli anni Settanta alle prime occupazioni*, Bellinzona : Casagrande, 1997.
- TOPPI Silvano, « L'economia: l'età delle incertezze (1975-1990) », in *CESCHI Raffaello (sous la direction), Storia del Cantone Ticino, l'Ottocento e il Novecento*, Bellinzona : Edizioni dello Stato del Cantone Ticino, 1998, pp. 641-670.

Articles scientifiques

- BURGER Marcel, « Le cadrage de la communication dans les médias », in *Communication*, vol. 27, no. 2, 2010, pp. 18-50.
- CHARAUDEAU Patrick, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs », in *Semen*, no. 22, 2006, pp. 1-13.
- COTTLE Simon, « Reporting demonstrations : The changing media politics of dissent », in *Media, Culture & Society*, vol. 30, no. 6, 2008, pp. 853-872.
- DUBIGEON Yohan, « L'autogouvernement zapatiste à la recherche d'une réunification des temps de la transformation sociale : reconstruire pour mieux détruire », in *Mouvements*, vol. 2, no. 66, 2011, pp. 145-154.
- EMERY Maxence, « Au Chiapas zapatiste », in *Ballast*, vol. 2, no. 3, 2015, pp. 164-173.
- ENTMAN Robert M., « Framing : Toward Clarification of a Fractured Paradigm », in *Journal of Communication*, vol. 43, no. 4, automne 1993, pp. 51-58.
- LEMARIER-SAULNIER Catherine, « Cadrer les définitions du cadrage : Une recension multidisciplinaire des approches du cadrage médiatique », in *Canadian Journal of Communication*, vol. 41, no. 1, 2016, pp. 65-73.
- MAZZOLENI Oscar, « Oltre il consociativismo. L'evoluzione del sistema dei partiti e di governo del Cantone Ticino dagli anni Novanta ad oggi », in *Archivio storico ticinese*, vol. 157, juin 2015, pp. 46-61.

- MAZZOLENI Oscar, « Ripensare la nascita dei partiti. Il caso della Lega dei ticinesi », in *Archivio storico ticinese*, vol. 163, juin 2018, pp. 116-134.
- PAN Zhongdang et KOSICKI Gerald, « Framing Analysis : An Approach to News Discourse », in *Political Communication*, vol. 10, no. 1, 1993, pp. 55-75.
- PILOTTI Andrea, « La diffusione delle idee economiche nel Canton Ticino. Dal keynesianesimo al neoliberismo, tra fattori economici e politici (1950-2000) », in *Bollettino Storico della Svizzera Italiana*, série 9, vol. CIX, fascicolo II, 2006.
- PILOTTI Andrea et MAZZOLENI Oscar, « Analisi del voto ticinese sui temi di politica migratoria », in *Forum Svizzero per lo studio delle migrazioni e della popolazione*, vol. 9, 2017, pp. 75-86.
- RIGONI Isabelle, THEVIOT Anaïs et BOURDAA Mélanie, « Médias, engagements, mouvements sociaux », in *Sciences de la société*, no. 94, 2015, pp. 3-12.

Mémoires de licence

- DALSECCO Moira, *Nuove e vecchie tendenze nell'autogestione giovanile in Ticino*, Mendrisio : Scuola Superiore di Lavoro sociale, mai 1998.
- PILOTTI Andrea, *L'émergence du discours néo-libéral dans le Tessin des années 1990 entre facteurs économiques et politiques*, Université de Lausanne, mai 2005.
- STANGA Mauro, *Abbiamo seguito la nostra coscienza e siamo stati 'fuorilegge' : la contestazione studentesca del 1968 nelle scuole secondarie del Canton Ticino*, Université de Fribourg, 2000.
- TESTA Camilla, *E stasera... tutti al centro! : la realtà dei centri giovanili oggi in Ticino*, Lugano : SUPSI-DSAS, Ciclo Lavoro Sociale, 2004.

Ressources audio et audiovisuelles

- BERNASCONI Anna, *29.05 Operazione macello*, Falò, 17 juin 2021, < [Falò](#) >.
- CAMILLI Annalisa, *Limoni*, Internazionale, 8 épisodes, juin-août 2021.
- CERRI Olmo, *Macerie*, REC, 12 épisodes, octobre 2021-février 2022.

Ressources en ligne

- ACP, « Associazione Cultura Popolare - Chi siamo », in *Associazione Cultura Popolare*, < [Associazione Cultura popolare](#) >, consulté le 3 décembre 2022.
- AIDA associazione idea autogestione, « About », in *Facebook*, < [Associazione AIDA](#) >, consulté le 2 décembre 2022.
- Amici delle Forze di Polizia Svizzere, « About », in *Facebook*, < [Associazione amici delle forze di polizia svizzere](#) >, consulté le 2 décembre 2022.
- Assemblea costituente ALBA, « Statuto », in *A.L.B.A AI MOLINI, Addio Lugano Bella Associazione, C.S.O.A i Molini*, < [Statuto Associazione ALBA](#) >, consulté le 1^{er} décembre 2022.
- Associazione ALBA, Consiglio di Stato et Comune di Lugano, *Convenzione*, 18 décembre 2002, < [Convenzione 2002](#) >.
- CERRI Olmo, « Cantiere della Gioventù », in *Olmo Cerri*, 14 septembre 2021, < [Cantiere della Gioventù](#) >, consulté le 1^{er} décembre 2022.
- Città di Lugano, « La mia città - Area ex Macello », in *LVGA*, < [Area ex-Macello](#) >, consulté le 5 décembre 2022.
- Città di Lugano, « La mia città - Storia », in *LVGA*, < [Storia LVGA](#) >, consulté le 10 novembre 2022.
- Diario e/o Tazebau, « I quarant'anni di Diario e/o Tazebau: continua una storia di successo », in *Diario e/o Tazebau*, < [Associazione Tazebau](#) >, consulté le 2 décembre 2022.
- Dipartimento delle istituzioni, « Sezione degli enti locali », in *Repubblica e Cantone Ticino*, < [Sezione degli enti locali](#) >, consulté le 8 décembre 2022.
- DUTLY GALVAS Shila, « Lasciate riposare in pace Marco Borradori », in *GAS*, 9 septembre 2021, < [Dichiarazione Lombardi](#) >, consulté le 12 décembre 2022.
- FASSORA Simone, « Il Caffè chiude, nasce la Domenica », in *RSI*, 9 mai 2021, < [Il Caffè chiude, nasce la Domenica](#) >, consulté le 9 décembre 2022.

- Gran Consiglio della Repubblica e Cantone Ticino, « Legge sul sostegno e il coordinamento delle attività giovanili », in *Repubblica e Cantone Ticino*, 1997, < [Legge sul sostegno e il coordinamento delle attività giovanili](#) >, consulté le 15 novembre 2022.
- Gruppo CdT, « La storia del gruppo - Consiglio di amministrazione », in *Gruppo Corriere del Ticino*, < [Gruppo Corriere - Consiglio di amministrazione](#) >, consulté le 1^{er} janvier 2023.
- HLS DHS DSS, « Regione, La (journal) », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 2 septembre 2010, < [laRegione](#) >, consulté le 17 novembre 2022.
- laRegione, « Ex Macello, mani in faccia e spray al pepe nel video di un fermo », in *laRegione*, 30 décembre 2021, < [Ex Macello, mani in faccia e spray al pepe nel video di un fermo](#) >, consulté le 13 décembre 2022.
- Lega dei Ticinesi, « La storia della Lega dei Ticinesi », in *Lega dei Ticinesi*, 2021, < [La storia della Lega dei Ticinesi](#) >, consulté le 7 décembre 2022.
- MANCINI Patrick, « ‘Borradori logorato e indebolito dalla questione Macello’ », in *tio*, < [Déclaration de Franco Denti](#) >, consulté le 12 décembre 2022.
- Naufraghi/e, « Chi siamo, Naufraghi perché », in *naufraghi.ch*, < [Naufraghi, perché](#) >, consulté le 2 janvier 2023.
- PIRISI Maria, « ‘Siamo venuti per restare’ », in *Area*, 8 octobre 2004, < [Siamo venuti per restare](#) >, consulté le 8 décembre 2022.
- ROBERTI-MAGGIORE Simona, « ‘Piazzetta Marco Borradori’, provocazione sulle macerie dell’ex Macello », in *tio*, 18 août 2021, < [Déclaration de Andrea Leoni](#) >, consulté le 12 décembre 2022.
- TERZI Leonardo, « Ex Macello: ‘Un tetto si smonta a mano, non con le ruspe’ », in *laRegione*, 12 juin 2021, < [Ex Macello: ‘Un tetto si smonta a mano, non con le ruspe’](#) >, consulté le 9 décembre 2022.

Annexes

<i>Annexe 1 : Notes biographiques</i>	176
<i>Annexe 2 : Conseillers d'État (1995-1999 et 2019-2023)</i>	183
<i>Annexe 3 : Présidents du Conseil d'État (1996-1997 et 2020-2021)</i>	183
<i>Annexe 4 : Composition de la municipalité de Lugano (1996-2000, 2016-2021 et 2021-2024)</i>	183
<i>Annexe 5 : Directeurs et directeurs adjoints de Il Corriere del Ticino pour la période analysée</i>	184
<i>Annexe 6 : Liste des journalistes de Il Corriere del Ticino par période</i>	184
<i>Annexe 7 : Directeurs et directeurs adjoints de laRegione Ticino pour la période analysée</i>	184
<i>Annexe 8 : Liste des journalistes de laRegione Ticino par période</i>	184
<i>Annexe 9 : Articles téléchargés</i>	185
<i>Annexe 9.1 : Articles téléchargés pour Il Corriere del Ticino</i>	185
<i>Annexe 9.2 : Articles téléchargés pour laRegione Ticino</i>	194
<i>Annexe 9.3 : Articles téléchargés pour il Mattino della domenica</i>	206
<i>Annexe 10 : Transcription des entretiens</i>	208
<i>Annexe 10.1 : Lorenzo Erroi, directeur adjoint de laRegione</i>	208
<i>Annexe 10.2 : Bruno Costantini, directeur adjoint de Il Corriere del Ticino</i>	210
<i>Annexe 10.3 : John Robbiani, à l'époque rédacteur en chef de Il Corriere pour le Sottoceneri</i>	215
<i>Annexe 10.4 : Olmo Cerri, documentariste et réalisateur du podcast Macerie</i>	219

Annexe 1 : Notes biographiques

Les notes biographiques des personnes mentionnées dans ce mémoire et ayant joué un rôle vis-à-vis de l'autogestion tessinoise pendant la période analysée sont présentées dans les pages suivantes.

Aldi Sabrina (1985-) : Avocate, elle est députée au Grand Conseil pour la Lega dei Ticinesi depuis 2015.

Armati Franca (1941-) : Travailleuse sociale, elle propose et présente en 1966 un projet de centre pour le temps libre à Lugano dans son mémoire de fin d'études à l'École sociale de Lucerne. Cheffe du service de protection de la maternité et de l'enfance de 1976 à 1981, elle travaille au Dipartimento Opere sociali dans le bureau des activités sociales de 1968 à 1981.

Bacchetta-Cattori Fabio (1961-) : Avocat et député au Grand Conseil entre 2003 et 2019 pour le PDC et le groupe Generazione giovani, mouvement de jeunesse du Parti démocrate-chrétien tessinois. En 1996, il travaille sur le projet de loi sur la jeunesse dans un groupe de travail. Il est président du conseil d'administration de plusieurs organisations qui encouragent les activités pour les jeunes, notamment la fondation Un cuore giovane batte in città et la fondation Palagiovani di Locarno. En 1996, il est coordinateur à l'association de jeunes Tazebeau de Locarno.

Badaracco Roberto (1965-) : Avocat et notaire de formation, il est conseiller communal PLR à Lugano de 2004 à 2016. Député au Grand Conseil de 2011 à 2016, il est élu municipal à Lugano le 10 avril 2016, où il dirige le Département de la culture, des sports et des événements. En octobre 2021, il est nommé vice-syndic de Lugano.

Bassi Raide (1991-) : Consultante bancaire, elle est conseillère communale UDC à Lugano depuis 2013.

Baudino Marco (1959-) : Député au Grand Conseil de 1995 à 1999, il est conseiller communal socialiste à Lugano entre 1996 et 2000.

Beretta Piccoli Lorenzo (1981-) : Depuis 2014, conseiller communal à Lugano pour le Centre.

Beretta-Piccoli Fausto (1946-) : Travailleur social, il est député au Grand Conseil de 1995 à 1999, de 2003 à 2007 et de 2011 à 2015. Il représente le PS entre 1995 et 1999, le Partito del Lavoro (PdL) entre 2003 et 2007 et les Verts depuis 2011. Son militantisme commence au

sein du PdL, au milieu des années 1960, et il entre dans le législatif de Lugano à l'âge de vingt ans, se révélant être l'une des figures communistes les plus importantes du Tessin. Il quitte le conseil communal de Lugano en 2017.

Bernasconi Lukas (1960-) : Entrepreneur, il est conseiller communal de la Lega dei Ticinesi à Lugano depuis 2013. Il commence son activité politique à Carona en 2004 en tant que conseiller communal de la Lega, dont il est président au cours des derniers mois précédant l'agrégation avec la commune de Lugano.

Bernasconi Paolo (1943-) : Avocat, de 1969 à 1985 il travaille comme procureur à Lugano et Chiasso. En 1971, il prend la direction du ministère public. C'est dans cette fonction qu'il se fait connaître du grand public en tant que défenseur d'une place financière propre. Après la fin de son activité dans le domaine, il a repris sa profession d'avocat et de notaire à Lugano, qu'il exerce encore aujourd'hui.

Bertini Michele (1985-) : Conseiller municipal PLR à Lugano de 2013 à 2021 en tant que chef du Département de la sécurité et des espaces urbains. Il est vice-syndic de 2016 à 2021.

Bertoli Manuele (1961-) : Conseiller d'État depuis 2011 pour le PS, il dirige le Département de l'éducation, de la culture et du sport. Député au Grand Conseil de 1998 à 2011, il a été président du PS Ticino de 2004 à 2011.

Bignasca Boris (1986-) : Fils du fondateur de la Lega dei Ticinesi Giuliano Bignasca et entrepreneur, il est député au Grand Conseil de 2007 à 2010 et depuis 2015 pour le même parti. En 2008, il participe à la création du portail *Mattinonline.ch*, dont il est l'éditeur. En 2009, il favorise la création du Mouvement des jeunes leghistes, dont il est le président de 2011 à 2019.

Bignasca Giuliano (1945-2013) : Entrepreneur, fondateur en 1991 et président à vie de la Lega dei Ticinesi, il est conseiller national de 1995 à 1999 et municipal de la ville de Lugano de 2000 à 2013, année de son décès. En 1990, avec Flavio Maspoli, il crée le journal dominical à distribution gratuite *il Mattino della domenica*, dont il est le directeur.

Biscossa Anna (1954-) : Enseignante, elle est présidente du PS Ticino de 1996 à 2003. Membre du Partito socialista unitario (PSU) depuis sa fondation, responsable du groupe environnement du PS, elle milite pendant de nombreuses années dans les groupes environnementaux.

Borradori Marco (1959-2021) : Avocat et notaire, il est maire de Lugano de 2013 à 2021, année de son décès. Il est membre du Conseil national pour la Lega dei Ticinesi de 1991 à 1995 et municipal de la ville de Lugano de 1992 à 1995. De 1995 à 2013, il est conseiller d'État, où il a dirigé le Département du territoire.

Botta Mario (1943-) : Architecte et sculpteur tessinois.

Brughera Bruno (1963-) : Porte-parole de l'association idea autogestione (AIDA).

Brunetti Elio (1959-) : Il obtient son diplôme d'avocat en novembre 1990 et est actuellement propriétaire d'un cabinet d'avocats à Lugano, actif dans le domaine des litiges pénaux, corporatifs et commerciaux. En 2021, il représente la municipale Karin Valenzano Rossi lors de l'enquête sur la démolition de l'ex-Macello.

Buffi Giuseppe (1938-2000) : Président du gouvernement tessinois en 1997, il est membre du Conseil d'État de 1986 à 2000, où il dirige les Départements de l'éducation et de l'intérieur (1986-1987), de l'éducation et de la police (1987-1991), de l'éducation et de l'armée (1991-1992) et de l'éducation et de la culture (1992-2000). Rédacteur puis directeur (1975-1986) du quotidien *Il Dovere*, il est municipal à Bellinzzone de 1976 à 1986 et membre du Grand Conseil tessinois pour le PLR de 1971 à 1986, année de son entrée au Conseil d'État. Son action gouvernementale est notamment à l'origine de la création de l'Université de la Suisse italienne en 1995 et de l'Haute école spécialisée de la Suisse italienne en 1997.

Bühler Alain (1983-) : Conseiller communal de Lugano depuis 2016, il est depuis 2019 président de la section de Lugano de l'UDC.

Caldelari Martina (1991-) : Conseillère communale PLR à Lugano de 2016 à 2021.

Carobbio Marina (1966-) : Médecine de famille, de 2019 conseillère aux États pour le PS. Députée au Grand Conseil tessinois de 1991 à 2007, elle est vice-présidente du PS suisse de 2008 à 2020 et conseillère nationale de 2007 à 2019.

Castelli Costantino (1974-) : Avocat depuis 2003, il représente en 2021 l'association ALBA. Ses domaines d'expertise sont le droit pénal, le droit constitutionnel, le contentieux civil et commercial, le droit international privé et le droit de l'immigration et du travail.

Cansani Giovanni (1943-2013) : Conseiller communal socialiste à Lugano de 1976 à 2000, où il est président du législatif de 1998 à 1999. En 2000, il est élu municipal, poste qu'il occupe jusqu'en 2008.

Censi Andrea (1992-) : Dans la Lega depuis 2015, dès 2018 secrétaire politique de la section de Lugano, il est secrétaire cantonal de 2018 à 2019 et vice-président du mouvement des jeunes. En 2016 il rejoint le conseil communal et en 2019 est élu au Grand Conseil.

Chiapparino Claudio (1966-) : De 1993 à 2012 directeur du Département de la jeunesse et des événements de Lugano. Il dirige actuellement la Division des événements et des conférences de la ville.

Cocchi Matteo (1974-) : Juriste, il est commandant de la Police cantonale depuis 2011.

David Mattea (1993-) : Architecte d'intérieur, elle est élue au conseil communal de Lugano avec le PS en 2021.

Denti Franco (1957-) : Médecin, il est député au Grand Conseil de 2011 à 2015 avec le PDC et de 2015 à 2019 avec les Verts. Exclu des Verts en 2016, il reste à la commissione della Gestione du Grand Conseil grâce à la confiance renouvelée du groupe parlementaire, et passe à l'UDC en 2019 pour les élections au Grand Conseil, sans être cependant élu.

Erez Boas (1962-) : Professeur de mathématiques, il est le premier recteur de l'Université de la Suisse italienne²⁹⁴, occupant ce poste du 1^{er} septembre 2016 au 9 mai 2022. Lors des dernières étapes de l'autogestion à l'ex-Macello, il est évoqué à plusieurs reprises comme un possible médiateur entre les autonomes et les autorités.

Ferrari Matteo (1962-) : De 1996 à 2017, membre indépendant du groupe socialiste au conseil communal de Bellinzona.

Foletti Michele (1966-) : Maire de Lugano à partir d'octobre 2021, il est nommé après le décès de Marco Borradori en août de la même année. Il est conseiller communal de la Lega dei Ticinesi de 1992 à 1995 et député au Grand Conseil depuis 1995. En 2013, il est élu à la municipalité et nommé vice-synduc en avril 2021, au début de la législature.

Galeazzi Tiziano (1967-) : Municipal à Lugano à partir de 2021, il succède à Marco Borradori pour la liste Lega-UDC. Conseiller municipal de l'ancienne commune de Monteggio de 2008 à 2012, il est conseiller communal de Lugano de 2013 à 2021 et député au Grand Conseil depuis 2015.

²⁹⁴ Le poste de recteur est créé en 2016. Dans les années précédentes, ce rôle était recouvert par le Président de l'université et du conseil de l'université.

Galli Marco (1965-) : Sociologue, il de 1990 à 2006 responsable des services sociaux de Chiasso. Depuis 2007, il est à la tête du Bureau de soutien aux organisations et activités pour les familles et les jeunes, où il s'occupe des politiques de protection des mineurs, de soutien aux familles et de participation des jeunes dans le canton du Tessin.

Garzoni Arturo (1962-) : Élu procureur public en 2000, il reste en fonction jusqu'en mai 2022. Il s'occupe pendant ces années d'infractions policières et financières et coordonne l'antenne de Bellinzone du ministère public depuis 2018.

Ghisletta Raoul (1961-) : Secrétaire syndical, il est député PS au Grand Conseil de 1995 à 2011 et depuis 2015. Conseiller communal à Lugano depuis 2008, il est président de la section du PS de la ville de Lugano de 2013 à 2021.

Giudici Giorgio (1945-) : Architecte, il est maire de Lugano de 1984 à 2013, date à laquelle il a perdu les élections au profit de Marco Borradori. Conseiller municipal PLR depuis 1978, il est élu vice-syndic en 1980.

Gobbi Norman (1977-) : Conseiller d'État de la Lega dei Ticinesi depuis 2011, il a été reconfirmé en 2019 pour un troisième mandat au gouvernement.

Jelmini Angelo (1955-) : Avocat, il succède à Paolo Beltraminelli en 2011 comme municipal PPD de la ville de Lugano. Il reste en fonction jusqu'en 2021.

Jermi Marco (1957-) : Président de la section de Lugano du PS de 1991 à 1999, il est conseiller communal de 2007 à 2018.

Leoni Andrea (1985-) : Journaliste et commentateur politique, il travaille au Tessin pour différents journaux en ligne, de télévision et de radio. Il fonde le portail d'information Liberatv en 2012.

Lombardi Filippo (1956-) : Élu municipal de Lugano en 2021, il a été membre du Conseil des États pour le PDC de 1999 à 2019. De 1987 à 1996, il est directeur du *Giornale del Popolo* et fondateur de TeleTicino en 1996. Il est actuellement vice-président du groupe *Corriere del Ticino*.

Lüchinger Urs (1959-) : Géologue, il est actuellement conseiller municipal PRL à Lugano.

Lurati Roberto (1953-) : Maire PDC de Canobbio depuis avril 1992.

Macchi Sergio (1942-) : Maire de Viganello pour le PLR entre 1980 et 2004, année d'agrégation avec Lugano.

Martinelli Pietro (1934-) : Député au Grand Conseil tessinois de 1967 à 1987, de 1987 à 1999 il dirige le Département intérieur et justice, puis affaires sociales dans le Conseil d'État tessinois. En 1964, il est président des Jeunesses socialistes tessinoises. En 1965, il fait partie des fondateurs de la revue *Politica Nuova* et, en 1969, il est l'un des fondateurs du Partito socialista autonomo (PSA) tessinois. Après la réunification du PSA avec le PS, il fait partie de ce dernier.

Masoni Marina (1958-) : Première femme élue au Conseil d'État tessinois, elle dirige le Département des finances et des affaires économiques jusqu'en 2007. De 1988 à 1990, elle préside la Jeunesse radicale libérale suisse et, de 1987 à 1995, elle est députée au Grand Conseil avec le PLR.

Pagani Andrea (1970-) : Procureur général du Tessin depuis le 1^{er} juillet 2018, il est procureur public de 2008 à 2018. Il est notamment soutenu par le PLR.

Pedrazzini Alex (1951-2021) : Élu en 1991 au Conseil d'État, issu des rangs du PDC. Dans le gouvernement, il dirige d'abord le Département de l'intérieur, de la justice et de la police, puis, avec la réforme de l'Exécutif de 1992, le Département des institutions. En 2003, il est élu au Grand Conseil, où il reste pendant quatre mandats, jusqu'en mai 2019.

Pedrazzini Luigi (1953-) : Élu conseiller d'État en 1999 pour le PDC, il est chef du Département des institutions jusqu'en 2011. De 2001 à 2005, il est président de la Conférence des gouvernements cantonaux. Après avoir quitté la fonction publique, il est avocat à Locarno. De 1977 à 1983, il est directeur du quotidien tessinois *Popolo e Libertà*.

Pelli Erasmo (1945-) : Fils de l'ancien maire de Lugano Paride Pelli, en fonction de 1948 à 1968, il est d'abord conseiller communal de Lugano et, depuis 1988, municipal pour le PLR et vice-syndic de 1996 à 2013. Diplômé en droit, journaliste et professeur de droit dans sa jeunesse, il a ensuite été avocat et notaire à part entière jusqu'en 2010. Il est le père de Paride Pelli, l'actuel directeur de *Il Corriere del Ticino*.

Pelli Ferruccio (1916-1995) : Docteur en droit, avocat et notaire, il est élu municipal de la ville de Lugano en 1954, dont il devient ensuite maire en 1968 pour le PLR, restant en fonction jusqu'en 1984. Il a été membre du Grand Conseil pendant deux mandats et président du journal libéral-radical *Gazzetta Ticinese*.

Pesenti Patrizia (1958-) : Avocate, elle est conseillère d'État d'avril 1999 à avril 2011 pour le PS, où elle dirige le Département de la santé et des affaires sociales. De 1985 à 1999, elle est juge au tribunal des mineurs.

Pini Nicola (1984-) : Depuis 2015 député au Grand Conseil pour le PLR, organe dont il est actuellement le président (2021-2022).

Quadri Lorenzo (1974-) : Municipal leghiste à Lugano depuis 2008, il a été membre du Grand Conseil de 2003 à 2011. Depuis 2011, il est élu au Conseil national. Après avoir obtenu une licence en droit en 1999, il rejoint la rédaction de *il Mattino della domenica*, où il travaille encore aujourd'hui.

Salvadè Giorgio (1949-2012) : Chef adjoint de service hospitalier à l'hôpital italien de Lugano, il est élu municipal de Lugano en avril 1992 dans les rangs de la Lega dei Ticinesi, à l'occasion d'un vote historique pour le mouvement naissant de Giuliano Bignasca. Il est municipal jusqu'en 2000 et, de 1999 à 2012, membre du Grand Conseil tessinois.

Sandrinelli Roberto (1959-) : Chef du Bureau social du Dipartimento Opere sociali (DOS) de 1988 à 2006.

Schrembs Peter (1954-) : Un des membres les plus connus du groupe Lokarno Auto-gestita, il participe à l'occupation de l'ex-Macello de Locarno entre le 5 et le 12 septembre 2004.

Schönenberger Nicola (1976-) : Consultant et biologiste, il est député au Grand Conseil pour les Verts de 2019 à 2022 et depuis 2016 membre du conseil communal de Lugano.

Tognola Guido (1964-) : Président de la section de Lugano du PLR de 2018 à 2021.

Valenzano Rossi Karin (1972-) : Avocate et notaire, elle est municipale à Lugano à partir de 2021. Conseillère municipale de 2016 à 2021, elle est vice-présidente du PLR Ticino de 2017 à 2020.

Zanini Barzagli Cristina (1964-) : Ingénieure civile, elle est municipale à Lugano depuis 2013. Après avoir rejoint la section tessinoise du PS en 1995, elle est de 1996 à 2008 conseillère communale de Carabbia, ancienne commune agrégée à Lugano en 2008. De 2008 à 2013, elle est conseillère communale de Lugano.

Annexe 2 : Conseillers d'État (1995-1999 et 2019-2023)

Législature	Nominatif	Parti	Département
1995-1999	Pietro Martinelli	PS	DOS
	Marina Masoni	PLR	DFE
	Giuseppe Buffi	PLR	IC
	Alex Pedrazzini	PDC	DI
	Renzo Respini	PDC	DT
2019-2023	Christian Vitta	PLR	DFE
	Norman Gobbi	LEGA	DI
	Manuele Bertoli	PS	DECS
	Claudio Zali	LEGA	DT
	Raffaele De Rosa	Le Centre	DSS

DOS = Dipartimento Opere sociali ; DFE = Dipartimento delle finanze e dell'economia ; IC = Istruzione e cultura ; DI = Dipartimento delle istituzioni ; DT = Dipartimento del territorio ; DECS = Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport ; DSS = Dipartimento della sanità e della socialità.

Source : Repubblica e Cantone Ticino.

Annexe 3 : Présidents du Conseil d'État (1996-1997 et 2020-2021)

Année	Nominatif
1996	Pietro Martinelli
1997	Giuseppe Buffi
2020	Norman Gobbi
2021	Manuele Bertoli

Source : Repubblica e Cantone Ticino.

Annexe 4 : Composition de la municipalité de Lugano (1996-2000, 2016-2021 et 2021-2024)

Législature	Nominatif	Parti
1996-2000	Giorgio Giudici, syndic	PLR
	Erasmus Pelli, vice-syndic	PLR
	Valeria Galli	PLR
	Giorgio Salvadè	LEGA
	Guido Brioschi	PDC
2016-2020(1)	Marco Borradori, syndic	LEGA
	Michele Bertini, vicesyndic	PLR
	Lorenzo Quadri	LEGA
	Michele Foletti	LEGA
	Roberto Badaracco	PLR
	Angelo Jelmini	PDC/Le Centre
	Cristina Zanini Barzaghi	PS
2020(1)-2024	Marco Borradori, syndic ^a	LEGA
	Michele Foletti, vice-syndic ^b	LEGA
	Lorenzo Quadri	LEGA
	Tiziano Galeazzi ^c	UDC
	Roberto Badaracco ^d	PLR
	Filippo Lombardi	Le Centre
Cristina Zanini Barzaghi	PS	

^a Décédé le 11 août 2021 ; ^b Nommé syndic le 4 octobre 2021 ; ^c Succède à Borradori ; ^d Succède à Foletti en tant que vice-syndic.

Source : Città di Lugano.

Annexe 5 : Directeurs et directeurs adjoints de *Il Corriere del Ticino* pour la période analysée

Période	Directeurs	Directeurs adjoints
1982-1997	Sergio Caratti	Giancarlo Dillena
Depuis le 1 ^{er} janvier 2021	Paride Pelli	Bruno Costantini et Gianni Righinetti

Source : Archives de *Il Corriere del Ticino*.Annexe 6 : Liste des journalistes de *Il Corriere del Ticino* par période

1996-1997		2021-2022	
Elena Agazzi		Giona Carcano	
Andrea Colandrea		Alan Del Don	
Sergia Coreno		Giuliano Gasperi	
Emanuele Gagliardi		Barbara Gianetti Lorenzetti	
Mauro Maestrini		Paolo Gianinazzi	
Ivan Pedrazzi ^a		Stefano Lippman	
Bruno Pellandini		Nico Nonella	
Fabio Pontiggia		John Robbiani	
		Carlo Silini	
		Federico Storni	
		Lidia Travaini	
		Giorgia von Niederhäusern	

^a Passe de *laRegione Ticino* à *Il Corriere del Ticino* en 1996.Source : Archives de *Il Corriere del Ticino*.Annexe 7 : Directeurs et directeurs adjoints de *laRegione Ticino* pour la période analysée

Période	Directeur·ice	Directeurs adjoints
1993-1999	Monica Piffaretti	Philippe Bernasconi et Michele De Lauretis
Depuis le 1 ^{er} janvier 2021	Daniel Ritzer	Andrea Manna et Lorenzo Erroi

Source : Archives de *laRegione Ticino*.Annexe 8 : Liste des journalistes de *laRegione Ticino* par période

1996-1997		2021-2022	
Luca Banfi		Giacomo Agosta	
Daniela Carugati		Simonetta Caratti	
Luca Dattrino		Daniela Carugati	
Spartaco De Bernardi		Federica Ciommiento	
Serse Forni		Prisca Colombini	
Paul Giudicelli		Massimo Daviddi	
Guido Grilli		Cristina Ferrari	
Gianfranco Helbling		Guido Grilli	
Andrea Manna		Claudio Lo Russo	
Davide Martinoni		Davide Martinoni	
Ivan Pedrazzi		Marino Molinaro	
Leonardo Terzi		Alfonso Reggiani	
Francesca Torrani		Leonardo Terzi	
Michele Trefogli		Jacopo Scarinci	
		Dino Stevanovic	

Source : Archives de *laRegione Ticino*.

Annexe 9 : Articles téléchargés

Les articles ont été listés selon le journal d'origine et par édition de façon chronologique. Les articles effectivement utilisés dans l'analyse sont marqués en violet.

Annexe 9.1 : Articles téléchargés pour Il Corriere del Ticino

No.	Data	Titolo	Autore	Pagina	Tipo	Sezione
1	06/05/96	Scontri al Tassino fra giovani e polizia	Mauro Maestrini	1	Lancetto	Prima
		Le botte del sabato sera		13	Lancetto	Ticino
		“Rave” e bottigliate		15	Apertura	Lugano
2	07/05/96	Parco del Tassino e polemiche	Mauro Maestrini	9	Lancetto	Ticino
		Infuria la polemica		11	Apertura	Lugano
3	08/05/96	Riaperto il dialogo	-	16	Apertura	Lugano
		Tassino: perché la violenza?	Gruppo di giovani	45	Lettera	Taccuino
		Festa al Tassino: alla ricerca della libertà	T. M., Balerna (lettore)			
4	09/05/96	Bignasca dalla parte dei giovani	-	15	Seconda apertura	Lugano
5	10/05/96	I fatti del Tassino e i problemi dei giovani	Tommaso Gianella, Paradiso (lettore)	45	Lettera	Taccuino
6	11/05/96	Manifestazione giovanile	Sergia Coreno	9	Lancetto	Ticino
		“Nessuno scontro, sarà festa”		11	Apertura	Lugano
7	13/05/96	A centinaia hanno chiesto la fiducia	Emanuele Gilardi	13	Apertura	Lugano
8	14/05/96	Contributi di migliororia e Tassino	-	9	Seconda apertura	Cantone
9	20/05/96	Giovani di ogni età	Mauro Euro	21	Seconda apertura	Locarno
10	21/05/96	Centro autogestito e perché mai?	Eros N. Mellini, Lugano (lettore)	37	Lettera	Taccuino
11	22/05/96	Giovani: diritti e doveri	Luciano Cattaneo	10	Opinione	Cantone

		La Legge giovani è più che matura	Raoul Ghisletta (PS)		Opinione	
12	24/05/96	CC verso il Duemila	Elena Agazzi	15	Apertura	Lugano
13	25/05/96	Il Tassino? Problemi di regole	Fulvio Campello (lettore)	32	Lettera	Lettori
		I giovani ed il Tassino	Paolo Pamini (lettore)			
		Tassino: i giovani come Cristoforo Colombo?	Roberto Catenazzi (lettore)			
14	11/06/96	In attesa degli assegni	-	1	Lancio	Prima
		Tassino: fatti luganesi	Fabio Pontiggia	8	Apertura	Cantone
15	25/06/96	In merito alla recinzione del Tassino	Raniero Gonnella jr., Lugano (lettore)	33	Lettera	Taccuino
16	02/07/96	Irruzione a Palazzo Civico	Mauro Maestrini	11	Apertura	Lugano
17	09/08/96	I giovani di RA: "Non nostre le minacce"	-	13	Breve	Lugano
18	14/10/96	Realtà Antagonista occupa	-	15	Apertura	Lugano
19	15/10/96	Autogestione La risposta è Gervasoni	-	15	Breve	Lugano
		Risottata per salutare il quartiere				
20	16/10/96	Occupanti, chiesto lo sgombero	-	15	Breve	Lugano
21	17/10/96	Giovani, dovete sgomberare	-	15	Breve	Lugano
22	28/10/96	Polizia sotto tutela?	-	15	Breve	Lugano
23	30/10/96	Masseria finalmente al G.A.S.	-	14	Apertura	Lugano
24	02/11/96	Blick ha fatto clic	-	15	Seconda apertura	Lugano
25	05/11/96	Molini, si costruisce	-	14	Apertura	Lugano
26	13/11/96	Un fiume di domande che attendono risposta	Fabio Pontiggia	10	Apertura	Cantone
27	14/11/96	Principio d'incendio al Molino	-	14	Breve	Lugano
28	19/11/96	Il "centro" smobilita?	-	17	Breve	Lugano
29	20/11/96	Sgombero? "Si vedrà"	-	16	Apertura	Lugano
30	21/11/96	Gli occupanti: "Gli Ex Molini non si toccano"	-	13	Lancetto	Ticino
		"Da qui non ci muoviamo"		15	Terza apertura	Lugano

		Occupazioni e lavoro		22	Breve	Mendrisiotto
31	22/11/96	Occupazione fino a gennaio?	Ivan Pedrazzi	13	Lancetto	Ticino
		Centro sociale, spazio al dialogo		15	Apertura	Lugano
32	25/11/96	Masseria Bernasconi: non se ne farà nulla	-	15	Seconda apertura	Lugano
33	27/11/96	Questione giovanile irrisolta	Mauro Maestrini	15	Apertura	Lugano
34	28/11/96	Questione giovanile irrisolta	Mauro Maestrini	14	Seconda apertura	Lugano
35	29/11/96	Fumata nera ai Molini	Ivan Pedrazzi	15	Breve	Lugano
36	04/12/96	Ordinato lo sgombero	Elena Agazzi	13	Lancetto	Ticino
		Molini: si chiude		14	Seconda apertura	Lugano
37	07/12/96	Ex Molini occupati: interviene il Cantone	Elena Agazzi	13	Lancetto	Ticino
		Molini, adesso decide il CdS		16	Apertura	Lugano
38	09/12/96	Rischi evitati	-	13	Apertura	Lugano
39	17/12/96	Autogestione, l'impegno del PS	Ivan Pedrazzi	14	Apertura	Lugano
40	21/12/96	Il destino del Maglio	-	14	Breve	Lugano
41	31/12/96	Chiese, posta e galleria	-	38	Resoconto 96	Cronaca
42	10/01/97	Termica nel mirino	Elena Agazzi	15	Apertura	Lugano
43	11/01/97	Prima lo sport	Mauro Maestrini	13	Apertura	Lugano
44	20/01/97	Ex-Molini di Viganello: non si sgombera	Mauro Maestrini	11	Lancetto	Ticino
		Sgombero? No, per ora si tratta		14	Apertura	Lugano
45	24/01/97	Riesplode la polemica	-	15	Apertura	Lugano
46	29/01/97	Sfuma anche il Maglio	Ivan Pedrazzi	15	Seconda apertura	Lugano
47	30/01/97	Ex Molini, Viganello tratta l'acquisto	-	15	Breve	Lugano
48	05/02/97	Un anno "non da ridere"	-	16	Seconda apertura	Lugano
49	25/02/97	Fumata grigia per gli ex Molini	Mauro Maestrini	13	Lancetto	Ticino
		Ex Molini, fumata grigia		14	Terza apertura	Lugano

50	28/02/97	Ai giovani gli ex-Molini?	Mauro Maestrini	13	Lancetto	Ticino
		Giovani, soluzione "top secret"		15	Apertura	Lugano
51	01/03/97	Un centro, ma non gli ex Molini	Mauro Maestrini	13	Apertura	Lugano
		Una vicenda preoccupante	Giancarlo Dillena		Editoriale	
52	03/03/97	Fermati perché armati di molotov	Bruno Pellandini	13	Approfondimento	Ticino
53	05/03/97	"Violenza non è di casa ai Molini"	Ivan Pedrazzi	15	Apertura	Lugano
54	06/03/97	Ex Molini, si dialoga	Ivan Pedrazzi	15	Apertura	Lugano
55	07/03/97	Quali alternative agli ex Molini?	Mauro Maestrini	14	Apertura	Lugano
56	08/03/97	"Spazi liberi" Nasce un comitato	-	15	Breve	Lugano
57	10/03/97	Molini Bernasconi: chi pensa ai cittadini	M.B.T. (lettore)	41	Lettera	Taccuino
58	11/03/97	Riconsegna dei Molini: si decide	-	15	Breve	Lugano
59	13/03/97	Un'alternativa ai Molini	Ivan Pedrazzi	14	Apertura	Lugano
60	22/03/97	Ex Molini, un appello ai Comuni	-	15	Breve	Lugano
61	17/04/97	Ex Molini e schiamazzi	Mauro Maestrini	15	Apertura	Lugano
62	24/04/97	Legalità ai Molini	-	15	Breve	Lugano
63	30/04/97	Polizia: "Comando allo sbando"	Ivan Pedrazzi	14	Apertura	Lugano
64	02/05/97	Per un lavoro e per gli ex-Molini	Mauro Maestrini	13	Apertura	Ticino
		Verso una riforma della polizia	Ivan Pedrazzi	15	Seconda apertura	Lugano
65	05/05/97	Si aprono i cancelli e al Tassino è festa	Elena Agazzi	16	Apertura	Lugano
66	06/05/97	Molini Bernasconi: l'illegalità pagante	Bernd Copa, Viganello (lettore)	45	Lettera	Taccuino
67	10/05/97	"A casa non torneremo"	Ivan Pedrazzi	14	Seconda apertura	Lugano
68	13/05/97	Molini Bernasconi: i due pesi e le due misure	Bruno Codiglia, Taverne	45	Lettera	Taccuino
69	14/05/97	Legalità senza violenza	Ivan Pedrazzi	16	Apertura	Lugano
70	20/05/97	Incontro mancato	-	15	Breve	Lugano
71	23/05/97	Risputa il Maglio	Ivan Pedrazzi	16	Apertura	Lugano

72	26/05/97	Musica in città fino al mattino	Elena Robert	15	Seconda apertura	Lugano
73	27/05/97	Autogestiti, no al corteo	-	16	Breve	Lugano
74	28/05/97	“Sarà una passeggiata”	Ivan Pedrazzi	15	Apertura	Lugano
75	30/05/97	“Passeggiata” senza incidenti	Mauro Maestrini	15	Apertura	Lugano
		Al Tassino in brutta compagnia	Lettera firmata	45	Lettera	Taccuino
76	02/06/97	Mulini Bernasconi: verso la masseria di Cornaredo?	Pascal Buschauer, Caslano (lettore)	45	Lettera	Taccuino
77	05/06/97	Il Parco Tassino è di tutti	Dalila Regazzi Klett e Stefano Klett, Lugano (lettori)	41	Lettera	Taccuino
78	06/06/97	Ex Molini, una soluzione “sembra a portata di mano”	Mauro Maestrini	14	Apertura	Lugano
79	07/06/97	Un invito alla tolleranza	Loredana Mengozzi, Cassarate (lettrice)	41	Lettera	Taccuino
80	09/06/97	Che ne sarà del Tassino?	N. P., Lugano (lettore)	41	Lettera	Taccuino
81	10/06/97	Il dialogo si fa difficile	Emanuele Gagliardi	15	Apertura	Lugano
82	11/06/97	L’incomprensione verso i giovani	Fabio Bernasconi, Fescoggia (lettore)	45	Lettera	Taccuino
83	12/06/97	PS: sì all’Ente rifiuti No ai “diktat” di Giudici	Andrea Colandrea	11	Seconda apertura	Cantone
84	13/06/97	Cultura politica o alternativa?	Raniero Gonnella jr. (lettore)	45	Lettera	Taccuino
85	18/06/97	Contro gli abusivismi occorre più decisione	Andrea Colandrea	11	Apertura	Cantone
86	20/06/97	Autogestione, porte chiuse a Davesco	-	16	Breve	Lugano
87	21/06/97	Primi passi verso il Maglio	-	17	Breve	Lugano
88	25/06/97	Centro sociale: nome giusto?	P. Z. (lettore)	45	Lettera	Taccuino
89	27/06/97	Corteo: non oltre piazza Dante	-	15	Seconda apertura	Lugano
90	28/06/97	È fatta! Al Maglio	Ivan Pedrazzi	15	Apertura	Lugano
91	04/07/97	Piazza Riforma: risposta rinviata	-	15	Seconda apertura	Lugano
92	22/07/97	Ora si pensa al futuro	Emanuele Gagliardi	10	Apertura	Lugano
93	29/07/97	Licenza per il Maglio?	-	13	Apertura	Lugano
94	07/08/97	Il bocciodromo del Maglio non è più invitante	Albertina Milani, Lugano	30	Lettera	Taccuino
95	28/08/97	Autogestiti Troppi controlli?	-	16	Brevi	Lugano

96	22/09/97	Contro ogni emarginazione	-	13	Terza apertura	Lugano
97	23/09/97	È festa al Maglio per il primo anno di autogestione	-	16	Breve	Lugano
98	30/09/97	Troppo zelo con le multe al posteggio	Daniele Mondani, Figino (lettore)	45	Lettera	Taccuino
99	30/10/97	Le radici profonde dell'incomunicabilità	Mauro Maestrini	14	Editoriale	Lugano
100	05/11/97	Rinuncia anche Gentilino	-	14	Breve	Lugano
101	03/12/97	L'incendio è stato doloso ma gli estintori funzionavano	-	9	Breve	Cantone
102	31/12/97	Sotto il segno del fuoco	-	38-39	Resoconto 97	Cronaca
103	09/03/21	Scontro fra anarchici e polizia	Giuliano Gasperi, John Robbiani e Stefano Lippmann	1	Lancio	Prima
		La stazione campo di battaglia		10	Apertura	Luganese
104	10/03/21	"Molinari" e politica, un film già visto	Bruno Costantini	1 e 33	Editoriale	Prima
		Alla stazione un Macello	Giuliano Gasperi	5	Speciale	Dentro la notizia
105	12/03/21	Molino: rinviata la decisione della città	-	14	Breve	Luganese
106	13/03/21	L'autogestione, ma quella degli altri	Giorgia Von Niederhäusern	1	Lancetto	Prima
		I centri sociali, figli di scontri e lunghe lotte		6-7	Speciale	Dentro la notizia
107	15/03/21	"Se sgombero sarà, ci vedremo in centro"	-	9	Breve	Luganese
108	16/03/21	Autogestione e convivenza civile a Lugano	Tullio Righinetti, già deputato in Gran Consiglio	29	Lettera	-
109	20/03/21	Vale la pena lottare per questa autogestione?	John Robbiani	1 e 5	Editoriale	Prima
		Lo sgombero e i dubbi giuridici	John Robbiani	1	Lancetto	Prima
		Lo sfratto del Molino e i dubbi giuridici		5	Speciale	Dentro la notizia
110	22/03/21	Dialogo o resistenza? Il dilemma del Molino	John Robbiani	1	Lancetto	Prima
		La vecchia guardia del Molino consiglia di aprire il dialogo		9	Apertura	Luganese
111	27/03/21	Sfratto appeso alla parete	John Robbiani	13	Apertura	Luganese
112	08/04/21	Centro autogestito, il tempo stringe	Giuliano Gasperi	13	Breve	Luganese
113	15/04/21	L'autogestione torna al Maglio? È una delle possibilità al vaglio	Stefano Lippmann e John Robbiani	11	Apertura	Luganese
114	16/04/21	Il centro autogestito fa ricorso a modo suo	Giuliano Gasperi	13	Apertura	Luganese

115	17/04/21	Canobbio mette le mani avanti: no secco al centro autogestito	Giuliano Gasperi	13	Apertura	Luganese
116	23/04/21	Autogestione: "Ultimo tentativo per la nuova sede"	Nico Nonella	9	Terza apertura	Ticino e Svizzera
117	26/04/21	Assemblea a sorpresa davanti al LAC	Marco Ortelli	10	Breve	Luganese
118	07/05/21	Ex Macello: l'ultimo appello al dialogo	-	13	Terza apertura	Luganese
119	14/05/21	Sgombero senza più ostacoli	Federico Storni	1	Lancetto	Prima
		Da oggi ogni giorno è buono per lo sgombero		15	Apertura	Luganese
120	26/05/21	In piazza contro lo sgombero	-	14	Breve	Luganese
121	31/05/21	La corda doveva spezzarsi	Bruno Costantini	1	Editoriale	Prima
		La notte delle ruspe	Giuliano Gasperi John Robbiani Stefano Lippmann	1	Lancio	Prima
		Il corteo, gli scontri, l'assedio		2	Speciale	Dentro la notizia
		Una demolizione che divide: misura di sicurezza o atto di forza?		3	Speciale	
		I dubbi di Manuele Bertoli "Non si è mai parlato di ruspe"		4	Speciale	
122	01/06/21	Le macerie che restano e il dialogo che manca	Paride Pelli	1 e 8	Editoriale	Prima
		Il rischio di essere travolti dagli eventi	Bruno Costantini	1 e 8	Editoriale	Prima
		Le ruspe continuano a far rumore	John Robbiani John Robbiani e Stefano Lippmann John Robbiani Paolo Gianinazzi, Martina Salvini e Nico Nonella	1	Lancio	Prima
		La protesta degli autogestiti si sposta sotto casa del sindaco Ecco il luogo individuato dal Municipio come sede alternativa		3	Speciale	Dentro la notizia
		Dopo le ruspe una crisi a più livelli		4	Speciale	
		Toni accesi in aula Soluzione rinviata		5	Speciale	
123	02/06/21	Municipio sotto inchiesta	Giuliano Gasperi, John Robbiani, Alan Del Don, Barbara Gianetti Lorenzetti	1	Lancio	Prima
		Città spiazzata dall'inchiesta "Siamo i cattivi?"		2	Speciale	Dentro la notizia
		La protesta si allarga e arriva a Locarno La Lega esce, l'MPS chiede la CPI	Nico Nonella e Paolo Gianinazzi	3	Speciale	
124	05/06/21	Lugano si prepara alla protesta	Giona Carcano e Stefano Lippmann	1	Lancio	Prima
		A Lugano i commercianti attendono fra timori e speranze		3	Speciale	Dentro la notizia
125	07/06/21	Lugano non può bloccarsi	Paride Pelli	1	Editoriale	Prima
		Un corteo festoso al di là di pochi guai, che sa di alba di un nuovo giorno	John Robbiani	2-3	Speciale	Dentro la

		In Governo Gobbi ha detto di essere all'oscuro di tutto	Nico Nonella	3		notizia
126	08/06/21	Autogestiti in piazza a discutere il da farsi	Federico Storni	1	Lancetto	Prima
		Quale via seguire dopo la manifestazione		11	Apertura	Luganese
		Lugano deve uscire da questa situazione	Rodolfo Pulino, indipendente	33	Lettera	-
		Il municipio è l'ostacolo al dialogo coi molinari	Giuseppe Sergi, Movimento per il socialismo		Lettera	
127	09/06/21	Demolire sì, ma solo il tetto	John Robbiani Giuliano Gasperi	1	Lancetto	Prima
		"Così crolla tutto"		15	Apertura	Luganese
		Gli anarchici "andati via" e quelli di oggi			Seconda apertura	
128	10/06/21	Il giallo grottesco delle ruspe	Bruno Costantini	1	Editoriale	Prima
129	11/06/21	Molino: Lugano esce allo scoperto	Giuliano Gasperi e Nico Nonella	1	Lancio	Prima
		Lugano reagisce "Mai dato l'ordine di demolire tutto"	Alberto Bernardoni (lettore) risposta di Carlo Silini	3	Speciale	Dentro la notizia
		Ma chi è il von Clausewitz degli autogestiti?		44	Lettera	Lettere
		Una Lugano da Mille e una notte	Romeo Macullo, Bellinzona (lettore)		Lettera	
130	12/06/21	Che città vuole essere Lugano?	Carlo Silini	1	Editoriale	Prima
		Ci proverà un mediatore	Giuliano Gasperi	1	Lancetto	Prima
		Si cerca un mediatore e la scelta è complicata		12	Apertura	Luganese
131	14/06/21	Quel colpo di telefono all'impiegato	-	15	Seconda apertura	Luganese
132	15/06/21	Se il Municipio non rispetta la legge	Aurelio Ferrari, Bellinzona (lettore)	29	Lettera	Lettere
		La differenza tra una velina e la Dietrich	Carlo Curti, Lugano (lettore)		Lettera	
		Una domanda a chi sostiene i molinari	Franco Celio, Ambri (lettore)		Lettera	
		Pagare l'affitto un vero gesto di autogestione	Werner Kropik, Lugano (lettore)		Lettera	
		Come vedo il futuro del Molino	Elisabetta Bacchetta, Chiasso (lettrice)		Lettera	
		L'aggressività non risolve problemi	Marcello Martinoni, Taverne (lettore)		Lettera	
133	25/06/21	Lugano, un concerto sulle macerie del Macello	-	14	Breve	Luganese
134	13/07/21	Ex Macello: prende corpo il "movente" economico	Giuliano Gasperi	1	Lancetto	Prima

		“Per lo sgombero ci siamo ma poi dovrete fare da soli”		10	Apertura	Luganese
135	28/07/21	Vanoni, demolizione con intoppo	-	9	Breve	Luganese
136	03/08/21	Il pericoloso limbo di Lugano	Bruno Costantini	1	Editoriale	Prima
		Anche le autorità “fischiano”	Giuliano Gasperi e Stefano Lippmann	9	Apertura	Luganese
137	11/08/21	La stanchezza, lo stress e quell’idea di lasciare	Red.	1	Lancetto	Prima
		Quel pensiero di chiudere con la politica		3	Speciale	Dentro la notizia
138	04/09/21	Da presidio rumoroso a corteo in “solidarietà dai compagni”	-	12	Breve	Luganese
139	09/09/21	Dall’irruzione alle ruspe: l’ex Vanoni volta pagina	Federico Storni	1	Lancetto	Prima
		Venne occupato dai molinari, ora le ruspe arrivano al Vanoni		11	Apertura	Luganese
140	12/10/21	A 25 anni dalla presa dei Molini	John Robbiani	1	Lancetto	Prima
		La presa dei Molini Bernasconi L’autogestione compie 25 anni		12	Apertura	Luganese
141	18/10/21	Già in marzo si pensava di intervenire sull’ex Macello	John Robbiani e Lidia Travaini	1	Lancetto	Prima
		“La polizia voleva agire sullo stabile”		9	Apertura	Luganese
142	30/10/21	Le questioni che restano aperte	Bruno Costantini	1	Editoriale	Prima
		Non ci sono colpevoli	John Robbiani e Federico Storni	1	Lancetto	Prima
		Verso il decreto d’abbandono Niente reato, nessun colpevole		3	Speciale	Dentro la notizia
143	03/11/21	La fine della Lugano alternativa	John Robbiani	1	Lancio	Prima
		Era una Lugano viva e ruggente Adesso non esiste quasi più		4	Speciale	Dentro la notizia
		Lugano “sottosopra” e il polo della discordia	Giorgio Grandini, avvocato già presidente del PLR di Lugano	6	Lettera	-
144	06/11/21	Istituzioni contro istituzioni: chi dice la verità sul Molino?	Giuliano Gasperi	9	Apertura	Lugano
145	08/11/21	La speranza che Lugano ce la faccia	Elio Bollag, Lugano (lettore)	26	Lettera	Lettere
146	17/11/21	Demolizione dell’ex Macello: “S’indaghi oltre”	John Robbiani e Federico Storni	9	Seconda apertura	Luganese
147	27/11/21	Ex Macello : Valenzano sarà sentita di nuovo	-	10	Breve	Luganese
148	02/12/21	Valenzano Rossi risentita in procura	-	10	Breve	Luganese
149	11/12/21	L’imperizia non è punita dalla legge	John Robbiani	1	Editoriale	Prima

		Ex Macello, caso chiuso “Demolito per errore”	John Robbiani	1	Lancetto	Prima
		Pagani spiega la sua decisione: “Ex Macello demolito per errore”		4	Speciale	Dentro la notizia
		La polizia cantonale esclude l’apertura di un’inchiesta interna	Stefano Lippmann e John Robbiani			
150	30/12/21	Gli anarchici tornano (e occupano)	Giuliano Gasperi e John Robbiani	1	Lancio	Prima
		Si sono ripresi l’ex Macello		2	Speciale	Dentro la notizia
151	31/12/21	La solita cacofonia di tenori stonati	Bruno Costantini	1 e 5	Editoriale	Prima
		Autogestione a Lugano, mediazione complicata	Bruno Costantini Giuliano Gasperi e John Robbiani	1	Lancio	Prima
		“C’è un Ticino politico peggiore dopo due anni di pandemia”		4	Speciale	Dentro la notizia
		L’occupazione è durata poco, il dialogo ancora meno		5	Speciale	
152	03/01/22	Murato l’ex Macello restano dubbi sul futuro	John Robbiani	1	Lancetto	Prima
		Murato l’ex Macello, ma ora che succede?		8	Apertura	Luganese
153	11/01/22	Gli anarchici minacciano un’altra occupazione	Giuliano Gasperi e John Robbiani	1	Lancetto	Prima
		“Sponderete milioni per difendere il Macello”		7	Apertura	Luganese
154	14/01/22	La Città apre al dialogo e alla ricerca di nuove sedi	Giuliano Gasperi	11	Apertura	Luganese
		Cari Molinari, adesso accettate il verdetto	Agnès Larroudé, Lugano (lettrice)	30	Lettera	Lettere

Annexe 9.2 : Articles téléchargés pour laRegione Ticino

No.	Data	Titolo	Autore	Pagina	Tipo	Sezione
1	06/05/96	Battaglia al Tassinò polizia contro giovani	Francesca Torrani	1	Lancetto	Prima
		La notte della battaglia		8	Apertura	Lugano e dintorni
2	07/05/96	Scontri al Tassinò, aperte due inchieste	Francesca Torrani e Ivan Pedrazzi	1	Lancetto	Prima
		Aperte due inchieste penali per la battaglia del Tassinò		11	Apertura	Lugano e dintorni
3	08/05/96	Aver paura dei giovani	Fabio Pusterla (scrittore)	1 e 4	Opinione	Prima e Cantone
		Tassinò, il sindaco Giudici autorizza il corteo	Ivan Pedrazzi e Francesca Torrani	1	Lancetto	Prima

		Dal Tassino alla piazza Realtà antagonista potrà sfilare		13	Apertura	Lugano e dintorni
4	09/05/96	Tassino, i giovani incontrano la polizia e stabiliscono il corteo	-	1	Lancetto	Prima
		Accordo per la manifestazione		13	Breve	Lugano e dintorni
5	10/05/96	Tassino, si chiudono i cancelli ma continua il dibattito	Francesca Torrani	11	Apertura	Lugano e dintorni
6	11/05/96	Dialogo!	Giorgio e Monica, Lugano (lettori)	4	Lettera	Cantone
		Liberi	Tiziana (lettrice)		Lettera	
7	13/05/96	Festa di primavera	Michele De Lauretis	1	Editoriale	Prima
		In 2 mila per un centro e contro la violenza	Guido Grilli e Ivan Pedrazzi	1	Lancetto	Prima
		La risposta dei giovani		11	Approfondimento	Lugano e dintorni
		Festa di Primavera e Realtà antagonista	Giorgio Salvadè (municipale, capo dicastero istruzione e cultura)	13	Opinione	Lugano e dintorni
8	15/05/96	Dopo il parco, il palco Largo alla musica giovane	Michele Trefogli	15	Apertura	Lugano e dintorni
9	17/05/96	Si sbloccano legge giovani e sul piccolo credito	-	4	Breve	Cantone
10	20/05/96	Giovani e polizia	Anna Rusconi, Chiasso (lettrice)	11	Lettera	Lugano e dintorni
11	24/05/96	Scontri al tassino, il Municipio risponde alle domande di Marco Baudino	-	1	Lancetto	Prima
		Tassino, la risposta del Municipio		9	Seconda apertura	Lugano e dintorni
12	25/05/96	Una legge matura	Raoul Ghisletta, granconsigliere	4	Opinione	Cantone
13	28/05/96	La violenza genera solo violenza	Edgar A Marca, Bellinzona (lettore)	11	Lettera	Lugano e dintorni
14	03/06/96	Il Tassino? Problemi di regole	Fulvio Campello, membro di Gioventù liberale Lugano e dintorni (lettore)	9	Lettera	Lugano e dintorni
		I giovani ed il Tassino	Paolo Pamini, membro di Gioventù liberale Lugano e dintorni (lettore)		Lettera	
15	11/06/96	“Giovani troppo inascoltati” E allora corteo di protesta	Davide Martinoni	20	Apertura	Locarno e valli
16	13/06/96	Giovani, la masseria è ancora proponibile	Ivan Pedrazzi	13	Seconda apertura	Lugano e dintorni
17	14/06/96	Chi difende lo stato di diritto?	Paolo Marchi, Porza (lettore)	13	Lettera	Lugano e dintorni
18	17/06/96	Lettera a Paolo Pamini e Fulvio Campello	Simone Rapetti, Savosa (lettore)	11	Lettera	Lugano e dintorni
19	24/06/96	“Ma perché Lugano recinta il Tassino?”	-	1	Lancetto	Prima

		“Perché il Municipio recinta ancora il Tassino?”		6	Breve	Lugano e dintorni
20	27/06/96	Recinzione del Tassino	Raniero Gonnalla jr., Lugano (lettore)	13	Lettera	Lugano e dintorni
21	02/07/96	Lugano, sala invasa dai giovani	Francesca Torrani e Michele Trefogli	1	Lancetto	Prima
		Irruzione a Palazzo Civico		11	Apertura	Lugano e dintorni
22	03/07/96	Quando la Realtà è troppo Antagonista	Francesca Torrani e Michele Trefogli	13	Seconda apertura	Lugano e dintorni
23	10/07/96	Antagonisti e socialisti	Danilo Baratti, Breno (lettore)	11	Lettera	Lugano e dintorni
24	04/10/96	Manifestazione antagonista	-	13	Breve	Lugano e dintorni
25	07/10/96	I giovani occupano una casa in città	Spartaco De Bernardi	11	Breve	Bellinzona e valli
		Centri giovanili cercansi	Spartaco De Bernardi		Breve	
26	14/10/96	Occupata una fabbrica a Viganello mentre a Bellinzona i giovani “pastorizzati” festeggiano	Michele Trefogli	1	Lancetto	Prima
		Spiacenti, occupato		11	Apertura	Lugano e dintorni
27	15/10/96	Spazi per vivere	Luca Banfi	1	Editoriale	Prima
		Giovani ticinesi, realtà diverse stesso fermento	Daniela Carugati, Spartaco De Bernardi, Gianfranco Helbling, Davide Martinoni e Francesca Torrani	1	Lancetto	Prima
		Arcipelago giovani		2-3	Approfondimento	Speciale
		Viganello, il Mulino resterà occupato dai giovani	Leonardo Terzi	11	Seconda apertura	Lugano e dintorni
28	16/10/96	Occupazione abusiva, arriva la denuncia	-	11	Breve	Lugano e dintorni
29	17/10/96	“Non cediamo”	Guido Grilli	15	Apertura	Lugano e dintorni
30	18/10/96	“La masseria non ci va, lì dentro c’era amianto”	-	13	Breve	Lugano e dintorni
31	19/10/96	Amianto in masseria, contaminazione esclusa	Michele Trefogli	15	Apertura	Lugano e dintorni
32	28/10/96	Mulino all’asta	-	9	Breve	Lugano e dintorni
33	30/10/96	Il Mulino non vivrà	Francesca Torrani	13	Apertura	Lugano e dintorni
34	07/11/96	Masseria sedotta... e abbandonata dal Gas	Francesca Torrani	11	Apertura	Lugano e dintorni
		Incontro Viganello-occupanti Forniti estintori ed acqua	-		Breve	
35	08/11/96	“Giovani occupanti, se ne occupi il governo”	-	5	Breve	Cantone

36	09/11/96	Se il Molino va giù il Moglia si salverà	-	11	Breve	Lugano e dintorni
37	15/11/96	Ex Molini, principio d'incendio	-	11	Breve	Lugano e dintorni
38	20/11/96	Ex masseria, messaggio rinviato a Palazzo	Michele Trefogli	11	Breve	Lugano e dintorni
		Molini, "il Municipio è troppo permissivo"	-		Breve	
39	21/11/96	Il triangolo dei Molini, le parti si incontrano	Francesca Torrani	11	Apertura	Lugano e dintorni
40	23/11/96	Appello	aa. vv. (lettori)	15	Lettera	Lugano e dintorni
41	29/11/96	Occupanti, Verda difende la causa dei giovani	Guido Grilli	13	Breve	Lugano e dintorni
42	04/12/96	Viganello, ragazzi fuori	Francesca Torrani	13	Apertura	Lugano e dintorni
43	05/12/96	Ora e sempre, resistenza	Francesca Torrani	11	Apertura	Lugano e dintorni
		E cinque occupanti finiscono in pretura	Guido Grilli		Breve	
44	06/12/96	Il problema dei giovani	Franco Zambelloni (docente e scrittore)	1 e 4	Opinione	Prima e Cantone
		Ps, divergenze sui conti del cantone	Philippe Bernasconi	3	Breve	Cantone
45	07/12/96	Occupazione, interviene il governo Il Consiglio di Stato cerca il dialogo	Guido Grilli e Francesca Torrani	13	Apertura	Lugano e dintorni
46	10/12/96	Molini, il governo discute Lugano ci pensa	-	13	Breve	Lugano e dintorni
47	12/12/96	La sicurezza dei Molini vacilla? Gli occupanti: "Ci pensiamo noi"	-	11	Breve	Lugano e dintorni
48	13/12/96	"Alternativi" al Maglio per vedere l'effetto che fa	Francesca Torrani	13	Breve	Lugano e dintorni
49	19/12/96	Giovani occupanti di nuovo in pretura	Guido Grilli	13	Breve	Lugano e dintorni
		Movimenti giovanili e comportamenti	Enzo Vanetti, Locarno (lettore)	15	Lettera	
50	23/12/96	Per i centri autogestiti tanti gruppi, tante idee	Serse Forni	14	Apertura	Locarno e valli
51	03/01/97	Giovani, il governo scrive ai comuni	-	7	Seconda apertura	Lugano e dintorni
52	09/01/97	Troppo rumore per nulla, i cittadini di Viganello protestano Ma i Molini continuano	-	14	Breve	Lugano e dintorni
53	11/01/97	La Termica dei sospiri, destino rimandato	-	11	Breve	Lugano e dintorni
54	13/01/97	Quel "Raptus" dell'Okkupazione	Luca Dattrino	11	Breve	Bellinzona e valli
55	20/01/97	Occupazione, uscita di sicurezza	Francesca Torrani	7	Apertura	Lugano e dintorni

56	23/01/97	Occupanti al lavoro per trovare nuovi spazi	-	17	Breve	Lugano e dintorni
57	29/01/97	Centro socioculturale in sala d'attesa	Francesca Torrani	11	Apertura	Lugano e dintorni
58	30/01/97	Molini, Viganello avvia le trattative	-	13	Breve	Lugano e dintorni
59	04/02/97	Centro autogestito incontro rinviato	-	17	Breve	Lugano e dintorni
60	06/02/97	Molini, Viganello incontra i proprietari	-	13	Breve	Lugano e dintorni
61	20/02/97	Viganello, esercenti contro	Francesca Torrani	11	Breve	Lugano e dintorni
62	27/02/97	Il governo: "compriamo i Molini?"	Francesca Torrani e Leonardo Terzi	13	Seconda apertura	Lugano e dintorni
		Squatters "dus...okkupati"	Spartaco De Bernardi e Luca Datrino	22	Apertura	Bellinzona e valli
63	28/02/97	Fumata grigia	Francesca Torrani e Leonardo Terzi	1	Lancetto	Prima
		Ex Molini in società?		13	Apertura	Bellinzona e valli
64	03/03/97	Squatters, è sgombero	Spartaco De Bernardi, Luca Datrino, Andrea Manna e Leonardo Terzi	1	Lancio	Prima
		Nuovo squatt, sgombero forzato		2	Approfondimento	Speciale
65	04/03/97	Autogestione gestita? Il rebus dei Molini	Red.	11	Apertura	Lugano e dintorni
66	05/03/97	"Macché atti criminosi, noi ci autogestiamo"	Francesca Torrani	13	Apertura	Lugano e dintorni
		Occupanti, ecco la proposta	-		Breve	
67	11/03/97	Molini, la risposta	-	11	Breve	Lugano e dintorni
68	17/04/97	"Questo quartiere è diventato il Bronx"	Francesca Torrani	15	Apertura	Lugano e dintorni
69	24/04/97	Molini, la sezione liberale sostiene l'Esecutivo	-	15	Seconda apertura	Lugano e dintorni
70	29/04/97	Il Primo maggio dei "molinari"	-	5	Breve	Cantone
71	30/04/97	Processo alla Polcom	Leonardo Terzi e Michele Trefogli	13	Apertura	Lugano e dintorni
72	02/05/97	In nome del lavoro	Francesca Torrani e Michele Trefogli	11	Apertura	Lugano e dintorni
		"Occupanti sgomberate i Molini!"	-		Breve	
73	03/05/97	Parco del Tassino un anno dopo	Francesca Torrani	11	Apertura	Lugano e dintorni
74	05/05/97	In 500 al Tassino	Michele Trefogli	1	Lancetto	Prima

		Parco Tassino, cronaca di una festa riuscita		8	Apertura	Lugano e dintorni
		Ex Molini, il danno e la beffa	Bernd Copa, Viganello (lettore)	9	Lettera	Lugano e dintorni
75	09/05/97	Molini, contratto in bianco	-	13	Breve	Lugano e dintorni
76	10/05/97	Molini, gli occupanti rilanciano l'offerta	Francesca Torrani	15	Apertura	Lugano e dintorni
		Il comitato di quartiere: "Non siamo un gruppo di isterici"	-		Breve	
77	12/05/97	Ma per i Molini di Viganello il quartiere non riesce a dormire	Bernd Copa, Viganello (lettore)	9	Lettera	Lugano e dintorni
78	14/05/97	Beni culturali, la nostra anima	Paul Giudicelli e Philippe Bernasconi	3	Apertura	Cantone
		La Grande Lugano offre l'alternativa	Francesca Torrani	11	Apertura	Lugano e dintorni
79	20/05/97	"Là dove si faceva il pane adesso si fa cultura"	-	8	Breve	Lugano e dintorni
80	23/05/97	Un corteo per il Centro	-	15	Breve	Lugano e dintorni
81	24/05/97	I giovani tornano al Parco Tassino	-	13	Breve	Lugano e dintorni
		Autogestione: spunta l'ex fattoria Bizzozero	-		Breve	
82	26/05/97	Più piazza che Tassino	-	9	Breve	Lugano e dintorni
83	27/05/97	Corteo autogestito, il Municipio dice no "Decideremo il da farsi"	-	10	Breve	Lugano e dintorni
84	28/05/97	Dal corteo alla passeggiata L'autogestione in piazza	-	13	Breve	Lugano e dintorni
85	30/05/97	L'autogestione scuote il centro città	Francesca Torrani	10	Apertura	Lugano e dintorni
		"Governo: sei avvertito, se scoppia la rabbia..."	Francesca Torrani		Seconda apertura	
86	09/06/97	Incendio doloso ai Molini	Guido Grilli e Francesca Torrani	1	Lancio	Prima
		Autogestione in fiamme		5	Approfondimento	Cantone
		Il Ps sui Molini	-	6	Breve	Cantone
		Una faziosità irresponsabile	Cittadini di Viganello (lettori)	11	Lettera	Lugano e dintorni
		Assassini tra di noi?	Manuele Bertoli (segretario Ps Ticino)		Opinione	
87	11/06/97	Giù l'intolleranza, su l'autogestione	Francesca Torrani	13	Apertura	Lugano e dintorni
		Terza sfilata? "Sarebbe troppo"	-		Breve	

		“Arrestate l’incendiaria” È uno scherzo	-		Breve	
88	13/06/97	Zitti zitti al Maglio	Francesca Torrani	13	Apertura	Lugano e dintorni
		“Non vogliamo alimentare la tensione” Il corteo si trasforma in una festa ai Molini	-		Breve	
89	16/06/97	Molini...	Bruno Codiglia, Taverne (lettore)	11	Lettera	Lugano e dintorni
		Cultura o politica alternativa?	Raniero Gonnella jr., Lugano (lettore)		Lettera	
90	21/06/97	Nessuna attività al Maglio? “Soluzione illogica e irrazionale”	Michele Trefogli	13	Seconda apertura	Lugano e dintorni
91	28/06/97	Brindisi alla Muggina: sì al Maglio	Francesca Torrani	11	Apertura	Lugano e dintorni
92	30/06/97	C’era una volta il Molino	Francesca Torrani	9	Approfondimento	Lugano e dintorni
93	10/07/97	Dai Molini al Maglio, trasloco imminente	-	13	Breve	Lugano e dintorni
94	30/07/97	Anche Canobbio firma per un centro autogestito	Guido Grilli	11	Breve	Lugano e dintorni
95	02/08/97	Padre Cornelius Koch al Maglio per l’”antifesta”: “Si piange sul passato ma si dimentica il presente”	Guido Grilli	8	Seconda apertura	Lugano e dintorni
96	10/09/97	Ardos “e pace fu”	-	11	Breve	Lugano e dintorni
97	10/10/97	“È stata tua la colpa”	Francesca Torrani	11	Apertura	Lugano e dintorni
98	15/10/97	Ex occupanti a Viganello “Il Molino non si tocca” Autonomi allo Csia?	-	11	Breve	Lugano e dintorni
99	03/12/97	Molini di Viganello, l’incendio è stato doloso	-	3	Breve	Cantone
100	09/03/21	A Lugano scontri con la polizia	Dino Stevanovic e Guido Grilli	1	Lancio	Prima
		Lugano: scontri alla Stazione Ffs		2	Speciale	Il fatto del giorno
101	10/04/21	Scontri in stazione Ffs, due letture in contrasto	-	10	Seconda apertura	Lugano e dintorni
102	12/03/21	Molino, la Città prende tempo. Appelli al dialogo	Alfonso Reggiani e Dino Stevanovic	1	Lancetto	Prima
		Ex Macello: alla ricerca del dialogo perduto		13	Approfondimento	Lugano e dintorni
103	13/03/21	Il Molino elettorale	Lorenzo Erroi	1 e 17	Editoriale	Prima
104	15/03/21	Sgombero, il Molino: ‘Pronti a rispondere’	-	11	Breve	Lugano e dintorni
105	17/03/21	Legislatura di grandi progetti e grosse divisioni	Alfonso Reggiani, Guido Grilli e Dino Stevanovic	1	Lancetto	Prima
		Nella Lugano dei progetti e delle liti		2-3	Speciale	Elezioni comunali

		Autogestione: 'Il governo faccia un ultimo tentativo'	Dino Stevanovic	15	Seconda apertura	Lugano e dintorni
106	18/03/21	Molino, Pedrazzini: 'Nel 2002 il dialogo c'era'	Dino Stevanovic	1	Lancetto	Prima
		'Nel 2002 sgombero, ma anche dialogo'		15	Apertura	Lugano e dintorni
107	20/03/21	Se sgomberi, chiama	-	1	Spillo	La formica rossa
		'Niente dialogo', Molino sfrattato dal Macello	Guido Grilli e Leonardo Terzi	1	Lancetto	Prima
		Molino, i perché di uno sfratto		9	Apertura	Lugano e dintorni
108	22/03/21	Prova di forza sul Molino	Alfonso Reggiani	1	Editoriale	Prima
		Il Molino riflette sul da farsi	Alfonso Reggiani	8	Apertura	Lugano e dintorni
109	24/03/21	Ex Macello, l'assenza di pragmatismo	Rupen Nacaroglu, Lugano (lettore)	12	Lettera	Albo
110	27/03/21	Lanciata l'iniziativa frena-autogestione	Dino Stevanovic	10	Apertura	Lugano e dintorni
111	01/04/21	Battaglia elettorale in casa liberale-radicale	Dino Stevanovic	16	Speciale	Lugano e dintorni
112	09/04/21	Sgombero ex Macello, il termine scade a giorni	Alfonso Reggiani	1	Lancetto	Prima
		Ex Macello, disdetta effettiva a giorni		13	Apertura	Lugano e dintorni
113	14/04/21	Molino, in Municipio più alternative	Alfonso Reggiani e Dino Stevanovic	11	Apertura	Lugano e dintorni
114	16/04/21	Il Csoa: 'Continueremo a far girare le pale'	-	13	Breve	Lugano e dintorni
115	17/04/21	Canobbio alza la guardia contro il Molino	-	9	Breve	Lugano e dintorni
116	23/04/21	Ex Macello di Lugano, 'il Cantone si muova'	Alfonso Reggiani	14	Seconda apertura	Lugano e dintorni
117	24/04/21	Autogestiti in assemblea presso il Lac	-	8	Breve	Lugano e dintorni
118	26/04/21	Gli autogestiti: 'Vogliamo restare'	Guido Grilli	9	Apertura	Lugano e dintorni
119	14/05/21	Ex Macello verso lo soggio forzato	Leonardo Terzi e Alfonso Reggiani	1	Lancio	Prima
		Ex Macello verso lo sgombero forzato		13	Apertura	Lugano e dintorni
120	26/05/21	Un corteo per il Molino al sapore di... dialogo	Dino Stevanovic	12	Breve	Lugano e dintorni
121	31/05/21	Le macerie di una città	Lorenzo Erroi	1	Editoriale	Prima
		Lugano fa un Macello Molino demolito		1	Lancio	Prima

		Il Molino abbattuto in una notte	Lorenzo Erroi, Alfonso Reggiani, Dino Stevanovic e Leonardo Terzi	2-3	Speciale	Il fatto del giorno
122	01/06/21	Il deserto della ragione	Claudio Lo Russo	1	Editoriale	Prima
		Colpisci e terrorizza	-	1	Spillo	Prima
		'Sgombero atroce' ma c'è un'alternativa	Lorenzo Erroi, Guido Grilli e Dino Stevanovic	1	Lancio	Prima
		'Amareggiata dal processo alle intenzioni'		2	Speciale	Il fatto del giorno
		'Atroce da subire, non ci dormo' L'alternativa? L'ex depuratore di Cadro	Dino Stevanovic	3	Speciale	
		'Ripristinare lo Stato di diritto'	Intellettuali, artisti e scrittori	3 e 16	Lettera	Albo
123	02/06/21	Gpc, il parlamento delle meraviglie	Andrea Manna	1 e 26	Editoriale	Prima
		Le macerie della legalità	Martino Colombo e Filippo Contarini, giuristi (lettori)	1 e 26	Lettera	Prima
		Dopo le ruspe, la spaccatura	Daniela Carugati, Cristina Ferrai, Davide Martinoni e Marino Molinaro	1	Lancio	Prima
		Autogestione ticinese, fra amarcord e 'fantasmi'		2	Speciale	Il fatto del giorno
		La Lega esce dall'aula, si allarga la frattura	Jacopo Scarinci e Guido Grilli	3	Speciale	Il fatto del giorno
		Autogestione passata che rimane e rimarrà	Djamila Beretta Piccoli (lettrice)	26	Lettera	Opinioni
124	04/06/21	Ciò che hanno abbattuto le ruspe	Daniel Ritzer	1	Editoriale	Prima
		La linea retta	Virginio Pedroni (lettore)	1 e 22	Lettera	Prima
		L'onda lunga della demolizione	Davide Martinoni	1	Lancio	Prima
		'Lugano ha reagito come un bambino capriccioso'		2	Speciale	Il fatto del giorno
		Municipio travolto da dubbi e segnalazioni	Federica Ciommiento, Guido Grilli, Daniel Ritzer e Dino Stevanovic	3	Speciale	Il fatto del giorno
		Il Ps di Lugano invita a scendere in piazza	-	11	Breve	Lugano e dintorni
		Giorno 5	Nina Pusterla, vicepresidente PS Lugano	22	Opinione	Opinioni
125	05/06/21	Nelle rovine del Molino non c'è l'amianto	Jacopo Scarinci e Dino Stevanovic	1	Lancetto	Prima
		Niente amianto tra i detriti del Molino		3	Speciale	Il fatto del giorno
		Uomini e donne d'azione	Danilo Forini (lettore)	2	Lettera	Opinioni
		Coincidenze	Arnaldo Alberti (lettore)		Lettera	
		Tra autoritarismo e democrazia	Giona Mattei (lettore)		Lettera	

		Abbiamo taciuto troppo a lungo	Carla Borla (lettrice)		Lettera	
		La preoccupazione del mondo della cultura	-	18	Breve	Culture e società
126	07/06/21	Lugano 'occupata' pacificamente		1	Lancio	Prima
		Fiumana pro Molino Ma ora tocca al dialogo	Guido Grilli, Andrea Manna e Dino Stevanovic	2	Speciale	Il fatto del giorno
		Ex Non, Due	Massimo Daviddi	21	Apertura	Culture e società
		Quando il Municipio non rispetta la legge	Aurelio Ferrari, Bellinzona (lettore)	22	Lettera	Opinioni
		Ma che fastidio dava?	Werner Herger, Sala Capriasca (lettore)	22	Lettera	
127	08/06/21	Autogestione: 'Serve il dialogo ma ora è difficile'	Alfonso Reggiani	1	Lancetto	Prima
		Autogestione: 'Dialogo necessario ma ora difficile'		14	Seconda apertura	Lugano e dintorni
128	09/06/21	Una risposta, ad esempio	-	1	Spillo	Prima
		La maggioranza del Cc è favorevole al mediatore	Dino Stevanovic	1	Lancetto	Prima
		I gruppi in cc: sì a un mediatore		13	Apertura	Lugano e dintorni
		Giorgio Orelli e le ruspe gobbe	Tommaso Soldini, scrittore (lettore)	12	Lettera	Opinioni
		Che macello	Paolo Canevascini, architetto (lettore)		Lettera	
		La bufala della clausola generale di polizia	Luca Manghetti, avvocato (lettore)		Lettera	
		Nobile tolleranza	Roberto Kufahl (lettore)		Lettera	
129	10/06/21	Macello, ciò che non sapremo mai	Nicola Corti, granconsigliere Ps	1 e 22	Opinione	Prima
		Mediatore o task force? Molino al bivio	Leonardo Terzi e Guido Grilli	1	Lancetto	Prima
		Giorni caldi per il centro sociale		13	Apertura	Lugano e dintorni
		Degli opposti schieramenti	Orio Galli, graphic designer (lettore)	22	Lettera	Opinioni
		Le ruspe e le rondini che partiranno	Alberto Giuffrida (lettore)		Lettera	
		Le nuove forze propulsive	Laura Di Corcia, autrice e insegnante (lettrice)		Lettera	
130	11/06/21	Quello sbadato pachérista	-	1	Spillo	Prima
		Ex Macello demolito, ora spunta l'amianto	Alfonso Reggiani e Guido Grilli	1	Lancio	Prima
		Ex Macello in macerie, la Procura: c'era amianto		3	Speciale	Il fatto del giorno

131	12/06/21	Ex Macello, a terra anche la fiducia	Alfonso Reggiani	1	Editoriale	Prima
		'Un tetto si smonta': perché le ruspe?	Leonardo Terzi	1	Lancetto	Prima
		'Un tetto si smonta a mano, non con le ruspe'		9	Seconda apertura	Lugano e dintorni
132	14/06/21	Ex Macello, il retroscena e la telefonata verso le 20	Alfonso Reggiani	1	Lancetto	Prima
		Ex Macello, il retroscena e la telefonata verso le 20		14	Seconda apertura	Lugano e dintorni
133	15/06/21	Donne in piazza, due anni dopo	Daniela Carugati e Lorenzo Erroi	1	Lancio	Prima
		Donne in sciopero: 'Indietro non torniamo'		3	Speciale	Il fatto del giorno
134	16/06/21	L'autogestione che funziona	Dino Stevanovic e Simonetta Caratti	1	Lancio	Prima
		Nel cuore di un'autogestione che funziona		2-3	Approfondimento	L'approfondimento
135	17/06/21	Dal Macello a Cornaredo	Fabio Dozio	1	Opinione	Prima
136	19/06/21	Dany Stauffacher vive a Lugano o a Timbuctù?	Sergio Roic, membro di Aida (Associazione idea autogestione)	20	Opinione	Opinioni
137	21/06/21	Municipio in Procura, comandanti... vacanti	-	9	Breve	Lugano e dintorni
138	22/06/21	La credibilità perduta	Daniel Ritzer	1	Editoriale	Prima
		La 'cacerolata' del Molino a Palazzo delle Orsoline	-	10	Breve	Lugano e dintorni
139	24/06/21	Città 'morenti' e città moderne	Simonetta Caratti e Dino Stevanovic	1	Editoriale	Prima
		Discussioni negate e risposte parziali	Alfonso Reggiani	1	Lancetto	Prima
		Discussioni negate e risposte parziali		13	Apertura	Lugano e dintorni
		Nell'autogestione dell'anarchica Reitschule	Simonetta Caratti	4-5	Approfondimento	Il reportage
140	01/07/21	L'autogestione passa dalle ruspe alle piazze	Alfonso Reggiani e Dino Stevanovic	11	Approfondimento	Lugano e dintorni
141	03/07/21	Pomeriggio luganese	Alberto Nessi, scrittore	1 e 15	Opinione	Albo
		Ex Macello, confermata la presenza di amianto	-	1	Lancetto	Prima
		Ex Macello, confermata la presenza di amianto		11	Seconda apertura	Lugano e dintorni
142	07/07/21	La trappola poliziesca	Danilo Baratti, scrittore	1 e 13	Opinione	Prima
		Ex Macello: niente discussione generale	Alfonso Reggiani e Giacomo Agosta	1	Lancetto	Prima

		Ex Macello, tanto fumo e poco arrosto		11	Apertura	Lugano e dintorni
143	28/07/21	Ex Vanoni, manca la notifica: ruspe sospese	-	11	Breve	Lugano e dintorni
144	30/07/21	Ex Macello: di demolizione si è parlato già a marzo	-	11	Terza apertura	Lugano e dintorni
145	03/08/21	La Città meritava una Festa migliore	Dino Stevanovic	1	Editoriale	Prima
		‘Lugano, criticata la scelta politica’	Alfonso Reggiani	1	Lancio	Prima
		‘Fischiate la decisione politica’		11	Apertura	Lugano e dintorni
146	07/08/21	Censi (Lega) all’Udc: ‘Fischiare è un diritto’	Alfonso Reggiani	1	Lancetto	Prima
		Censi: ‘Fischiare è un diritto’		7	Apertura	Lugano e dintorni
147	03/09/21	Presidio dei molinari ‘contro la repressione’	-	14	Breve	Lugano e dintorni
148	23/09/21	Si al nuovo Vanoni, con polemica... sul Molino	Dino Stevanovic	15	Terza apertura	Lugano e dintorni
149	07/10/21	Ex Macello, ancora presto per parlarne	Dino Stevanovic e Giacomo Agosta	15	Apertura	Lugano e dintorni
150	12/10/21	Ex Macello, quel battito che pulsa sotto le macerie	Alfonso Reggiani e Giacomo Agosta	1	Lancetto	Prima
		C’è fermento sotto le macerie dell’ex Macello		6	Approfondimento	L’approfondimento
151	16/10/21	Dal giovane Holden al Ticino Club	Lorenzo Erroi	1	Editoriale	Prima
		Altro che tagli alla spesa	Manuele Bertoli	1 e 20	Opinione	Prima
		Autogestione, rinnovato l’appello al dialogo	-	9	Terza apertura	Lugano e dintorni
152	22/10/21	Manifestiamo per risposte concrete	Nina Pusterla, membro di direzione Ps Lugano	15 e 27	Opinione	Lugano e dintorni
153	23/10/21	L’autogestione chiama, la risposta è sotto la lente	-	9	Seconda apertura	Lugano e dintorni
154	30/10/21	Ex Macello, non c’è nessun colpevole	Leonardo Terzi e Giacomo Agosta	1	Lancio	Prima
		Ex Macello, arriva un abbandono		11	Apertura	Lugano e dintorni
155	27/11/21	Valenzano Rossi sarà sentita come imputata	Guido Grilli, Dino Stevanovic, Alfonso Reggiani e Andrea Manna	1	Lancetto	Prima
		Da informata sui fatti a imputata		4	Speciale	Il fatto del giorno
156	11/12/21	Poliziotto Pasticcione	Lorenzo Erroi	1	Opinione	Prima
		Errori di comunicazione senza rilevanza penale	Alfonso Reggiani e Prisca Colombini	1	Lancetto	Prima

		Pagani: 'Passaggio d'informazioni claudicante'		4-5	Speciale	Il fatto del giorno
157	13/12/21	Il cantone di Nessuno	-	1	Spillo	La formica rossa
158	30/12/21	Ex Macello rioccupato, scontri con la polizia	Alfonso Reggiani, Dino Stevanovic, Leonardo Terzi e Guido Grilli	1	Lancio	Prima
		Rioccupazione ad alta tensione all'ex Macello		2-3	Speciale	Il fatto del giorno
159	31/12/21	Il Paese che non guardiamo	Daniel Ritzer	1	Editoriale	Prima
		Quando la politica finisce in macere	Alfonso Reggiani	1 e 12	Editoriale	Prima
		Il Macello è tra sindaco e vice	Prisca Colombini, Andrea Manna, Dino Stevanovic e Alfonso Reggiani	1	Lancio	Prima
		Il caos tra sindaco e vice ferma le pale del Molino		2	Speciale	Il fatto del giorno
160	04/01/22	L'autogestione si prende le strade	Cristina Ferrari e Dino Stevanovic	1	Lancio	Prima
		Zanini 'colpita' dal fuoco amico		11	Apertura	Lugano e dintorni
161	05/01/22	Dialogare con gli autogestiti?	Martino Rossi	1 e 12	Lettera	Prima
		Viale Cassarate chiuso da sei giorni: ecco perché	Dino Stevanovic	1	Lancetto	Prima
		Viale sbarrato? 'Non incide molto'		11	Apertura	Lugano e dintorni
162	07/01/22	Molino, Speciali invita a puntare sul dialogo	Dino Stevanovic	1	Lancetto	Prima
		'Il dialogo non sia una foglia di fico'		11	Apertura	Lugano e dintorni
163	10/01/22	Autogestione, riflessioni locarnesi	Tamara Magrini, già municipale di Locarno	1 e 10	Lettera	Prima
164	13/01/22	Sul Molino qualcosa non torna	Bruno Brughera, già portavoce Aida	1 e 16	Lettera	Prima
165	14/01/22	Autogestione, il Municipio fissa la tabella di marcia	Prisca Colombini	14	Terza apertura	Lugano e dintorni

Annexe 9.3 : Articles téléchargés pour il Mattino della domenica

No.	Data	Titolo	Autore	Pagina	Tipo	Sezione
1	12/05/96	Giovani: senza lavoro, senza futuro e senza libertà	-	1	Lancio	Prima
		Sorrisi e canzoni contro manganelli e pallottole		24	Apertura	Ticino

		Tassino: ci servono risposte	Giuliano Bignasca	25	Editoriale	Ticino
2	13/10/96	Al loro lavoro chi ci pensa?	Giuliano Bignasca	1	Lancetto	Prima
		Va bene l'autogestione, ma al lavoro chi ci pensa?		4	Editoriale	Dal Cantone
3	08/06/97	Un incendio dimezza il centro autonomo a Viganello	-	1	Lancio	Prima
				3	Editoriale	Dal Cantone
4	30/05/21	Finalmente è sgombero!	Lorenzo Quadri	1	Lancio	Prima
		Föö di ball ! Dopo 19 anni, l'ex Macello è stato sgomberato!		6	Editoriale	Lugano
5	06/06/21	Vergogna ro\$\$a!	Lorenzo Quadri	1	Lancio	Prima
		Sinistra e stampa di regime: semplicemente vergognose		2	Apertura	Cantone
		Lugano: la fattura dei disastri la pagheranno i kompagni!		3	Apertura	Cantone
6	31/10/21	Il "caso" si sgonfia	Lorenzo Quadri	1	Lancio	Prima
		Una sonora batosta per RSI, ro\$\$overdi e radikal-brozz		2	Apertura	Cantone
7	12/12/21	Ex Macello: il partito del sabotaggio ancora asfaltato	Lorenzo Quadri	8	Apertura	Cantone

Annexe 10 : Transcription des entretiens

Annexe 10.1 : Lorenzo Erroi, directeur adjoint de la Regione

12 décembre 2022

C'è stata una discussione in redazione su come coprire la demolizione dell'ex-Macello?

C'è stata una discussione su come coprire la demolizione, nel senso che abbiamo deciso il giorno dopo come allocare le risorse: chi doveva commentare, chi doveva andare a seguire la conferenza stampa. Conferenza stampa in cui i municipali coinvolti hanno cominciato a dare le loro versioni, poi rivelatesi nei giorni successivi parziali e contraddittorie. Io, fatalità, ero di turno quella domenica, per cui ricadeva su di me la responsabilità dell'edizione. Tuttavia, anche parlando con il direttore, non abbiamo avuto dubbi. Anzi, l'abbiamo trovato un atto di una tale violenza istituzionale che in sede di commento si poteva solo condannare. Non c'è stata una discussione particolare sul tema però.

Sul trattamento mediatico dello sgombero e demolizione del centro sociale:

Noi siamo andati avanti perché ci è sembrata una cosa molto grave, ci sembra ancora una cosa molto grave. Quindi, naturalmente, abbiamo approfondito e abbiamo cercato di parlarne. Questo perché, a prescindere dalla nostra valutazione, è stata una cosa che ha colpito enormemente l'immaginario della città e del cantone. Quindi abbiamo ritenuto che dovesse essere un tema al quale dare una grande priorità, in quanto un evento di tale portata non si poteva minimizzare.

Come è stata gestita la questione dai media ticinesi in generale?

Ci sono state evidenti differenze nelle valutazioni fatte da noi e da altre testate, che magari hanno ritenuto l'episodio meno grave da un punto di vista istituzionale. È ovviamente una questione di prospettive. Diciamo che a *laRegione* non c'è stata una valutazione politica nel senso stretto del termine, quanto piuttosto la contestazione della gravità dei fatti.

Come avete percepito la comunicazione da parte delle autorità?

Un susseguirsi di giustificazioni spesso incoerenti, tali da fare a volte sospettare anche dei tentativi di copertura. Ricordo che la notte stessa degli eventi telefonai a Karin Valenzano Rossi facendole presente che non poteva essersi trattato di un intervento non pianificato, visto il dispiego dei mezzi. Lei ha immediatamente negato. Tuttavia, avendo lavorato nel settore del movimento terra, mi risulta difficile credere che si potessero muovere così rapidamente quegli escavatori. Quindi, o li avevano preallertati, oppure non potevano essere lì così rapidamente. Lei ha continuato a negare. Poi, nei giorni seguenti, in conferenza stampa e sui media, hanno

continuato a rimpallarsi le responsabilità. A noi è parso un balletto veramente imbarazzante, ma non tanto per il susseguirsi di diverse versioni, quanto per la mancata volontà di prendersi la responsabilità di un gesto che era comunque stato compiuto. Questa cosa di lanciare il sasso e nascondere la mano, l'ho trovata veramente poco opportuna. A prescindere dal posizionamento politico, lo stesso discorso vale per le modalità di gestione della vicenda: si sono comportati con una tale approssimazione nel loro dare versioni e relazionarsi con i media, approssimazione mista poi a vittimismo, che ne dimostra la mancanza di stoffa come classe dirigente.

Sul rispetto delle leggi da parte dell'autogestione e delle autorità:

Loro rappresentano le istituzioni, rappresentano lo Stato. La differenza di gravità rispetto ai vandalismi di alcuni autogestiti è quella. Noi, quando c'è stato da condannare i gesti dei molinari, anche ai danni di una nostra giornalista, lo abbiamo fatto e anche fermamente. Ma una cosa è se lo fanno quattro invasati dell'ultrasinistra – e tali sono alcuni dei molinari, quattro invasati dell'ultrasinistra –, una cosa è se lo fa il municipio della più grande città della Svizzera italiana. Anche lì, negare questa asimmetria per invocare un approccio persecutorio da parte dei giornalisti significa tornare sempre al vittimismo.

Sulla comunicazione del Dipartimento delle istituzioni e sui risultati dell'inchiesta:

Il Dipartimento delle istituzioni non ha detto niente. Confrontata alle reazioni di Borradori e di Valenzano Rossi, la linea di Gobbi è stata – se vogliamo – anche saggia. Cioè, piuttosto che fare affermazioni incoerenti e sconclusionate come loro, ha preferito non dire niente. Però è stato un silenzio istituzionale, dal mio punto di vista, assordante. Il decreto d'abbandono ha dato l'impressione di una certa generosità da parte della Procura nei confronti degli interessati. Invocare il principio dello stato di necessità esimente è stato, almeno dal mio punto di vista, quantomeno piuttosto bizantino e arzigogolato come modo di uscire dalla questione.

Ha influito sulla mediatizzazione dell'inchiesta il fatto che Marco Borradori sia morto?

La morte di Borradori ha costituito un evento tragico di tale portata emotiva che ha finito comprensibilmente per far passare in secondo piano la demolizione del Molino. Si è trattato di un'ondata di cordoglio inedita per il cantone e spiegabile con la grande popolarità del sindaco. Purtroppo qualcuno tra i più spregiudicati, attraverso la politica e i media, ne ha anche approfittato per insinuare che le critiche alla demolizione avrebbero contribuito al malore, cercando così di delegittimare anche un certo lavoro giornalistico e sostenendo di fatto il vittimismo delle istituzioni di fronte a tale lavoro.

Annexe 10.2 : Bruno Costantini, directeur adjoint de Il Corriere del Ticino

14 décembre 2022

Come è stata decisa e quale è stata la linea rispetto alla demolizione?

Partiamo dal presupposto che quello che è successo è stato grottesco e che la demolizione è arrivata fulminea. La linea del *Corriere* sull'autogestione l'avevamo già espressa a più riprese anche nei mesi precedenti. Abbiamo sempre scritto che il comportamento di una parte dell'autogestione – il cercare costantemente la provocazione, lo scontro e, soprattutto, la non volontà e disponibilità al dialogo – era inaccettabile. Per questo, a mio avviso, a un punto di rottura prima o poi saremmo inevitabilmente arrivati. Ci siamo arrivati con la demolizione del 29 maggio. In quel momento ci è parsa un'operazione scientifica approfittando dell'occupazione del Vanoni per demolire l'ex-Macello. Quello che è emerso in seguito, ovvero che il centro sociale è stato demolito per sbaglio, ha ridicolizzato il municipio. In ogni caso, dal mio punto di vista, il fatto che i molinari siano restati indisturbati per vent'anni all'ex-Macello li ha indirettamente legittimati. È chiaro che il municipio non ha mai agito per una serie di motivi, alcuni anche comprensibili per evitare che gli autogestiti andassero a combinare guai nel salotto buono della città. L'Esecutivo guidato da Giorgio Giudici si è sempre mosso con pragmatismo politico. Negli anni, però, le proteste verso questo atteggiamento un po' lassista del municipio sono cresciute, sia per alcuni episodi di guerriglia in città, sia per il disturbo arrecato agli abitanti del quartiere. Sono elementi che non si possono ignorare, aggiunti soprattutto al fatto che con gli autogestiti sono diventati sempre più chiusi rifiutando qualsiasi dialogo con la Città. Non si può pretendere dall'autorità se si rifiuta il dialogo con quest'ultima. L'ex-Macello non poteva continuare a essere una zona franca perché allora ogni cittadino potrebbe pretendere di fare quello che vuole. Nulla è dovuto. Certo, la notte delle ruspe, con l'abbattimento dell'ex-Macello, ha avuto una portata simbolica che è andata oltre il cumulo di macerie.

C'è in effetti stato un gran sostegno subito dopo lo sgombero e la demolizione...

Sì, c'è stata una grande reazione subito dopo la demolizione, che in parte posso capire, da parte di chi ha sempre sostenuto l'autogestione. Per molti è indubbiamente stato uno shock perché nessuno avrebbe immaginato che il municipio avrebbe davvero scelto la via delle ruspe, anche se, pare, per errore. Va anche però detto che questa ondata di sostegno è svaporata abbastanza in fretta. Neanche sette mesi dopo, quando i molinari hanno provato a rioccupare nel dicembre scorso i locali non demoliti, alla gente non è fregato più niente. Non si è ricreato quel movimento di simpatia che era comunque molto ideologico, come sappiamo. Diciamo che la

grande reazione di giugno è da ricollegare principalmente al metodo di intervento che ha scioccato una parte della popolazione. C'è sicuramente stato chi si è detto che se pure l'autorità si comporta così, allora... Poi è pure saltato fuori che si è trattato di un errore e questo non ha aiutato la percezione dei ticinesi rispetto alle modalità attuate.

Sul rispetto della legalità da parte delle autorità e degli autogestiti:

Il municipio non ha fatto una bella figura, nelle prime balbettanti e contraddittorie dichiarazioni ha dato un'immagine dilettantesca ed è pure finito nel grottesco quando s'è scoperto che il tutto pare sia avvenuto per un disguido nella comunicazione. Non difendo l'arroganza di una certa autogestione, come se tutto fosse dovuto (in nome di cosa?), però anche l'autorità deve essere credibile quando decide di agire.

Questo secondo lei è stato contestualizzato abbastanza bene da *Il Corriere*?

Credo di sì. Chi se n'è occupato direttamente sul terreno – i nostri cronisti, in particolare John Robbiani e Giuliano Gasperi – ha messo bene in evidenza tutti questi aspetti della vicenda. Alcuni lettori avrebbero preferito che il giornale mettesse in evidenza solo i torti dell'autogestione e la bontà della demolizione dell'ex-Macello, altri invece avrebbero voluto più indulgenza verso i molinari, se non addirittura l'assoluzione. È inevitabile sia così su un tema, come detto, che almeno nelle fasi iniziali ha avuto risvolti molto emotivi. La linea del *Corriere* è stata ribadita anche in seguito dal direttore Paride Pelli, ma essere anche molto critici con una certa autogestione non significa ignorare gli errori dell'altra parte.

I risultati dell'inchiesta stanno in piedi?

Secondo me sì. Nelle motivazioni del decreto d'abbandono si spiegano tante cose di quel che è successo, per esempio la famosa comunicazione claudicante che ha portato al clamoroso errore. Non si è ancora capito chi ha ragione: qualcuno ha detto tetto, altri hanno capito tutto e alla fine hanno in effetti tirato giù tutto. Una pagliacciata. La domenica mattina dopo la demolizione ho parlato a lungo con il sindaco Borradori e anche lui era molto sorpreso da quello che era successo. Nelle convulse ore di sabato sera durante l'occupazione del Vanoni la comunicazione tra i municipali è stata confusa. Chi sapeva cosa? È successo quel che è successo.

Le procedure però non sono state seguite...

Non sono state seguite le procedure per la demolizione, questo è indubitabile. Dal municipio hanno spiegato di essersi trovati in un momento frenetico, che c'era l'urgenza di intervenire

per ragioni di sicurezza e via dicendo. È chiaro che sul momento è difficile capire se fermare tutto o no. Non capiremo mai esattamente come è andata, però è stata una pasticciata.

Sulla comunicazione del Dipartimento delle istituzioni:

Il Dipartimento delle istituzioni se ne è lavato le mani. Marco Borradori era molto amareggiato per questo.

Ha influito sulla mediatizzazione dell'inchiesta il fatto che Marco Borradori sia morto?

Non penso proprio, le responsabilità non erano solo del sindaco. Certo la Lega ha voluto sguazzarci dentro, affermando che l'attacco cardiaco che a inizio agosto ha stroncato Marco Borradori fosse dovuto alle proteste degli autogestiti sotto casa sua. Sono delle fesserie. Conoscevo personalmente molto bene Borradori, da oltre trent'anni, e nella sua carriera politica ha vissuto bufere politiche ben peggiori di questa. In fin dei conti, era il suo mestiere. Posso capire che magari, insieme ad altre cose, questo fatto gli abbia creato uno stress, però a me non pareva così traumatizzato. Per cui, a mio avviso, il suo partito ha voluto strumentalizzare la sua morte.

Come mai da metà giugno in poi non è più stato dato spazio all'ex-Macello?

Io sono dell'idea che ogni cosa ha un inizio e una fine. Nei giorni immediatamente successivi allo sgombero e alla demolizione ne abbiamo parlato parecchio; successivamente ne abbiamo parlato ancora per dar conto delle decisioni del Ministero pubblico e per fare il punto sulla discussione politica. Diversamente da *laRegione*, non abbiamo una battaglia ideologica da portare avanti.

Sono arrivate delle pressioni esterne, da destra o sinistra, su come gestire la faccenda?

Come dicevo prima abbiamo avuto reazioni di un certo lettorato, sia di destra sia di sinistra, che ci ha anche criticato. Questo non ci ha impedito di fare sempre, liberamente il nostro lavoro, riferendo delle notizie, che possono piacere o non piacere ma sono notizie, e distinguendo i fatti dai commenti.

Neanche all'interno della redazione? Qualcuno che preferiva non darci troppo spazio?

No, sia perché credo che abbiamo lavorato con equilibrio e professionalità, sia perché non si trattava di creare una nuova linea del giornale, bensì di proseguire quella già tracciata.

Sull'approccio dei media ticinesi in generale:

Credo che *laRegione*, che è sempre stata piuttosto schierata da una certa parte, e la RSI abbiano sempre avuto un approccio più comprensivo verso l'autogestione, mentre noi non lo siamo stati altrettanto. Ripeto, in questa vicenda ce n'è per tutti: ce n'è per il Municipio, che si è reso ridicolo e si è delegittimato da solo, e ce n'è per i signori dell'autogestione, una minoranza che pretende di dettare le proprie condizioni. Va poi detto che noi siamo il giornale di Lugano e per primi siamo stati confrontati con la quotidianità della popolazione anche di fronte all'autogestione. Anche la testimonianza diretta dei lettori è molto importante per capire l'aria che tira nella società.

Cosa è cambiato dal '96 nell'approccio dei media?

Mi pare non sia cambiato di molto. All'epoca era appena nata *laRegione*, che si schierava già molto dalla parte degli autogestiti, come pure la RSI. *Il Giornale del Popolo*, dove io lavoravo allora, e *Il Corriere* erano sensibili anche al malumore della popolazione, alle tensioni che si stavano creando nella popolazione e che non potevano essere sottovalutate.

Il contesto politico ed economico degli anni '90 ha influenzato la reazione delle autorità?

Non lo so se il contesto politico abbia influenzato le reazioni delle autorità. Gli anni '90 sono in effetti stati un periodo caratterizzato dalla prima grande crisi economica in Ticino dal dopoguerra, che ha toccato particolarmente l'industria. Il Consiglio di Stato di quegli anni che ha preso in mano la questione dell'autogestione – c'erano in Governo Alex Pedrazzini, Pietro Martinelli, Giuseppe Buffi, Marina Masoni e Marco Borradori – ha cercato di non esasperare ulteriormente gli animi trovando la soluzione del Maglio a Canobbio dopo l'occupazione con incendio finale ai Molini Bernasconi di Viganello. Anche dal Maglio gli autogestiti sono poi stati sgomberati dopo le proteste del municipio di Canobbio e da lì è partita l'esperienza dell'ex-Macello grazie all'intervento del municipio di Lugano che ha tolto d'impiccio anche il Cantone. Avrebbe però dovuto essere una soluzione provvisoria, ma è durata un ventennio... Negli stessi anni '90 ci fu anche l'esperienza di casa Cinzia a Bellinzona, durata poco e finita con la demolizione immediata dell'edificio.

Tornerà in futuro l'autogestione a Lugano o in Ticino?

Ho scritto più di una volta che una realtà urbana come quella di Lugano dovrebbe avere la capacità di offrire uno spazio all'autogestione. Un po' sull'esempio di quanto accade a Berna e Zurigo, dove va comunque detto che ci sono voluti decenni di scontri prima di arrivare alla situazione attuale. Ritorniamo però al punto di partenza per quanto concerne Lugano, nel senso

che per ottenere certi risultati è necessario che ci sia qualcuno con cui dialogare. Voglio dire, non si può affermare di detestare il sistema e di volerlo abbattere, ma allo stesso tempo pretendere che quel sistema metta a disposizione uno spazio.

Come è cambiato negli anni il movimento di autogestione legato al CSOA?

Negli ultimi anni c'è stata un'involuzione nel movimento. Ricordo che nel '96 e negli anni seguenti c'era sempre qualcuno che andava a discutere, che magari era anche inaffidabile, ma almeno c'era. Poi non c'è più stato nessuno. Negli ultimi anni, l'ex-Macello è diventato un club chiuso, a un certo punto si sono emarginati da soli. Poi mi chiedo: l'autogestione è un problema di Lugano e del Ticino? L'autogestione come è intesa dal collettivo dell'ex-Macello è un bisogno reale che viene dalla società in generale o dal mondo giovanile? Fino a quando non ci saranno delle persone che ci mettono la faccia per cercare il dialogo, fino a quando chi invoca l'autogestione disprezzerà il rispetto di un minimo di regole, non si andrà da nessuna parte.

La posizione della Lega dei Ticinesi:

Nei primi anni 2000 è stato il Nano a imporsi perché l'autogestione continuasse. I suoi della Lega avrebbero voluto chiudere molto prima quell'esperienza. Anche in municipio la liberale Giovanna Masoni aveva chiesto lo sgombero e il Nano ha fatto il matto. Bignasca era un anarcoide, per cui posso capire che avesse una simpatia per gli autogestiti. Quelli della Lega in passato ne hanno fatte di ogni contro la legalità, ma almeno il Nano qui ha dimostrato una certa coerenza. Credo alla buona fede dell'attuale sindaco Michele Foletti che si dice disposto a trovare soluzioni, ma è normale che metta delle condizioni, che sono quelle che citavo prima: metterci la faccia e rispettare un minimo di regole della convivenza civile. È quello che vale per ogni cittadino.

Annexe 10.3 : John Robbiani, à l'époque rédacteur en chef de Il Corriere pour le Sottoceneri

14 décembre 2022

Su quanto accaduto tra il 29 e il 30 maggio 2021:

Non era uno scenario che ci aspettavamo e siamo rimasti, credo come tutti, scioccati da quello che abbiamo visto. In effetti, quando ci è sembrato che la manifestazione stesse per finire, ho iniziato ad andare a casa. Tuttavia, sono poi stato avvertito da un collega che parte dei manifestanti stavano occupando l'istituto Vanoni e ci siamo spostati tutti sul posto. Poi, verso mezzanotte e mezza, sono arrivate voci che stessero demolendo il Macello.

C'è stata una discussione in redazione su come coprire gli eventi?

C'è stata una discussione tra colleghi su come seguire gli eventi. Perché era una situazione giornalmisticamente complicata. Partirei dal presupposto che *Il Corriere* è sicuramente stato, soprattutto in passato, uno dei giornali più critici nei confronti dell'autogestione. Nel corso degli anni la sensibilità è però un po' cambiata all'interno del giornale visto anche il ringiovanirsi della redazione e il fatto che tra i giornalisti c'è chi ha avuto in un modo o nell'altro esperienze di realtà autogestite. Se passiamo ai fatti tra il 29 e il 30 maggio, le persone che erano sul campo, avendo seguito in prima persona l'intervento, hanno spinto per coprire in modo esaustivo e oggettivo quanto successo. Alla fine, tra cronisti, la linea definita è stata di limitarsi ai fatti. In altre parole, abbiamo deciso di trattare l'evacuazione e la demolizione dell'ex-Macello esattamente come tutti gli altri fatti di cronaca, lasciando alla direzione il compito di scrivere commenti e editoriali. È stato un periodo giornalmisticamente molto complesso, perché era anche facilissimo cadere in fallo. In più, durante quel periodo, abbiamo constatato tante pressioni da parte della destra e della sinistra, in quanto ogni schieramento auspicava che i media arrivassero da qualche parte.

Vi sono sembrate convincenti le motivazioni delle autorità?

Durante la prima conferenza stampa, in cui il municipio aveva spiegato che l'intervento si era svolto perfettamente – argomentazione che sicuramente non era convincente –, avevamo chiesto se questa azione non fosse un'operazione punitiva. La risposta alla nostra domanda è stata negativa, ma va ricordato che questa prima versione è durata pochissimo, nel senso che neanche una settimana dopo è stata smentita ed è stata smentita perché la stampa ha messo i municipali coinvolti di fronte ai fatti compiuti. Avevamo anche chiesto i motivi della demolizione immediata. Se non si sarebbe potuto aspettare visto che sul posto c'erano centinaia di agenti (con i rinforzi giunti dalla Romandia) e una rioccupazione immediata dello stabile da parte degli autogestiti sarebbe stata altamente improbabile. Ricordo comunque, a proposito

della prima conferenza stampa del municipio, che un po' di tempo dopo Marco Borradori è uscito su alcuni media, tra cui *Il Corriere*, affermando che qualcuno alla polizia comunale avrebbe pagato, ovvero che fondamentalmente sarebbe stato licenziato, se fosse stata confermata l'ipotesi – come sembrava dalle rivelazioni di *Area* – di una premeditazione e di avvenuti contatti tra i vertici della Comunale e della Cantonale per demolire l'ex-Macello. Quando sono state poi pubblicate le immagini della ruspa che cominciava a intervenire sulla struttura da un muro, è risultato immediatamente chiaro che l'obiettivo non era smontare solo il tetto. Onestamente, chi era lì e ha assistito alla scena, sapeva benissimo che non c'era nessuna intenzione di intervenire solo sul tetto. L'inchiesta penale ha poi confermato che gli agenti non volevano abbattere solo il tetto.

Sul decreto d'abbandono:

Personalmente, ho avuto modo di leggere il decreto d'abbandono firmato dal procuratore generale Andrea Pagani e credo che giuridicamente la sua analisi regga. Questo perché in ambito penale occorre provare la volontà di causare un danno: devono esserci prove certe. Il resto è politica. Bisogna ora aspettare di vedere come andrà in appello.

Però le implicazioni politiche restano gravi...

Sì. Per il municipio fondamentalmente la tesi è che sul momento era la polizia cantonale ad avere in mano l'operazione. Questo è stato confermato anche da Pagani, nel senso che la polizia comunale essenzialmente non ha fatto nulla se non fornire uomini e passare le planimetrie dell'ex-Macello alla polizia cantonale. Il fatto che sotto inchiesta ci fosse il capo intervento della polizia cantonale e nessuno della comunale conferma questa tesi. Allo stesso modo, anche la municipale Karin Valenzano Rossi è rimasta indagata solo per poco tempo. In tal senso, va detto che alla fine il municipio di Lugano dall'inchiesta è uscito abbastanza pulito, per ora, bisognerà poi vedere se la Corte dei reclami confermerà il decreto d'abbandono. Lo sbaglio probabilmente più grande commesso dal municipio è stato non capire l'impatto e la portata di quanto successo. La conferenza stampa organizzata subito dopo ne è forse l'esempio più emblematico, si è trattato secondo me di un errore di comunicazione gigantesco. La ricostruzione della procura, tuttavia, mi sembra plausibile, il resto è politica. Per quanto concerne invece le ditte di demolizione chiamate, quel punto è stato ricostruito dall'inchiesta. È emerso abbastanza chiaramente che non è impossibile trovare delle ruspe di sera o di notte. *Il Corriere* aveva pubblicato per primo la ricostruzione – poi confermata – di una ditta intervenuta (che aveva a disposizione i macchinari), chiamata dalla polizia piuttosto tardi, attorno alle dieci. Ditta che ha ricevuto l'ordine di abbattere tutto, non solo il tetto e non solo

una piccola parte dell'edificio. Tutta questa storia è degenerata forse proprio perché non c'è stata premeditazione e tutto è stato improvvisato, senza una coordinazione.

Sul rispetto delle leggi da parte dell'autogestione e dell'autorità:

Per anni, ogni qualvolta in città spuntava un graffito, c'era qualche politico e anche qualche giornalista che si scagliava contro l'autogestione. Tuttavia, secondo me, siamo su due piani completamente diversi. Da un lato abbiamo l'autogestione, che si compone di un gruppo di persone, dall'altra abbiamo polizia e autorità comunali che, se sbagliano, sono su un altro livello. Devono rappresentare la collettività. Il rispetto delle leggi. La proporzionalità.

Dal punto di vista giornalistico – e agli occhi di un'opinione pubblica che si aspetta che lo Stato agisca correttamente – vedere la polizia che all'una di notte di un sabato demolisce in centro a Lugano un immobile, in parte protetto, in cui si poteva presumere ci fosse dell'amianto, vicino a una scuola, senza che sul momento vi fosse perlomeno una reale necessità di difesa dello stabile, è un fatto che non può passare inosservato. Se qualcuno può avere l'impressione che l'operazione sia stata un'azione punitiva, un'operazione 'vendicativa' da parte dello Stato, non si può non indagare. Lo Stato è di tutti, anche di chi frequenta il CSOA. Che gli autogestiti quella notte potessero rientrare nell'ex-Macello era impossibile, dato che c'erano appunto centinaia di agenti a presidiare il perimetro. A mio modo di vedere, l'intervento di murare le finestre sul momento, come è stato fatto in parte quella notte, era più che legittimo, tuttavia la demolizione dell'edificio avrebbe semmai potuto aspettare qualche giorno, cosicché la decisione potesse essere presa con calma. In tutta onestà, quella notte mi ha colpito veramente profondamente. Ho trovato tutto molto violento. Quindi no, le azioni dell'autogestione e quelle delle autorità non sono sullo stesso piano. L'autogestione ha sicuramente commesso degli errori nel passato, ma la demolizione dell'ex-Macello ha cambiato le carte in tavola e portato la discussione su un livello nuovo.

E questo secondo lei è stato abbastanza contestualizzato dal *Corriere*?

Si poteva fare di più. Personalmente, proprio per tenere ben separato il ruolo di cronista da quello di editorialista/commentatore, dopo la demolizione dell'ex-Macello ho evitato volutamente di scrivere editoriali e commenti sul tema. Anche perché probabilmente non sarebbero stati molto paralleli alla linea editoriale. Solo cronaca dunque. Solo fatti.

Il ruolo della morte di Marco Borradori:

Probabilmente nelle prime settimane dopo la morte del sindaco, abbiamo deciso di parlare d'altro. Dopo non credo che abbia influito molto sulla copertura dell'inchiesta. È sicuramente

dipeso dalla sensibilità di ognuno perché, al di là di come ci si posizioni sulla questione Macello, tutti conoscevamo Borradori personalmente. Chi fa cronaca a Lugano fondamentalemente lo sentiva quasi una volta al giorno. Probabilmente, dopo la morte, per qualche settimana si è lasciato perdere. Aggiungo che su questo tema Borradori non si è mai tirato indietro. Non si è mai nascosto.

Come mai da metà giugno in poi non è più stato dato spazio all'ex-Macello?

Non si è trattato di una scelta editoriale, nel senso che non è arrivato uno stop, abbiamo semplicemente esaurito un tema che ha riempito per mesi, quasi tutti i giorni, le pagine della cronaca di Lugano. Eravamo forse un po' stufo di scriverne, e i lettori di leggerne. E si attendeva l'esito dell'inchiesta penale.

Sulla complessità del periodo dal punto di vista giornalistico:

Quando è stato tirato giù il Macello sono iniziate ad arrivare pressioni da tutte le parti, da destra e da sinistra. Nello specifico, c'erano delle persone di sinistra che volevano che arrivassimo assolutamente a 'inchiodare' per quanto successo il municipio, la polizia o addirittura Norman Gobbi. Da destra invece c'era chi voleva che si smettesse di parlarne o elogiare l'operato della Polizia 'per aver risolto il problema una volta per tutte', arrivando addirittura ad affermare che i giornalisti che si occupavano del tema fossero socialisti o anarchici. Nel mio caso, dopo l'editoriale dell'11 dicembre 2021, sul *Mattino della domenica* è stato scritto che non avrei dovuto lavorare e scrivere editoriali per *Il Corriere*, che al *CdT* ero fuori posto, e che avrei dovuto andarmene alla RSI. Con i miei colleghi abbiamo provato a seguire la questione come per tutti gli altri fatti di cronaca, limitandoci alle prove, non è però stato facile lavorare in modo oggettivo durante quel periodo.

Ci sono state discussioni interne sul non dare troppo spazio al tema?

È una domanda che vi invito a rivolgere alla Direzione. Non credo che la questione fosse lo spazio da dare – che è stato tanto – ma su una certa angolazione da cui guardare i fatti. In generale ritengo che in questa faccenda si è faticato a capire che, dalla notte della demolizione, è cambiato tutto. Che essere d'accordo o meno con l'autogestione non era più il punto centrale. Centrale era capire se lo Stato aveva sbagliato. E come mai. Come mai si era arrivati a decidere di demolire in piena notte un immobile di Lugano. Uno stabile che aveva un valore simbolico per molti. E che per altri ha assunto un valore simbolico da quella notte. Il fatto è che in Ticino l'autogestione è vista come un tema elettorale, il che implica che riemerge a fiammate sempre quando ci si avvicina a una votazione, spesso senza che però ci sia un reale problema.

Annexe 10.4 : Olmo Cerri, documentariste et réalisateur du podcast Macerie

29 décembre 2022

Eri presente al momento della demolizione?

Quel sabato ho partecipato tutto il giorno alla manifestazione per le strade di Lugano ed ero anche presente al momento dell'occupazione del Vanoni. Quando ho visto che la polizia stava arrivando, mi sono però allontanato perché non volevo rimanere chiuso dentro. Sono poi rimasto davanti al Macello fino a circa mezzanotte, quindi l'abbattimento vero e proprio non l'ho visto perché è avvenuto più tardi. Una volta arrivato a casa sono in effetti iniziati ad arrivare i primi messaggi, ma sono ritornato sul posto solo la mattina seguente. Devo dire che sul momento era tutto molto confuso e avevo un po' l'impressione che ormai non sarebbe più successo nient'altro. È stato in effetti inaspettato scoprire che il Macello fosse stato demolito.

Quali sono state le reazioni delle persone vicine all'autogestione?

Direi di grande tristezza mista a rabbia. Anche di incredulità. Il fatto che le autorità si siano spinte a fare una cosa del genere, di notte, è come se avessero superato un limite. Ci sono chiaramente sempre state discussioni e anche lo sgombero è sempre stato tenuto in considerazione come eventuale scenario, ma una demolizione è un atto che non si sarebbe aspettato nessuno. Voglio dire che, quando fai parte di una realtà come l'autogestione, ci sono tutta una serie di cose che metti in conto e che in qualche modo fanno parte del gioco. Tuttavia, scegliere di demolire è stato secondo me un passaggio un po' esagerato, anche a livello simbolico, in particolare pensando alle modalità, alla quantità di polizia, alla violenza e alla rabbia che sono state impiegate. In fondo, quando si tratta di operazioni di polizia, spesso è chiaro chi sia al comando, insomma, c'è qualcuno con cui si può parlare. Invece, in quel momento, non c'era nessuno con cui si potesse interagire. Era davvero una situazione strana. Poi ripeto, l'abbattimento non l'ho vissuto direttamente.

Come è stata percepita la comunicazione delle autorità nei giorni seguenti dalle persone vicine all'autogestione?

Vorrei fare una premessa. Quando ero molto attivo nel Molino, la logica di base era che noi stessi combattendo il sistema. In tal senso, i media facevano parte di questo sistema e quindi, in qualche modo, rappresentavano anch'essi un nemico da combattere, in quanto sono parte del problema essendo emanazione del capitalismo e corresponsabili dello stato di cose attuali. L'idea era quindi di creare dei progetti di controinformazione, dato che non ci soddisfaceva il modo in cui le televisioni pubblica e privata o i giornali avevano di raccontare la realtà. Erano in effetti nati dei progetti di radio indipendenti, c'era il network d'informazione *Indymedia*

creato dopo Seattle. Questi progetti si basavano proprio sull'idea – forse un po' ingenua – che, per far sì che avvenisse un cambiamento, fosse necessario modificare anche il modo di fare informazione. Quindi poi mi sono dovuto confrontare con la contraddizione di essere anche andato a lavorare per la televisione, non sono un giornalista, però mi occupo di questioni vicine al giornalismo. Ho dunque ricoperto una sorta di doppio ruolo, talvolta anche difficile da gestire. A me non ha quindi sorpreso la cattiva comunicazione del municipio e ancora meno il modo in cui i giornali ne hanno parlato perché non ho una grande considerazione del giornalismo locale. C'erano dei problemi lampanti in quella demolizione che, finché i Verdi non hanno fatto la denuncia, sono stati messi in evidenza da pochi. Mi aspetterei invece che un buon giornalista spieghi cosa è successo, soprattutto quando c'è qualcosa che non torna. In molti hanno invece ripreso la narrazione 'mainstream' del municipio, ovvero che lo sgombero è avvenuto come conseguenza dell'occupazione del Vanoni, nonché per ragioni di sicurezza. Anche questo aspetto, 'par ragioni di sicurezza', ma cosa vuol dire? Non ha nessun senso, perché in fin dei conti la rioccupazione sarebbe potuta avvenire da dietro o da tutti gli altri stabili. Quella non era l'unica via d'accesso. Allora io mi chiedo, come mai nessun giornalista si è chiesto questa cosa o ha evidenziato il problema? È vero che *laRegione*, in particolare dopo il cambio di direzione con l'arrivo di Daniel Ritzer, ha avuto un cambio di visione anche nei confronti del Molino e dell'autogestione in generale. Mi sembra siano diventati molto più amichevoli, semplificando più pro-Molino, nel modo di raccontare le cose. Mi ricordo in particolare che, durante gli anni in cui c'era Michele Bertini in municipio, le pagine di Lugano de *laRegione* erano molto critiche rispetto al centro sociale, cosa che secondo me è cambiata con la nuova direzione. Anche il modo di scrivere degli stessi giornalisti, se vai a leggere gli articoli della pagina di Lugano prima e dopo il cambio di direzione, a mio avviso è cambiato.

E i risultati dell'inchiesta?

Su questo non posso dire molto. Posso però dire che quello che mi ha un po' stupito, in quanto a cittadino, è l'incapacità di tanti giornalisti di capire o spiegare quale fosse il vero problema. Il vero problema non è un'occupazione di una notte di uno stabile, il vero problema è che, senza rispettare le leggi, è stato abbattuto uno spazio. Un abuso di potere e di autorità. È quello il vero problema. In fondo, si può anche essere contrari all'autogestione, ma quello è un altro discorso. Da parte di chi è vicino o frequentava l'ex-Macello c'è sicuramente stata un po' di delusione per i risultati dell'inchiesta. Allo stesso tempo, però, è chiaro che stiamo parlando di un sistema che si autoprottegge. Non credo che nessuno si aspettasse dei risultati tanto diversi. Tra l'altro, al momento c'è ancora un reclamo in corso. Il reclamo è sempre pendente e non ci

sono stati sviluppi recenti, anche se prima o poi una risposta dovrà arrivare. A suo tempo, erano stati fatti degli altri interrogatori e alcune persone coinvolte potrebbero essere di nuovo chiamate per poter dare seguito al reclamo. Che io sappia ormai c'è da aspettare, ma potrebbe prendere mesi, anche anni. Comunque non credo ci sia interesse a dare una risposta troppo presto, ma neanche troppo tardi perché poi si rischia di arrivare alle comunali. C'è inoltre anche la possibilità, se il reclamo non dovesse andare in porto, di ricorrere al Tribunale federale. Per questo dico che potrebbe durare ancora anni, ma almeno il penale non va in prescrizione.

Sul rispetto delle leggi da parte dell'autogestione e delle autorità:

Che i molinari violino la legge fa parte del gioco, che il municipio lo faccia è molto più grave. Le autorità non possono permettersi di sgarrare, perché sono loro ad avere in mano la gestione della forza e della violenza. Loro devono essere garanti della legalità, il Molino si pone nell'illegalità rispetto ad una legge che non ritiene condivisibile. Se poi un gruppo come i molinari commette delle irregolarità, ne pagherà le conseguenze. Che sono sempre personali, e non collettive. È chiaro che siamo su due piani molto diversi.

Ha influito sulla mediatizzazione dell'inchiesta il fatto che Marco Borradori sia morto?

È chiaro che alcuni hanno utilizzato una narrazione un po' vittimistica, del tipo 'l'avete ucciso voi'. Penso per esempio ad Andrea Leoni e al suo discorso durante la cerimonia funebre. Questa narrazione mi sembra però veramente un po' patetica e senza nessuna base, anche perché in fin dei conti non cambia lo stato delle cose. È chiaro però che dal punto di vista narrativo è emblematico: se uno dei due rivali muore, questo rende subito il racconto più epico, più emozionante, cosa che sicuramente ad alcuni media è piaciuta. Personalmente, ho l'impressione che Borradori, in fondo, fosse una persona abbastanza pronta a mediare, nel senso che non sembrava cercare il conflitto. A mio modo di vedere le cose, non penso che sia stato lui il principale nemico dell'autogestione o il responsabile della faccenda. Insomma, aveva questo modo di fare con il quale cercava di accontentare tutti. Non posso però dirlo con certezza, sono tutti dei retroscena del municipio e della politica che non conosco.

In effetti, la capo-dicastero sicurezza di Lugano è Karin Valenzano Rossi...

Ecco, forse Karin Valenzano Rossi ha un po' ricoperto il ruolo dell'«utile idiota». Come viene spiegato nel podcast, Valenzano Rossi era appena arrivata in municipio e, probabilmente, la vera architettura dell'operazione era stata pensata prima della sua elezione da Norman Gobbi e da Michele Bertini già nella legislatura precedente. Presumibilmente, si è ritrovata un'operazione già scritta e ha dovuto metterci la faccia, cosa che sicuramente le andava anche

bene, l'ha sicuramente avallata, in quanto non sembrava una grande sostenitrice del Molino. In altre parole, anche se siamo nel campo della fantapolitica, non penso che l'operazione sia farina del suo sacco.

Un punto che viene sollevato dagli oppositori dell'autogestione è che il sostegno popolare è durato poco, anzi, che sarebbe stato l'effetto ruspe a spingere la gente a manifestare e che poi a dicembre, quando è avvenuta la breve rioccupazione, non è importato più a nessuno. Come rispondi?

Ci sono molti fattori che bisogna tenere in conto. Prima di tutto, il Molino è antagonista, è quindi inevitabile che rappresenti una piccola parte della società. Come è il caso di tutte le idee di nicchia, è una parte marginale della società che vi partecipa. Non è dunque sorprendente che molte volte ci sia stata poca gente a manifestare. Non credo che le tremila persone che sono scese in strada il 5 giugno fossero tutte lì per il Molino. Erano lì perché l'ingiustizia compiuta era troppo grande e non tanto perché pensavano che il Molino, quel Molino lì, fosse per forza da difendere. Molti hanno partecipato alla manifestazione più per una questione di principio. Non mi stupisce, proprio perché, come dicevo, il Molino è antagonista e radicale, critica tutti e ha un linguaggio che non piace. È chiaro che molto difficilmente ci saranno le masse a sostenere il Molino. Allo stesso tempo, credo che i grandi cambiamenti sociali spesso siano stati portati avanti da una piccola parte di popolazione che forza e fa una pressione, una accelerazione sui mutamenti sociali di cui poi beneficiano tutti gli altri.

Va anche detto che l'iniziativa dell'UDC non è riuscita a raccogliere le firme necessarie per andare al voto...

Infatti, verosimilmente, nella popolazione ticinese ci sono molte più persone che simpatizzano per il Molino, o che sono tutto sommato indifferenti, di quelle che lo odiano. In fondo, gli anti-Molino hanno un giornale e una voce forte con cui si fanno sentire, facendo delle interpellanze eccetera. Hanno una grandissima visibilità pubblica e mediatica. È anche per questa ragione che se ne parla, però, numericamente, non ho l'impressione che siano così tanti.

Globalmente come è stata gestita la vicenda dai media ticinesi?

Non so esattamente che cosa succeda all'interno delle redazioni, però è chiaro che *Il Corriere del Ticino* fa parte di un gruppo mediatico molto vicino alla politica. Se pensiamo solamente al cognome Pelli o alla famiglia Soldati, si tratta di figure che ritroviamo in diversi ambiti della società ticinese, la stessa società ticinese che rappresenta il sistema economico e politico

bersaglio delle critiche del Molino. Rimarrei sorpreso se un *Corriere del Ticino* prendesse delle posizioni favorevoli al Molino, non sarebbe una cosa logica.

Non so se ci siano state pressioni nei media. So però che spesso *il Mattino della domenica* scrive nelle sue pagine che alle manifestazioni sono stati visti determinati giornalisti. Inoltre, per loro alla RSI sono tutti rossi o comunisti. È chiaro quindi che c'è una certa preoccupazione da parte di alcuni giornalisti che, seppur vicini alle questioni del Molino, rinunciano a partecipare alle manifestazioni non volendosi esporre per paura delle conseguenze. Sicuramente questo in qualche modo influisce. Uscire pubblicamente come molinaro o come simpatizzante del Molino in Ticino è ancora problematico e stigmatizzante, soprattutto se si lavora per il Cantone o in alcuni ambiti pubblici e para pubblici. So di docenti che sono stati convocati dalle rispettive direzioni, di gente che lavora in istituti sociali che hanno avuto delle ripercussioni per essersi esposti con il Molino.

Su come sia stata coperta la vicenda dai media, ho avuto l'impressione che tendenzialmente fossero tutti abbastanza critici verso il Molino e che gli aspetti problematici della vicenda siano stati tirati fuori da singoli giornalisti. Secondo me *laRegione* ha fatto un lavoro non male, in particolare con Lorenzo Erroi che si è esposto facendosi sentire in certi dibattiti. Anche il nuovo portale *naufraghi.ch*, seppur con delle critiche rispetto all'autogestione, ha cercato di riportare il dibattito in una direzione interessante. Penso che al *Corriere del Ticino* tutti i giornalisti che si esprimevano in maniera personale siano stati fatti fuori. *Il Corriere* non è in effetti un giornale indipendente, non c'è un dibattito interno e, in fondo, rappresenta la voce del padrone. De *laRegione* ricordo degli editoriali critici e degli editoriali a favore. Loro cercano forse di mettere insieme più opinioni. Comunque, in generale, mi sembra che i media ticinesi abbiano fatto il loro lavoro con gli stessi parametri con cui raccontano tutti gli altri fatti di cronaca, quindi spesso superficialmente e in maniera faziosa.

La convenzione del 2002 è stata rispettata dagli autogestiti?

Secondo me i punti salienti della convenzione sono sempre stati rispettati. L'aspetto fondamentale di quella convenzione era che la sede dell'ex-Macello fosse provvisoria fino al momento in sarebbe stata trovata una sede definitiva. È questo il nucleo di concetto su cui era costruita la convenzione e il Molino, nel bene e nel male, l'aveva rispettato. In altre parole, il Molino è sempre rimasto lì e aveva anche accettato, soprattutto nei primi tempi, tutta una serie di mediazioni: erano stati fatti dei lavori sull'impianto elettrico e sui tetti. Questo mostra che, finché da parte del municipio c'è stata la voglia di relazionarsi in maniera sana, anche da parte dei molinari c'è stato un atteggiamento di apertura. Bisogna anche dire che, in vent'anni di

Molino e di convenzione, il municipio di Lugano si è spostato sempre più a destra, passando da una maggioranza liberale a una maggioranza leghista. Questo vuol dire che è diventato sempre più difficile parlare e interagire. Si è anche sempre detto che il Molino non pagava le bollette, quando in realtà sono sempre state pagate. Mi sembra che l'acqua non venisse pagata, per il semplice fatto che il Macello non aveva un contatore e quindi le bollette non sono mai arrivate. Ma non mi ricordo i dettagli. Ho avuto l'impressione che questo tipo di accuse fossero spesso cattiverie dette per screditare l'operato del Molino a cui certi media hanno dato un grande risalto.

Quali sono stati i punti di rottura con il municipio?

Oltre allo spostarsi sempre più a destra del municipio, un elemento che è emerso anche nel podcast è il fatto che, con il tempo, sono cambiate anche le componenti che facevano parte del Molino. Si è passati da dei gruppi che avevano voglia di interagire con la popolazione e le istituzioni facendo un lavoro di apertura, a dei gruppi che invece avevano un'altra visione della lotta politica con delle strategie di lotta più radicali e individualiste. Allo stesso tempo, ci si è resi conto che quella lotta popolare sull'esempio di Genova in fondo non è servita a niente, non ha costruito un mondo migliore. Per cui, capisco bene che ci sia qualcuno che si dica pronto a provare un'altra modalità di lotta, soprattutto se si tiene conto che quindici anni di trattative, di dialogo e di riunioni con il municipio non hanno portato a niente. Quindi come dare torto.

Molti paragonano in negativo l'esperienza del Molino con quelle di Berna o Zurigo. Cosa ne pensi?

Personalmente, mi piacciono molto le esperienze di Berna e Zurigo. Bisogna però ricordarsi che sono comunque nate da un grande conflitto. Gli spazi che sono nati in quegli anni non sono stati ottenuti solo con la mediazione, ma ci sono stati violenti scontri di piazza, gente con la testa rotta e arresti. È fuorviante credere che basti parlarsi per ottenere degli spazi. A mio modo di vedere, un po' di conflitto ci vuole e fa bene, perché fa da impulso alla possibilità di creare qualcosa di nuovo. Non bisogna dimenticare che i municipi di Berna e Zurigo sono tendenzialmente di sinistra o rosso-verdi. È chiaro che sia più facile trovare dei punti di vista in comune con quel tipo di autorità. Quadri definisce i molinari 'brozzoni' e Foletti ha spesso parlato di 'molinari delinquenti', tu avresti voglia di parlare con qualcuno che ti squalifica in questa maniera? Non dico che bisogna per forza piacersi, ma è chiaro che se vengono a mancare le basi di un sano confronto non bisogna sorprendersi se poi una parte preferisce lasciar perdere. Accanto agli spazi autogestiti più istituzionali, a Zurigo o a Ginevra ci sono poi anche qui squat, spazi occupati illegalmente. Per me sarebbe veramente bello che a Lugano ci fosse uno spazio

per un'autogestione più dialogante e diciamo 'istituzionale', simile alla Reitschule, accostato a degli spazi di conflitto e radicalità anche politica come qui squat. In un ecosistema culturale sano queste presenze sono tutte molto importanti.

Come vedi il futuro dell'autogestione ticinese?

Spero proprio che vi sia un futuro per l'autogestione a Lugano. Per me è stata davvero una delle esperienze più belle e più formative della mia vita. Mi spiacerebbe davvero tanto che le nuove generazioni non avessero questa possibilità. Al contempo, non sono sicuro che si ricreeranno presto le condizioni giuste e non so se le autorità saranno abbastanza sensibili da capire il valore che questo tipo di spazio rappresenta per la società.